Le Monde

EN ÎLE-DE-FRANCE

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16385 – 7,50 F — JEUDI 2 OCTOBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Changer l'Europe

■ « Le Monde » lance le débat sur l'Europe du XXIe siècle

■ « Au-delà de l'euro » : Raymond Barre et Jacques Delors en appellent à l'union politique

■ « SOS-Europe » : le cri d'alarme de six députés européens pour une réforme radicale des institutions

Lire page 14

Les Français acceptent une baisse de salaire pour travailler moins

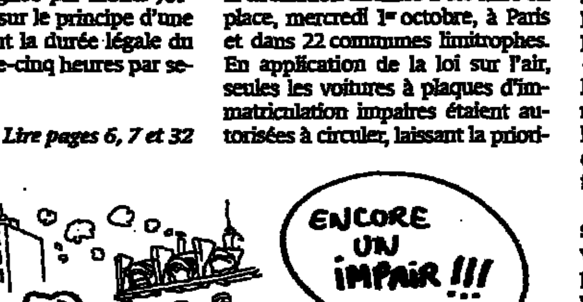
Un sondage « Le Monde »-Sofres sur la semaine de 35 heures

LES SALARIÉS *sont favorables* à la réduction de la durée du travail et disposés à perdre, en contrepartie, une fraction de leur salaire, mais ils ne pensent pas que ce soit là un moyen de créer des emplois. C'est ce que montre un sondage efectué par la Sofres pour *Le Monde* auprès de 878 salariés de toutes catégories. *Moins* du quart d'entre eux, seulement, jugeraient inacceptable de perdre du pouvoir d'achat en échange d'une réduction de la durée du travail. Près de 70 % d'entre eux pensent que les employeurs, si cette durée est réduite, feront en sorte d'augmenter la productivité plutôt *que les effectifs.*

Très majoritairement (61 %) favorables à des négociations entreprise par entreprise, plutôt qu'à une réduction de la durée du travail imposée uniformément, les salariés sont très largement (72 %) disposés à ce que les entreprises puissent annualiser le temps de *travail, c'est-à-dire l'adapter aux* rythmes d'activité, comme le demande le patronat. Ce dernier *constatera aussi que ses demandes de baisse des charges sont* approuvées massivement (79 %) par les salariés, hostiles en revanche (à 69 %) à l'assouplissement des procédures de licenciement.

La motion présentée par la ma*jorité du PS pour son prochain* congrès, et signée par Lionel Jospin, s'engage sur le principe d'une loi-cadre fixant la durée légale du travail à trente-cinq heures par semaine.

Lire pages 6, 7 et 32



Le nouveau civisme antipollution

Succès de la circulation alternée à Paris

POUR la première fois en France, la circulation alternée a été mise en place, mercredi 1er octobre, à Paris et dans 22 communes limitrophes. En application de la loi sur l'air, seules les voitures à plaques d'immatriculation impaires étaient autorisées à circuler, laissant la priori*té aux transports en commun* gratuits. A la demande du préfet de police, Philippe Massoni, les 1 000 policiers mobilisés ont été invités à *« faire preuve de discernement ».* Mercredi matin, la circulation alternée semblait plutôt respectée dans la capitale alors qu'Airparif annonçait une nette baisse de la pollution.

Au-delà du succès de cette mesure ponctuelle, la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, promet une politique à long terme : normes européennes plus contraignantes pour les moteurs et les carburants, développement des véhicules propres au GPL et véhicules *électriques. Dans un entretien au Monde,* le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, annonce qu'il va lancer une enquête sur les conséquences de la pollution dans les hôpitaux de Paris et demande l'interdiction des cars de tourisme dans la capitale.

Lire pages 12 et 13, notre éditorial page 15 et la chronique de Pierre Georges p.32

Microsoft attaque

LA FIRME de Bill Gates tente de prendre l'avantage sur Netscape avec le lancement aux Etats-Unis d'une nouvelle version de son logiciel de navigation sur Internet, Explorer 4.0. Ce produit possède l'essentiel des fonctions du Communicator de Netscape et offre une association plus intime entre le navigateur et l'ordinateur. L'utilisateur passera directement du disque *dur* à la Toile. Le PDG de Netscape minimise le danger de cette concurrence, qu'il avait anticipée, en annonçant une nouvelle version de Communicator. Elle offrira les mêmes possibilités que celles d'Explorer 4.0 et, surtout, du système d'exploitation Windows 98 que Microsoft doit lancer l'an prochain.

Lire page 22

La renaissance programmée du « Vieux » de Mostar

SARAJEVO
de notre correspondant

Un fragment du vieux pont de Mostar a été sauvé des eaux. Treuillé par des sapeurs de la Force de stabilisation de l'OTAN (SFOR), un bloc de calcaire pesant trente tonnes a émergé en début de semaine de la rivière Neretva, en présence de milliers de Mostari émus jusqu'aux larmes. *« Le Vieux n'est pas tout à fait mort »,* ont-ils murmuré en suivant le repêchage de l'une des voûtes de l'antique arche. *« Le Vieux »,* c'est ainsi que les habitants de Mostar (sud-ouest de la Bosnie) ont toujours surnommé leur pont construit en 1566 sous l'Empire *ottoman.*

On se baignait sous le Vieux, on s'embrassait et on faisait des voeux sur le Vieux. Des générations de nageurs et d'amoureux s'y sont donné rendez-vous, se séchant ou flânant ensuite sous les figuiers et églantiers agrippés aux rives. Le Vieux était jugé inébranlable. Ni les pires invasions ni les tremblements de terre, si fréquents dans cette région péninsu*laire, ne l'ont fait trembler. Le 9 novembre* 1993, il a pourtant cédé sous les coups de butoir répétés de l'artillerie croate. Il s'est déversé dans les eaux dans un tel fracas que les Mostari ont assimilé les déchirements de la pierre *« à un cri de douleur ».* Après avoir été la représentation légendaire de la main tendue entre l'Orient et l'Occident, le *stari most* (vieux pont) est devenu le triste symbole de la division de la ville, les Musulmans étant parqués sur la rive est et les Croates résidents sur la berge ouest.

Les soldats de la SFOR ont donc ressuscité un peu de l'âme du Vieux, et les anciens se sont raconté une fois encore l'histoire de leur pont. Ils ont parlé de Haïrudin, le bâtisseur, à *qui Suliman le Magnifique ordonna d'ériger* le plus vite possible une passerelle entre les deux rives. Haïrudin passa outre les règles élémentaires de l'architecture pour rendre en temps voulu sa commande. Persuadé que l'arche ne résisterait pas aux sabots du premier âne venu, il s'enfuit, sitôt son oeuvre achevée, dans les montagnes pour échapper au courroux de Suleman. Cette retraite devenant insupportable, *il se donna la mort. Quatre siècles plus* tard, son pont tenait toujours. La SFOR chiffre à plus de six mois le temps nécessaire pour repêcher tous les morceaux du pont. Il s'agira ensuite de le reconstituer à l'aide d'images d'archives. Aucun délai n'a été fixé. Le pont devrait pourtant être reconstitué dans la technique originale, et cela n'ira pas sans problème puisque Haïrudin avait fabriqué son mortier avec un étrange mélange, y intégrant notamment de la coquille d'oeuf et du crin de cheval.

Il faudra sans doute attendre encore longtemps avant de revoir les plongeurs se jeter du haut du pont et s'enfoncer trente mètres plus bas dans les eaux profondes de la Neretva. *Il faudra aussi patienter avant que ces* plongeurs n'aient plus qu'une préoccupation en tête, en se jetant dans le vide, à savoir séduire leur belle, ainsi que le voulait la tradition. Pour le moment, la guerre qui a opposé Musulmans et Croates, de 1993 à 1994, est encore dans leurs esprits. Le Vieux a beau avoir tendu une main, le contact tant espéré n'a pas eu lieu. Ceux de l'Ouest sont restés chez eux.

Christian Lecomte

■ Vivre Lille



Un cahier spécial de 8 pages

■ Des obus sur Kinshasa

La guerre civile qui sévit à Brazzaville touche maintenant le régime voisin de Laurent-Désiré Kabila. p. 3

■ M. Nétanyahou persiste

Le premier ministre israélien a annoncé, mardi, la poursuite de l'extension des colonies de peuplement dans les territoires. p. 2

■ Délits sexuels : un fichier génétique

Les députés ont adopté un amendement créant un fichier génétique des personnes condamnées pour crime ou délit sexuel. p. 9

■ Succès européen du football français

Cinq clubs français de football sur sept se sont qualifiés pour les seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA. p. 23

■ La fin du Sidaction

Après l'échec de 1996, les six chaînes de télévision refusent de refaire une émission commune. p. 18

Une double Palme d'or

SHOHEI IMAMURA

L'ANGUILLE est un conte cruel et sensuel sur la folie du quotidien. Ce film vaut à son réalisateur, Shohei Imamura, d'entrer dans le club très fermé des doubles Palmes d'or à Cannes (après *La Ballade de Narayama*). Egalement en pages « Cinéma », la critique de tous les films de la *semaine* et les meilleures entrées en France.

Lire pages 27 à 29

Le silence persistant du Vatican sur la Shoah

LE DÉPOUILLEMENT de la *scène et la force symbolique des* mains serrées, chrétiennes et juives, évoquaient, mardi 30 septembre à Drancy, le geste de Willy Brandt agenouillé, le 7 décembre 1970, devant le Mémorial du ghetto de Varsovie. Ou de François Mitterrand et Helmut Kohl, recueillis ensemble, le 22 septembre 1984, au cimetière de Verdun. *Ou* le discours de Jacques Chirac au Vel' d'Hiv' le 16 juillet 1995. Dans le rapprochement entre juifs et chrétiens, à l'oeuvre depuis la Shoah, beaucoup a été fait. L'essentiel restait à faire : la clarté sur le passé, l'action de repentir, l'éducation de la conscience. C'est à cette réparation que procède la hiérarchie catholique en France.

Les évêques allemands, polonais, français ont reconnu leurs torts. Le silence du Vatican n'en est que plus assourdissant. Et paradoxal. Jamais pape n'avait autant insisté pour que ses évêques demandent pardon pour les fautes passées et fassent place nette avant l'entrée dans le troisième millénaire du christianisme.

Selon Luigi Accattoli, dans un livre qui sera prochainement traduit en France, Jean Paul II a lui-même prononcé près d'une centaine de textes de *« repentance »* dans tous les domaines : les croisades, l'Inquisition, Galilée, les guerres de religion, la traite des Noirs, etc. Un vrai fleuve de remords et d'examens de *conscience !*

Le 1er septembre 1987 à Castelgandolfo, devant cinq grandes organisations juives, il promettait de rédiger une déclaration sur la responsabilité de l'Eglise dans l'antisémitisme et la Shoah. Mais dix ans après ce pape qui, dans des documents innombrables, a traité de tous les sujets de morale inter*nationale et d'éthique collective,* de droits de l'homme et de respect des minorités, n'est toujours pas parvenu à signer un document analogue à celui des épiscopats français, allemand ou polonais, engageant cette fois l'Eglise universelle. Jusque-là, ses initiatives avaient suscité stupeur et irritation dans la communauté juive, *comme la canonisation,* en 1981, du Polonais Maximilien Kolbe, antisémite notoire, mort héroïquement à Auschwitz.

Henri Tincq

Lire la suite page 15 et nos informations page 9

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1002 - 7,50 F

PROCHE-ORIENT **Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a affirmé, mardi 30 septembre, qu'il continuerait la colonisation des territoires occupés, malgré l'accord conclu avec les Palestiniens et les Etats-Unis pour relancer les négociations de paix. La veille, le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, avait annoncé qu'Israël était d'accord sur « *le principe* » d'une suspension temporaire de la construction de colonies. ● LE « NUMÉRO UN » du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), Abdel Aziz El Rantissi, lors d'une rencontre avec *Le Monde*, prône la reprise de la lutte armée contre l'Etat juif. ● ISRAËL a libéré, mercredi, le chef spirituel du Hamas, Cheikh Yassine, condamné à la prison à vie. Il a été immédiatement expulsé vers la Jordanie. Cette remise en liberté, qui a été justifiée par la détérioration de son état de santé, répond à une demande du roi Hussein.**

Nouvelle menace sur la reprise du dialogue israélo- palestinien

Benyamin Nétanyahou a affirmé, mardi 30 septembre, qu'il entendait poursuivre la politique de colonisation des territoires, en dépit de l'annonce par les Etats-Unis d'un accord sur la reprise des conversations de paix suspendues depuis près de sept mois

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Moins d'une douzaine d'heures après l'annonce officielle par Madeleine Albright d'une prochaine et énième reprise des discussions israelo-palestiniennes, Benyamin Nétanyahou a décidé de doucher le tres mince espoir ressuscité lundi 29 septembre à New York par le chef de la diplomatie américaine.

Satisfaite du succès « *moyen* » que représentait à ses yeux la reprise des discussions techniques entre les deux parties après six mois d'interruption, le secrétaire d'Etat avait annoncé qu'Israël était d'accord sur « *le principe* » d'une suspension temporaire des constructions de colonies juives dans les territoires palestiniens. C'est à ce prix que l'envoyé spécial de Yasser Arafat avait accepté de reprendre, dans la semaine du 6 octobre, la discussion avec Israël.

Mais, pour M. Nétanyahou, qui continue d'affirmer vouloir la paix sans accepter d'en payer le prix territorial, la mariée était trop belle. « *Nous sommes d'accord pour discuter du concept de l'"arrêt de jeu" ("time out"), réclamé depuis plusieurs mois par les Américains,* a-t-il déclaré, *mais il est évident que chacune des parties a son avis sur cette expression.* » Et d'ajouter : « *C'est quoi un "arrêt de jeu" ? Qu'est-ce que cela implique et de quelle période parle-t-on ? Comme vous le savez, nous construisons dans les colonies et je n'ai pas l'intention de changer notre politique sur ce point.* »

Le ministre des affaires étrangères, David Lévy, laisse périodiquement entendre à son entourage qu'il est « au bord » de la démission

Madeleine Albright, qui avait intentionnellement employé une expression suffisamment vague pour ne pas embarrasser publiquement le chef du gouvernement nationaliste vis-à-vis de sa coalition d'extrémistes, tout en lui faisant savoir, en privé, qu'elle entendait par là un arrêt de la colonisation, n'avait pas, mercredi matin, réagi aux propos de M. Nétanyahou.

Le ministre israélien des affaires étrangères, David Lévy, qui s'était engagé à New York au nom du gouvernement – et qui a critiqué mardi le premier ministre pour avoir annoncé dès dimanche l'accord des Palestiniens, « *ce qui a bien failli faire capoter les conversations* » –, en est, une fois de plus, pour ses frais. Qu'on se le dise, répète-t-on à l'envi autour de M. Nétanyahou, les décisions politiques se prennent ici, au bureau du premier ministre, et pas au ministère des affaires étrangères. Le chef de la diplomatie, qui affirmait naguère qu'il était « *impossible d'accorder le moindre crédit aux propos de M. Nétanyahou* » – expression reprise telle quelle il y a quelques mois par Ariel Sharon, ministre des infrastructures –, laisse périodiquement entendre à son entourage qu'il est « *au bord* » de la démission.



La « sortie » de M. Nétanyahou rend très aléatoire l'éventuelle reprise des discussions. Le porte-parole du premier ministre avait déjà fait savoir qu'il n'était « *pas question* » de suspendre les travaux de Har Homa, cette nouvelle colonie juive en construction dans la partie orientale arabe occupée de Jérusalem. M. Nétanyahou laisse maintenant clairement entendre qu'il n'arrêtera pas non plus la colonisation dans les autres territoires palestiniens. Or, outre les 6 500 logements de Har Homa, près de 8 000 autres, selon le mouvement La Paix maintenant, sont actuellement en construction dans plusieurs dizaines de colonies à travers la Cisjordanie, le plus souvent à la lisière des villes arabes autonomes contrôlées par l'OLP.

« *Nous ne gèlerons pas le développement naturel de la vie* » dans les colonies, explique régulièrement M. Nétanyahou. Mais, invité la semaine dernière par la presse à définir le concept de « *développement naturel* », Moshé Fogel, directeur des services de presse du gouvernement, a précisé : « *C'est en fonction de la demande.* » Soutenue par les avantages fiscaux considérables offerts par le pouvoir pour tout acheteur juif d'un logement dans les territoires occupés, la demande avait été virtuellement asséchée en 1995 et 1996 par les travaillistes, qui avaient supprimé tous les avantages financiers réservés aux colons. Elle serait à nouveau très forte, notamment parmi les nouveaux immigrants russes. Les Palestiniens, qui avaient suspendu les négociations après le lancement de Har Homa début mars, peuvent-ils accepter de reprendre les contacts dans ces conditions ? Poussés par les Américains, qui semblent appliquer la pression plus fortement sur eux que sur un allié israélien qui dispose de puissants relais aux Etats-Unis, ce n'est pas exclu.

Nabil Abourdène, le porte-parole de Yasser Arafat, s'est en tout cas abstenu mardi soir d'annoncer l'annulation des prochaines rencontres. « *Voilà encore une tentative de se dérober à ce qui a été conclu*, commentait-il en réaction aux propos du premier ministre. *M. Nétanyahou sait que le seul moyen d'obtenir la paix et la sécurité pour Israël, c'est d'appliquer les accords conclus et d'arrêter la colonisation de nos terres. Avec ce genre de politique*, a-t-il conclu, *M. Nétanyahou continue tout simplement à détruire le processus de paix.* »

P. C.

Pour le « numéro un » du Hamas, les Palestiniens « doivent reprendre la lutte armée contre l'occupant israélien »

KHAN YOUNIS
(bande de Gaza)
de notre envoyé spécial

REPORTAGE
Rencontre avec Abdel Aziz El Rantissi dans sa maison familiale de la bande de Gaza

Souriant, detendu, Abdel Aziz El Rantissi, « numéro un » des dirigeants politiques connus du Hamas, n'a pas d'inquiétude apparente. Le Mouvement palestinien de la résistance islamique (Hamas), qu'il cofonda en décembre 1987, à partir des associations intégristes alors encouragées par Israël pour faire pièce aux révolutionnaires nationalistes de l'OLP, « *survivra sans problème* » aux derniers coups conjointement portés contre lui par l'Etat juif et la police autonome de Yasser Arafat. « *La fermeture autoritaire de nos associations de charité, décidée la semaine dernière par Arafat sous la pression israélo-américaine, n'altérera en rien la capacité de notre aile militaire à porter des coups aux forces occupantes* », affirme-t-il. L'expérience des cinq dernières années, marquées par des milliers d'arrestations de sympathisants islamistes, des centaines d'éliminations physiques de militants, armés ou non, et des dizaines de fermetures autoritaires d'institutions civiques, éducatives ou religieuses, liées au mouvement, renforce les certitudes d'El Rantissi. Les services de sécurité israéliens, qui détiennent, parfois depuis des années, près de trois mille militants barbus dans leurs prisons, comme la police palestinienne, qui en retient plusieurs centaines dans les siennes, n'ignorent pas que le Hamas tire d'abord sa puissance de l'occupation des territoires et de la misère grandissante qui y règne.

LA MISÈRE, MEILLEURE ALLIÉE

Les organisations internationales l'affirment : le niveau de vie moyen des 2,5 millions de Palestiniens qui vivent dans les territoires occupés et autonomes était déjà vingt fois inférieur à celui de leurs voisins israéliens avant les accords d'Oslo de septembre 1993. En quatre ans, la politique de bouclages répétés, l'interdiction faite à l'Autorité autonome d'exporter librement ses produits et d'importer à bas prix ses approvisionnements de base (essence, ciment, biens alimentaires, etc.) des pays arabes avoisinants, pour acheter au prix fort les biens israéliens de base, a provoqué une diminution d'au moins 40 % du revenu moyen par habitant. La misère, le chômage – qui atteint 50 % de la population active –, la répression et les humiliations de l'occupation continuelle par l'armée d'Israël de 94 % des territoires conquis en 1967, demeurent les meilleurs alliés du Hamas.

Les seize associations islamistes fermées la semaine dernière à Gaza par Yasser Arafat « *servaient le peuple* », note El Rantissi. Soupes populaires, clubs de sport, écoles coraniques, crèches, orphelinats, associations de femmes... : c'est un fait établi que dans le climat de paupérisation croissante qui affecte les territoires, des dizaines de milliers d'indigents des camps de réfugiés, pas forcément islamistes, mais toujours nécessiteux, avaient recours, pour survivre, à ces institutions financées de l'intérieur et de l'extérieur de la Palestine par de généreux donateurs privés du Golfe, des Etats-Unis et d'Arabie saoudite.

Les militants armés d'Ezzedine El Kassam, la branche armée du Hamas qui a revendiqué plus d'une demi-douzaine d'attentats-suicides meurtriers en Israël ces deux dernières années, « *utilisent ces réseaux d'entraide* », affirment les services de sécurité de Tel Aviv. Quoique notre interlocuteur jure que non et rappelle l'antienne habituelle, selon laquelle « *les activités politiques, sociales et militaires de Hamas sont complètement séparées les unes des autres* », on voit mal comment telle ou telle cellule terroriste en cavale ou en nécessité de soutien logistique pourrait ne pas s'adresser à telle ou telle structure sociale sympathisante.

Le problème est qu'en quatre années de pouvoir autonome, l'OLP, qui a effectivement d'autres priorités et qui est confrontée à un phénomène grandissant de corruption parmi ses élites, s'est montrée totalement incapable de mettre en place un système d'aide sociale efficace en lieu et place de celui du Hamas. Au surplus, comme l'écrivait *Haaretz* la semaine dernière, « *le discrédit politique grandissant de Yasser Arafat* », attisé par M. Nétanyahou, au grand dam du Shin Beth israélien (les services secrets), « *fait le lit du Hamas et renforce son soutien dans les territoires* ». « *Ses militants*, ajoutait le journal, *sont considérés comme frugaux, propres, non corrompus et prêts au sacrifice ultime. En l'absence d'un processus de paix crédible, l'alternative qu'ils offrent, à savoir la poursuite de la lutte armée contre Israël, apparaît à un nombre croissant de Palestiniens comme la seule possible.* »

Dans le salon propret de sa maison familiale à Khan Younis, sous le portrait dessiné du vieux cheikh Ahmed Yassine, le guide spirituel du Hamas, El Rantissi ne dit pas autre chose. « *Yasser Arafat vient une nouvelle fois de plier sous le diktat israélo-américain. Qu'a-t-il obtenu en échange ? Rien, sinon l'annonce par Nétanyahou de nouvelles confiscations de terres palestiniennes et l'accélération de la colonisation juive de notre pays. Grave erreur. Notre peuple est plus frustré et mécontent que jamais. Au bout du compte, tant que l'Autorité* (autonome) *n'aura pas compris que les accords d'Oslo détruisent notre unité nationale et nos plus beaux rêves d'indépendance, c'est elle qui en subira les conséquences.* »

L'ANECDOTE DU BAISER

Agé de cinquante ans, marié, père de six enfants et dentiste de profession, Abdel Aziz El Rantissi ne veut pas menacer M. Arafat. En juillet, lors d'une conférence réunissant à Gaza toutes les factions politiques en vue de « *construire l'unité nationale* », le président palestinien lui avait publiquement donné l'accolade et ce « *baiser de la mort* », aussitôt dénoncé par Benyamin Nétanyahou, avait fait couler beaucoup d'encre en Israël. « *Quand on est sérieux*, s'était exclamé le premier ministre nationaliste, *on n'embrasse pas les terroristes, on les enferme.* »

A l'évocation de l'anecdote, El Rantissi, libéré des prisons israéliennes trois mois plus tôt, après une année de bannissement au Liban sud et trois ans et demi de cellule pour « *appartenance à une organisation terroriste* » – ce que personne ne prit la peine de rappeler à M. Nétanyahou en Israël –, sourit franchement. Ce baiser « *routinier dans la société arabe, n'avait aucune signification politique* », assure-t-il, et s'il rencontrait à nouveau le président palestinien, le « numéro un » public du Hamas lui accorderait « *volontiers* » une nouvelle « *accolade de politesse* ».

En poussant sans cesse l'Autorité autonome à enfermer un nombre grandissant de sympathisants islamistes et à s'attaquer à ce qu'il appelle « *l'infrastructure terroriste* », le pouvoir israélien, dit-on souvent au Hamas comme ailleurs, cherche à déclencher une guerre civile interpalestinienne. « *Nous ne lui donnerons jamais cette satisfaction*, assure El Rantissi. *Nous ne tournerons jamais nos armes contre nos frères et nous serons éternellement patients. Un jour, ils se rendront compte de leur erreur. Un jour, ils comprendront que nous n'avons qu'un ennemi, Israël, et qu'il n'y a pas d'autre possibilité : il faut reprendre la lutte armée contre l'occupant.* »

Patrice Claude

Hamas « ne reconnaîtra jamais Israël »

Abdel Aziz El Rantissi, numéro un public du Hamas, légitime les attentats-suicides et se refuse à différencier civils, militaires ou colons israéliens. « *L'islam interdit certes de tuer des enfants ou des innocents intentionnellement*, reconnaît-il. *Mais il est impossible aux kamikazes palestiniens de différencier leurs cibles.* » « *De toute façon*, ajoute-t-il, *pour nous, aucun de ceux qui ont quitté leur pays d'origine pour coloniser le nôtre n'est innocent. Les enfants ? Pourquoi ne les accepteriez-vous pas chez vous en France ? Considéreriez-vous comme innocent un homme qui viendrait s'installer dans votre maison et vous pousserait dehors en disant "cette maison est à moi" ?* » Hamas « *ne reconnaitra jamais Israël* », poursuit-il. Son « *objectif stratégique*, selon El Rantissi – d'autres dirigeants politiques de la nébuleuse islamiste se sont montrés plus conciliants par le passé –, *c'est la libération de toute la Palestine* », et non pas seulement les territoires occupés par Israël depuis 1967.

Libération et expulsion vers la Jordanie du chef spirituel du Hamas

Israël a libéré, mercredi 1er octobre, le guide spirituel du mouvement intégriste palestinien Hamas, détenu depuis neuf ans, et l'a immédiatement expulsé vers la Jordanie, a annoncé un porte-parole de l'armée. Israël a expliqué avoir remis en liberté Cheikh Yassine, qui est paralysé, en raison de la détérioration de son état de santé, et pour répondre à un appel du roi Hussein de Jordanie afin d'« *aider le processus de paix* ». Cheikh Yassine, soixante et un ans, a été transporté à Amman dans un hélicoptère militaire jordanien. Le guide spirituel du Hamas, qui vivait dans la bande de Gaza, avait été arrêté en 1988, peu après le début de l'Intifada. Israël l'a condamné à la prison à vie en octobre 1991 pour son implication dans des attentats anti-israéliens. L'Autorité palestinienne a condamné la décision d'Israël de l'expulser en Jordanie. « *Nous sommes choqués et très tristes. Mon père avait refusé d'être déporté depuis le début* », a commenté le fils de Cheikh Yassine. – *(AFP)*

Mme Albright juge incompréhensible l'attitude de la France en Iran

NEW YORK. L'attitude de la France dans l'affaire du contrat gazier conclu par la compagnie française Total avec l'Iran *« dépasse mon entendement »*, a déclaré, mardi 30 septembre, à New York, le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, pour qui Paris *« ne se rend pas compte qu'injecter de l'argent dans le système iranien ne nous aide pas »*. Elle s'est déclarée *« très inquiète »* et même *« frustrée »* de voir que les partenaires des Etats-Unis refusaient de les soutenir dans leur campagne d'isolement du régime iranien. Washington *« va continuer ses efforts »* pour essayer de convaincre les autorités francaises, a précisé Mme Albright. Mais le département d'Etat et la Maison Blanche ont laissé entendre que Washington pourrait ne pas réagir aussi vivement que le permet la loi, si les Européens donnent des gages de fermeté envers Téhéran. Le porte-parole du président Bill Clinton, Michael Mc Curry, a qualifié le désaccord d'*« amical »*, un terme qui cadre mal avec l'idée de sanctions commerciales. – *(AFP.)*

La presse algérienne critique le premier ministre français

PARIS. La presse algérienne a unanimement critiqué, mercredi 1er octobre, les propos de Lionel Jospin renvoyant dos-à-dos *« l'opposition fanatique »* et *« la violence de l'Etat »*. Alors que les autorités algériennes n'ont pas officiellement réagi, le quotidien *El Moudjahid*, proche du pouvoir, dénonce *« Jospin-la Gaffe »*, alors que *El Watan* assure *« Jospin ne sait pas qui tue »*. A Paris, le président du RPR, Philippe Séguin, a estimé mardi 30 septembre qu'*« il n'est pas équitable de renvoyer dos-à-dos les terroristes et le gouvernement algérien »*. Lors de son bureau national hebdomadaire, mardi 30 septembre, le Parti socialiste a, en revanche, *« marqué sa satisfaction »* devant les propos du premier ministre et rappelé son souhait de *« porter le problème algérien au plan international »*.

L'opposition serbe dénonce la « trahison » de Vuk Draskovic

BELGRADE. Vuk Draskovic, le chef du Mouvement du renouveau serbe, qui était en 1996 parmi les leaders des grandes protestations de rue contre le régime, a été conspué pour *« trahison »*, mardi 30 septembre, lors d'une manifestation organisée par ses anciens alliés. Les manifestants protestaient contre le limogeage de Zoran Djindjic de la mairie de Belgrade. C'est à l'initiative de Vuk Draskovic, allié cette fois avec les ultra-nationalistes de Vojislav Seselj et les socialistes de Slobodan Milosevic, que M. Djindjic a été évincé de ce poste. Environ 200 policiers anti-émeutes ont chargé à coups de matraques les quelques 10 000 partisans du maire limogé de Belgrade. – *(AFP.)*

La Turquie plaide pour son adhésion à l'Union européenne

BONN. Le premier ministre turc Mesut Yilmaz en visite à Bonn, mardi 30 septembre, a plaidé en faveur de l'adhésion de son pays à l'Union européenne, et sollicité le soutien de l'Allemagne, *« historiquement et traditionnellement amie »*. M. Yilmaz a indiqué qu'il renouvellerait cette démarche lors de visites, à Strasbourg, le 10 octobre, et de nouveau à Bonn en décembre pour une *« appréciation définitive »* avant le sommet des quinze chefs d'Etat et de gouvernement de Luxembourg. M. Kohl a déclaré soutenir l'objectif *« d'une adhésion à terme de la Turquie »*. Le chef de la diplomatie Klaus Kinkel a rappelé l'opposition allemande à une intégration proche de la Turquie, tant que les questions des droits de l'homme, de la minorité kurde, et de Chypre n'auront pas trouvé de solution. – *(AFP.)*

Vive tension entre la Tanzanie et le Burundi

NAIROBI. La Tanzanie et le Burundi se sont mutuellement accusés, mardi 30 septembre, d'avoir déclenché durant le week-end un incident sur le lac Tanganyika, où des échanges de tirs ont opposé les deux armées pendant plusieurs heures. Le ministre tanzanien de la défense a affirmé que les tirs ont commencé lorsqu'une vedette burundaise a attaqué des pêcheurs sur le lac, et que des soldats tanzaniens ont ensuite été bombardés. Le ministère burundais de la défense a pour sa part expliqué que *« des positions tanzaniennes ont tiré à l'arme lourde sur un patrouilleur burundais »*. Le régime burundais accuse régulièrement le gouvernement tanzanien de soutenir la rébellion hutue en guerre contre l'armée burundaise (dominée par la minorité tutsie). – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **UNION EUROPÉENNE : le Parlement** européen devra se réunir obligatoirement douze fois par an à Strasbourg, selon un arrêt de la Cour européenne de Justice prononcé, mercredi 1er octobre, à Luxembourg. *Le gouvernement français avait déposé* un recours après la décision du Parlement de tenir une de ses douze sessions à Bruxelles, en dépit de la confirmation par le traité d'Amsterdam, conclu en juin, de Strasbourg comme siège de l'Assemblée européenne.

■ **CHYPRE : un échange d'informations** sur les personnes portées disparues lors de troubles de 1963 et de 1974 aura lieu prochainement entre Chypriotes grecs et Chypriotes turcs, a annoncé le représentant permanent de l'ONU à Chypre Gustave Feissel. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : le chef de guerre** tchétchène Salman Radouev a été grièvement blessé, mardi 30 septembre, lorsque sa voiture a explosé à Grozny, la capitale tchétchène. En rupture avec les autorités tchétchènes et recherché pour terrorisme par les Russes, Salman Radouev avait déjà fait l'objet de plusieurs tentatives d'attentat. – *(AFP.)*

■ **JAPON : le moral des industriels japonais** a flanché pendant l'été, en raison notamment d'un durcissement de la fiscalité, et va continuer à se dégrader cet automne, selon l'enquête trimestrielle de conjoncture *« Tankan »* de la Banque du Japon, publiée mercredi 1er octobre. – *(AFP.)*

■ **CHINE-TAIWAN : le premier ministre chinois Li Peng** a réaffirmé, mardi 30 septembre, l'objectif considéré comme prioritaire de la récupération de Taïwan. *« Quelles que soient les difficultés que nous rencontrons dans cette voie, le but de la réunification nationale complète sera effectivement atteint »* a-t-il dit, en s'abstenant toutefois de recourir à la menace rituelle d'usage de la force. – *(Corresp.)*

■ **AFGHANISTAN : le commissaire européen** chargé de l'action humanitaire Emma Bonino a dénoncé, mardi 30 septembre, à Islamabad (Pakistan), les *« violations grossières des droits de l'homme et des conventions humanitaires »* commises en Afghanistan. Mme Bonino avait passé deux jours à Kaboul où elle avait été interpellée quelques heures. – *(AFP.)*

La guerre civile sévissant au Congo-Brazzaville menace un fragile équilibre régional

Les obus qui pleuvent sur Kinshasa ont fait plus de vingt morts en deux jours

Kinshasa est toujours sous le feu des belligérants congolais. *Des obus tirés depuis Brazzaville* ont tué au moins cinq personnes, mardi 30 septembre, portant à plus de vingt le nombre des *victimes en deux jours. Les forces loyales au président* Pascal Lissouba ont affirmé mardi avoir repris le contrôle du centre de Brazzaville, par*tiellement occupé jusqu'alors par les miliciens de* l'ancien président Denis Sassou Nguesso.

ANALYSE

Quel est le camp qui cherche à attirer le pays de M. Kabila dans ce guêpier ?

LA GUERRE CIVILE qui sévit au Congo-Brazzaville depuis le 5 juin, opposant les partisans de l'ancien président, le général Denis Sassou Nguesso, à ceux du président Pascal Lissouba, touche maintenant le Congo-Kinshasa. Les deux pays sont séparés par le lit de l'impétueux Congo, qui s'étend sur quelque quatre kilomètres, à hauteur du Pool, la partie la plus large entre Brazzaville et Kinshasa, le cours se resserrant à l'approche des rapides, à l'ouest des deux capitales.

Des obus tirés de Brazzaville ont continué de tomber sur Kinshasa, dans la journée de mardi 30 septembre, tuant deux adultes et trois enfants, selon des sources sûres contactées par téléphone. La veille, une artillerie particulièrement meurtrière avait tué dix-sept Kinois, plongeant cette mégapole de cinq millions d'habitants dans la stupeur. Le deuil national décrété *par les autorités a été généralement* bien suivi. Les bureaux et les boutiques sont restés fermés toute la journée de mardi ; seuls de rares véhicules ont circulé, et la radio nationale a diffusé de la musique classique. Des veillées mortuaires ont été organisées à Kintambo, Bandalungwa et Lingwala, les quartiers touchés par les obus tirés depuis la rive droite du fleuve.

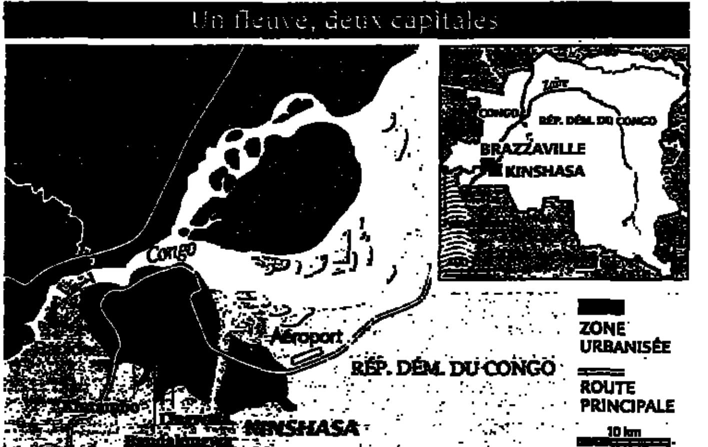
Laurent-Désiré Kabila – qui s'est proclamé président de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) le 17 mai – a écourté une visite officielle en Zambie, pour rentrer d'urgence à Kinshasa. Il a présidé un conseil des ministres restreint avant de s'entretenir avec une délégation venue de Brazzaville. Bernard Kolelas, le premier ministre congolais, a traversé le fleuve avec son ministre de l'intérieur, le colonel Philippe Bikinkita. Ce dernier avait annoncé qu'il livrerait aux autorités de Kinshasa d'anciens militaires zaïrois, capturés par les forces de Pascal Lissouba et accusés de combattre avec les *« cobras », les miliciens du général* Sassou Nguesso. Il a tenu cette promesse. Trois hommes sont arrivés menottés à l'aéroport de Ndjili, à bord d'un hélicoptère des forces de M. Lissouba, accompagnés d'un officier congolais.

Deux d'entre eux seraient en fait des soldats des ex-Forces armées rwandaises (FAR) qui avaient fui l'avancée des troupes de Laurent-Désiré Kabila et de leurs alliés rwandais et ougandais. Le troisième serait un ancien membre de la division spéciale présidentielle (DSP) zaïroise, la garde prétorienne du maréchal Mobutu Sese Seko, dont de nombreux soldats et officiers avaient également fui vers Brazzaville avant la chute de Kinshasa.

CANONS ET PILLARDS

Le gouvernement de Brazzaville avait accusé, dès lundi soir, les anciens membres de la DSP d'avoir volontairement dirigé les canons qu'ils servaient – pour le compte des milices de Denis Sassou Nguesso – sur Kinshasa, après avoir été défaits par l'armée congolaise restée fidèle au président Lissouba. Mardi, Isidore Mvouba, le porte-parole des Forces démocratiques unies (FDU), un rassemblement de partis congolais soutenant M. Sassou Nguesso, a opposé de Libreville, au Gabon, où il se trouve, *« le démenti le plus ferme aux allégations mensongères selon lesquelles les tirs d'obus sur Kinshasa proviendraient d'éléments de l'ancienne DSP du président Mobutu combattant aux côtés des Forces démocratiques et patriotiques »* (FDP, le bras armé des FDU).

Les deux camps congolais se renvoient la responsabilité de ces tirs d'artillerie dirigés sur la rive sud du fleuve. Mais l'un des deux fait, à l'évidence, donner ses canons sur Kinshasa pour attirer la République démocratique du Congo de Laurent-Désiré Kabila dans le guêpier d'une guerre civile qui ne la concerne en rien. M. Kabila et son ministre des affaires étrangères, Bizima Karaha, ont brandi la menace de représailles si les *« provocations »* ne cessaient pas. Des sources bien informées à Kinshasa ont constaté que des pièces d'artillerie avaient été disposées le long du fleuve et pointées sur Brazzaville. Certaines de ces sources affir*ment que plusieurs de ces pièces* ont été utilisées dans la matinée de mardi.



Brazzaville, jadis coquette et calme, est complètement sinistrée. Quatre mois de combats violents ont ravagé la ville. Les pillards de tout bord ont fini de saccager ce que les obus n'ont pas détruit. Plus de six mille expatriés ont été évacués par l'armée française, certains d'entre eux se sont repliés sur Pointe-Noire, la capitale économique du pays.

Le général Sassou Nguesso et Pascal Lissouba ont fait le choix des armes à l'approche de l'élection présidentielle qui devait avoir lieu le 27 juillet. L'intensité des combats n'a pas permis l'organisation d'un scrutin qui, de toute façon, n'était pas préparé. Aucun des deux camps ne voulait vraiment affronter le suffrage des électeurs congolais. Mais l'un comme l'autre était désireux d'entraîner la France dans une aventure où elle n'a pas voulu s'engager. Pascal Lissouba arguait de sa légitimité de président démocratiquement élu. De*nis Sassou Nguesso se présentait* en victime, bénéficiant de l'aide matérielle de certains milieux économiques français désireux de le voir revenir aux affaires.

RENVERSEMENTS D'ALLIANCES

Une partie de l'armée régulière a rejoint dès le mois de juin les « cobras » du général Sassou Nguesso. Le reste s'est allié aux « Zoulous », les miliciens de Pascal Lissouba. Crescendo, les deux camps se sont équipés en matériel lourd, bénéficiant des largesses de leurs alliés réciproques, et ont tenté de l'emporter sur le terrain, les « cobras » tenant le nord de la ville, les « Zoulous » les quartiers sud. L'inimitié animant MM. Sassou Nguesso et Lissouba n'est pas feinte. Elle est ancienne.

En ouvrant son pays au multipartisme, le général Denis Sassou Nguesso, chef autoritaire d'un Congo marxiste, se mettait au diapason du continent en 1990, peu après que François Mitterrand eut prononcé à La Baule son fameux discours liant l'aide économique aux efforts en faveur de la démocratisation. La conférence nationale réunissant les partis politiques, l'armée, les corps constitués et la société civile, dirigée habilement par Mgr Ernest Kombo, l'évêque d'Owando, était suivie d'une période transitoire au cours de laquelle le prélat allait présider le Conseil supérieur de la République.

Les Congolais ont élu leurs représentants locaux en mai 1992, leurs députés en juin et juillet de la même année, avant de porter à la tête de l'Etat Pascal Lissouba, le président de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), le 16 août 1992. Celui-ci n'aurait pas accédé à la magistrature suprême sans une alliance contre nature avec Denis Sassou Nguesso, son prédécesseur. En contrepartie de cette alliance, l'ex-président et ses proches souhaitaient que leur soient dévolus la présidence de l'Assemblée nationale et quelques ministères-clés. Mais, une fois élu, Pascal Lissouba et ses alliés ne se laissèrent pas fléchir.

S'estimant grugé, M. Sassou Nguesso se rapprochait alors du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral *(MCDDI) de Bernard Kolelas*, du Rassemblement pour la démocratie (RDPS) de Thystère Tchicaya et de cinq autres petits partis, formant par ce renversement d'alliance une nouvelle coalition qui s'empressa de censurer le gouvernement, le 31 octobre 1992. Pascal Lissouba n'eut d'autre choix que de dissoudre l'Assemblée nationale, cherchant à son tour une nouvelle alliance avec le Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) du général Jacques-Joachim Yhombi Opango, lui-même ancien chef de l'Etat, et avec d'autres petites formations politiques, au sein d'une « mouvance présidentielle ».

RICHE EN PÉTROLE

Largement dominée lors du premier tour des élections législatives du printemps 1993, la coalition de l'opposition décidait de boycotter le *second tour. Des échauffourées* éclataient dans Brazzaville qui allaient bientôt dégénérer en combats. De juillet 1993 à juillet 1994, plus de deux milles Congolais ont trouvé la mort au cours d'une guerre civile qui n'a jamais dit son nom, victimes de milices surarmées. Habilement, le président Lissouba réussissait à entraîner des lieutenants de MM. Kolelas et Tchicaya dans des gouvernements d'union nationale, après qu'un improbable « Forum sur la culture de paix » eut réuni six chefs d'Etat d'Afrique centrale à Brazzaville.

Devenus respectivement maires de Brazzaville et de Pointe-Noire, MM. Kolelas et Tchicaya ont choisi cette fois d'unir leur sort à celui du président Pascal Lissouba, jouant délibérément contre Denis Sassou Nguesso. *Mais les apprentis sorciers*, engagés dans une lutte effrénée pour le pouvoir, ne sont pas près de renoncer à satisfaire leurs ambitions et celles de leurs « mécènes ». Le Congo est riche en pétrole. Le sort de quelque trois millions de Congolais et la perspective nouvelle d'un embrasement régional ne modèrent pas les appétits.

Frédéric Fritscher

Bruxelles prépare le sommet européen pour l'emploi

Ramener le taux de chômage à 7 % d'ici à 2002

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Comment agir utilement au niveau des Quinze pour réduire le chômage ? La Commission européenne a adoptée, mercredi 1er octobre à Bruxelles, une série de propositions en prévision du sommet pour l'emploi qui aura lieu en novembre au Luxembourg. L'originalité de ces propositions, dont l'ambition est de ramener le nombre de sans-emploi autour de 7 % en 2002, tient moins dans les recettes suggérées que dans la manière de les appliquer. Elle met sur la table une série de *« lignes directrices »*, quantifiées lorsque l'objectif s'y prête, qui ont été le plus souvent établies à partir d'expériences menées dans l'un ou l'autre des Etats membres.

Elle invite les Quinze à en débattre, puis à s'en inspirer pour présenter, en fonction de la situation de chacun, des *« plans d'action détaillés »*. Selon la méthode utilisée avec succès dans le cas des programmes de convergence macroéconomiques, la mise en œuvre de ces plans d'action serait ensuite supervisée au niveau communautaire avec l'idée de pouvoir exercer une certaine pression (en leur adressant des recommandations) sur les gouvernements qui ne tiendraient pas le cap.

DÉVELOPPER LA FLEXIBILITÉ

Avec l'idée de base, pas toujours évidente à concrétiser, qu'il vaut mieux former, motiver, préparer les demandeurs d'emploi plutôt que de se contenter de les prendre en charge, les experts de Padraig Flynn, le commissaire européen, ont regroupé les actions susceptibles de mobiliser les Quinze autour de quatre pôles : le développement de l'esprit d'entreprise, l'*« employabilité »*, l'adaptation du marché et l'égalité des chances.

Un tiers des emplois du secteur privé sont le fait de micro-entreprises de moins de dix salariés et un tiers d'entreprises de moins de deux cent cinquante salariés, constate la commission en concluant que c'est leur promotion qu'il faut assurer. Comme moyen pour encourager les candidats à la création d'entreprises, elle cite la réduction des frais généraux pour les sociétés qui recrutent, la mise en place vers l'an 2000 d'un second marché paneuropéen, afin de développer le capital à risque, l'allégement des impôts pesant sur le travail, lesquels sont passés de 35 % en 1980 à 42 % en 1995.

L'employabilité, c'est-à-dire la capacité à trouver un travail, apparaît liée à l'éducation, à la formation, à la qualification. La prévention est ici essentielle. La commission suggère les six pistes suivantes : – offrir à chaque adulte chômeur un emploi, une formation, un recyclage, un apprentissage, avant qu'il dépasse le cap de un an sans travail. Un même nouveau départ devra être proposé à un jeune chômeur, mais alors à l'échéance de six mois ; – Faire passer le nombre de chômeurs à qui il est proposé une formation, limité aujourd'hui en moyenne à 10 % du total, à 25 % dans les cinq ans, soit le niveau des trois pays membres les plus performants ; – Réduire de moitié en cinq ans le nombre de ceux qui quittent prématurément l'école ; – Renforcer l'apprentissage, notamment par accord entre partenaires sociaux ; – Chiffrer le nombre de chômeurs qui devront à l'avenir bénéficier d'une aide à la recherche d'un emploi plutôt qu'un soutien aux revenus (aide active plutôt que passive) ; – Enfin, réduire le coût de l'embauche des travailleurs les moins qualifiés par avantages fiscaux ou attribution de primes.

L'adaptation des entreprises et de leurs salariés aux nouvelles conditions du marché (mondialisation, technologies de pointe) incombe très largement aux partenaires sociaux, estime la Commission. Il faut les encourager à négocier de nouvelles organisations du travail à se prêter à davantage de *« flexibilité »*, à trouver l'équilibre approprié entre souplesse de l'embauche et sécurité d'emploi. Dans cette optique, les formes de travail atypiques, notamment de travail partiel, devraient être mieux sécurisées. Les termes de réduction du temps du travail n'apparaissent pas dans le document de la Commission... Constatant que les femmes sont davantage frappées que les hommes par la crise de l'emploi, la Commission suggère que les Etats s'engagent à réduire de moitié cet écart dans les cinq ans.

Philippe Lemaître

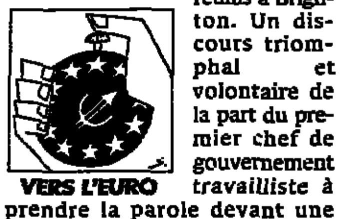
Devant le congrès travailliste, Tony Blair invite les Britanniques à assumer leur destin en Europe

Le premier ministre défend à Brighton sa « révolution tranquille »

Devant le congrès travailliste, à Brighton, Tony Blair a trouvé des accents gaulliens pour appeler ses compatriotes, mardi 30 septembre, à assumer leur destin européen : *« L'Europe a besoin de nous, car nous avons une vision, celle d'une Europe du peuple fondée sur le libre-échange, l'emploi et la justice sociale et la démocratie, face à celle de l'Europe des bureaucrates. »*

BRIGHTON
de notre envoyé spécial

Tony Blair a prononcé, mardi 30 septembre, son discours annuel devant ses camarades du Labour réunis à Brighton. Un discours triomphal et volontaire de la part du premier chef de gouvernement travailliste à prendre la parole devant une conférence du parti depuis dix-neuf ans. Sans doute l'orateur le plus efficace de son camp, M. Blair a réaffirmé ses priorités pour les dix années à venir et ironiquement remercié ses adversaires conservateurs pour l'aide – involontaire – qu'ils ont apportée à sa victoire électorale du 1er mai.


VERS L'EURO

Le premier ministre a eu des accents quasi gaulliens, selon les termes du député Denis MacShane, quand, après avoir célébré *« la renaissance d'une nation* et *la nouvelle confiance en elle d'une Grande-Bretagne fondée sur les bonnes vieilles valeurs britanniques »*, il s'est écrié : *« Nous ne pourrons jamais être les plus grands. Nous ne serons sans doute jamais plus les plus puissants. Mais nous pouvons être les meilleurs (...), rien de moins que la nation-modèle du XXIe siècle, un phare pour le monde. » « C'est notre destin d'être à nouveau un leader en Europe : l'Europe a besoin de nous, car nous avons une vision, celle d'une Europe du peuple fondée sur le libre-échange, l'emploi et la justice sociale et la démocratie face à celle de l'Europe des bureaucrates. »*

Evoquant la mise en œuvre de la monnaie unique européenne, Tony Blair s'est contenté de rappeler *« le choix difficile à venir »* pour la Grande-Bretagne. Sans donner la réponse que tout le monde attend sur la date à laquelle le royaume pourrait rejoindre l'Union monétaire. Une attitude typique de la part d'un homme qui préfère se laisser la latitude de choisir jusqu'à la dernière minute.

C'était évidemment sur les questions domestiques qu'une audience triée sur le volet l'attendait. Il l'a sans doute surprise par son coup de chapeau appuyé au petit Parti libéral-démocrate auquel il a proposé une coopération qui, si elle devait se matérialiser, risquerait de renvoyer pour longtemps les tories dans l'opposition.

Tony Blair l'a aussi surprise par la vigueur du ton avec lequel il a défendu sa *« révolution tranquille »* pour moderniser le pays. Il faut faire des *« choix difficiles »*, a-t-il martelé comme un leitmotiv, dans l'éducation, la politique sociale, la santé ou la lutte contre la délinquance juvénile. Contre la criminalité, il est partisan de la tolérance zéro. Et la *« société compatissante »* qu'il appelle de ses vœux ne doit pas être à sens unique : *« La compassion n'est pas dépourvue de fermeté, et on ne construit pas une société forte sur des choix faciles. »*

DÉFENSE DE LA FAMILLE

Reprenant les propositions faites la veille par son chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, il a appelé ceux qui restent en marge du monde du travail – jeunes, chômeurs, mères célibataires – à se prendre en main. *« Une société décente*, leur a-t-il dit avec son ton de prêcheur autoritaire, *n'est pas basée sur des droits, mais sur des devoirs. »* Jamais un dirigeant travailliste n'était allé aussi loin dans la remise en questin de cet Etat-providence auquel les Britanniques sont si attachés et qu'il entend révolutionner.

Jamais non plus depuis longtemps un leader britannique ne s'était lancé dans une défense aussi convaincue de la famille et de ses valeurs. Mari et père de famille, profondément croyant, M. Blair peut se le permettre. D'autant qu'il a su donner des gages à ceux qui ne partagent pas ses vues. Une réception a été organisée pour les *« partenaires »* des députés, marié(e)s ou non, hétérosexuel(le)s ou homosexuel(le)s. Le compagnon du ministre de la culture Chris Smith, ouvertement gay, s'est fait interviewer par un journal. La secrétaire d'Etat Angela Eagle, dont la sœur jumelle est aussi députée, a reconnu son homosexualité, dans un climat de tolérance apparemment sans nuages. Mais, désormais, un comité ministériel sera chargé d'étudier tous les projets gouvernementaux pour voir comment ils peuvent affecter, et surtout renforcer la vie familiale. Tony Blair le moralisateur entend lutter contre une *« crise moderne »* responsable d'immenses problèmes sociaux : mères célibataires adolescentes, enfants mal élevés, criminalité, pauvreté.

Aucun objectif n'est trop ambitieux pour une Grande-Bretagne qui a exorcisé son passé impérial auquel se raccrochaient les tories. Même si les moyens promis par le premier ministre pour y parvenir demeurent modestes. Les Britanniques n'ont pas fini de prendre la mesure des ambitions de M. Blair. Ses partenaires européens non plus.

Ils l'ont déjà entendu leur donner des leçons de libéralisme économique, de flexibilité sociale ou de lutte contre les contraintes bureaucratiques. Dès janvier, ils auront à faire face à son *« patriotisme éclairé » « fondé sur* [des] *intérêts nationaux »*.

Patrice de Beer

Le ministre de la défense allemand critique la France sur l'OTAN

A LA VEILLE de la réunion, mercredi 1er et jeudi 2 octobre, à Maastricht (Pays-Bas), des ministres de la défense de l'OTAN, le ministre allemand, Volker Rühe, et le président du comité militaire de l'Organisation atlantique, le général (allemand) Klaus Naumann, s'en sont pris à Paris en considérant, l'un, que *« la France s'isole »* au sein de l'Alliance et, l'autre, que *« la France ne s'exprime absolument pas au nom des Européens »* quand elle préconise l'« européanisation » de certains commandements alliés en Europe, et notamment l'état-major de l'OTAN à Naples, pour le « flanc » sud de l'Europe et en Méditerranée.

Devant la presse, mardi 30 septembre, à Bonn, M. Rühe a exhorté la France à rentrer dans la structure militaire intégrée de l'OTAN. *« Il y a de bonnes raisons*, a déclaré le ministre allemand de la défense, *à notre appel lancé à la France pour qu'elle reconsidère, une nouvelle fois, sa position : nous ne pouvons souhaiter que la France s'isole, au sein de l'Alliance mais également dans le contexte européen, et qu'elle ne participe pas de façon appropriée à la capacité d'action européenne dans le cadre de l'Alliance »*.

HELMUT KOHL APPROUVE PARIS

« Nous tenons toutes les portes ouvertes pour notre partenaire français », a ajouté M. Rühe. *« Une fois mise en place la nouvelle structure du commandement intégré et admis les nouveaux membres*, a-t-il conclu, *il n'y aura plus de conditions aussi favorables à l'intégration qu'à ce jour »*.

Pour sa part, le général Naumann a, le même jour, estimé que les pays européens, concernés par le commandement sud de l'OTAN à Naples, *« ne soutiennent pas la proposition française »*. *« Du point de vue de l'OTAN*, a ajouté le général allemand qui préside la plus haute instance militaire alliée et qui fut le secrétaire du conseil franco-allemand de défense et de sécurité, *je pense qu'il est avantageux de voir la nation la plus puissante de l'OTAN* [les Etats-Unis] *être très bien représentée »* au PC de Naples que Paris souhaite « européaniser ».

Le ministre français de la défense, Alain Richard, doit participer à la réunion de Maastricht, consacrée notamment à la situation en Bosnie et à la rénovation des commandements alliés. Depuis la fin de l'été 1996, la France, qui a quitté la structure militaire intégrée en 1966, met à son éventuel retour dans l'OTAN un préalable : faire évoluer la chaîne des commandements, et singulièrement le PC allié en Méditerranée, dans le sens d'une responsabilité accrue des Européens. En revanche, Washington soutient que Naples doit revenir à un amiral américain. Seul Helmut Kohl, le chancelier allemand, et non ses généraux, a appuyé la demande française. Présent à Maastricht, William Cohen, le secrétaire américain à la défense, sera reçu, le 6 octobre, à Paris, par M. Richard. – *(AFP.)*

Ernesto Zedillo, président de la République fédérale du Mexique

« Il n'y a pas de solution à court terme au Chiapas »

LE PRÉSIDENT du Mexique, Ernesto Zedillo, se rendra en visite officielle en France du 4 au 7 octobre, puis en Allemagne du 7 au 11. A Paris, il sera reçu par le président Jacques Chirac, le premier ministre Lionel Jospin, le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, et par le Conseil national du patronat français. La France et le Mexique signeront un accord de coopération en matière de lutte contre le narcotrafic et le blanchiment de l'argent.

« Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange avec les Etats-Unis (Alena), en janvier 1994, le Mexique réalise plus de 80 % de ses échanges avec son voisin. Quelle place reste-t-il pour l'Europe ?

– Un des objectifs de mon voyage est précisément d'obtenir du gouvernement français la réaffirmation de son engagement en faveur de la négociation d'un accord entre le Mexique et l'Union européenne. L'appui de la France nous a permis de poser les premiers jalons en vue d'une négociation avec l'Europe qui s'ouvrira sous peu. Il est désormais temps d'en préciser la portée. Il est temps aussi de renforcer les relations politiques entre nos deux pays qui restent très insuffisantes. Enfin nous souhaitons établir un contact direct avec les chefs d'entreprises pour les inviter à accroître leurs investissements au Mexique qui nous paraissent insuffisants compte tenu des possibilités existantes.

– Vous allez rencontrer, le 5 octobre, les représentants d'Amnesty International, qui se montrent préoccupés par la détérioration des droits de l'homme au Mexique.

– Les informations diffusées par Amnesty International ne correspondent pas à celles que possède notre Commission nationale des droits de l'homme. Le gouvernement mexicain a une politique claire pour l'amélioration de la situation des droits de l'homme, comme le prouvent tous les indicateurs disponibles, et nous avons nous-même demandé à rencontrer à ce sujet des organisations non gouvernementales françaises, lors de mon séjour à Paris.


ERNESTO ZEDILLO

– Gardez-vous le même esprit tranquille à propos du Chiapas où le dialogue entre le gouvernement et l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) est suspendu depuis août 1996 ? On vous reproche de laisser traîner les choses, de tarder à inclure dans la Constitution les droits indigènes négociés à San Andrés. Pourquoi ces retards ?

– J'approuve totalement les Accords de San Andrés signés en février 1996. Mais il ne faut pas, comme le font certains, en extraire des phrases isolées et les introduire dans la Constitution. Il faut s'entendre sur une réforme constitutionnelle qui tienne compte de l'esprit des accords. Tout effort sera inutile si les dirigeants de l'EZLN maintiennent leur intransigeance.

– Y a-t-il une solution à court terme au Chiapas ?

– Non, je ne crois pas. Il va falloir faire preuve de patience, comme nous l'avons fait jusqu'à présent. Notre action en faveur de la démocratie et des droits indigènes a rendu caduques les revendications de l'EZLN sur ces thèmes. Même s'il est vrai que la situation demeure grave, tous les indicateurs sociaux se sont améliorés au cours des trois dernières années. Nous avons fait des progrès extraordinaires en matière de répartition des terres, ce qui était le principal problème.

Nous voulons une solution équitable pour l'EZLN, mais pas aux dépens des autres organisations sociales du Chiapas ni de l'ensemble des Mexicains. Nous avons invité l'EZLN à renouer le dialogue et nous attendons toujours sa réponse. Le gouvernement aurait pu recourir à la force, à la force véritable, mais il ne l'a pas fait et il ne le fera pas.

– Que pensez-vous du « sous-commandant Marcos » (le chef de la guérilla zapatiste) ?

– C'est sans doute un idéaliste, mais il n'a pas choisi la bonne méthode.

– L'opposition, à droite comme à gauche, vous reproche d'avoir fait appel à l'armée pour lutter contre les cartels de la drogue et pour diriger la police de Mexico. Les militaires sont de plus en plus visibles dans l'ensemble du pays ; ce n'est pas très rassurant.

– C'est une appréciation absolument fausse. Au Mexique, l'armée a toujours participé à la lutte contre le trafic de drogue et la sécurité publique y a toujours été dirigée par des militaires. Mais aujourd'hui cela se fait de manière transparente et les militaires doivent rendre des comptes.

– L'arrestation, en février, du général Gutierrez Rebollo, que vous veniez de nommer à la tête de la brigade des stupéfiants, a porté un coup sévère à la crédibilité de l'armée et du Mexique...

– Cette affaire a été d'autant plus douloureuse que nous avons découvert son implication au moment précis où les Etats-Unis s'apprêtaient à évaluer l'efficacité du Mexique en matière de lutte contre les stupéfiants. Malgré les graves difficultés que cet incident pouvait provoquer dans nos relations avec les Etats-Unis, je n'ai pas hésité un seul instant à faire procéder, conformément à la loi, à l'arrestation de ce général. Ne pas le faire aurait transformé mon gouvernement en otage des criminels. Le message est clair : s'il n'y a pas d'impunité pour un des hommes les plus importants de l'armée, il n'y en aura pour personne.

– Comment expliquez-vous alors que le Mexique soit souvent perçu comme l'un des pays-clés du blanchiment de l'argent, comme le principal pays de transit de la cocaïne colombienne vers les Etats-Unis, et aussi comme un important producteur de marijuana et d'héroïne ?

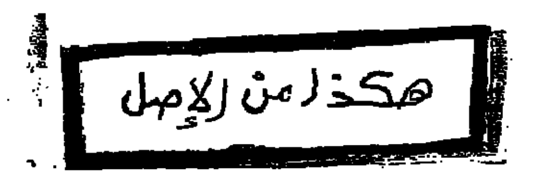
– Il n'y a aucune preuve que la situation se soit aggravée par rapport aux années antérieures. La nouveauté, c'est qu'aujourd'hui nous menons une bataille sans quartier contre la drogue et que les arrestations de narcotrafiquants ont contribué à donner une image déformée du Mexique.

– Certains secteurs de la population ont accumulé d'énormes richesses pendant que l'immense majorité des Mexicains vivent dans des conditions misérables. La Révolution de 1910 s'était pourtant faite en leur nom...

– En 1920, le Mexique avait 14 millions d'habitants et un taux d'analphabétisme de 80 %. Aujourd'hui, nous sommes 93 millions et nous avons moins de 10 % d'analphabètes. Malgré l'explosion démographique, le niveau de vie s'est amélioré pour presque tous. C'est vrai que nous avons une très mauvaise répartition des richesses, à cause de la structure économique archaïque héritée de l'époque coloniale et du modèle protectionniste d'industrialisation qui ont favorisé les monopoles. Cela fait à peine dix ans que nous avons commencé à mettre en place une véritable économie de marché, tout en menant une politique sociale ambitieuse. Il ne s'agit pas seulement de répartir le gâteau existant, il faut augmenter la taille du gâteau.

Propos recueillis par Bertrand de la Grange

هكذا من الأصل



TEMPS DE TRAVAIL La Sofres a réalisé pour *Le Monde* un sondage auprès de 878 salariés représentatifs afin de connaître, à la veille de l'ouverture de la conférence sur l'emploi, les salaires et le temps de travail, leur position sur la semaine de 35 heures. ● LE SCEPTICISME l'emporte sur les conséquences de cette réforme pour la lutte contre le chômage. 69 % des



personnes interrogées estiment que cela sera sans effet sur la création d'emplois. ● LA FLEXIBILITÉ n'est pas rejetée. Si les salariés sont prêts à accepter un calcul sur l'année de leur temps de travail, ils n'acceptent pas un assouplissement des procédures de licenciement. *60 % d'entre eux sont* favorables à la suppression des heures supplémentaires.

Les salariés doutent que la semaine de 35 heures puisse créer des emplois

Une enquête de la Sofres pour « Le Monde » indique que 69 % des Français jugent que si l'on réduit le temps de travail leur employeur leur demandera d'« en faire plus en moins de temps ». Ils se disent prêts à perdre 5 % de leur pouvoir d'achat en échange d'une demi-journée de congé en plus

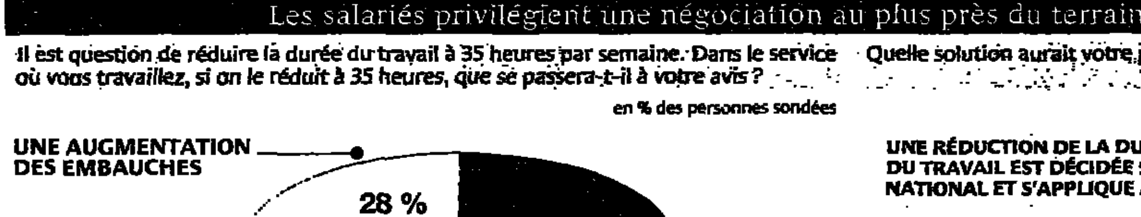
INCORRIGIBLES Français ! On leur propose la semaine de 35 heures pour créer des emplois, et ils font la fine bouche, affichant ouvertement leur scepticisme sur les vertus d'une telle réforme dans la lutte contre le chômage. Certains syndicats exigent *« 35 heures payées 39 »*, et les salariés se disent prêts à un gel ou une baisse – limitée – de leurs salaires pour travailler une demi-journée de moins. Le patronat réclame davantage de flexibilité, et le personnel est disposé à faire quelques efforts pour annualiser ses horaires, pourvu qu'on sauvegarde ses emplois.

S'il fallait ne retenir qu'un enseignement du sondage de la Sofres réalisé pour *Le Monde*, ce serait le pragmatisme des salariés. Un pragmatisme que Lionel Jospin, revenu des envolées lyriques de la campagne, revendique aujourd'hui au nom de *« l'intérêt général »*. A la veille de la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail, qui réunira syndicats, patronat et gouvernement, le 10 octobre, les sondés se prononcent donc avec prudence sur une mesure que la gauche avait présentée, avant les élections, comme la plus grande réforme sociale de la législature. Fortes de leur expérience quotidienne dans les ateliers et les bureaux, où les gains de productivité ont été croissants depuis des décennies, 69 % des personnes interrogées pensent que les 35 heures seront *« sans conséquence sur l'emploi, car on en fera plus en moins de temps »* (contre 28 %). Ce scepticisme traverse toutes les tranches d'âge. Il est particulièrement fort chez les ouvriers (75 %) et les salariés du privé (72 %), alors que ceux du secteur public sont 33 % à penser que cela créera des emplois (contre 65 %). Les sympathisants de gauche sont moins dubitatifs (65 %) que ceux de droite (77 %), les moins convaincus étant les sympathisants du FN (83 %) et de l'UDF (79 %).

Les salariés privilégient une négociation au plus près du terrain

Il est question de réduire la durée du travail à 35 heures par semaine. Dans le service où vous travaillez, *si on le réduit à 35 heures, que se passera-t-il à votre avis ?*

en % des personnes sondées



Les partisans de la droite sont plus sceptiques que ceux de la gauche sur les effets de la baisse du temps de travail (77 % pour les premiers, 65 % pour les seconds).

Quelle solution aurait votre préférence ?

en % des personnes sondées

UNE RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL EST DÉCIDÉE SUR LE PLAN NATIONAL ET S'APPLIQUE À TOUS	25
ON ENCOURAGE DES NÉGOCIATIONS POUR ADAPTER LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL, ENTREPRISE PAR ENTREPRISE	61
ON NE RÉDUIT PAS LA DURÉE DU TRAVAIL	13
SANS OPINION	1

Les Français rejettent une mesure générale et uniforme, préférant des negociations dans chaque entreprises.

Le pragmatisme des salariés est aussi de mise sur l'un des aspects les plus sensibles de la réduction du temps de travail : la compensation salariale. Doit-elle être intégrale ou partielle ? A cette question, ils semblent plus ouverts que des syndicats comme la CGT ou FO, puisque les trois quarts d'entre eux jugent *« acceptable »* une baisse de 5 % de leurs rému*nérations ou un gel de leur salaire* pendant trois ans en échange d'une demi-journée de congé supplémentaire par semaine.

PRAGMATISME

Hommes et femmes, jeunes ou plus âgés, ils sont sur la même longueur d'onde. Même les employés *(77 %)*, *les ouvriers (71 %)* et les sympathisants communistes (72 %) sont prêts à faire quelques sacrifices, relativisant la position défendue par le PCF, qui a toujours réclamé une baisse du temps de travail sans aucune perte de salaire. Les conditions qu'y mettent les salariés sont diverses : embauches dans leur service, garantie de l'emploi pendant trois ans, formation qualifiante améliorant leur valeur sur le marché du travail, liberté de choisir leurs nouveaux horaires.

Dans le débat récurrent sur la flexibilité, la position des personnes interrogées est, là encore, plus pragmatique et moins tranchée que celle de certains syndicats, comme l'ont prouvé de nombreux accords d'entreprise. 72 % sont prêtes à ce que leurs horaires soient calculés sur l'année afin de travailler plus quand leur entreprise doit faire face à un afflux de commandes et moins en période creuse. Sans doute est-ce par souci premier de conserver leur emploi. Car dès qu'il s'agit d'assouplir la législation du travail – notamment le droit de licenciement –, 69 % s'y opposent (contre 27 %), le rejet étant beaucoup plus fort chez les ouvriers (78 %) et les employés (68 %) que chez les cadres et les professions intellec*tuelles (57 %)*.

Le pragmatisme des salariés ne s'arrête pas là : il porte aussi sur les moyens de passer aux 35 heures. Une personne interrogée sur quatre seulement préférerait, en effet, une mesure nationale et uniforme de baisse du temps de travail ; 61 % d'entre elles privilégient, au contraire, des négociations entreprise par entreprise ; 13 % préfèrent qu'on ne réduise pas le temps de travail. Un tel résultat devrait inciter les syndicats à se montrer plus souples sur leur demande d'une loi-cadre et d'une date-butoir pour le passage aux 35 heures.

Le premier ministre, qui a *d'abord envisagé de présenter* un texte normatif dès l'ouverture des négociations, semble désormais beaucoup plus réservé sur ce point, cherchant un habillage acceptable pour tout le monde. M. Jospin doit trouver une voie étroite entre les fortes pressions d'un patronat hostile à toute loi, *les aspirations des salariés et* les attentes de ses alliés, surtout des verts et des communistes, avec lesquels il avait défendu, pendant la campagne, une approche volontariste de la baisse du temps de travail.

PAS DE SOLUTION MIRACLE

De ce point de vue, le sondage confirme qu'il existe bien une marge de négociation dans les entreprises. S'il peut apporter quelques sujets de satisfaction au premier ministre, il révèle aussi que les salariés du public et du privé sont revenus de beaucoup d'illusions sur les façons de lutter contre le chômage.

La baisse de la durée du travail n'est donc pas perçue comme la solution miracle, mais comme un *remède qui n'a jamais été administré de manière systématique*. Essayons-le, disent-ils, mais veil*lons à ce que les entreprises* puissent supporter le choc des 35 heures et que le malade ne meure pas guéri.

Jean-Michel Bezat

★ **Fiche technique : ce sondage a été réalisé par la Sofres pour *Le Monde*. Un échantillon national de 878 salariés représentatifs de l'ensemble des salariés a été interrogé du 25 au 27 septembre 1997.**

Les salariés sont prêts à moduler leurs horaires sur l'année

Voici différentes possibilités qui pourraient être envisagées. Indiquez pour chacune d'elles si vous lui seriez favorable.

en % de personnes sondées

	ANNUALISER LE TEMPS DE TRAVAIL	ALLÈGEMENT DES CHARGES SUR LES ENTREPRISES	ASSOUPLISSEMENT DU DROIT DU TRAVAIL
Favorable	72 %	79 %	27 %
Opposé	27 %	19 %	69 %
Sans opinion	1 %	2 %	4 %

	ANNUALISER LE TEMPS DE TRAVAIL		ASSOUPLISSEMENT DU DROIT DU TRAVAIL	
	Favorable	Opposé	Favorable	Opposé
GAUCHE	69	31	20	77
PARTI COMMUNISTE	49	51	9	91
PARTI SOCIALISTE	71	29	21	75
ÉCOLOGISTES	77	20	28	68
DROITE	78	22	40	57
UDF	81	18	47	52
RPR	79	21	39	59
FRONT NATIONAL	71	29	34	61

Les sondés favorables à une aide aux entreprises

Les salariés ont visiblement compris que leur entreprise vit dans un monde concurrentiel et qu'elle n'a pas toujours les moyens de réduire *la durée du travail sans diminuer les salaires. Ainsi, seulement 38 %* des personnes interrogées par la Sofres jugent que leur société *« a les moyens »* de faire face à une telle baisse, alors que 58 % pensent, au contraire, qu'il faudrait lui donner les moyens de compenser la hausse du coût du travail pour qu'elle ne soit pas pénalisée face à la concurrence.

C'est dire l'importance des aides de l'Etat pour accompagner cette réduction du temps de travail. Lionel Jospin et Martine Aubry ont déjà annoncé leur volonté d'aider les entreprises les plus innovantes en ce domaine : 3 milliards de francs ont été inscrits, à cet effet, dans le projet de budget 1998 du ministère de l'emploi.

Une durée légale du travail de moins en moins respectée

LA RÉDUCTION de la durée légale du temps de travail de 39 heures à 35 heures constitue-t-elle vraiment une menace pour la compétitivité des entreprises, comme l'affirment nombre d'employeurs ? Une confusion semble s'être installée dans les esprits. La réduction de la durée légale du temps de travail ne signifie pas forcément que sa durée effective soit ramenée à 35 heures. De même que les 40 heures adoptées par le Front populaire en 1936 ne se sont traduites dans la réalité que quarante ans plus tard environ, les 35 heures risquent fort de ne voir réellement le jour que plusieurs années après leur promulgation.

La preuve : quinze ans après l'instauration de la semaine de 39 heures, en 1982, cette durée légale semble n'être la durée effective de travail que de 25 % des salariés, 14 % déclarent travailler davantage, et 35 % disent travailler moins. Mais les salariés du public et du privé ne se sentent pas logés à la même enseigne : dans le public, 46 % travaillent moins de 39 heures, et 29 % davantage que la durée légale ; dans le privé, ces chiffres sont inversés, 29 % déclarant travailler moins de 39 heures, et 46 % davantage.

Tout indique que la dispersion des horaires est appelée à s'amplifier : le développement du temps partiel, l'essor des services, la part croissante des professions intellectuelles, voire le télétravail – même si celui-ci reste marginal – rendent de plus en plus aléatoire tout calcul précis de la durée du travail. Cela complique évidemment la tâche des pouvoirs publics.

UN LEVIER EFFICACE ?

Plus la dispersion des horaires est forte, plus l'efficacité de la réduction de la durée légale du travail est faible. Réduire la durée légale du travail risque donc de n'avoir qu'un impact limité sur sa durée effective et, par conséquent, sur les créations d'emplois.

Le renchérissement du coût des heures supplémentaires peut-il constituer un *levier efficace ?* L'enquête emploi de l'Insee estime que 400 millions d'heures supplémentaires seront effectuées en 1997, soit l'équivalent de 230 000 emplois à temps plein. L'enjeu est donc réel, même s'il est illusoire de penser que toutes les heures supplémentaires peuvent être supprimées. *Pourtant, les salariés interrogés* ne se font guère d'illusion. La loi qui prévoit de rémunérer les heures supplémentaires soit en temps, soit en argent, à un taux majoré d'au moins 25 %, est rarement respectée : les trois quarts des salariés qui effectuent des heures supplémentaires disent ne pas être payés pour le surcroît de travail effectué ; ce pourcentage *atteint 87 % chez les cadres et 84 %* chez les employés. Plus étonnant : 48 % des ouvriers sont dans la même situation.

Une nouvelle loi peut-elle être plus efficace ? S'il est possible de considérer comme heure supplémentaire toute heure travaillée au-delà de la trente-cinquième heure, le rôle des inspecteurs du travail restera mineur tant qu'employeurs et salariés se mettront d'accord pour effectuer ces heures. Néanmoins, le sondage montre que ce consensus s'effrite, puisque 54 % des salariés effectuant des heures supplémentaires se déclarent favorables à leur suppression.

Frédéric Lemaître

Temps de travail effectué

Pouvez-vous dire combien d'heures vous travaillez effectivement par semaine, en moyenne ?

en % des personnes sondées

MOINS DE 30 HEURES	12
ENTRE 30 ET 35 HEURES	9
ENTRE 36 ET 39 HEURES	14
39 HEURES	25
ENTRE 40 ET 45 HEURES	25
PLUS DE 45 HEURES	15

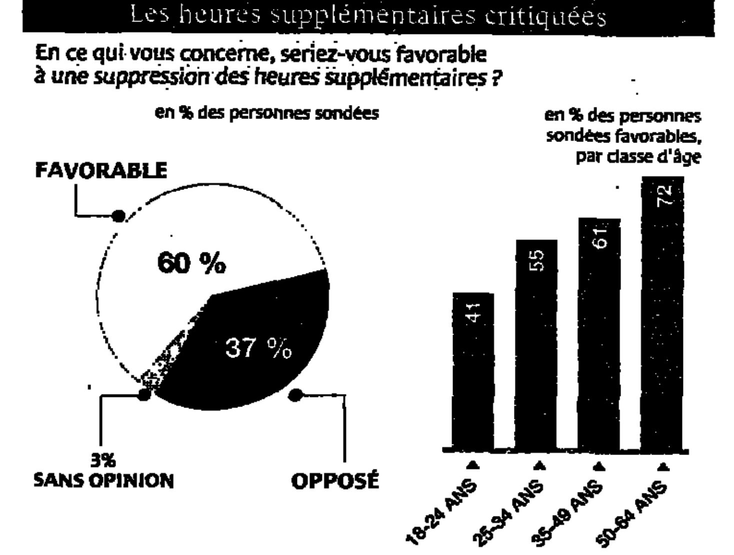
Etes-vous payé pour les heures supplémentaires que vous effectuez ?

en % des personnes sondées

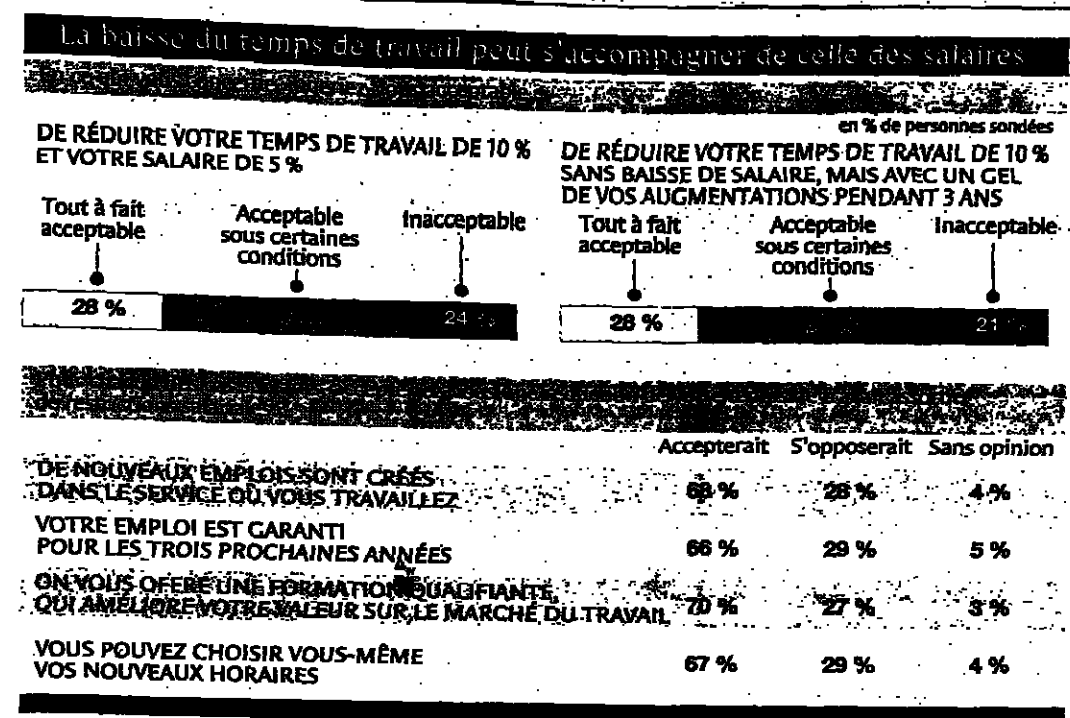
OUI	24 %
NON	75 %
SANS OPINION	1%

Les heures supplémentaires critiquées

En ce qui vous concerne, seriez-vous favorable *à une suppression des heures supplémentaires ?*



Pour 12 % seulement des salariés, l'augmentation des charges sur les heures supplémentaires amènera l'entreprise à réduire celles-ci et à embaucher.



La baisse du temps de travail peut s'accompagner de celle des salaires

en % de personnes sondées

DE RÉDUIRE VOTRE TEMPS DE TRAVAIL DE 10 % ET VOTRE SALAIRE DE 5 %

Tout à fait acceptable	Acceptable sous certaines conditions	Inacceptable
28 %	[illegible]	24 %

DE RÉDUIRE VOTRE TEMPS DE TRAVAIL DE 10 % SANS BAISSE DE SALAIRE, MAIS AVEC UN GEL DE VOS AUGMENTATIONS PENDANT 3 ANS

Tout à fait acceptable	Acceptable sous certaines conditions	Inacceptable
28 %	[illegible]	21 %

	Accepterait	S'opposerait	Sans opinion
DE NOUVEAUX EMPLOIS SONT CRÉÉS DANS LE SERVICE OÙ VOUS TRAVAILLEZ	68 %	28 %	4 %
VOTRE EMPLOI EST GARANTI POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	66 %	29 %	5 %
ON VOUS OFFRE UNE FORMATION QUALIFIANTE, QUI AMÉLIORE VOTRE VALEUR SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL	70 %	27 %	3 %
VOUS POUVEZ CHOISIR VOUS-MÊME VOS NOUVEAUX HORAIRES	67 %	29 %	4 %

L'aménagement des horaires est plutôt bien accepté

OUI à la flexibilité interne, notamment l'annualisation des horaires ; non à la flexibilité externe, qui signifierait un assouplisssement des procédures de licenciement : tel est l'un des principaux enseignements du sondage de la Sofres pour *Le Monde* sur les salariés et le temps de travail. Contrepartie jugée nécessaire par le patronat à la réduction du temps de travail, l'annualisation des horaires semble moins rebuter les salariés que ne le laissent penser la plupart des discours syndicaux, particulièrement ceux de FO ou de la CGT.

Près des trois quarts des salariés, selon cette enquête, accepteraient d'organiser leurs horaires de travail en fonction des besoins de l'entreprise. Qu'ils travaillent dans le secteur public ou dans le privé, la réponse est identique. Qu'ils soient de gauche ou de droite, les salariés ne font plus de l'annualisation du temps de travail un *casus belli*. Il est vrai que la réalité est déjà riche d'enseignements : 39 % des 4 001 accords sur le temps de travail signés en 1996 dans les entreprises portent sur l'adaptation aux fluctuations d'activité et 21 % d'entre eux portent même, spécifiquement, sur la modulation ou l'annualisation des horaires.

Les chefs d'entreprise ne peuvent que se féliciter de l'évolution de l'opinion sur cette question, comme sur la suivante, celle de la baisse des charges que les entreprises paient sur les salaires. Pendant des années, le patronat a fait de cette baisse un de ses principaux chevaux de bataille, même si Jean Gandois, président du CNPF, se montre beaucoup plus réservé que ses prédécesseurs sur cette question. Dans le même temps, les syndicats expliquent que les baisses de charges sont des « cadeaux aux patrons », dont les retombées positives sur l'emploi sont négligeables. Or, sur ce second point, comme sur l'annualisation du temps de travail, les salariés semblent s'être rangés aux thèses des chefs d'entreprise, qu'ils sont près de 80 % à approuver.

LA CRAINTE DU CHÔMAGE

Faut-il conclure, pour autant, que les salariés français sont désormais partisans d'une plus grande flexibilité ? Positive quand elle concerne le temps de travail, la réponse devient franchement négative dès qu'il s'agit d'assouplir le droit du travail pour favoriser la mobilité ou rendre plus faciles les licenciements. Le gouvernement devra en tenir compte quand il se préparera, en 1998, à modifier la loi Aubry sur les plans sociaux, afin de donner plus de sécurité aux entreprises, mais aussi, affirme-t-il, plus de garanties aux salariés.

Etudiées conjointement, les réponses à ces trois questions confirment que la crainte du chômage continue de dominer les esprits. Pour garder leur emploi, les salariés sont prêts à faire des concessions. Ayant intégré que leur entreprise a besoin d'être compétitive, ils souhaitent même que la collectivité assume certaines charges financières qui incombent à leur employeur. En revanche, ils ne croient apparemment pas que les freins aux licenciements se transforment finalement en freins à l'embauche.

A leurs yeux, la flexibilité interne à l'entreprise doit éviter à l'employeur de recourir davantage à la flexibilité externe. Le gouvernement ne peut que se réjouir de cette situation. L'objectif de la conférence nationale n'est-il pas, justement, de favoriser la flexibilité interne, quitte à inciter chacun des partenaires sociaux à faire des concessions dans la négociation ?

F. Le

Chez Hewlett-Packard, la flexibilité contrainte a aussi permis 120 embauches

L'ISLE-D'ABEAU (Isère)
de notre envoyé spécial

« La "flexe" à HP, c'est plutôt flux tendus », condense Gilles, un adhérent CFDT. *« HP »*, c'est Hewlett-Packard, le constructeur américain d'ordinateurs. La direction du site de L'Isle-d'Abeau (Isère) a signé, en décembre 1995, un accord avec la CFDT : flexibilité, annualisation, réduction du temps de travail sans perte de salaire et embauches en sont les ingrédients. Deux ans après, la direction se félicite de cet accord presque parfait à ses yeux ; le syndicat émet quelques réserves, mais admet que l'ensemble du personnel ne s'y est pas opposé.

REPORTAGE
La direction souhaitait un accord pour assurer l'avenir du site

« C'était l'entreprise qui était demandeuse, rappelle Gérard Lebrun, directeur des relations sociales des usines de l'Isère du fabricant d'ordinateurs. *Il nous fallait absolument assurer l'avenir du site. »* A cette époque, la direction américaine du groupe envisageait d'ouvrir une nouvelle usine en Irlande, *« où les salaires sont plus bas et les charges inexistantes »*, précise M. Lebrun.

Après une année d'expérimentation fondée sur le volontariat – *« nous étions vivement incités à y participer »*, raconte un salarié –, la nouvelle organisation du travail fait l'objet d'un accord en dix points. Il fixe quatre durées hebdomadaires pour les deux cent cinquante opérateurs et opératrices de l'atelier montage de L'Isle-d'Abeau : 25 heures, 32 h 30, 40 heures ou 46 heures, suivant les besoins de la production. Si, au bout d'un an, le salarié a dépassé le nouvel horaire moyen (35 heures), il dispose d'un capital temps qui peut se transformer en jours de repos. S'il se retrouve au-dessous de cette moyenne, il ne doit rien à l'entreprise. Enfin, et ce n'est pas le moins, cent vingt personnes ont été embauchées aux ateliers de montage.

« Avec cet accord, nous avons atteint tous nos objectifs économiques, explique M. Lebrun. *Le site de L'Isle-d'Abeau est dans sa capacité maximale de productivité, avec un stock zéro, et nous savons gérer les énormes variations des commandes, qui vont de 1 à 6 d'un mois à l'autre. (...) Nous avons servi en quelque sorte de modèle à la loi Robien, mais HP ne bénéficie d'aucune aide de l'Etat »*, insiste-t-il. Une trentaine de nouvelles embauches sont envisagées dans les mois à venir.

SENTIMENT DE PRÉCARITÉ

Entre 25 000 et 160 000 ordinateurs sortent chaque mois des ateliers. Les salariés de l'atelier de montage vivent au rythme des à-coups de la production. C'est le mercredi qu'ils connaissent leurs horaires de travail de la semaine suivante. Marlène est du matin. Levée à 5 heures, elle prend son poste à 6, soit trente minutes plus tôt qu'avant l'accord. *« Cette demi-heure me coûte énormément en fatigue »*, dit-elle, même quand elle est en *« horaire court »*. En *« horaire long »*, elle sort à 14 heures, mais *« horaire court ou horaire long, à 20 h 30, c'est l'extinction des feux »*, dit-elle. En août, sa ligne de production a alterné deux rythmes : *« On était complètement cassés. »* Pour souffler, prendre le temps de voir ses enfants, Marlène a décidé de se mettre en *« quatre cinquièmes »*. Tant pis pour la perte de salaire, mais, le mercredi, elle a l'impression de vivre *« une vie normale »*. Gilles est aussi du matin. Avec quatre ans d'ancienneté, il touche 6 400 francs nets par mois. L'après-midi, il s'occupe de son bambin.

Sa femme rentre vers 19 heures, à un moment de la journée où il ne rêve que d'une chose : dormir. *« On nous donne du temps libre quand tu ne peux rien en faire »*, souligne-t-il. *« C'est vrai que le personnel ne perçoit pas le bénéfice de la réduction du temps de travail effectif à 32 h 50 »*, concède M. Lebrun. C'est encore plus sensible pour l'équipe de l'après-midi. En horaire long, celle-ci termine à 23 h 15. *« Après, quand tu rentres, tout le monde est couché, et le matin, tu dors »*, raconte Robert. A la différence de l'équipe du matin, qui travaille six samedis par an, celle de l'après-midi concentre ses horaires sur cinq jours, soit une présence quotidienne plus lourde.

Malgré ses réserves sur certains points d'application de l'accord, la CFDT, seul syndicat présent sur le site – une quinzaine d'adhérents seulement –, ne veut pas le remettre en cause. *« Nous ne serions pas suivis par les ouvriers »*, explique Serge Grimaud, le délégué syndical. Car le personnel a intégré le risque de la délocalisation : *« Les permanents se disent que les actionnaires américains peuvent, à tout moment, fermer L'Isle-d'Abeau »*, constate le responsable cédétiste. Le sentiment de précarité est accentué par l'emploi d'un nombre important d'intérimaires. La direction refuse de communiquer les effectifs de cette *« flexe force »*. En période de grosse activité, *« il y a deux intérimaires pour un permanent »*, affirme le dirigeant syndical. Il raconte ainsi que, récemment, dix postes étaient à pourvoir : *« Il y a eu huit cents candidats. »*

Bruno Caussé

Le Sénat change la philosophie du projet de loi sur l'emploi des jeunes

STOÏQUEMENT assise au banc des ministres, Martine Aubry a assisté, mardi 30 septembre, pendant dix longues heures, au démantèlement, par la majorité RPR et UDF du Sénat, de sa loi visant à créer 350 000 emplois pour les jeunes dans les secteurs public et parapublic, déjà adoptée par les députés le 17 septembre. Face à une majorité sénatoriale qui inaugurait son nouveau rôle de bastion de l'opposition, la ministre de l'emploi et de la solidarité a réaffirmé le caractère *« novateur »* de cette réforme qui ne relève pas, selon elle, du traitement social du chômage, mais qui conduit l'Etat à *« investir pour les emplois de demain »*. Il s'agit, a expliqué Mme Aubry, d'*« accélérer le passage vers une société de services »*.

Tout en approuvant l'*« objectif »* du gouvernement, Jean-Pierre Fourcade (UDF-RI, Hauts-de-Seine) a souligné que *« les moyens pour y parvenir sont critiquables »*. Le président de la commission des affaires sociales du Sénat a surtout regretté que *« rien »* dans le texte ne prépare à la pérennisation de ces emplois-jeunes dans le secteur marchand. Aussi risque-t-on de susciter *« une profonde désillusion des jeunes et du corps social tout entier »*, a enchaîné Louis Souvet (RPR, Doubs), rapporteur du projet de loi.

« INSULTES ET DOGMATISME »

M. Souvet a synthétisé les critiques de la majorité sénatoriale : il existe une *« ambiguïté »* sur le statut de ces emplois-jeunes, ni publics ni privés ; ils entraîneraient une concurrence *« déloyale »* avec le secteur privé ; ils risquent de créer une *« fonction publique bis »* ; leur financement à hauteur de 80 % du Smic par l'Etat pendant cinq ans va entraîner un *« effet d'aubaine »* ; le texte ne prévoit pas de formation professionnelle ; la loi écarte les chômeurs les plus âgés ; enfin, le dispositif fait peser une *« lourde menace »* sur les finances des collectivités locales et sur celles de l'Etat. M. Souvet a reconnu que les amendements de la commission, favorisant le passage des emplois-jeunes dans le secteur marchand, avaient entraîné *« un changement de philosophie »* du texte (*Le Monde* du 27 septembre).

Les orateurs de la majorité sénatoriale ont souvent usé d'un ton moins mesuré. Le porte-parole du RPR, Alain Gournac (Yvelines), a ainsi lancé : *« Vous allez créer la génération Aubry, celle qui ne connaîtra jamais les vrais emplois. »* Bernard Plasait (UDF-RI, Paris) a parlé *« de bombe à retardement et de pompe à alimenter le désarroi de la jeunesse »*, tandis que Jean-Louis Lorrain (UDF-UC, Haut-Rhin) redoutait que *« nos impôts subissent les conséquences »* du plan emplois-jeunes. Visiblement irritée, Mme Aubry a regretté d'avoir entendu des propos *« idéologiques, dogmatiques, et les insultes du type "fée Carabosse" »*, qui n'ont pas leur place sur *« un sujet réputé difficile et où nous devons nous montrer modestes »*.

Vers 22 heures, les sénateurs se sont lancés, au moyen de 150 amendements, dans une profonde réécriture du texte. Un amendement de la commission élargit à des entreprises privées, à des sociétés d'économie mixte ou à des organismes de copropriété l'accès aux emplois-jeunes. Un autre amendement affirme la vocation des emplois-jeunes à être transférés au secteur privé. Une disposition adoptée avec l'accord de la commission autorise un artisan à bénéficier, sous certaines conditions, de cinq emplois-jeunes. L'apprentissage est réintroduit dans le dispositif, etc.

La quasi-totalité des amendements des sénateurs ayant été adoptés contre la volonté du gouvernement, il est probable que les députés rétabliront le texte tel qu'il a été voté par l'Assemblée nationale. Le Sénat doit poursuivre l'examen du projet de loi, mercredi, avant qu'il soit soumis, jeudi, à une commission paritaire, composée de sept députés et de sept sénateurs, censée trouver une synthèse entre les deux Assemblées.

Fabien Roland-Lévy

Les cadres du PCF demandent à la direction de clarifier sa position

La Place du Colonel-Fabien préfère attendre de fortes mobilisations pour relayer les revendications sociales et se garde, en attendant, de mettre en cause les choix de Lionel Jospin. Certains communistes s'inquiètent de la discrétion de leur parti dans la gauche « plurielle »

La direction du Parti communiste continue, depuis l'été, de ménager le gouvernement de Lionel Jospin, se contentant, à quelques jours de la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et la durée du travail, d'organiser des réunions pour débattre des enjeux de la conférence nationale. Mardi 30 septembre, le président du groupe communiste, Alain Bocquet, quoique soucieux de ménager la « diversité » de son groupe, a demandé aux députés communistes d'« *affirmer [leur] unité sur les prises de position* », pour mieux faire entendre la voix des communistes. Le soir, au bureau national du parti, plusieurs voix se sont fait entendre pour demander à la direction d'engager une réflexion sur son « *positionnement* », souvent jugé trop aligné sur le PS. Le mode de fonctionnement de la direction, sujet auquel sera consacrée la prochaine réunion du comité national, les 10 et 11 octobre, est également sur la sellette. Ni les refondateurs, ni les orthodoxes n'opposent pourtant de réelle alternative à la « ligne » de la majorité réunie autour de Robert Hue.

BUDGET, 35 heures... De l'extrême loyauté de Robert Hue à l'attentisme prudent d'Alain Bocquet, le PCF continue à « coller » à Lionel Jospin. Alors que, mardi 30 septembre, le président du groupe communiste demandait à ses députés un minimum « *d'unité sur les prises de position* », la direction a de nouveau justifié, mardi soir, pendant près de quatre heures, son « positionnement » vis-à-vis du gouvernement. Sur la brûlante question des 35 heures, *L'Humanité*, elle aussi, donne le *la* : le quotidien a choisi de relayer l'habile suspense entretenu par les socialistes entre Martine Aubry – l'amie de la « gauche plurielle » – et Dominique Strauss-Kahn, l'homme des critères maastrichtiens. Le PCF, qui a fait du CNPF sa cible privilégiée, évite ainsi de souligner les prudences du premier ministre.

« *Le monde change* », « *la vie bouge* » : à la sclérose stalinienne – ou post-stalinienne –, le Parti communiste oppose aujourd'hui le mouvement perpétuel. Pour éviter de s'exclure une seconde fois de la vie politique, comme après la « sortie » des ministres communistes en 1984, le PCF manie la critique avec prudence. Le nouveau discours – très vite relayé, selon des habitudes ancestrales, par les cadres et militants – permet le soutien loyal à Lionel Jospin en justifiant – après un habillage théorique comme pour la nécessaire « respiration » des services publics – les « *évolutions* » du parti. Si l'on était en 1981, explique-t-on dans l'entourage du secrétaire national, les communistes auraient vingt raisons de quitter le gouvernement, mais les temps ont changé.

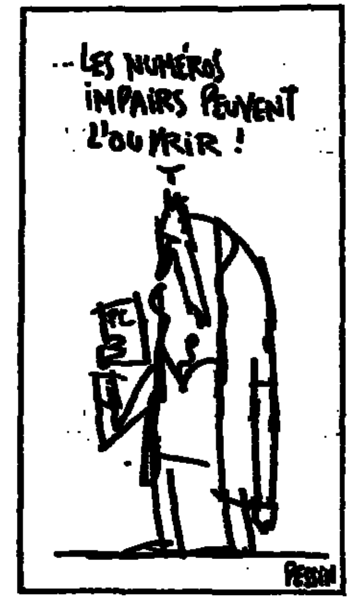
A l'Assemblée, le « réalisme de gauche », version communiste, trouve des voix. Certains députés souhaitent ainsi désormais « *revoir leur opposition à la CSG* », comme l'explique Jean Tardito. Après deux bureaux où les positions les plus tranchées se sont affirmées, M. Bocquet, tout en vantant la « *forte diversité* » de son groupe et son « *vrai esprit démocratique* », a souhaité rappeler, mardi, quelques règles de bon fonctionnement. On peut s'abstenir sur le budget de la défense, comme prévoit de le faire Jean-Claude Sandrier (*Le Monde* du 1er octobre), émettre des réticences sur celui des anciens combattants (Maxime Gremetz) ou de la fonction publique, mais, au bout du compte, il faudra bien voter le projet de loi de finances pour 1998. « *L'abstention a le sens d'une critique forte* », a expliqué M. Bocquet.

Parti, ministres, groupe, syndicats : les tâches, en juin, avaient été soigneusement partagées. « *C'est de la confusion des rôles que pourraient surgir certains problèmes* », a rappelé M. Bocquet devant « ses » députés, parmi lesquels manquait toutefois Robert Hue. Depuis juin, l'état de grâce, que chacun jugeait impossible, n'est pas loin de se réaliser. En témoigne la prudence du fameux « mouvement social », sur lequel la direction comptait tant pour pousser le gouvernement dans ses retranchements, laissant ensuite ses ministres s'en faire les « relais-citoyens ». Les syndicats demeurent aujourd'hui dans une phase d'observation, comme en témoigne la faible mobilisation des salariés France Télécom (*lire page 17*).

La logique, au PCF, ne va pas sans heurts. Mardi, au bureau national, des voix se sont à nouveau élevées pour souligner la discrétion du parti. « Quel positionnement ? », « Sommes-nous vraiment nous-mêmes ? », ont demandé des responsables de fédération. « *Le débat, au sein de la majorité plurielle, il est socialo-socialiste. Parfois, on entend un peu les Verts, mais jamais le parti* », a dénoncé Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, devant le bureau du groupe communiste, puis devant le bureau national du PCF, en regrettant de n'avoir entendu que le socialiste Henri Emmanuelli sur les 35 heures. La direction a proposé d'organiser, un peu partout, des rencontres sur les enjeux de la prochaine conférence sur l'emploi, les salaires et le temps de travail.

Ni les refondateurs, aux yeux desquels le PCF est « *entré en crise* » (*Le Monde* du 24 septembre), ni les communistes restés hostiles à la participation, qui parlent de « reniements », n'opposent une « ligne » claire à celle, invisible, de la majorité. Comme souvent au PCF, les attaques portent davantage, désormais, sur la manière. A plusieurs reprises, Claude Billard a dénoncé, au bureau national, les méthodes de la direction. « *Absence de débats, de discussions...* » : « *Nous n'avons jamais débattu de France Télécom en bureau* », confie l'ancien syndicaliste, responsable des entreprises, qui compte bien lancer le pavé dans la mare lors de la prochaine réunion du comité national du parti, consacrée, les 10 et 11 octobre, au « travail des directions ».

Ariane Chemin



Des ministres choyés

Lionel Jospin le confie souvent à des proches, mais aussi à ses partenaires communistes : si Charles Fiterman, Jack Ralite, Marcel Rigout et Anicet Le Pors sont partis en 1984, « *c'est parce qu'on n'a pas su les garder* ». La critique, qui vise implicitement Laurent Fabius, est aussi un appel à ne pas recommencer. Il semble être entendu. De leur propre aveu, les ministres communistes se sentent « *bien accueillis* », presque « *chouchoutés* ». Marie-George Buffet assiste-t-elle au prologue du Tour de France à Rouen ? Laurent Fabius en profite pour déjeuner avec elle. Se rend-elle à la soirée Rostropovitch à Avignon ? Elisabeth Guigou, député du Vaucluse, lui donne rendez-vous un peu plus tôt dans la Cité des papes. Déclarée *persona non grata* au salon Top-Résa, à Deauville, Michelle Demessine reçoit le soutien d'un Jean-Pierre Chevènement indigné, puis de l'ensemble du gouvernement. « *Cette fois, il ne faut pas que la participation des ministres se traite en drame. Il faut durer* », aime à répéter Robert Hue.

De nouvelles irrégularités de gestion ont été constatées à la Croix-Rouge

LE MORAL des 60 000 bénévoles de la Croix-Rouge française risque encore d'être atteint. La révélation, dans *le Canard enchaîné* du 1er octobre, d'un audit interne pointant de graves irrégularités dans la gestion du comité départemental de Paris entre 1991 et 1995 intervient trois mois après la polémique autour de l'élection du nouveau président, le professeur Marc Gentilini (*Le Monde* du 4 juillet).

Un ancien membre du conseil d'administration nous a confirmé, mercredi matin 1er octobre, l'existence de ce document consacré aux comptes de la période 1991-1995 et qui révèle que le conseil départemental parisien avait accumulé, fin 1995, 201 millions de francs de dettes, soit, selon l'hebdomadaire, « *plus de la moitié de son chiffre d'affaire annuel* ». A l'origine de ce « *trou* », l'audit a découvert des « *investissements immobiliers sans justification économique évidente* ». Ainsi, le déménagement du nouveau siège du comité parisien dans un hôtel particulier du 16e arrondissement, qui a coûté 4,3 millions « *au lieu des trois millions prévus* ».

Stéphane Mantion, directeur de cabinet du professeur Gentilini, nous a assuré mercredi matin que le déménagement du siège du conseil départemental avait été « *une bonne opération* », consistant à « *se séparer d'une adresse prestigieuse* » pour installer le siège dans un hôtel particulier légué à l'institution. « *Le montant des travaux a simplement dépassé le budget prévu* », nous a-t-il assuré, ajoutant que la vente du siège avait été effectuée « *en deux fois* » et avait rapporté « *25 millions de francs en 1991 et 4 millions en 1997* ».

Admettant le chiffre de « *200 millions de déficit* » au conseil parisien, M. Mantion n'y voit qu'« *un simple problème de gestion* », ajoutant que « *cet endettement diminue de 22 millions de francs par an depuis 1995, notamment par extinction des prêts* ». Une autre irrégularité tient aux conditions d'édition de la revue du conseil départemental, *Paris Croix-Rouge*, dont le contrat de régie publicitaire assurait, selon *Le Canard enchaîné*, « *une commission royale de 60 % des recettes* » à la société NEP. « *Le journal ne rapporte pas d'argent et n'en coûte pas non plus* », rétorque Stéphane Mantion.

Fin juin, Alain Piquet a remplacé la présidente sortante du conseil départemental de Paris, Simone Marcaut-Murat, directement mise en cause. M. Piquet « *appliquera l'audit à la lettre* », nous a encore assuré M. Mantion, précisant que cette expertise, commandée par l'ancien président de la Croix-Rouge, Pierre Consigny, n'avait alors pas été diffusée à l'ensemble des administrateurs. Un ancien administrateur nous a confirmé que la non-communication de l'audit avait provoqué la démission, le 7 octobre 1996, de Pierre Barrazer, président de la commission des finances de la Croix-Rouge, qu'une simple « *lecture orale* » en avait été faite et qu'il avait été « *mis à disposition au secrétariat du président* » pour « *éviter de diffuser le document à 45 personnes* ». Pour son premier conseil d'administration officiel, mercredi 1er octobre, le professeur Gentilini a décidé de communiquer le dossier à tous les membres du conseil.

Enfin, *le Canard enchaîné* s'interroge sur la licéité de la fonction du professeur Gentilini, au regard de sa fonction de suppléant du député (UDF) de l'Essonne, Pierre-André Wiltzer. « *Les statuts de l'organisation précisent en effet que tous les dirigeants qui y exercent des fonctions doivent être* "neutres, impartiaux et indépendants" *des partis politiques et des pouvoirs publics.* » « *Arrêtons d'être hypocrites*, nous a répondu M. Mantion. *Nos amitiés sont personnelles et nous avons aussi à la Croix-Rouge des conseillers qui siègent en province sous des étiquettes politiques.* »

Laurence Folléa

A Drancy, l'Eglise catholique et la communauté juive ont resserré leurs liens

Une « parole sans compromis, sans concession »

UN « MIRACULÉ » montre le tatouage – *matricule 23 766* – ramené d'Auschwitz. Il se souvient de tel prêtre qui *« chassait le juif »*, d'un *autre qui*, au contraire, facilitait leur évasion. Mardi 30 septembre, au mémorial de Drancy, *près du rail* et du wagon plombé rappelant le dernier voyage de plus de 70 000 déportés, il est *« bouleversé »* en écoutant l'évêque de Saint-Denis, Olivier de Berranger, lire la *« déclaration de repentance »* de l'épiscopat français (*Le Monde* du 1er octobre). *« C'est la première fois que j'entends l'Eglise reconnaître des torts »*, murmure-t-il.

Anciens déportés et résistants, évêques et rabbins, officiels et gens simples, chrétiens, juifs et athées, ils sont plusieurs centaines, serrés les uns contre les autres par l'exiguïté du lieu, mais aussi pour mieux se recueillir, se souvenir, et certains, intérieurement, prier. Au-dessus d'eux, une vingtaine d'écriteaux rappellent que Drancy ne fut pas le seul *camp d'internement* : Gurs, Pithiviers, Beaune-la-Rolande, Les Milles, Recebedou, Vénissieux, etc. *L'Eglise* avait symboliquement délégué les évêques de chacun de ces sinistres lieux.

Président du CRIF, organisation fondée dans la clandestinité en 1943, Henri Hajdenberg remercie les évêques. *« Votre parole*, dit-il, *est sans compromis, sans concession ; votre demande de pardon est si intense, si poignante qu'elle ne pourra qu'être entendue par les victimes survivantes et leurs enfants. »* D'Henry Bulawko, président de l'Amicale des anciens déportés juifs, au grand rabbin Joseph Sitruk, de Robert Badinter à Simone Veil, on commente le « message fort » de cette cérémonie unique. C'est plus qu'une reconnaissance, dit-on, c'est un recommencement.

Silencieux, Jean-Marie Lustiger, qui n'avait jamais osé venir à Drancy, regarde longuement le rail que des jeunes couvriront de bougies. Des lycéens juifs de Yabne, à Paris, ou de l'Alliance, aux Pavillons-sous-Bois, se réjouissent d'être là pour perpétuer la mémoire contre les révisionnistes. Elodie, dix-sept ans, du lycée catholique Blanche-de-Castille, à Villemomble, ne croit *pas que ce repentir* soit trop tardif. *« C'est un beau pied de nez aux catholiques intégristes »*, *dit-elle*.

Ces derniers, Jean-Charles Thomas, évêque de Versailles, les *connaît bien. Il se dit assailli* par des coups de téléphone de fidèles qui ne comprennent pas que les évêques battent leur coulpe. *« Une Eglise qui commence à reconnaître qu'elle n'a pas toujours raison, c'est le début d'une interrogation*, répond-il. *De quels silences ne sommes-nous pas aujourd'hui coupables, qu'on nous reprochera dans cinquante ans ? »*

Henri Tincq

Les députés sont favorables à la création d'un fichier génétique des délinquants sexuels

Un député RPR prône le rétablissement de la peine de mort

Lors de l'examen, mardi 9 septembre des premiers articles du projet de loi sur la délinquance sexuelle, les députés ont décidé la création d'un fichier génétique des personnes condamnées pour crime ou délit sexuel. Cette proposition de l'opposition a reçu l'accord du garde des sceaux, Elisabeth Guigou, qui a affirmé que ce fichier sera *« très utile aux policiers comme aux juges »*.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté, mardi 30 septembre, un amendement de la commission des lois créant *« un fichier national destiné à centraliser les prélèvements de traces génétiques ainsi que les traces et empreintes génétiques des personnes condamnées pour crime ou délit sexuel, en vue de faciliter l'identification et la recherche des auteurs d'infractions sexuelles »*. Le texte précise que *« les conditions d'application de cet article sont déterminées par décret en Conseil d'Etat après avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés »*. Favorable à cet amendement, le garde des sceaux, Elisabeth Guigou, a précisé qu'il s'agirait d'un *« fichier de police judiciaire placé sous le contrôle du parquet »*, et *s'est engagée à ce que le décret soit* pris *« le plus rapidement possible »*.

La création d'un tel fichier avait *fait l'objet, sous la précédente* législature, d'une proposition de loi de l'ancien député RPR Alain Marsaud. Ce texte, qui prévoyait également l'enregistrement de traces ou empreintes génétiques prélevées dans le cadre d'enquêtes ou d'instructions, avait été adopté par la précédente commission des lois sous forme d'amendement au projet de loi sur la délinquance sexuelle élaboré par l'ancien garde des sceaux, Jacques Toubon. La nouvelle majorité a donné, à son tour, son accord au principe des amendements de l'opposition, défendus notamment par Renaud Dutreil (UDF-DL, Aisne) et Jean-Luc Warsmann (RPR, Ardennes).

INJONCTION DE SOINS

Se disant *« par principe très réservée quant aux fichiers, dont la multiplication peut porter atteinte aux libertés »*, Mme Guigou a reconnu qu'un fichier des empreintes génétiques *« faciliterait l'identification des coupables de crimes sexuels et serait très utile aux policiers comme aux juges »*. Se félicitant que l'amendement de la commission des lois ne concerne que les personnes condamnées, Jacques Floch (PS, Loire-Atlantique) a indiqué que *« mettre en fiche des personnes qui n'auraient été que soupçonnées ou mises en examen aurait abouti à mettre en cause la présomption d'innocence »*. Les députés ont également adopté, sans les modifier, les dispositions du nouveau projet sur la délinquance sexuelle concernant le *« suivi socio-judiciaire »*. Outre des mesures d'assistance et de surveillance, le texte permet au juge de prononcer, après expertise médicale, une injonction de soins, qui doit recevoir le consentement formel du condamné. L'opposition a plaidé en vain pour que disparaisse du projet de loi cette notion de consentement, et pour que les soins soient rendus obligatoires dès le début de la détention. *« Comment pourrions-nous expliquer aux parents des victimes que des soins étaient possibles, mais qu'ils n'ont pas été dispensés ? »*, a ainsi lancé M. Warsmann.

Affirmant qu'*« une telle disposition serait inopérante, parce que les médecins refuseraient de l'appliquer »*, le garde des sceaux a ainsi résumé la position du gouvernement : *« Obligation de soins, non, puisque le corps médical refuserait ; injonction, oui ; incitation, certainement. »* Mme Guigou a pu s'appuyer sur la position défendue par Jean-François Mattéi (UDF-DL, Bouches-du-Rhône). Professeur de médecine, M. Mattéi s'est félicité que l'obligation de soins soit *« atténuée dans la forme »* par rapport au projet de M. Toubon, tout en regrettant qu'elle *« demeure dans le fond puisque la libération* [du condamné] *en dépend »*. *« Médecine et justice doivent se côtoyer et s'aider, mais jamais se confondre »*, a-t-il prévenu.

L'examen des premiers articles du projet a permis à certains députés de l'opposition de se lancer dans une surenchère répressive. *« Vous n'empêcherez pas la majorité de nos concitoyens de penser que la seule mesure efficace contre la récidive des crimes sexuels est la peine de mort »*, a ainsi affirmé Lionel Luca (RPR, Alpes-Maritimes). Elu en juin dans la circonscription de l'ancien *député RPR Suzanne Sauvaigo*, M. Luca a été applaudi par un seul parlementaire, Christian Estrosi, autre élu RPR du département.

Jean-Baptiste de Montvalon

Jacques Chirac félicite les armées à Fréjus

L'EXERCICE INTERARMÉES « Fanfar-97 », organisé depuis le 26 septembre jusqu'au 12 octobre en Méditerranée et dans le Midi, a été l'occasion pour Jacques Chirac, mardi 30 septembre, de s'exprimer de nouveau sur l'équipement des armées. S'adressant, à Fréjus (Var), au vice-amiral d'escadre Philippe Mallard, commandant la Force d'action navale (FAN), engagée dans ces manœuvres, le chef de l'Etat, qui était accompagné du ministre de la défense, Alain Richard, a déclaré : *« Vous regrettez de ne pas avoir assez* [de bateaux]. *Vous avez raison ! » « L'armée française*, a dit M. Chirac devant les cadres, *est probablement la meilleure dans un certain nombre de domaines d'intervention modernes. »* Il a cité l'évacuation de six mille ressortissants de trente nationalités différentes au Congo-Brazzaville. *« J'ai été frappé*, a-t-il dit, *par la chaleur des remerciements qu'on m'a adressés »*, y compris de la part de Bill Clinton, *le président des Etats-Unis, qui lui a dit : « Vous êtes les seuls à pouvoir faire cela. »*

Le préfet du Territoire de Belfort est placé hors cadre

LE CONSEIL DES MINISTRES a procédé, mercredi 1er octobre, au mouvement préfectoral suivant : Jacques Reiller, préfet du Territoirede Belfort, devait être placé hors cadre et se voir confier une mission de réflexion sur un centre d'étude et de prospective du ministère de l'intérieur. L'entourage du ministre de l'intérieur assure qu'il ne s'agit nullement d'une sanction, bien que Jean-Pierre Chevènement, lorsqu'il était député du Territoire de Belfort, ait vivement critiqué l'attitude de M. Reiller dans l'affaire Gigastorage. M. Reiller est remplacé par Gonthier Friederici, sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye. Christian Gaillard de Lavernée, préfet de l'Ariège, est placé hors cadre et devient directeur général de l'administration au ministère de l'agriculture. Un diplomate *devient préfet, un préfet diplomate : Philippe* Zeller, directeur des affaires financières au ministère des affaires étrangères, devient préfet de l'Ariège. François Goudard, préfet de la Dordogne, devait être nommé ambassadeur *de France à Quito. Pierre-Henry* Maccioni, chargé de mission au SGCI, devient préfet de la Dordogne. Jean-François Gueullette, placé hors cadre en 1996, est nommé préfet des Deux-Sèvres en remplacement de *José* Inizan, qui part à la retraite.

DÉPÊCHES

■ **SANTÉ : le professeur Jean-François Girard va abandonner** le poste de directeur général de la santé pour intégrer le Conseil d'Etat. Sa nomination en service ordinaire devait être signée lors du conseil des ministres du 1er octobre. Ce départ intervenant de manière quelque peu prématurée – il n'était attendu que dans quelques mois –, le nom de son successeur n'est pas encore connu. Spécialiste de néphrologie, âgé de cinquante-deux ans, le professeur Girard avait fait connaître son souhait de quitter une fonction qu'il occupait depuis le 30 janvier 1986.

■ **OPPOSITION : le président du RPR, Philippe Séguin**, a déclaré, mardi 30 septembre, sur TF 1, que *« la justice sociale est absente du budget »* pour 1998. Soulignant qu'il y a en France douze millions de plans d'épargne logement et *dix millions de contrats d'assurance-vie*, M. Séguin a affirmé qu'*« on ne peut pas prétendre qu'il ne s'agit que des gros, que de ceux qui ont les moyens »*. Le premier ministre avait affirmé, lundi, que les classes moyennes n'étaient pas touchées par les mesures du gouvernement.

■ **BREST : une quarantaine de salariés d'entreprises sous-traitantes de l'arsenal** ont retenu, durant la nuit du lundi 29 au mardi 30 septembre, le maire de Brest, Pierre Maille (PS). Ils attendent que les ministères de *la défense et du travail* leur proposent des mesures sociales face aux répercussions de la baisse de charges de l'arsenal. Le sort de deux entreprises, en redressement judiciaire, doit être décidé le 2 octobre par le tribunal de commerce. Les employeurs de la sous-traitance craignent un millier de suppressions d'emplois d'ici à la fin de l'année et cinq cents autres en 1998, sur deux mille au total. – *(Corresp.)*

DISPARITIONS

Jean Françaix

Un « brillant jongleur de thèmes et de sonorités »

LE COMPOSITEUR Jean Françaix est mort lundi 22 septembre à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Né le 23 mai 1912 au Mans de parents musiciens, Jean Françaix, dès son plus jeune âge, compose, encouragé par Maurice Ravel auquel, en 1923, son père fait parvenir un manuscrit. Brillant pianiste, il obtient en 1930 un premier prix au conservatoire dans la classe d'Isidore Philipp. (Françaix jouera fréquemment en concert : le dernier, au piano à quatre mains, fut donné au festival de Schwetzingen, en juin).

Il devient le protégé de Nadia Boulanger, qui le considère alors comme son élève le plus doué et le plus prometteur. Lorsqu'il s'agit de répondre à une commande de la riche mécène mélomane, la princesse Edmond de Polignac pour l'orgue Cavaillé-Coll de son hôtel particulier parisien, c'est le nom de Jean Françaix que Mademoiselle recommande à la princesse. Mais, en fait, Françaix, pris par l'écriture d'un autre ouvrage, cédera la place à Francis Poulenc.

Dès l'âge de vingt-cinq ans, Jean Françaix entame une belle carrière de compositeur de musiques de films. « *Brillant jongleur de thèmes et de sonorités* », selon Alain Lacombe, il signe les partitions de cinq films de Sacha Guitry : *Les Perles de la couronne* (1937), *Si Versailles m'était conté* (1954), *Napoléon* (1954), *Si Paris nous était conté* (1955) et *Assassins et voleurs* (1956). Si Francis Poulenc adapte pour la scène lyrique le *Dialogue des carmélites* de Georges Bernanos, Françaix compose la musique du film *Dialogue des carmélites* (1960), de Philippe Agostini. Françaix « croisera » de nouveau Francis Poulenc lorsqu'il orchestrera, en 1962, son mélodrame pour récitant et piano, *l'Histoire de Babar le petit éléphant*.

Si Poulenc fait appel à Jean Françaix pour ce travail, c'est que ce dernier est l'un de ses collègues les plus habiles techniquement, capable d'instrumenter la musique de Chabrier aussi bien que les *Vingt-Quatre Préludes* de Chopin. « *Je ne pouvais accepter qu'un orchestrateur de cette qualité*, écrit Poulenc à son éditeur Chester. *Bien entendu, comme pour les* Tableaux *de Moussorgsky-Ravel, le nom de Françaix devra être en caractères aussi gros que le mien.* »

Sa facilité de plume est légendaire et suscite de très nombreuses commandes. Son catalogue regorge de pièces pour tous les genres, toutes les formations, adroitement conçues, témoignant d'un métier sûr mais aussi d'une inspiration parfois délayée et bavarde, un peu à la manière du Hindemith de la maturité, dans un mode plus souriant toutefois.

UNE DÉLICIEUSE INCONGRUITÉ

A l'exception probablement de son « oratorio fantastique », la méconnue *Apocalypse selon saint Jean* (1939), la musique de Jean Françaix ne se départit presque jamais d'une aisance aimable, d'un ton plaisant et de bon aloi, le compositeur ayant toujours eu à cœur d'écrire comme bon lui semblait, sans trop se préoccuper des tenants d'une modernité plus affirmée.

La musique de Jean Françaix est publiée, depuis 1934, par les éditions allemandes Schott, au catalogue desquelles figurent également... György Ligeti ou Toru Takemitsu. La présence de sa musique au catalogue du label Wergo (avec des disques par exemple ainsi titrés : *Musique pour faire plaisir*), réputé pour ses disques d'avant-garde (Boulez, Cage, Ligeti, Stockhausen...), est l'une de ces délicieuses incongruités dont se régalait volontiers le compositeur, homme charmant et d'excellente compagnie, selon ceux qui le côtoyèrent.

Contre toute attente, puisque rarement programmé par les institutions musicales françaises, Jean Françaix demeurait le compositeur vivant le plus joué en Allemagne, où il continue de donner, pour le meilleur ou pour le pire, c'est selon, une certaine image de la musique française. Un site internet, agréablement illustré et très documenté, établi par la musicologue Muriel Bellier (http : //www.recif.fr/pic/jfrancaix/francais/sommaire.htm) cite les propos du compositeur : « *Depuis ma prime jeunesse, je suis atteint du virus de la composition. Faire quelque chose en partant de la feuille blanche, quelle ivresse ! Pouvoir sortir de sa prison personnelle, quel privilège ! Et le risque est nul : si le message est sans valeur, je ne serai plus là pour le constater... Et Dieu m'en consolera, s'il veut bien de moi...* » Jean Françaix ne pourra entendre, en novembre prochain, son *Apocalypse selon saint Jean*, donnée dans le cadre qui l'inspira, la cathédrale Saint-Julien du Mans.

Renaud Machart

Shirley Clarke

Une réalisatrice en rupture avec Hollywood

LA CINÉASTE AMÉRICAINE Shirley Clarke est morte mardi 23 septembre à Boston. Elle était atteinte de la maladie d'Alzheimer depuis plusieurs années.

Née en 1925 dans une famille de la bourgeoisie new-yorkaise, elle avait d'abord fait de la danse avant d'étudier le cinéma, dans le but d'appliquer les notions chorégraphiques d'espace et de mouvement au montage filmique. Pour parler de Shirley Clarke, il faut remonter à la fin des années 50 et au début des années 60. A cette époque, Hollywood regardait d'un air amusé ce qui se passait à New York : un cinéma sale, inquiétant, déroutant, insolent, qui présentait mal et se moquait éperdument des règles les plus élémentaires de la grammaire cinématographique. Un cinéma d'intellectuels et de voyous, fédéré par Jonas Mekas et Shirley Clarke sous le nom ambitieux de New American Cinema Group.

« *Nous ne voulons plus de ce cinéma rose bonbon, mais des films faits avec du sang. Ils seront peut-être mal réalisés, mais au moins seront-ils vivants* », écrivaient-ils dans l'un de leurs manifestes. Par « vivants », il fallait comprendre « documentaires ». De cette vague déferlante sortiront au moins quatre grands films : *Guns of the Tree* (1961) de Jonas Mekas, *Shadows* (1959) de John Cassavetes, *The Connection* (1961) et *The Cool World* (1963), tous deux de Shirley Clarke. Ce cinéma aura su tirer un parti remarquable des nouvelles évolutions techniques de l'époque : l'apparition du son synchrone, la progression de la sensibilité des pellicules – rendant moins nécessaire l'apport de lumière artificielle – et, surtout, les nouvelles caméras portables légères permettant de filmer partout, et plus rapidement.

Shirley Clarke aura compris que cette nouvelle donne ne signifiait pas seulement filmer différemment, mais filmer autre chose. *The Connection*, son premier film, reposait sur un huis clos dans lequel un groupe de toxicomanes trompent l'attente d'un dealer qui doit leur apporter leur dose quotidienne. *The Cool World* racontait les pérégrinations de Duke, un gamin noir membre d'un gang. C'était accessoirement le premier film tourné entièrement à Harlem.

METTRE LE FEU

Portrait of Jason (1967) était une longue interview, austère, dérangeante, d'un prostitué noir qui parlait directement à la caméra. Forte du succès de ce film, remarqué dans plusieurs festivals en Europe, Clarke allait tenter de réaliser son premier film hollywoodien, d'après un scénario original de Shelley Winters. Les discussions interminables et finalement vaines avec les responsables des studios finirent par l'épuiser nerveusement.

Mais comment aurait-il pu en être autrement ? En 1967, en pleine guerre du Vietnam, en pleine ère des Black Panthers, Hollywood regardait tout à coup cette cinéaste new-yorkaise comme une menace potentielle, sortie de son quartier pour aller défiler avec les diverses minorités qu'elle avait d'abord laissé s'exprimer dans ses films. André S. Labarthe et Noel Burch avaient intitulé le volet de « *Cinéastes de notre temps* » consacré en 1970 à la réalisatrice *Rome brûle, portrait de Shirley Clarke*. C'était pointer avec justesse la finalité de son cinéma : mettre le feu. Hollywood l'aura parfaitement compris en assumant à merveille sa tâche de pompier.

Ironie du sort, Agnès Varda allait faire tenir en 1970 à Shirley Clarke son propre rôle de réalisatrice frustrée par ses expériences hollywoodiennes dans *Lions Love*. Profitant de son séjour à Hollywood pour le tournage, Clarke pose sa candidature à l'American Film Institute afin d'obtenir une aide substantielle. Un monsieur lui répond froidement, au milieu d'une assemblée d'« experts » : « *Pourquoi voulez-vous que nous encouragions quelqu'un qui a déjà eu sa chance et qui a échoué ?* » Elle n'obtiendra pas de seconde chance. Il ne lui restera qu'une image de marque, son éternel chapeau rond planté sur la tête, son dandysme naturel et un goût de la représentation permanente.

Shirley Clarke continuera à défendre la cause du cinéma indépendant, fera partie des vingt-quatre réalisateurs et producteurs qui signeront le Statement for a New American Cinema, qui se proposait d'offrir une alternative au cinéma hollywoodien. Elle enseignera encore la vidéo et le cinéma à l'université de Californie, à Los Angeles, entre 1975 et 1985, et réalisera cette même année un dernier film, *Ornette : Made in America*, consacré au célèbre saxophoniste Ornette Coleman.

Samuel Blumenfeld

■ **MARCELIN BERTHELOT**, maire communiste (refondateur) de Saint-Denis de 1971 à 1991, député de Seine-Saint-Denis de 1968 à 1978, puis de 1988 à 1993, est mort à Paris, jeudi 25 septembre, à l'âge de soixante-neuf ans. Né le 9 octobre 1927 à Thorailles (Loiret) dans une famille d'ouvriers agricoles, Marcelin Berthelot commence à travailler à douze ans dans une ferme. Il adhère en 1944 au Parti communiste français, « monte » à Paris deux ans plus tard, entre en 1951 à GDF et travaille à la centrale thermique de Saint-Denis-Pleyel. Militant de la CGT, il rejoint, en 1953, la section PCF de Saint-Denis dont il devient secrétaire en 1957. Il siège ensuite au bureau de la fédération départementale (1957-1977) et à son secrétariat de 1962 à 1970. Conseiller municipal, puis adjoint au maire de Saint-Denis sous les mandats d'Auguste Gillot (1959-1971), il devient premier magistrat de la ville en 1971. Thorézien de choc, Marcelin Berthelot est aussi l'un des premiers responsables à prendre ses distances avec le parti, en 1985 : il s'abstient lors du vote sur le projet de résolution, au 25e congrès. En 1991, le maire « refondateur » est parvenu à imposer aux dirigeants du PCF son propre dauphin, Patrick Braouezec. Opposé au projet du Grand Stade, il avait quitté le groupe communiste du conseil municipal en 1993.

■ **LE GÉNÉRAL D'ARMÉE ÉMILE CANTAREL**, ancien chef d'état-major de l'armée de terre, est mort samedi 13 septembre, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Né le 10 août 1909 à Flers (Orne), saint-cyrien, Emile Cantarel, fait prisonnier pendant la campagne de France, s'évade et rejoint en 1943 les Forces françaises libres en Afrique du Nord. Là, il prend le commandement du 501e régiment de chars de combat de la 2e DB du futur maréchal Leclerc. A la Libération, il assure des commandements en Indochine avant de rejoindre l'Algérie en 1957. Commandant l'Ecole supérieure de guerre et l' Ecole d'état-major à Paris en 1961, le général Cantarel retourne en Algérie, après la tentative de putsch des généraux, pour prendre le commandement de la région territoriale et du corps d'armée d'Oran. Il commande ensuite les forces françaises en Allemagne en août 1962 avant d'être nommé inspecteur général de l'armée de terre en novembre 1963, puis chef d'état-major de l'armée de terre en mars 1965. A ce poste, qu'il occupera jusqu'en avril 1971, le général Cantarel a mené la lourde réorganisation de l'armée de terre, marquée par la baisse drastique de ses effectifs et le passage du service militaire à douze mois. Le général Cantarel était grand-croix de la Légion d'honneur.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Mon cher

Papa,

pour ton demi-siècle, je te souhaite un très joyeux anniversaire, de la part de ta fille cadette

Gaëtane.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

Décès

– Mme Alain Benoit,
son épouse,
Jennifer et Emilie,
ses enfants,
M. Jean Benoit,
M. Jean-Louis Benoit,
Et toute la famille,
ont l'immense tristesse de faire part du décès brutal de

Alain BENOIT,

survenu le 26 septembre 1997, à l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

[Alain Benoit a travaillé au service publicité du journal de 1983 à 1986. Il a été aussi président de la société des cadres. La *direction du Monde* présente à sa famille ses plus sincères condoléances.]

– Montpellier.

Micheline Causse,
Michel, Françoise et leurs enfants,
Pierre, Nicole et leur fils,
Charles Raybaud et ses enfants,
Jean, Catherine et leurs enfants,
Geneviève et ses filles,
La famille Pascal,
La famille Doria,
La famille Richard,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Franc CAUSSE,

survenu le 29 septembre 1997.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Montpellier (Hérault), le 30 septembre.

– Nous avons la douleur d'annoncer le décès de

Bénédict KAHAN,
général de brigade aérienne,

survenu le 24 septembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

De la part de sa famille.

6-10, rue Guillaume-Bertrand,
75011 Paris.

– Le cancer a emporté

Alain KERGOMARD,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur des universités,

à l'âge de soixante-treize ans, le 28 septembre 1997.

De la part de
Geneviève Kergomard,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants.

Les familles Kergomard, Claraz, Holland, Isoir, de Leiris, Le Cœur, Le Mounier, Peyre, Roussel, Wolf.

Vous êtes le sel de la terre. (Mat. V, 13.)
Heureux les artisans de la Paix... (Mat. V, 9.)

Sa famille souhaite des dons à l'institut de cancérologie, ICIG, professeur Misset, Hôpital Paul-Brousse, 94804 Villejuif Cedex.

62, rue Clovis-Chirin,
63170 Aubière.

– M. André Le Brun,
son frère,
Brigitte Le Brun et Marc Vanhove,
Olivier Le Brun et Claire Prost,
Eric Le Brun,
Françoise Le Bruh et Rick James,
Thierry Le Brun,
ses neveux et nièces,
Nathalie et Frédéric, Sébastien
et Frédérique, Delphine et Jean-Marc,
Adélaïde et Roberto, Gaël et Lydie,
Pauline,
ses petits-neveux et petites-nièces,
Manuel, Mathilde, Natacha, Cécile, Thelma,
ses arrière-petit-neveu
et arrière-petites-nièces,
La famille de Roissart,
Et tous ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jeanne LE BRUN,
née à Theux le 29 décembre 1907,

survenu à Bruxelles le 9 septembre 1997.

37, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.
41, rue des Prairies,
75020 Paris.

– Le président de l'Association internationale d'histoire contemporaine de l'Europe,
Le professeur Jacques Bariety,
Le bureau et les membres de l'Association,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur fondateur et président d'honneur,

le professeur
Fernand L'HUILLIER,
professeur honoraire
aux universités de Strasbourg,

survenu à Strasbourg (Bas-Rhin), le 27 septembre 1997, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de la Très Sainte-Trinité, rue de Boston, à Strasbourg, le lundi 6 octobre, à 14 h 30.

AIHCE
(professeur Christian Baechler),
Palais universitaire,
place de l'Université,
67081 Strasbourg Cedex.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– Mme Jean Marx,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean MARX,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le lundi 29 septembre 1997, à Avignon (Vaucluse).

– Le ministère de l'emploi et de la solidarité
a la tristesse de faire part du décès de

M. Alain REDON,
directeur départemental du travail,
de l'emploi et de la formation
professionnelle de Lot-et-Garonne,

survenu le 28 septembre 1997, à l'âge de quarante-huit ans.

Il se joint à la douleur de sa femme, de ses deux enfants et de ses proches.

39-43, quai André-Citroën,
75739 Paris Cedex 15.

Avis de messe

– En mémoire de

Bernard PIERRE,
écrivain,
agent de change honoraire,
président d'honneur et membre
du comité directeur de la Société
des explorateurs et voyageurs français,

décédé le 10 août 1997, une messe sera célébrée le vendredi 3 octobre, à 18 heures, à la paroisse Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris-15e.

– Une messe sera célébrée à la mémoire de

Chantal HOUSSAY,

le samedi 4 octobre 1997, à 11 h 30, en la chapelle du 12, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e.

Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans, nous quittait

Renée MARNAT.

Ton sourire illumine toujours les jours de ceux qui t'aiment.

Marcel, les filles, les petits, Jacques.

Conférences

« La graphothérapie : un autre regard sur l'écriture, une autre approche de la relation d'aide »

Claudie Vandhuick
Graphothérapeute-psychologue

Conférence au **Prime Hôtel Empire**
3, rue de Montenotte, 75017 Paris
(métro Ternes)

Le samedi 4 octobre 1997
de 15 h 30 à 17 heures

Réservation : CNPG, 10, rue Pergolèse, 75116 Paris.
Marie NICOLLAS : 01-44-17-61-07.
Participation : 50 francs.

Communications diverses

– ANTI-STRESS.

Méthode Feldenkrais, Tai-chi-chuan, kiryubo. *Une* soirée portes ouvertes, animée par Valérie Le Huche, le vendredi 3 octobre 1997, de 20 heures à 21 h 30. Tél. : 01-42-74-45-32. Entrée libre. Dans le 7e.

– **Cours gratuits d'histoire de l'art.** Les cours d'histoire de l'art gratuits et publics de la donation Lannelongue ont repris le 1er octobre 1997. Ils ont lieu à 18 h 45, les **lundis** (lycée Edgar-Quinet, 63, rue des Martyrs, Paris-9e ; collège Pierre-Alviset, 88, rue Monge, Paris-5e ; salle Saint-Denis, 68 *bis*, rue de Turenne, Paris-3e ; FJT Didot, 41, rue Didot, Paris-14e) ; les **mardis** (lycée Bergson, 27, rue Edouard-Pailleron, Paris-19e) ; les **mercredis** (lycée Maria-Deraismes, 19, rue Maria-Deraismes, Paris-17e ; IESA, 6, rue d'Argenteuil, Paris-1er) ; les **jeudis** (C3B, 11, rue Linois, Paris-15e) et, à 17 h 45 (école Saint-Michel-de-Picpus, 47, *boulevard de Picpus, Paris-12e*.

Soutenances de thèse

– Le 29 septembre 1997, **Mahmoud Aly Mourad** a soutenu à l'université de la Sorbonne Nouvelle Paris-III sa thèse de doctorat : **« La *Sira* d'Ibn Hishâm, période mekkoise. Analyse critique du texte ».** Le jury, composé de MM. les professeurs Mohamed Zakaria Anany, Jean-Claude Charnay, Gilbert Delanoue, Ali Mérad (directeur de thèse), et Yann Richard, lui a conféré le grade de docteur, avec la mention « très honorable ».

هكذا من الأصل

(Publicité)

Nous vous présentons Visteon. Avec un passé automobile de 94 ans et une vision d'avant-garde pour aborder l'avenir.

Nous sommes grands de 68 entreprises sur cinq continents, de 2.000 brevets homologués dans le monde entier et de 78.000 entrepreneurs.

A l'heure actuelle, nous avons développé une nouvelle vision faite sur mesure. Imaginez tout ce que cela peut représenter pour vous.

Et nous l'avons déjà fait.

Pour en savoir plus, composez votre indicatif d'accès aux États-Unis suivi de 313-396-5145. Et venez visiter notre nouveau site Web à l'adresse www.visteonet.com.

Bienvenue dans le nouveau monde de l'Automobile.

See the possibilities™



An enterprise of Ford Motor Company.

هكذا من الإهمل

QUALITÉ DE L'AIR A la suite d'un pic de pollution, le préfet de police de Paris, *Philippe Massoni*, a annoncé la mise en œuvre, mercredi 1er octobre, pour la première fois en France, de la circulation alternée dans la capitale et dans vingt-deux communes *limitrophes.* ● *EN APPLICATION* de la loi sur l'air, seules les voitures dont la plaque d'immatriculation comporte un numéro impair sont autorisée à circuler. Les *transports en commun sont gratuits* dans toute l'Ile-de-France. Environ mille policiers exercent des contrôles sur la voie publique. ● AU-DELÀ DE CETTE MESURE EXCEPTIONNELLE, la *ministre de l'environnement, Dominique Voynet*, souhaite engager une politique à plus long terme : normes plus contraignantes, développement des véhicules propres au GPL. ● *BERNARD KOUCHNER, secrétaire* d'Etat à la santé, demande l'interdiction des cars de tourisme dans Paris.

Paris, pollué, se met à l'heure de la circulation alternée

A la suite d'une alerte de niveau 3 concernant le taux de dioxyde d'azote, cette mesure prévue par la loi sur l'air a été appliquée pour la première fois dans l'Hexagone, mercredi 1er octobre. Les transports publics sont gratuits dans toute l'Ile-de-France

POUR LA PREMIÈRE FOIS en France, le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, a annoncé la mise en œuvre, mercredi 1er octobre, de la circulation alternée dans la capitale et dans vingt-deux communes limitrophes. Cette mesure prévue par la loi sur l'air de décembre 1996, dans l'attente de l'instauration d'une « pastille verte », avait été annoncée quelques heures plus tôt par Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, *à la suite d'un* pic de pollution au dioxyde d'azote. Le seuil d'alerte 3 avait été dépassé, mardi, dans les sta*tions de mesure du 12e arrondisse*ment de Paris, d'Ivry-sur-Seine et de Vitry-sur-Seine. Selon Airparif, le réseau de surveillance de l'air *en Ile-de-France, il s'agit d'une* première depuis le 8 novembre 1995.

Un parc de 4,2 millions voitures particulières en Ile-de-France

RÉPARTITION DES VOITURES PARTICULIÈRES

EN ILE-DE-FRANCE: PARIS 15 % ; PETITE COURONNE 37 % ; GRANDE COURONNE 48 %

PAR TYPE DE VÉHICULES: diesel 26 % ; essence sans pot catalytique 48 % ; essence avec pot catalytique 26 %

PAR MODE DE VOYAGES: VOITURES PARTICULIÈRES 66 % ; TRANSPORTS EN COMMUN 30 % ; AUTRES 4 %

CONTRIBUTION DES TRANSPORTS À LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

POLLUANTS	EN % DU TOTAL
Nox (oxydes d'azote)	75 %
COVNM (comp. organiques volatils)	63 %
PS (poussières)	28 %
SO_2 (anhydride sulfureux)	18 %

Source : Airparif

Entre 1983 et 1991, le parc automobile francilien a augmenté de 18%, surtout en banlieue. La circulation augmente chaque année de 3% environ.

DURÉE NON PRÉCISÉE

La durée du plan de circulation alternée n'a pas été précisée. « *Tant que les conditions météo seront ce qu'elles sont, il serait hasardeux de prédire que cette mesure durera une seule journée*, a déclaré Mme Voynet. *Nous serons très vigilants au niveau de l'analyse* [de cette opération] *d'où découleront un certain nombre de mesures urgentes. Il n'est pas exclu que nous soyons amenés à remanier la loi sur l'air, notamment pour déterminer les prévisions de riposte graduées.* »

Une mesure un peu comparable, même si elle était moins restrictive, avait été prise du 16 au 18 janvier à Lyon : après trois jours consécutifs de pollution (niveau 3 de la teneur de l'air en dioxyde d'azote), les autorités avaient interdit la circulation des poids-lourds.

La mise en place de la circulation alternée entraîne un certain nombre de restrictions. Sauf dérogations (*voir ci-dessous*), seuls les véhicules dont le chiffre précédant le groupe de lettres, sur la plaque d'immatriculation, est impair sont autorisés à circuler. Les contrevenants s'exposent à une amende de 900 francs, mais à la demande de M. Massoni, les policiers ont été incités à « *faire preuve de discernement* ». « *L'objectif n'est pas de punir* », a indiqué Dominique Voynet. Environ 1000 policiers, dont deux unités de CRS, ont été déployés dans Paris et dans les communes limitrophes, auxquels s'ajoutent tous les policiers en tenue parisiens exerçant sur la voie publique. Ils doivent contrôler les axes permettant d'accéder à la capitale sur les boulevards des maréchaux – 69 points de surveillance – ainsi que les grands carrefours.

Dès l'annonce du pic de pollu*tion, la préfecture de police a éga*lement décidé de réduire de 20 km/h, en Ile-de-France, les vitesses maximales autorisées. Les *automobilistes qui se déplacent* sur l'axe Nord-Sud sont fortement incités à éviter la région Ile-de-France et à emprunter de pré*férence l'axe autoroutier* Calais-Reims, Troyes-Dijon-Beaune. L'autoroute A86 n'est pas touchée par la mesure et permet le *contournement de la zone de res*triction.

Le préfet demande aux usagers de privilégier le covoiturage et de recourir aux transports en commun. Les réseaux de transports publics (SNCF Ile-de-France, RATP, APTR, ADATRIF) sont gratuits, mercredi, « *du début à la fin du service sur tout le territoire de l'Ile-de-France et les voyageurs n'auront pas besoin de se munir de billet* », a indiqué le Syndicat des transports parisiens (STP). Le manque à gagner pour les entreprises de transport devrait être couvert par une augmentation de l'indemnité compensatrice versée par l'Etat et les départements.

*Les rames de trains pour le ser*vice ferroviaire et le RER devaient être renforcées pour accueillir le surplus prévu d'usagers. Sur les *lignes A et B du RER, les rames fe*ront toute la longueur du quai. De son côté, la SNCF Ile-de-France a annoncé « *un renforcement de la composition des trains* » de banlieue et la mise en service de trains longs sur la ligne RER C aux heures de pointe. Au mois d'août, *lors des pics de pollution* à l'ozone de niveau 2, les pouvoirs publics avaient décidé d'instaurer une réduction de 50 % sur les ta*rifs. La mairie de Paris a annoncé*, pour sa part, que les places de stationnement résidentiel seraient gratuites pendant toute la durée de la *circulation alternée*. Une mesure similaire a été prise dans plusieurs communes limitrophes. Environ 50 000 places de stationnement sont *disponibles* en dehors de la zone de restriction et aux abords des gares. La préfecture des Yvelines a mis en place des parkings de dissuasion à Rambouillet, Chanteloup-les-Vignes et Poissy.

Les panneaux lumineux sur les boulevards *périphériques* et les autoroutes préviennent les automobilistes de l'instauration de la circulation alternée. Les 172 panneaux de l'Hôtel de Ville de Paris diffusent, depuis mardi après-midi, messages d'information concernant le dispositif et numéros de téléphone utiles (numéro vert mis en place par la préfecture de police : 0-800-05-05-17 ; conseils de santé pour les personnes sensibles : 01-40-34-76-14).

Le maintien de la situation météorologique – une masse d'air plus chaude en altitude qu'au sol due à des conditions anticycloniques – devrait se maintenir mercredi. Airparif annonce cependant que le vent devrait se lever en fin de matinée, *ce qui devrait* permettre une dispersion des polluants émis sur l'agglomération.

Acacio Pereira

Les dérogations

L'arrêté interpréfectoral du 11 avril, relatif à la mise en œuvre de la mesure de circulation alternée, prévoit des dérogations. Sont autorisés à circuler les véhicules légers transportant au moins trois personnes, les véhicules électriques, au gaz ou au GPL, les transports en commun, les taxis, les transports sanitaires et de secours (SAMU, SMUR, professions médicales et para-médicales, ambulances...), les véhicules assurant une mission de service public ou d'intérêt général (police, gendarmerie, forces armées, sapeurs-pompiers, entretien de la voirie, ramassage des ordures, véhicules postaux et de transport de fonds...), certains véhicules à usage professionnel (approvisionnement alimentaire, déménagement, dépannage, transport de journaux, journalistes, représentants de commerce, transports funéraires...).

Des conséquences médicales à long terme mal connues

COMME à chaque pic de pollution, nombreux sont les Parisiens qui ressentent le jour même, avant la publication des chiffres d'Airparif, la nocivité de l'atmosphère. On tousse, on a mal à la tête... Premiers touchés, les enfants.

« *Depuis dix jours, la tendance générale dans les cabinets de pédiatrie, c'est que les enfants toussent beaucoup, alors qu'on est hors saison pollinique et hors période grippale*, remarque le docteur Manuel Maidenberg, pédiatre dans le 15e arrondissement de Paris. *Personnellement, j'ai noté une recrudescence des quintes de toux, des accès de sifflements. C'est bénin à court terme, mais on ne sait pas quels effets cela peut avoir sur le long terme, en pleine période de développement des muqueuses respiratoires.* »

Le docteur Maidenberg a mené pendant une *année une enquête auprès de cent pédiatres* d'Ile-de-France sur les corrélations entre les consultations pour troubles respiratoires et la pollution. Les premières tendances de cette *étude intitulée* « *Respirer* », *qui devrait être* rendue publique en décembre, semblent indiquer que de telles corrélations existent pour certains polluants comme le dioxyde d'azote. « *Le dioxyde d'azote est irritant pour le système respiratoire et accroît surtout les symptômes des malades atteints d'asthme et de mucoviscidose* », explique le professeur Alain Grimfeld, chef du service de pédiatrie à l'hôpital Armand-Trousseau, à Paris.

« RHUME ET ASTHME »

Le docteur Jacques Goudard est pédiatre dans le 13e arrondissement, près de la place d'Italie, là où un pic de pollution au dioxyde d'azote de niveau 2 avait été constaté le 19 septembre. « *C'est caricatural, je ne me souviens pas d'une rentrée avec autant d'enfants atteints de rhume ou d'asthme*, raconte-t-il. *Les enfants toussent, ils ont les yeux rouges, d'autres produisent des sifflements en respirant. Depuis quinze jours, j'ai jusqu'à quatre cas d'asthme par jour, contre un de temps en temps habituellement.* »

Une fois sortis du cabinet du pédiatre, les enfants se dirigent généralement vers un kinésithérapeute respiratoire pour faire expectorer les glaires contenues dans les bronches. Là aussi, on note une augmentation des consultations.

Le pédiatre Didier Goudenege travaille dans le 18e arrondissement : « *Depuis la fin de la semaine dernière, je vois davantage d'enfants avec des encombrements bronchiques et d'adultes présentant des spasmes de type asthmatique.* » « *Quarante-huit heures après un pic de pollution, c'est la course* », remarque, pour sa part, Christine Courbois, pédiatre dans le 13e arrondissement.

D'autres médecins sont plus sceptiques. « *Associer pollution et problèmes respiratoires, c'est une conclusion un peu hâtive*, prévient Catherine Razavet, pédiatre dans le 9e arrondissement. *En septembre-octobre, il y a toutes sortes de virus, toutes sortes d'allergies. Les poussières, les poils d'animaux, les acariens existaient avant la pollution.* »

Un scepticisme que l'on retrouve au Centre de traitement des affections respiratoires (CTAR), centre de santé privé du 13e arrondissement. « *Nous n'avons remarqué aucune augmentation des consultations*, signale le docteur Jean-Claude Pujet, pneumologue, qui dirige le centre. *Il n'y a pas plus de crises d'asthme que d'habitude, alors qu'on aurait pu s'y attendre en raison des pics de dioxyde d'azote.* »

Vincent Hubé

« Qu'est-ce qu'elle a, ma plaque ? », demande l'automobiliste. « Rien, sauf qu'elle est paire », répond le cycliste

RÉCIT

Mercredi matin, Parisiens et Franciliens faisaient un dur apprentissage

ÊTES-VOUS pair ou impair ? Il est 6 h 15, ce mercredi 1er octobre, et Alain – « *plaque paire* » – est sur la ligne 7 du métro. Les tourniquets de la RATP sont libres, transports en commun gratuits pour tous en cette journée d'exceptionnelle pollution. Alain a laissé sa voiture « *sans hésiter* ». Pour relier Argenteuil (Val-d'Oise) à Villejuif (Val-de-Marne), il a calculé une heure de transport en commun. D'habitude, il met une demi-heure. Employé à EDF, Alain se sent « *obligé de respecter la mesure* » : « *Il y en marre de respirer ce que l'on respire* ». Dans la rame de métro, Brigitte peste contre la précipitation qui a prévalu dans la mise en place de la circulation alternée. Cette enseignante doit, avant d'aller travailler, déposer son bébé chez la nounou. « *La poussette dans le métro, c'est l'enfer* », dit-elle. Sans compter qu'elle mettra une heure pour aller de Vitry à la Porte de Vanves.

Il est 6 heures, et le quartier du Marais (4e arrondissement) dort encore. L'homme à la voiture noire s'est garé rue François Miron et est reparti en sifflotant vers la rue Saint-Antoine. « *C'est fini, je ne roule plus. J'ai juste déplacé ma voiture qui était mal garée*, assure-t-il. *Paris est trop malade, ce serait ridicule de ne pas respecter les mesures anti-pollution, non ?* ». Bien sûr, pour aller au travail, ça ne facilite pas la vie : « *En voiture, je mets cinq minutes ; en métro, j'en ai pour une demi-heure. Mais j'en prends mon parti !* », lâche-t-il.

Place de la Bastille, au volant de leur taxi, Jean-Bernard et ses potes attendent les clients. La recette de la journée va exploser. « *La circulation alternée, il faudrait l'appliquer automatiquement en juillet et en août. Et le reste du temps, ce serait selon : dès que le thermomètre dépasse les 20 degrés, hop ! on lève le pied* », rêve Jean-Bernard à voix haute. « *Cet été, quand j'ai repris le boulot, je n'ai pas supporté plus de trois jours. J'avais les yeux tout rouges, ça me piquait. L'ophtalmo a dit que c'était la pollution !* » La Place de la Bastille se traverse sans ralentissement. Jusqu'à 8 heures, circulation fluide pont d'Austerlitz et place d'Italie. « *On respire aussi mal que tous les matins mais ça roule mieux* », sourit un chauffeur de bus au terminus de la gare d'Austerlitz. Pair ou impair ? « *T'es pair !* » L'homme en costume-cravate a regardé le piéton traversant devant lui. Il a baissé sa fenêtre. « *Oui mais je bosse.* » « *Et moi tu crois que je bosse pas ? Tu fais quoi ?* » Instant d'hésitation. « *C'est une voiture de fonction* », a répondu l'automobiliste. « *Ça c'est un argument, mon vieux ! Je préfère qu'on discute pas plus. Vas-y, roule !* »

EXCUSES CRÉDIBLES OU NON

« *Tout se passe bien ?* » Arrêté au feu rouge, le cycliste a posé la question d'une voix enjouée. « *Oui, pourquoi ?* », a sourit l'automobiliste. « *Je regarde votre plaque, et je me demande si tout va bien* », a sourit le cycliste. « *Qu'est-ce qu'elle a, ma plaque ?* », a demandé l'automobiliste. « *Rien, sauf qu'elle est paire* », a répondu le cycliste. « *Mais non, elle est impaire* », a répliqué l'automobiliste. *Le cycliste a avancé de deux* mètres, vérifié le dernier chiffre – celui précédant les lettres – puis s'est retourné en souriant, alors que le feu passait au vert. « *Et moi, je suis un homme ou une femme ?* »

« *Vous êtes pair !* » Le conducteur de la Renault break baisse sa fenêtre vers la jeune motarde : « *Et alors, toi aussi* », a répliqué l'automobiliste agacé. « *Oui, mais je suis en moto. Mon mari a une voiture, il l'a laissée et a pris le métro.* » « *Ta moto, elle pollue aussi. Moi, je livre. Mais une fois que j'ai fini de bosser, je prends les transports en commun. Pas comme tous ces abrutis qui roulent au diesel, seuls dans leur voiture. J'aimerais qu'on leur immobilise immédiatement leur caisse. On pourrait enfin respirer.* »

Immobiliser. La menace, les policiers installés aux carrefours la brandissent tranquillement aux automobilistes qu'ils « *avertissent* » aujourd'hui. « *A partir de demain, ça sera 900 francs plus l'immmobilisation et les frais de fourrière* », sourit l'agent. « *Mais j'amène ma fille à l'école* », explique la femme. Depuis ce matin, il a tout entendu. « *Ceux qui prétendent ne pas savoir, ceux qui disent ne pas pouvoir faire autrement, ceux qui sont en retard, ceux qui sont malades, ceux qui ont accompagné trois personnes ce matin – le covoiturage est autorisé en plaque paire – mais ont déjà déposé leurs passagers... Aujourd'hui, ça va, parce qu'on verbalise pas. Mais demain, il faudra trouver des réponses à tout ça...* »

MÉTRO BONDÉ

Au Kremlin-Bicêtre, au carrefour Eugène-Thomas-RN7, quatre fonctionnaires scrutent les plaques d'immatriculation des véhicules montant vers Paris. Parmi les contrevenants, un automobiliste sur cinq environ, la plupart assurent avoir des « *excuses* ». Crédibles ou non. « *Je m'arrête dans 500 mètres* », « *Je travaille dans l'immobilier et j'ai des dossiers plein mon coffre, impossible de prendre le métro avec* ». « *Je reviens de Dijon, j'habite le cinquième est-ce que je peux rentrer chez moi ?* ». Dans tous les cas, le policier se contente de distiller un conseil. « *Allez-y, mais posez votre voiture dès que vous pourrez, vous risquez d'être arrêté dans 500 mètres* ».

7 h 45. Le métro commence à être bondé. Suzanne, bibliothécaire à Vélizy, rêve « *d'une ville sans voiture* ». Depuis les grèves de l'hiver 1995, elle pratique le covoiturage, mais aujourd'hui la personne qui l'ammène habituellement est malade. Pour elle, la circulation alternée « *c'est de la rigolade. En France, on n'est pas discipliné, ça ne marchera pas* ». Philippe, quant à lui, a craqué. Il vient d'acheter sa carte orange et a décidé d'abandonner toute idée de circuler en voiture. « *J'en avais marre. Entre les embouteillages et l'impossibilité de se garer, je rentrai le soir très énervé. Au moins maintenant, je peux bouquiner pendant mon trajet. Si cette journée peut faire prendre conscience aux Parisiens de l'intérêt du transport en commun ce sera déjà bien* ».

Bientôt 8 heures, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (5e arrondissement). D'une petite voiture bleue, garée devant l'entrée d'une école, trois gamins jaillissent et disparaissent, le cartable à la main. « *A partir de maintenant, je suis en infraction* », confirme la conductrice, une jeune secrétaire résidant en banlieue. « *Je viens de Gentilly*, explique-t-elle. *Tous les matins, je pose les gosses avant de partir au travail. Si on avait pris le bus, il m'aurait fallu plus d'une heure* ». A l'avenir, c'est promis, elle va essayer de s'organiser autrement.

Récit des services Société et Régions

Lionel Jospin en voiture électrique

Les membres du gouvernement devaient se plier, mercredi 1er octobre, au plan de circulation alternée. Pour se rendre au conseil des ministres, au palais de l'Elysée, ils utiliseront, dans le parc automobile de leur ministère, un véhicule doté d'une immatriculation impaire. Le premier ministre, Lionel Jospin, et la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, prendront une voiture électrique. Matignon a également encouragé les ministres à mettre en pratique le covoiturage.

هكذا من الأصل

Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé

« Il faut interdire les autocars dans tout Paris »

« Que pensez-vous de l'impact, en termes de santé publique, de la mise en place de la circulation alternée ?

– Je me réjouis de cette mesure. Je suis d'ailleurs intervenu sur le sujet mardi à l'Assemblée nationale, sous quelques quolibets de la droite, qui, pourtant, avait voté la loi sur l'air que nous ne faisons *qu'appliquer !* Cette décision constitue une étape très importante pour la santé publique. Au ministère de la santé, nous mettons en place, pour la première fois, une enquête dite « Un jour donné » dans les hôpitaux de Paris afin de disposer d'un état des lieux sanitaire précis les jours de grande pollution. J'ai en effet le sentiment que le nombre d'insuffisances respiratoires et de crises d'asthme, notamment chez les personnes âgées et chez les enfants, se comptent plus, en France, par milliers que par centaines.

– Ces mesures, prises avec une journée de décalage sur l'alerte, peuvent-elles être réellement efficaces ?

– C'est, à Paris, une première, brutale, je le reconnais. Il faut désormais que cela devienne un réflexe. La prochaine fois, ce sera plus rapide. On n'avait jamais décidé de telles limitations du trafic. C'est donc un vrai progrès de santé publique, non pas en termes de résultat immédiat, mais en termes de sensibilisation des gens. Nous devons prendre conscience que notre terre est fragile. Nous devons léguer à nos enfants un peu de ce qu'on appelle le « développement durable ».

– Les controverses qui agitent la communauté scientifique et médicale sur les conséquences sanitaires de la pollution atmosphérique n'ont-elle pas, selon vous, retardé la prise de conscience ?

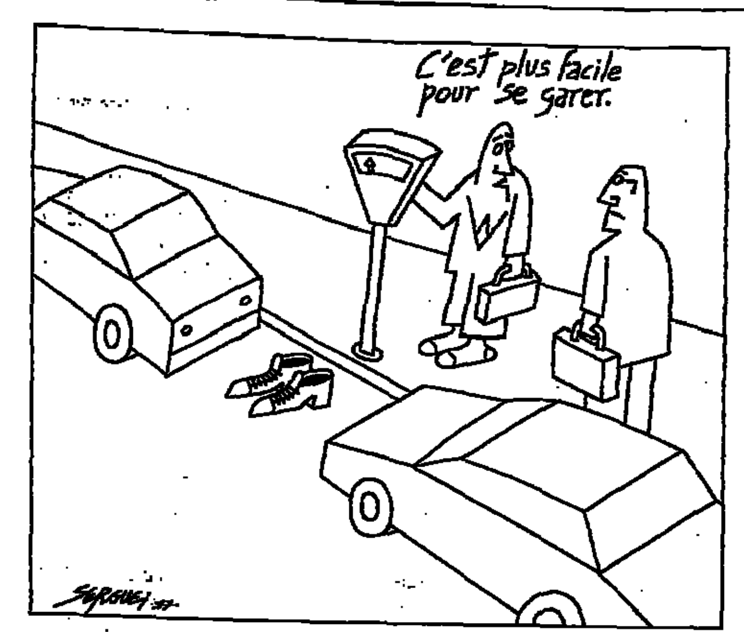
– A mon avis, il s'agit plutôt d'un retard sur la santé publique dans l'esprit médical. La santé publique a longtemps été le parent pauvre, et tout ce qui en relevait, l'épidémiologie, la prévention, les considérations de masse, n'affectait pas un système pervers qui fonctionnait uniquement sur la maladie. Tout ce qui était en amont ou en aval n'intéressait personne. La noblesse de l'école de clinique française était de reconnaître les signes quand il était trop tard ! Cela explique en partie les controverses. Si nous pouvons prévenir des affections pulmonaires graves pour cet hiver et éviter des morts, nous aurons fait notre travail.

– Face aux lobbys industriels, la marge de manœuvre des ministères de l'environnement et de la santé semble tout de même étroite...

– Il est évident que les ministères de l'environnement et de la santé font cause commune et doivent travailler main dans la main. Je trouve extraordinaire, avec tout le respect que je dois à Jacques Calvet [patron sortant de PSA Peugeot-Citroën], que l'on mette en œuvre ces mesures au moment de son départ. Il y a là une symbolique forte. Il faut que l'industrie automobile innove et développe d'urgence le secteur de l'automobile électrique et des bus à gaz. L'intérêt des constructeurs est de prendre de l'avance. Ce sont les véhicules les plus sûrs et les moins polluants qui se vendront le mieux.

» Expliquez-moi pourquoi les autocars viennent encore traverser Paris ! A Florence, on arrête les touristes à la porte de la ville et on les transporte tranquillement dans des véhicules non polluants. On a commencé à le faire à Montmartre, mais il faut interdire les autocars dans tout Paris ! Cela n'empêchera pas un seul touriste de venir, au contraire. »

Propos recueillis par Laurence Folléa



Des élus de l'opposition contre une mesure « technocratique »

La loi a été votée par l'ancienne majorité

MAIS QUI donc a eu l'idée sotte de faire voter une loi sur l'air prévoyant la circulation alternée en cas de *« pic »* de pollution de niveau 3 ? A entendre les réactions outrées des parlementaires de droite, mardi 30 septembre, rien ne laissait penser que ce texte avait été proposé par le gouvernement Juppé et voté en 1996 par l'ancienne majorité. Il est vrai que ce vote ne témoignait pas d'une adhésion réelle de l'ensemble des parlementaires RPR et UDF. Maintenant que ces derniers ont en face d'eux non plus Corinne Lepage, *mais Dominique Voynet, ils* ne cachent plus leur désaccord.

Ainsi, pour Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), *« c'est une mesure très technocratique qui va compliquer la vie des Français et qu'ils vont s'employer à tourner ».* Secrétaire général de l'UDF et député (UDF-FD) de Paris, Claude Goasguen jugeait la décision *« consternante »*, en indiquant qu'il n'était *« pas contre le principe, mais au moins qu'il y ait un délai ».* Au conseil régional, le président, Michel Giraud (RPR), et le vice-président chargé de l'environnement, Didier Julia (RPR), ont estimé mardi que *« la circulation alternée est une mesure discriminatoire »* et *« une erreur »* dont *« l'inefficacité et l'irréalisme seront prouvés demain ».*

JEAN TIBERI SOUTIENT

Seule note discordante dans l'opposition, la réction de Jean Tiberi (RPR), député et maire de Paris, qui soutient la mesure gouvernementale, tout en affirmant qu'il *« ne comprend pas »* que le gouvernement tarde à mettre en place la *« pastille verte »* qui limiterait la circulation de façon plus rationnelle. Remarque souvent émise à droite, notamment de la part du président du RPR, Philippe Séguin, qui a *néanmoins observé : « La loi est la loi. (...) C'est une loi qui a été votée à l'initiative du précédent gouvernement. »* De son côté, Mme Lepage a affirmé sur RTL que le gouvernement a pris *« une bonne décision » : « Quand on a une loi et des textes d'application, eh bien on les applique. »*

A gauche, les soutiens sont plus nombreux qu'à droite, mais pas unanimes. *« La décision tranche avec plusieurs années d'immobilisme »*, a estimé le porte-parole du MDC, Georges Sarre. *« Tout ce qui peut aider à la limitation de la pollution est positif »*, a renchéri Alain Bocquet, président du groupe PC de l'Assemblée nationale. Par la voix d'Adeline Hazan, membre du secrétariat national chargée des questions de société, le bureau national du PS a indiqué qu'il se *« félicite »* d'une décision *« nécessaire »*, tout en jugeant *« indécent* [de la part de la droite] *d'exploiter une question touchant à la santé de tous à des fins purement politiciennes ».*

Mais, dans les couloirs de l'Assemblée, on a pu entendre Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis) affirmer son scepticisme. De même, Michel Crépeau (RCV, Charente-Maritime), maire de La Rochelle, inventeur de la première journée *« sans voitures »*, a jugé qu'*« il y a tout un panel de mesures envisagées (...) mais peut-être pas l'interdiction faite du jour au lendemain à la moitié de la population de se servir de la voiture ».*

Du côté des écologistes, Jean-Félix Bernard, président du groupe Verts au conseil régional, a jugé qu'*« il y a urgence à marquer des inflexions fortes pour diminuer la circulation automobile ».* Pour le mouvement écologiste indépendant (MEI) de Paris, rival des Verts, Thierry Jaccaud a lancé mardi aux Parisiens : *« Ne respirez plus, le préfet agira demain ! »*

En revanche, Lionel Jospin, qui avait déjà apporté son soutien à sa ministre *lorsque celle-ci avait été* critiquée pour son inaction, cet été, alors que le niveau 2 était atteint, a de nouveau pris sa défense : *« Il est normal d'appliquer la loi,* a-t-il souligné. *On ne peut pas vouloir à la fois tirer les conclusions de la pollution qui relèvent d'une action à plus long terme et ne pas accepter par avance les inconvénients. »*

Dominique Voynet annonce des mesures de fond pour 1998

CET ÉTÉ, elle s'était vu reprocher de ne pas mettre en œuvre la circulation alternée. En annonçant, mardi 30 septembre, cette mesure, *« en concertation étroite avec les ministères concernés »*, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, applique le principe de précaution. Pas *« absolument convaincue »* que cette mesure soit *« vraiment efficace »*, elle a précisé mardi 30 septembre en fin d'après-midi, lors de la conférence de presse : *« Même si la pollution est descendue à cette heure au niveau 2, nous avons pris en compte le risque important de dépassement du seuil 3, demain, compte tenu des conditions météorologiques ».*

« On ne peut pas se contenter de réparer les dégâts, nous souhaitons travailler en amont », a ajouté Mme Voynet pour qui il ne fait guère de doute que la pollution de l'air est liée *« de façon très directe »* à la circulation automobile. Selon elle, des *« mesures de fond »* doivent être prises, visant essentiellement à réorienter la politique des transports.

Premier axe de réflexion : l'amélioration des carburants dans le cadre de la politique européenne. *La ministre a rappelé le résultat des* négociations lors du conseil des ministres européens en juin 1997, lequel a voté à l'unanimité le programme « auto-oil », qui fixe des normes plus contraignantes aux moteurs et aux carburants. Deuxième point : la ministre souhaite encourager le développement des véhicules propres au GPL (gaz de pétrole liquéfié), des véhicules électriques, etc. Sur cette question, la ministre peut visiblement compter sur l'appui du secrétaire d'Etat à l'industrie, qui se félicitait mardi de la décision du gouvernement de mettre en œuvre la circulation alternée. Christian Pierret a en outre demandé au président d'EDF, Edmond Alphandéry, *« d'actualiser et de développer »* son programme en faveur des véhicules électriques, de faire part au gouvernement des *« premiers résultats »* du contrat d'entreprise conclu avec l'Etat sur les véhicules électriques et de *« dégager des moyens de financement ».*

« AMPLEUR DE LA TÂCHE »

Autre objectif de Mme Voynet : améliorer la gestion des transports, notamment grâce au *« développement de l'intermodalité »* (systèmes de correspondance entre les différents modes de transport), et concevoir de nouvelles politiques d'aménagement et d'urbanisme. *« Vous voyez l'ampleur de la tâche ! »*, a-t-elle conclu, ajoutant qu'il s'agissait d'une *« stratégie de long terme ».* À quel horizon ? Sur ce point, Mme Voynet reste un peu floue. La mise au point du plan de *« reconquête de l'air »* prendra *« plus que quelques semaines, moins que quelques années ».* Des mesures, a-t-elle ajouté, seront annoncées *« dans l'année à venir ».*

En attendant, d'autres chantiers attendent Dominique Voynet. Le ministère de l'environnement est en train d'élaborer les décrets d'application de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. Sur les vingt-cinq décrets que nécessite la loi de Corinne Lepage, un seul a été pris. Il s'agit du décret du 29 avril 1997 sur le *conseil national de l'air, sorte d'or*ganisme consultatif composé de scientifiques, d'élus, etc., qui pourrait être amené à jouer un rôle d'instance d'évaluation de la lutte contre la pollution atmosphérique. *« Un premier train de quatre décrets sortira dans les semaines qui viennent »*, annonce-t-on au cabinet de Dominique Voynet. La « pastille verte » – système alternatif à la circulation alternée qui permet d'identifier les véhicules les moins polluants en cas de pic de pollution –, l'objectif de qualité de l'air et l'organisme de surveillance *prévus tous deux à l'article 3 de la* loi, ainsi que les plans régionaux de qualité de l'air, figureront dans le premier « wagon ». Les autres se suivront jusqu'au début de l'année 1998, *« où tous les décrets seront alors pris ».*

Clarisse Fabre

Les dispositions de la loi sur l'air

PRÉSENTÉE par Corinne Lepage, ministre de l'environnement du gouvernement Juppé, la *loi sur l'air du 30 décembre 1996 contient* les dispositions suivantes.

● **Surveillance de la qualité de l'air.** Un dispositif de la surveillance de la qualité de l'air et de ses effets sur la santé et sur l'environnement doit être mis en place, au plus tard, le 1er janvier 1997 dans les agglomérations de plus de 250 000 habitants, le 1er janvier 1998 dans celles de plus de 100 000 habitants et le 1er janvier 2000 pour l'ensemble du territoire national. Un décret fixe les objectifs de qualité de l'air, les seuils d'alerte et les valeurs limites, ainsi que la liste des substances polluantes. La mise en œuvre de cette surveillance est confiée à un ou des organismes agréés, qui associent notamment des représentants de l'Etat, de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, des collectivités territoriales, des associations agréées de protection de l'environnement.

● **Droit à l'information.** Chacun a le droit d'être informé sur la qualité de l'air et sur ses effets sur la santé et l'environnement. Les résultats des études épidémiologiques et environnementales liées à la pollution atmosphérique, tout comme les informations et *prévisions relatives à la surveillance de la quali*té de l'air, doivent faire l'objet d'une publication périodique. Celle-ci peut être confiée aux organismes chargés de la surveillance de la qualité de l'air.

● **Plans régionaux pour la qualité de l'air.** Le préfet de région fixe des orientations permettant de prévenir ou de réduire la pollution atmosphérique et d'atteindre des objectifs de qualité spécifiques à certaines zones. Ces plans font l'objet d'une évaluation au terme d'une période de cinq ans et, le cas échéant, d'une révision si les objectifs n'ont pas été atteints.

● ***Plans de protection de l'atmosphère.*** Toutes les agglomérations de plus de 250 000 habitants doivent, avant la fin du mois de juin 1998, mettre en place un *« plan de protection de l'atmosphère »* afin de ramener les concentrations en polluants en dessous des valeurs limites et de définir la procédure d'alerte.

● **Mesures d'urgence.** Lorsque les seuils d'alerte sont atteints ou risquent de l'être, le préfet doit en informer immédiatement le public et prendre les mesures de restriction, voire de suppression, des émissions polluantes, parmi *lesquelles figure la circulation alternée.* Dans ces cas, l'accès aux transports en commun de voyageurs est assuré gratuitement.

● **Plans de déplacement urbains.** Avant la fin du mois de décembre 1998, un plan de déplacement urbain doit être élaboré par l'autorité compétente (le préfet à Paris) dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Ce plan vise en particulier à diminuer le trafic automobile, à développer les transports collectifs et les moyens de déplacements économes et moins polluants, à organiser le stationnement, etc. En outre, la loi prévoit, à compter du *1er janvier 1998, la création de pistes ou couloirs* cyclables à l'occasion de toute construction ou rénovation des voies urbaines (sauf autoroutes et voies rapides).

● **Maîtrise de l'énergie.** Des décrets pris en Conseil d'Etat doivent définir des mesures visant à réduire la consommation d'énergie et à limiter les sources d'émission de substances polluantes nocives pour la santé humaine et l'environnement.

A chaque métropole ses méthodes de dissuasion

● **ATHÈNES.** Un système de circulation alternée a été instauré en 1982. Du lundi au jeudi, de 7 heures à 20 heures – sauf au mois d'août –, la circulation dans le centre de la capitale est limitée aux voitures particulières en fonction du dernier chiffre – pair ou impair – de la plaque minéralogique. Lorsque les taux de pollution (oxyde d'azote, monoxyde de carbone et ozone) atteignent la cote d'urgence, les autorités interdisent pour le lendemain le centre à la circulation et imposent une diminution de 30 % de la consommation en carburant des usines polluantes.

● **ROME.** En cas d'alerte « rouge », le trafic est interdit l'après-midi, en général de 15 heures à 20 heures. En principe, cette mesure extrême est signalée 24 à 48 heures à l'avance. L'interdiction de circulation concerne la *fascia verde* (la grande ceinture urbaine de la capitale). Les voitures de service et les véhicules équipés de pots catalytiques sont exemptés. Ces derniers étant de plus en plus nombreux, le trafic a tendance *à ressembler à celui des autres* jours mais les autorités indiquent que le taux de pollution est néanmoins abaissé de 50 %. Depuis 1993, la situation s'est nettement améliorée : en 1996, le niveau inférieur – « Attention » – a été atteint pendant 20 jours contre 100 trois ans plus tôt.

● **OSLO.** Les automobilistes doivent s'acquitter, depuis plus de dix ans, d'un droit de passage à chaque entrée dans la ville. Cette mesure est destinée à contribuer au financement de la construction de nouvelles routes et de tunnels, afin de réduire les bouchons. Chaque passage coûte actuellement 12 couronnes (10 francs).

● ***MEXICO.*** *La circulation alter*née, selon le numéro de plaque, s'applique depuis 1989, mais la qualité de l'air reste *« mauvaise »* plus de 330 jours par an. Les 17 millions d'habitants de la capitale ont vécu, *samedi 27 sep*tembre, la journée la plus polluée (ozone) de l'année. Les autorités ont déclenché, pour la *deuxième* fois en 1997, la « phase 1 » du plan d'urgence. Les deux principales mesures consistent à interdire la circulation de 40 % du parc automobile et à suspendre les activités industrielles les plus contaminantes dans une proportion de 30 à 40 %.

● **LOS ANGELES.** Baptisée « reine du smog », la grande cité californienne a tenté de résoudre le problème en *amont, imposant* aux industries et aux particuliers les restrictions et les contrôles les plus *sévères des Etats-Unis. Depuis* 1991, l'essence sans plomb est obligatoire dans cet Etat. Tous les deux ans, le renouvellement de l'immatriculation d'un véhicule est soumis à une inspection des émissions toxiques. *Mais le car-pooling* (covoiturage), qui incitait (par le biais de déductions fiscales) les entreprises à encourager leurs employés à partager leurs véhicules pour se rendre au travail est un semi-échec. *Les Californiens peuvent* dénoncer les automobilistes polluants en appelant un numéro vert. – *(Avec nos correspondants).*

Les particules dangereuses

Les transports et les activités industrielles et agricoles sont à l'origine de l'émission de polluants rejetés dans l'air.

● **Le dioxyde d'azote (NO_2) :** puissant irritant des voies pulmonaires, il aggrave les symptômes des personnes atteintes de maladies respiratoires. 6 000 tonnes sont produites *annuellement par le transport* routier, soit douze fois moins que par le secteur agricole et forestier. *Le seuil d'alerte (niveau 3) est* atteint à partir de 400 microgrammes par mètre cube *d'air. Les oxydes d'azote* (NOx) contribuent également à la formation d'ozone.

● **L'ozone (O_3) :** formé à partir de divers polluants atmosphériques (composés organiques volatils, hydrocarbures, solvants et oxydes d'azote) sous l'influence des rayons solaires, il occasionne des *difficultés respiratoires notamment* chez les enfants, les personnes âgées et les asthmatiques. A long terme, il peut provoquer une *altération chronique des fonctions* pulmonaires. L'ozone affecte également les végétaux. Le seuil d'alerte de niveau 3 est atteint à 360 microgrammes par mètre cube.

● **Le dioxyde de soufre (SO_2) :** il peut occasionner des broncho-constrictions et des essoufflements chez les asthmatiques. *Il provoquerait* chaque année le « décès prématuré » de 215 personnes *hospitalisées dans les grandes* villes. 150 000 tonnes par an sont émises par les transports routiers, soit la *moitié de ce qui est produit* par les secteurs de l'énergie et de l'industrie de transformation. Le niveau 3 est atteint à 600 microgrammes mètre cube d'air.

● **Le monoxyde de carbone (CO) :** ce gaz peut aggraver les angines de poitrine et d'autres maladies coronariennes, altérer certaines fonctions du système nerveux et présenter un risque pour le *développement du foetus.* 5,2 millions de tonnes sont attribuées à la circulation routière, soit 46 % de la production *nationale.*

● **Le dioxyde de carbone (CO_2) :** 118 millions de tonnes sont rejetées chaque année sur les routes, soit le tiers de la production française tous secteurs confondus. Classé parmi les gaz à effet de serre, il contribuerait au réchauffement du climat.

● **Les particules :** les plus nocives sont d'une *dimension inférieure à* 10 microns, ce qui leur permet de s'infiltrer dans le système respiratoire. *Produites entre 50 et* 80 % par les véhicules automobiles, elles occasionnent des atteintes pulmonaires, particulièrement chez les enfants. Des études américaines montrent que l'exposition prolongée peut réduire l'espérance de vie et entraîner des risques de cancer. En France, elles seraient chaque année responsables de 870 morts prématurées chez des malades cardiaques ou insuffisants respiratoires. En zone urbaine, 90 % des émissions attribuables aux transports seraient issues de véhicules à *moteur Diesel.*

Sources : Corinair-1994, Erpurs, AQMD-Californie.

Au-delà de l'euro

par Raymond Barre et Jacques Delors





PHOTOS ELODIE GREGOIRE/REA

DANS moins de cinq cents jours, l'euro sera une réalité. La volonté des gouvernements européens ne peut plus être mise en doute. Mais son avenir ne sera assuré que si les peuples européens ont conscience de la portée de cette novation sans précédent dans l'Histoire. Faute de quoi nous risquerions d'en gaspiller les potentialités, voire de compromettre son succès durable. Le 1er janvier 1999, rien ne finit ; tout commence. Or, aujourd'hui, de graves confusions persistent sur le sujet.

1) Trop souvent, la réalisation des conditions nécessaires à la mise en œuvre de la monnaie unique a conduit à donner une présentation négative et « sacrificielle » de celle-ci. Elle nous entraînerait vers la déflation, la stagnation et le chômage.

Or, avec ou sans le traité de Maastricht, la plupart des pays européens auraient été contraints de reprendre la maîtrise de leurs finances publiques. *Rappelons simplement que l'endettement* public dans l'ensemble de l'Union européenne était passé de 56,1 % du produit intérieur brut en 1991 à 73,2 % en 1996. Les Etats européens auront plus de facilité pour rembourser leurs dettes avec la monnaie unique, car la réalisation de l'union monétaire fera disparaître les primes de risque qui alourdissent les taux d'intérêt dans les pays à monnaie fragile.

Une autre idée fausse est que l'Europe aurait besoin, pour conforter la reprise de son économie, d'un euro faible. Or, un euro faible signifierait inéluctablement des taux d'intérêt plus élevés, des importations plus chères, donc un pouvoir d'achat *moindre, c'est-à-dire des conditions* de croissance et d'emploi moins favorables. L'euro doit s'affirmer d'emblée comme une monnaie solide dans laquelle les Européens et le reste du monde peuvent avoir confiance, et ce n'est qu'avec une telle monnaie que les banquiers centraux pourront, en toute indépendance, définir une politique monétaire adéquate.

La culture de stabilité désormais commune à tous les pays candidats à la monnaie unique est la meilleure garantie d'une croissance régulière et d'une amélioration du pouvoir d'achat des citoyens, et d'abord des plus modestes d'entre eux.

Une autre proposition à la mode, mais tout aussi absurde, *consiste à mettre en opposition* la lutte pour l'emploi et les progrès de l'Union européenne. Certes, l'Europe est durement frappée par le chômage, dont le niveau est deux à trois fois plus élevé que dans les autres grands pays industrialisés, Etats-Unis et Japon. Cela n'est pas le fait de la mise en œuvre du traité de Maastricht, mais plutôt de l'insuffisance des réformes structurelles rendues indispensables par l'accélération du progrès technique et la mondialisation. Compétitivité, stabilité, croissance et emploi sont liés. Ces réformes sont acceptables et rentables puisqu'au cours des cinq dernières années six pays européens (Belgique, Danemark, Espagne, Irlande, Pays-Bas, *Royaume-Uni) ont réussi, chacun selon ses particularités*, à abaisser leur taux de chômage, tandis que neuf le voyaient s'aggraver, parmi lesquels – hélas ! – la France.

La réalisation de l'euro ne met pas l'Europe à la torture. L'euro n'est pas un sacrifice, c'est une chance. Espoir de voir diminuer les taux d'intérêt. Espoir de voir se développer les investissements et donc la croissance. Espoir de voir réduire le nombre d'emplois exposés aux risques de change. Si l'on considère que les pays membres de l'Union européenne réalisent entre eux les deux tiers de leurs échanges extérieurs, et que ceux-ci représentent approximativement le quart de leur activité, *l'unification monétaire ramène de 25 % à moins de 10 %* la proportion d'emplois qui peuvent être mis en cause par des perturbations monétaires erratiques, du type de celles que l'Europe a connues récemment avec le flottement des monnaies de plusieurs pays membres de l'Union.

Enfin, la création de la monnaie unique ouvre, pour la première fois depuis un demi-siècle, la possibilité d'établir des relations monétaires ordonnées dans le monde. L'euro, appuyé sur un vaste marché libre des capitaux en Europe, pourra limiter la prédominance du dollar.

2) La mise en place de l'euro doit permettre à l'Union européenne de progresser tant sur le plan économique que sur le plan politique.

A partir du moment où l'Union se dote d'une monnaie unique, elle s'oblige à se considérer comme une entité économique singulière. *Elle ne peut avoir, par exemple, une politique* monétaire unique et des politiques budgétaires non coordonnées. C'est la justification du pacte de stabilité et de croissance. Encore faudra-t-il s'intéresser, non seulement à la gestion budgétaire de chaque Etat, mais au budget consolidé de l'ensemble, qui, au sens des dépenses publiques, représente aujourd'hui près de 50 % du produit intérieur contre un tiers environ dans les années 60, au début de la Communauté. Cela justifie une stricte application de l'article 103 du traité de Maastricht, qui prévoit la coordination des politiques économiques et fiscales ; les mécanismes existant devraient être *« davantage utilisés, et, si nécessaire, développés »*, comme disent justement, dans une déclaration récente, des dirigeants de la majorité parlementaire en Allemagne.

Ce qui se fera – ou ne se fera pas – dans les dernières années de ce siècle et les premières du suivant engagera l'Europe – et notre pays en particulier – pour un siècle et davantage

Le prochain conseil européen à Luxembourg devra donc préciser les modalités de coopération entre les politiques économiques et sociales des Etats membres, comme cela a déjà été fait pour le pacte de stabilité budgétaire. Dès lors qu'on s'interdit, avec une monnaie unique, de réagir à des chocs économiques, financiers, sociaux ou politiques dans un seul Etat membre par une manipulation monétaire, il faut s'interroger sur le degré de solidarité que chacun doit accepter pour contribuer au rétablissement de l'équilibre chez l'un quelconque de ses partenaires. Cela conduira à des arbitrages politiques, ce qui nécessite des institutions capables de les rendre. Au-delà du domaine économique et monétaire, les institutions européennes doivent être réorganisées pour *permettre à la fois les progrès de l'intégration politique et la* réalisation de l'élargissement aux onze pays actuellement candidats à nous rejoindre.

Il faudra, au lendemain de la mise en œuvre de l'union monétaire (car dans l'Union européenne, on ne fait bien qu'une chose à la fois), que les pays les plus sensibles à ces sujets prennent rapidement – et avant l'élargissement – une nouvelle initiative comme le chancelier Kohl et le président Mitterrand l'avaient fait au lendemain de la chute du mur de Berlin, pour l'Union européenne monétaire. Les peuples le comprendront mieux car, avec des euros entre leurs mains, ils *détiendront pour la première fois un symbole concret de leur* appartenance à une nouvelle communauté.

Plus largement, ce serait une erreur de croire que la paix, la liberté et la prospérité sont déjà acquises pour l'Europe au XXIe siècle. C'est une nouvelle étape de la construction européenne qui commence avec la réalisation de l'Union économique et monétaire. Il faudra aller beaucoup plus loin que nous ne l'avons fait, par exemple dans la mise en œuvre d'une politique de sécurité commune. De même qu'avec l'euro, l'Europe rééquilibrera les relations monétaires dans le monde, avec une défense commune elle contribuera à consolider la paix au-delà de ses propres frontières.

3) Dans cette nouvelle phase, les deux grandes familles politiques qui dominent le continent européen, le socialisme démocratique et le libéralisme social (si l'on y inclut la *démocratie chrétienne*), *devront agir de concert*, *comme* ce fut le cas jusqu'à maintenant. N'est-ce pas, en France, un gouvernement socialiste qui a signé le traité de Maastricht, un Parlement libéral qui l'a ratifié et le peuple français, consulté par référendum, qui l'a accepté ?

C'est parce que l'Europe n'est exclusivement ni celle des libéraux, ni celle des socialistes, ni celle des grands pays, ni celle des petits, ni celle du Nord, ni celle du Sud, mais celle de tous, qu'elle existe aujourd'hui. Il faut préserver cette diversité en allant de l'avant. Ne jamais donner le sentiment qu'un ou plusieurs membres prétendent exercer une tutelle sur tous les autres. *C'est le meilleur legs qui peut être fait aux jeunes Européens.*

Cela n'efface pas le fait que la France occupe une position stratégique en Europe. C'est elle qui, avec Robert Schuman en 1950, prit l'initiative d'associer six pays européens dans une œuvre commune. C'est elle qui, avec le général de Gaulle, *a consacré la réconciliation* et l'entente entre l'Allemagne et la France.

Notre pays n'assumerait pas ses responsabilités devant l'Histoire s'il ne répondait pas aux appels pour une Europe plus unie, comme viennent de le faire des responsables allemands appartenant à la majorité politique de ce pays. La France doit être à l'avant-garde pour conduire la politique européenne dans sa nouvelle étape, à partir de l'union monétaire. Celle-ci appelle une véritable union politique qui, dans le respect des identités de chaque peuple, reste à construire.

Elle ne sera la reproduction d'aucune des fédérations existantes, mais ce qui se fera – ou ne se fera pas – dans les dernières années de ce siècle et les premières du suivant engagera l'Europe – et notre pays en particulier – pour un siècle et davantage. Rarement, dans la vie d'un peuple, nous aurons su avec autant de certitude que notre destin dépend de nous et qu'il se joue en ce moment précis.

Le temps n'est plus à l'incertitude et à l'hésitation. C'est désormais celui de l'engagement et de la détermination.

Raymond Barre, est maire de Lyon et ancien premier ministre.
Jacques Delors est ancien président de la Commission européenne.

SOS-Europe

par Jean-Louis Bourlanges (UDF), Daniel Cohn-Bendit (Verts), Gianfranco Dell'Alba (Radical), Olivier Duhamel (Socialiste), José-Maria Mendiluce (Indépendant), Antoinette Spaak (Libérale)

L'EUROPE va mal. Les Européens vont mal. Les gens ont mal à l'Europe, mais ils ne le savent pas. Il faut réagir. Vite, parce que, après, il sera trop tard. Vite, parce que la suite prendra du temps. Nous vivons le temps des grandes angoisses. Les actes les plus simples de la vie deviennent source d'inquiétude. Manger : la vache folle nous dit qu'on peut en mourir. Faire l'amour : le sida impose aux adolescents des restrictions que leurs parents n'ont pas connues. Respirer : la pollution s'aggrave, et qui sait si les dégâts de l'amiante sont rarissimes ou cachés ? Travailler : le chômage n'a pas fini de rôder.

D'aucuns imputent parfois ces fléaux à l'Europe. *Ils* ont tort, puisqu'ils sévissent partout. D'autres regrettent que l'Europe ne nous en préserve pas davantage. Ils ont raison : une grande puissance politique devrait pouvoir agir. Où l'on en vient aux capacités de l'Europe, ou plutôt à ses incapacités.

Nous vivons le temps des replis sur soi. Sur l'individu ou la corporation, pour les personnes privées. Les Etats aussi ne pensent plus qu'à eux. Ils se livrent désormais à des comptes d'apothicaires, techniquement idiots de surcroît, où la cupidité le dispute à l'avarice. Combien je mets au budget européen, combien je touche ? Comme si l'on pouvait calculer le prix de la paix, le prix de la démocratie, le prix de l'Union.

L'Europe va mal malgré l'euro. La fracture culturelle s'amplifie. Ceux d'en haut se réjouissent de l'irréversibilité de l'euro. Ils ont raison. Ceux d'en haut croient que cela suffit. Ils ont tort. *Car ceux d'en bas ne veulent pas se contenter de l'euro.* Ils veulent du travail, du repos, une meilleure vie personnelle, un peu de vie collective. Et ils ne voient pas le rapport avec l'euro, même s'il existe.

L'Europe va mal depuis Sarajevo. Elle a dit qu'on allait voir ce qu'on allait voir, et on n'a rien vu du tout. Elle a dit que les Américains étaient nos amis, pas nos patrons. Elle a dit beaucoup de choses et elle n'a rien fait.

La Chine est proche et l'Afrique mal partie. Le Sud explose et l'Est s'impatiente. Les Etats-Unis s'autoproclament puissance européenne, ce que, curieusement les Européens se gardent bien de faire. *L'Europe est fragile, inquiète, fatiguée. Son passé* l'intimide. Son avenir l'épouvante.

La responsabilité des gouvernants nous importe particulièrement. A eux d'offrir une vision commune, d'avancer des propositions, de tenir des engagements. Ils l'ont fait à Maastricht, un peu, pas beaucoup, pas assez en tout cas. Parlements et peuples ont approuvé, du bout des lèvres, parce qu'ils en voulaient plus et qu'ils le voulaient autrement. Ils l'ont fait, fût-ce d'un cheveu ou en s'y reprenant à deux fois, mais ils l'ont fait parce qu'à défaut des mots les intentions paraissaient claires : l'Europe s'élargirait à l'Est, mais l'Europe se renforcerait avant de s'élargir.

A cette fin, les gouvernements européens prépareraient et adopteraient une vraie réforme des institutions. Et que s'est-il passé ? Le sommet d'Amsterdam n'a même pas réussi à faire semblant. Il a entériné en juin une pseudo-réforme, *que les ministres des affaires* étrangères des quinze avalisent, ce 2 octobre, en signant le traité d'Amsterdam. Comme il n'y a pas de texte, ou si peu, ou si mauvais, il faut des images : des chiens de faïence qui se serrent la main, ce n'est pas ordinaire, ça se filme.

La nouvelle règle du jeu doit être claire, efficace, démocratique. Bref, aux antipodes de l'imbroglio actuel

Nos dirigeants, quels qu'ils soient, ont raté une réforme qu'eux-mêmes avaient considérée comme indispensable pour l'avenir de l'Europe politique. L'Europe a été construite à six, s'est élargie pour devenir l'Europe des neuf, puis des douze, puis des quinze. Elle va s'élargir, durant la première décennie du troisième millénaire, pour devenir l'Europe des vingt et un, puis des vingt-cinq ou trente.

Cela ne peut pas marcher sur les bases actuelles. Personne ne *croit sérieusement que l'Europe à plus de vingt puisse fonctionner* selon les règles de l'Europe des douze devenus quinze. Mais les anti-européens se réjouissent du blocage. Et les anti-européens sont partout, à droite comme à gauche. Pendant ce temps, les pro-européens hésitent. Ont-ils le droit de dire que le roi est nu ? Oui, Si c'est pour l'aider à se vêtir.

Avec l'élargissement, le jeu va changer, il faut en changer les règles. Pour que l'Europe puisse encore marcher. Faute de quoi, elle se paralysera. Il importerait assez peu que le traité d'Amsterdam soit ou non ratifié, si cette ratification ne nous était pas vendue pour ce qu'elle n'est pas : l'indice d'une volonté commune, un *signe de bonne santé, un permis d'élargir.* L'essentiel est de sortir du guêpier actuel, d'imaginer enfin des institutions aptes à fonctionner. L'Europe a besoin d'efficacité et de démocratie. Elles vont de pair. L'Europe a besoin d'un nouveau traité. La nouvelle règle du jeu doit donc être claire, efficace, démocratique. Bref, aux antipodes de l'imbroglio actuel. Il faut indiquer ce qui est de compétence européenne, ce qui doit rester de compétence nationale ou infra-nationale, ce qui doit être partagé et comment. Il faut écrire un droit européen intelligible pour les citoyens. Il faut un contrôle parlementaire accru sur l'exécutif.

Il faut aussi un mode de fonctionnement à vingt et plus pour le domaine européen : l'essentiel est que les décisions européennes soient prises à la majorité. Parce que, à l'unanimité, nous additionnons les égoïsmes et nous accumulons une multitude de décisions sans vraie politique. A la *majorité, évidemment* calculée pour tenir compte du poids de chacun des Etats et pour avoir des majorités larges, des politiques sont possibles. Le moyen d'établir cette nouvelle règle du jeu doit changer. La question de la méthode est décisive. L'élaboration des nouvelles institutions ne peut être laissée aux seuls gouvernements nationaux. La réforme doit être préparée avant d'être négociée. Préparée par une équipe ou par un homme qui sache proposer ce que la confrontation de quinze arrière-pensées divergentes n'a pas su faire.

Cette réforme doit être débattue publiquement au sein des sociétés civiles des différentes nations de l'Union européenne. Cette réforme doit associer les représentants des peuples, les Parlements nationaux et européen. Immense chantier, mais sur lequel de vrais progrès sont possibles. C'est affaire de volonté, d'imagination, d'organisation.

Nous avons créé SOS-Europe à cette fin, en juillet dernier. Cent parlementaires européens y ont déjà adhéré. Ils viennent de tous les pays de l'Union et en représentent les grandes sensibilités démocratiques. Au moment où quinze Etats auront choisi d'apposer leur signature au bas d'un traité médiocre et décevant, nous choisissons, pour notre part, d'appeler les citoyens d'Europe et de leur adresser un message simple : l'Europe est votre affaire, prenez-la en main.

Les signataires de cet appel sont députés européens. Ils sont à l'origine de l'intergroupe SOS-Europe, qui compte à ce jour une centaine de députés européens. Français, Italiens et Belges sont les plus représentés au sein de cet intergroupe, dont les membres sont pour moitié issus de la droite et pour moitié de la gauche.



J.-L. BOURLANGES



DANIEL COHN-BENDIT



G. DELL'ALBA



OLIVIER DUHAMEL



J.-M. MENDILUCE



ANTOINETTE SPAAK

PHOTOS D.R.

Le Front national apprivoise le scrutin majoritaire

AU FIL des élections, les obstacles initialement rencontrés par le Front national pour faire figure de parti de second tour et tirer profit du scrutin majoritaire s'affaiblissent dans certaines régions. Ponctuée par la victoire du candidat d'extrême droite à Mulhouse-Nord, la série de cantonales partielles organisées au mois de septembre en a apporté une nouvelle illustration.

Présents dans seize des dix-sept cantonales de septembre en métropole, les candidats du Front national ont été en mesure de se maintenir au second tour dans quatre cas : à Mulhouse-Nord (Haut-Rhin), à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) et à Lille-Sud (Nord). L'Est, le Nord, l'Ile-de-France, autant de terres de mission, il y a quelques années, devenues aujourd'hui celles de son plus grand dynamisme. Au premier tour, il progresse de six à huit points à Mulhouse (44,60 % des voix), à Lille (21,24 %) et au Blanc-Mesnil (25,86 %), et conserve un niveau élevé à Epinay, en dépit d'un léger recul. C'est une performance pour ce type d'élection qui lui était jadis le plus défavorable.

Dans un contexte de forte abstention, ces scores confirment que ses électeurs y sont plus mobilisés que d'autres. Le FN recueille les fruits d'un long travail d'implantation et, en tout cas à Mulhouse, d'un début de « notabilisation » de ses représentants, déjà titulaires de mandats régionaux ou municipaux. L'augmentation spectaculaire du nombre de voix obtenues au second tour par Gérard Freulet indique que la perspective de sa victoire, manifeste à l'issue du premier tour, a mobilisé de nombreux abstentionnistes et séduit une partie des électeurs de la droite modérée. Ce n'est pas, il est vrai, les responsables locaux de l'opposition qui les auraient fait hésiter : Jean-Jacques Weber (UDF-FD), député et président du conseil général du Haut-Rhin, n'avait-il pas refusé de *« chercher à contrer la volonté populaire »* ?

NOUVELLES PERCÉES

Mulhouse reste malgré tout un cas particulier. Dans les deux cantons de Seine-Saint-Denis, ancrés à gauche, le Front national a été largement battu au second tour. Les élections cantonales partielles demeurent également un exercice difficile pour l'extrême droite dans les zones où elle est peu implantée et où ses scores régressent. Mais elles n'excluent pas quelques nouvelles percées, comme à Châteauroux-Sud (Indre), où le FN progresse de 5,94 points, pour atteindre 16,26 % des voix.

L'accession du Front national au second tour dans quatre cantons, et l'élimination corrélative du RPR et de l'UDF, est due aussi aux mauvais résultats de l'opposition parlementaire. Dans aucun de ces quatre cantons, le candidat de droite ne dépasse 19 % des voix, et il tombe même à moins de 12 % à Lille-Sud, en recul de près de huit points par rapport aux cantonales de 1994. La poussée frontiste aidant, les candidats RPR et UDF, qui devançaient l'extrême droite en 1992 et 1994 dans ces cantons, sont passés derrière elle et ont été éliminés.

Les déboires de l'opposition sont perceptibles aussi en l'absence d'un Front national fort : dans cette série de partielles, la droite ne peut trouver aucun signe de redressement de sa situation depuis sa défaite aux législatives. Si elle conserve sans surprise quatre cantons conservateurs d'Indre-et-Loire et de Haute-Corse, elle en perd un, dans le Pas-de-Calais, qu'elle avait conquis en 1994. A l'exception du canton de Masseube (Gers), qu'elle prend au PCF, elle voit ses positions s'effriter presque partout. Et lorsqu'elle progresse, comme au Blanc-Mesnil, elle est trop handicapée par ses divisions pour inquiéter la gauche au second tour. A Limoges, la concurrence entre deux candidats issus de ses rangs lui interdit même de se maintenir au second tour, puisque son principal candidat est devancé par les deux candidats de gauche.

« EFFET DE TRAÎNE »

Quatre mois après sa victoire aux élections législatives, la gauche, en revanche, peut se flatter *de voir ses électeurs fidèles à leur choix* du printemps. Certes, les cantons en jeu lui étaient naturellement favorables – douze avaient un sortant de gauche, contre seulement cinq de droite –, puisque onze de ces partielles étaient provoquées par la démission de députés socialistes nouvellement élus. Les résultats n'en sont pas moins significatifs. D'abord parce que la majorité ne perd que deux sièges. Placée dans la même situation, à l'automne 1995, après la présidentielle et les municipales, la droite avait connu une série noire et perdu, en l'espace de deux mois, la moitié des siens. Ensuite parce que la gauche consolide ses positions dans certains de ses fiefs (Landes, Seine-Saint-Denis, Haute-Vienne, Indre, Nord). Cette bonne santé globale n'exclut pas quelques effritements. C'est évidemment le cas à Mulhouse, où le PS perd dix points, mais aussi, dans une moindre mesure, au Blanc et à Auch-Sud-Est.

Renforcement du Front national dans ses bastions, asthénie persistante de la droite parlementaire, bonne tenue de la gauche : le *mélange qui a provoqué l'alternance en juin ne* s'est pas altéré cet automne. L'opposition parlementaire y voit un simple « effet de traîne » des législatives, mais, si elle ne se redresse pas d'ici-là, elle peut craindre une nouvelle défaite aux cantonales et aux régionales de mars 1998.

Cécile Chambraud

Mal à la Terre *par Lionel Portier*



Shoah, le silence persistant du Vatican

Suite de la première page

Ou la béatification, en 1987, de la philosophe allemande Edith Stein, elle aussi gazée à Auschwitz : alors que le nazisme a fait tant de victimes, pourquoi en honorer une seule, et une juive convertie ? En 1987 encore, à l'heure où la communauté internationale boycotte Kurt Waldheim, ancien officier de la Wehrmacht devenu président de la République d'Autriche, celui-ci est reçu en grande pompe au Vatican. Dans le même temps, les accords signés à Genève entre catholiques et juifs pour obtenir le déménagement des carmélites installées dans le camp d'Auschwitz ne sont pas appliqués par le clergé polonais, et le Vatican n'est pas pressé de dénouer la crise.

Ces polémiques viennent de la zone d'ombre entretenue sur les silences du pape Pie XII pendant la guerre et sur les conséquences tragiques de vingt siècles d'*« enseignement du mépris »*, selon la formule de l'historien Jules Isaac. Jean Paul II, qui parle à tout bout de champ de *« nouvelle évangélisation »*, est accusé de vouloir *« christianiser »* les lieux de la souffrance juive, d'interpréter la Shoah comme l'accomplissement du mystère de la Crucifixion et de la Résurrection du Christ. De manière stupéfiante, n'avait-il pas qualifié le camp d'Auschwitz, qu'il visitait le 9 juin 1979, de *« Golgotha du monde contemporain »*, le Golgotha étant le lieu où fut crucifié le Christ ?

Ce procès est dépassé aujourd'hui. Aucun pape n'a fait autant que Jean Paul II pour réformer l'enseignement du catholicisme sur les juifs et le judaïsme. En 1986, il est le premier à se rendre à la synagogue de Rome pour exprimer son *« horreur »* devant *« la haine, les persécutions, les manifestations d'antisémitisme commises, quelle que soit l'époque et par quiconque »*.

« NOS FRÈRES AÎNÉS »

Il dit aux juifs : *« Vous êtes nos frères préférés et, d'une certaine manière, nos frères aînés. »* Ce pape visite les communautés juives dans tous les pays qu'il traverse, s'agenouille à Birkenau devant la stèle écrite en hébreu, est le premier à reconnaître officiellement, le 30 décembre 1993, l'Etat d'Israël. Très récemment encore, il rappelle les racines *juives* du Christ, *« authentique fils d'Israël, profondément enraciné dans la longue histoire de son peuple »*.

Et pourtant, il reste comme un malaise, une source d'équivoques, un scepticisme sur la capacité du Vatican à aller au bout de son autocritique. De cette mémoire blessée peuvent surgir de nouvelles polémiques. Toute l'histoire du peuple juif est faite d'émancipations et de contre-émancipations, de phases de reconnaissance et de rejet. Les juifs de France n'ont pas oublié qu'un siècle après le décret de la Convention les déclarant « citoyens comme les autres » éclatait l'affaire Dreyfus, suivie, moins de cinquante ans après, de leur mise au ban par le régime de Vichy.

Le rapprochement entre juifs et catholiques est à la fois considérable et fragile. Surprenant aussi dans la mesure où la plupart des mouvements sociaux et intellectuels de l'après-guerre sont venus de la base plutôt que, comme ici, des hiérarchies. Sans doute le désir de Jean Paul II d'apurer le passif vis-à-vis des juifs est-il sincère. Mais il n'ignore pas que son Eglise est loin d'être prête à accepter, unanimement, un tel acte. L'esprit de réforme qui souffle depuis trente ans n'a pas atteint également toutes les régions du monde, notamment celles, comme la Pologne, qui furent enfermées derrière le rideau de fer ou celles du Proche-Orient, où les chrétiens craignent tout geste du Vatican qui semblerait une concession à Israël. Déjà, au concile Vatican II (1962-1965), le sujet de la Shoah avait été soigneusement écarté.

« Le ciel était vide et il doit le rester », dit un jour Théo Klein à propos d'Auschwitz, en écho à Martin *Buber* ou à *Elie Wiesel qui préféraient* parler d'*« éclipse »* ou d'*« absence »* de Dieu. Beaucoup expliquent l'actuel silence du Vatican par l'impossibilité d'*« objectiver l'inobjectivable »*.

Ne vaut-il pas mieux se taire, en effet, que de faire des développements sur la souffrance des autres ? N'y a-t-il pas lieu pas d'abord d'écouter le cri du peuple élu par Dieu, auquel il n'y a rien à ajouter ? Dans les jours qui suivront la cérémonie de Drancy, on réentendra de tels arguments. Mais parce qu'il y aura toujours des révisionnistes et des générations portées à l'oubli, il ne sera pas vain de parler. Parler du passé n'est pas le gommer : c'est le purifier.

Henri Tincq

RECTIFICATIFS

ARCHITECTURE

L'architecte Christian de Portzamparc estime que nous avons déformé ses propos en citant sa lettre sur le concours de l'ambassade de France à Berlin (*Le Monde* daté 14-15 septembre). Nous donnons donc ici, telle que nous l'avons reçue, la phrase litigieuse : *« Ce n'était pas un concours "conception-construction", comme on les appelle (concours dangereux pour l'architecture parfois). Ceci n'est pas un détail technique et je demande que nous trouvions un moyen de rectifier cela, puisque cela induit que là ce sont pour Berlin des critères plus obscurs encore qu'au Grand Stade, puisque non inscrits dans les règlements, qui auraient dicté le choix, ce qui me porte un tort conséquent. »*

THEG

Dans notre article relatant une rixe entre des policiers et des jeunes à Marseille (*Le Monde* du 2 septembre), nous avons indiqué par erreur que sept des dix sous-traitants de l'entreprise Theg, chargée de l'ensemble des travaux de réhabilitation du quartier du Panier, avaient déposé leur bilan. En fait, ces sociétés ont effectivement abandonné les chantiers dont elles avaient la charge, mais elles poursuivent leur activité.

PUBLICITÉ

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre article « Savants calculs pour la première place européenne » (*Le Monde* du 11 septembre), l'hebdomadaire professionnel américain *Advertising Age* n'a pas renoncé à effectuer un classement des réseaux de publicité pour l'Europe. Dans son édition internationale de juin, il a placé Euro RSCG en tête, devant Publicis.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Auto-discipline

EVIDEMMENT, les grincheux ont beau jeu. Rien n'est plus facile que de critiquer la décision de mettre en œuvre la circulation alternée, une première en France, comme désormais la loi y oblige en cas d'alerte de pollution de l'air de niveau trois. Parce qu'elle est exceptionnelle alors que la pollution, elle, est permanente, cette interdiction de rouler prononcée à l'encontre d'un véhicule sur deux est, par nature, limitée. N'intervient-elle pas après coup, une fois le pic de pollution atteint, accompagnant donc celle-ci au lieu de la prévenir ?

Pourtant, en dépit des réserves techniques que l'on peut avoir sur cette mesure, nécessairement insuffisante, cette « première » constitue une date importante dans l'histoire des comportements et dans la psychologie sociale du pays. La circulation alternée constitue en effet la première rupture forte avec ce qui constitue un des principaux piliers d'une certaine idée de la modernité : le « tout-automobile » et le sentiment de liberté individuelle qui lui est attaché. Pour la première fois, la tendance à la domination toujours plus envahissante de la voiture est inversée et celle-ci n'est pas considérée comme l'intouchable vache sacrée. Pour la première fois, le corps social dans son entier est obligé de se poser la question d'une limitation de l'usage du véhicule individuel. Il doit envisager de se déplacer et de vivre autrement en ville. Pour la première fois, l'*homo automobilis* est invité à sortir de sa sphère individuelle et motorisée pour réfléchir à son rôle dans la cité commune ainsi qu'au visage de celle-ci.

Le caractère spectaculaire de l'interdiction partielle de circuler a donc au moins un mérite, d'ordre à la fois politique et éthique. Placé devant ses propres responsabilités, chaque citoyen est personnellement interpellé : la pollution qui met en péril la santé de tous, ce n'est pas seulement les autres, c'est aussi lui. L'appel à l'acte de discipline collective que constitue la circulation alternée n'est pas une atteinte à la « liberté de circuler » que certains, en mal de combat poujadiste, veulent bien y voir, pas plus qu'un feu rouge ou un sens interdit n'est une entorse aux droits de l'homme. C'est une manière courageuse de dire que la société doit et peut réagir à ses défauts de croissance.

Charge à cette démonstration symbolique et pédagogique de ne pas en rester là et d'être le premier signe d'une reconquête de la qualité de l'air – et de la ville – une reconquête qui sera nécessairement longue et difficile. Cela passe par toute une série de mesures – priorité effective aux transports en commun en site propre, mise en place de plans urbains de circulation cohérents, réhabilitation de la marche à pied et de la bicyclette, développement des moteurs et des carburants propres... – qui, outre qu'elles prendront du temps et coûteront beaucoup d'argent, se heurteront aux blocs des intérêts et des habitudes. Le gouvernement de Lionel Jospin est aussi attendu là dessus.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs.
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Baisers et crocs-en-jambe

L'HYPOCRISIE mondaine à l'échelon international et les marchandages de coulisses, tel est le paradoxal dualisme sous le signe duquel se sont placés hier les travaux de l'Assemblée générale de l'ONU à Flushing Meadows. Le cérémonial d'accueil des deux nouveaux membres, le Pakistan et le Yémen, donna lieu à des discours fleuris permettant à de nombreux orateurs d'exalter les vertus démocratiques des impétrants.

L'élection des trois remplaçants du Brésil, de l'Australie et de la Pologne au Conseil de sécurité nous replongea brusquement dans la réalité. Aux baisers, accompagnement indispensable du rituel des intronisations, succédèrent les coups de bélier du scrutin « secret ».

L'Argentine et le Canada passèrent sans difficulté le cap du premier tour. Pour l'Ukraine, ce fut bien différent. Déjà sa candidature avait, au sein de la famille slave, fait l'objet d'une querelle. On souhaitait voir la Tchécoslovaquie – bien en cour aux Etats-Unis – héritier du fauteuil polonais. Mais, peu soucieux de rompre les ponts avec l'Occident en tenant au conseil le rôle de brillant second de M. Gromyko, M. Masaryk déclina le redoutable honneur de siéger parmi les Treize. L'Ukraine fut le pis-aller de la défaillance tchèque.

Les Etats-Unis, qui aiment à choisir leurs « amis slaves » et auraient volontiers appuyé la Tchécoslovaquie, changèrent d'attitude et soutinrent la candidature de l'Inde. Le résultat : une impasse de plus en perspective ou des tractations peu compatibles avec la dignité du Parlement du monde.

Maurice Ferro
(2 octobre 1947.)

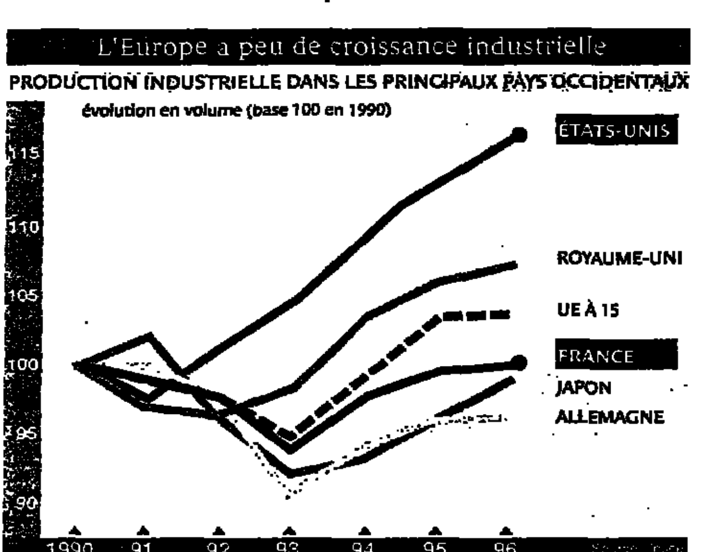
INDUSTRIE Dans une longue enquête sur l'industrie française, le Commissariat général du Plan souligne que celle-ci *« ne se situe pas assez dans une perspective de croissance »*. ● LES RESTRUCTURATIONS massives des quinze dernières années ont permis aux entreprises d'assainir leur bilan mais pas de reconquérir des parts de marché. ● LES GROUPES FRANÇAIS n'ont pas achevé leur transformation. Trop préoccupés par les coûts, ne parvenant pas à remettre en cause le taylorisme, ils ne tirent pas tout le parti des technologies de l'information. ● AUX ETATS-UNIS, ces nouvelles technologies ont conduit l'industrie à créer une organisation par réseaux et permis une véritable renaissance industrielle, selon Suzanne Berger, professeur au MIT. ● L'ETAT FRANÇAIS, selon le Plan, peut aider les entreprises à entrer dans cette nouvelle ère, en changeant *ses moyens d'action.*

Les entreprises françaises restent imperméables aux technologies de l'information

Une enquête du Plan dénonce le manque de dynamisme et de croissance de l'industrie dans l'Hexagone. Les groupes ont su redresser leur situation financière mais, sous-estimant la révolution des « réseaux », ils n'ont pas repensé leur organisation

ALORS QUE LE TON monte entre gouvernement, patronat et syndicats dans le débat sur la réduction du temps de travail, le commissariat général du Plan a choisi d'aborder le problème autrement. « *Trop souvent dans ce pays, la question de l'emploi est posée en termes de partage, alors qu'il conviendrait de réfléchir à la création de nouvelles activités, car de larges potentiels demeurent inexploités* », soutiennent Gabriel Colletis et Jean-Louis Levet dans une longue enquête sur les « *dynamiques du système productif français* ». Selon eux, « *le principal défi que les entreprises françaises doivent aujourd'hui relever est celui de la croissance* ».

Confrontées à un changement radical de leur environnement économique (ouverture des frontières, concurrence, argent cher, etc.) au cours des quinze dernières années, les entreprises françaises ont été contraintes de s'adapter. Des pans entiers de l'industrie ont été abandonnés, d'autres très sévèrement restructurés. Les sociétés ont appris à gérer avec rigueur et à chercher toutes les sources de productivité. *« Huit entreprises industrielles de plus de 50 salariés ont réorganisé leur production entre 1988 et 1993 »*, affirme le rapport.



Ces efforts ont porté leurs fruits : la France accumule les excédents commerciaux depuis 1992. Mais *« cela ne signifie pas que l'économie et le système productif maîtrisent leur ouverture »*, soulignent les auteurs. *« La France a perdu 1 point de part de marché par an pendant les décennies 70 et 80, et 0,3 point à partir des années 90. La stratégie de désinflation compétitive a contribué à freiner l'érosion des pertes de marché de la France mais non d'inverser la tendance »*, constatent-ils.

Des produits mal adaptés à la demande internationale, la recherche d'une compétitivité par les prix et les économies d'échelle, plutôt que par l'innovation, la qualité et les services, semblent expliquer en grande partie ces performances décevantes. L'industrie française, qui n'est pas parvenue à se différencier suffisamment, reste plus vulnérable que ses concurrents aux chocs extérieurs comme, par exemple, l'appréciation de sa monnaie. Les groupes privilégient les structures financières saines : leur *« ajustement a davantage porté sur les capacités productives, investissement et masse salariale, renforçant ainsi le cycle réel plutôt que l'atténuant »*, selon le rapport.

Ces choix sont la traduction *« d'une mutation inachevée de l'industrie française »* : les groupes *« n'ont remis en cause qu'incomplètement le taylorisme »*. Alors que *« la viabilité de l'entreprise passe de plus en plus par la capacité à découvrir la bonne adaptation entre des technologies particulières et des marchés particuliers, l'industrie française n'a pas pris acte suffisamment tôt du glissement majeur qui s'opère »*, disent les deux rapporteurs.

EFFORT INSUFFISANT

Tandis qu'à l'étranger les firmes revoient leur organisation hiérarchique, multiplient les équipes de projet mêlant chercheurs, commerciaux, techniciens, producteurs, les sociétés françaises conservent des méthodes découplant les étapes de création et de production. *« L'effort insuffisant de qualification des personnels et le mode de coordination des activités traduisent la domination d'un principe de division du travail et des activités fondé sur l'optimisation et le rendement plus que sur la création et l'apprentissage collectif »*, notent-ils.

Même si les entreprises ne cessent de parler de coopération, elles n'ont pas créé de réseaux solides avec leurs partenaires traditionnels – fournisseurs, clients – ainsi qu'avec leur environnement – universités, laboratoires de recherche ou centre de formation. Isolée, l'entreprise se prive de la circulation de l'information, de la souplesse dans son organisation, de l'innovation à l'origine de la création de richesses.

L'Etat, qui a joué dans le passé un rôle si déterminant sur l'évolution de l'industrie en France, peut-il encore avoir une influence dans ce nouveau contexte ? *« La politique industrielle est en crise »*, reconnaissent les auteurs. Les armes d'autrefois – grands programmes, soutien aux secteurs, aides aux entreprises – sont obsolètes.

Mais, pour MM. Colletis et Levet, l'Etat conserve certains instruments capables de donner une nouvelle cohérence au système productif français. Celle-ci passe par la construction de véritables réseaux d'entreprises. L'Etat, en favorisant les projets en partenariat, peut contribuer à lancer des coopérations interentreprises. De même, il doit veiller à une meilleure répartition de la recherche industrielle, *« bénéficiant aujourd'hui de façon quasi exclusive à un nombre restreint d'activités et de firmes »*.

Enfin, il convient, selon les auteurs, de revoir la politique d'aménagement du territoire, qui conduit à des surenchères dans les subventions et au gaspillage de l'argent public. Plus que des primes diverses, ils préconisent de soutenir des programmes de coopération entre les entreprises et les structures de formation et de recherche. Ce qui permettrait de voir émerger de véritables économies locales aux savoir-faire diversifiés.

M. O.

Suzanne Berger, professeur au Massachussets Institute of Technology (MIT)

« L'industrie américaine connait une véritable renaissance »

SUZANNE BERGER est professeur de sciences politiques au Massachusetts Institute of Technology (MIT) aux Etats-Unis. Auteur de plusieurs livres et articles sur la France, elle a contribué à des recherches sur la mondialisation et sur l'économie industrielle. En 1989, elle a collaboré à une étude du MIT, « Made in America », décrivant les faiblesses de l'industrie américaine face à la concurrence japonaise. Elle vient de participer à une étude sur l'industrie en Asie, « Made by Hongkong ».

SUZANNE BERGER

« Huit ans après votre étude sur l'industrie américaine, quel jugement portez-vous sur celle-ci ?

– La situation a radicalement changé. En 1989, des pans entiers de l'industrie américaine – l'automobile, les semi-conducteurs – étaient attaqués par les Japonais. Les entreprises étaient à genoux. Aujourd'hui, l'industrie aux Etats-Unis connaît une véritable renaissance. Nous avons beaucoup appris des Japonais. Les firmes se sont transformées, ont changé leur organisation, retrouvé la voie de l'innovation. De nouveaux emplois souvent très bien rémunérés apparaissent.

» Beaucoup d'observateurs s'inquiètent, toutefois, de la faiblesse du taux de productivité – à peine 1,1 % par an – dégagé par les entreprises. Certains, comme M. Greenspan *[président de la Fed]*, soutiennent que les statistiques officielles mesurent mal la productivité réelle de l'économie car elles ne prennent pas en compte l'influence réelle des nouvelles technologies. D'autres soutiennent que la productivité américaine est bien mesurée, mais que les transformations n'ont pas encore porté leurs fruits.

– Quelle est votre opinion ?

– Je ne suis pas économiste. Mais je crois que c'est un phénomène déjà vu dans le passé avec d'autres technologies : il a fallu plus de vingt ans aux entreprises pour tirer tout le parti de l'électricité et transformer leurs structures. C'est ce qui se passe avec les nouvelles technologies de l'information. Elles induisent des transformations profondes, l'aplatissement des hiérarchies, qui sont source de productivité. Mais si vous introduisez les nouvelles technologies sans changer les organisations, vous aboutissez à un résultat nul, voire à un déclin de la productivité.

– La politique menée par le gouvernement américain a-t-elle favorisé ce mouvement ?

– Le niveau du dollar a une influence importante, notamment pour les entreprises qui, jusque dans les annnées 80, n'avaient jamais exporté. Cela a facilité leur apprentissage pour vendre à l'étranger. Pour le reste, la politique macroéconomique comme la fiscalité ont peu compté. A son arrivée à la présidence, Bill Clinton pensait mettre en œuvre un programme de soutien pour le développement des nouvelles technologies, mais il y a vite renoncé. Le renouveau industriel aux Etats-Unis s'est fait à partir des entreprises, en fonction de leur capacité interne à changer et de leur volonté de faire évoluer leurs relations avec leurs fournisseurs et leurs clients pour créer des réseaux. L'Etat n'est pour rien dans cette évolution.

– Des économistes, comme Stephen Roach, pensent que les groupes américains sont allés trop loin dans les restructurations. Est-ce votre avis ?

– Certaines entreprises sont allées trop loin. Elles ont caché derrière le vocable réorganisation des suppressions massives d'emplois sans rien changer par ailleurs. Elles ont simplement détruit leur substance. Mais ce n'est pas la majorité.

» En France, on n'a retenu du reengineering que les licenciements On a oublié les modifications profondes des méthodes de travail, le changement des hiérarchies, les nouvelles approches des clients. L'idée qu'il n'y a plus de travail dans l'industrie est fausse. Les Etats-Unis travaillent plus que jamais.

» Les classifications industrie et service nous aveuglent. Dans les meilleures entreprises, la fusion de l'industrie et des services est à l'œuvre. Voyez la réussite du constructeur informatique Dell, qui propose à ses clients des ordinateurs sur mesure. Le mouvement gagne les industries traditionnelles. Levi's propose maintenant des jeans sur mesure. Les magasins transmettent les mensurations de leurs clients par Internet à un site de production. Dix jours après, vous avez un jean à vos mesures pour 60 dollars, alors qu'un jean normal en vaut 40.

– L'industrie française connait-elle un renouveau identique ?

– Les entreprises françaises ont encore beaucoup à faire, me semble-t-il. La remise en cause des organisations, la formation de réseaux ne sont pas suffisamment mis en œuvre dans vos groupes. Ils n'ont pas encore saisi la chance que représentent les nouvelles technologies.

» La France a pourtant des atouts – un enseignement de haut niveau, une population bien formée – qui ne trouvent pas leur traduction dans l'économie. Où sont les sites de renaissance ? Mes étudiants au MIT, par exemple, rêvent tous de créer des entreprises. Cette volonté d'expérimentation est nécessaire pour les nouvelles technologies. Chez nous, les échanges entre universitaires et entreprises sont quotidiens. Je ne vois pas, en France, cet état d'esprit ni ce tissu d'échanges. Ce qui me frappe, au contraire, c'est l'isolement des groupes français, et particulièrement des PME.

– Les sociétés accusent la concurrence de les condammner à cet isolement...

– Jusque dans les anées 80, les groupes américains pensaient aussi être seuls contre tous. Le système législatif antitrust contribuait beaucoup à cette vision : les entreprises avaient peur d'être accusées d'entente, si elles se parlaient. La législation a beaucoup évolué en ce domaine. Le gouvernement pousse les entreprises à coopérer et les groupes ont pris le pli de travailler ensemble.

– Des menaces pèsent-elles encore sur l'industrie américaine ?

– Pour nous, le plus grand défi, c'est la globalisation. Pas pour des questions de bas salaires – l'industrie américaine a des coûts par unité de production plus bas que l'Inde ou les Philippines –, mais à cause de la fragmentation de production qu'elle implique. Les groupes transfèrent de plus en plus leur production dans d'autres pays. Cela va à l'encontre de tous les efforts faits au cours des années 80 pour atteindre la taille critique, former des réseaux complexes entre recherche, fournisseurs, vendeurs. Les transferts de production risquent de couper les groupes de ces réseaux et de leur faire perdre le contact quotidien avec les clients les plus exigeants. A terme, l'innovation peut être menacée.

» Ma deuxième interrogation porte sur la recherche. Dans les années 80, les grands groupes, comme IBM ou Xerox, ont pratiqué des coupes énormes dans les budgets de recherche fondamentale. Pour l'instant, ils vivent sur les travaux accumulés dans leurs laboratoires. Mais la recherche fondamentale n'est pas renouvelée. Nous pourrions un jour en souffrir. »

Propos recueillis par Martine Orange



Jacques Calvet quitte PSA sans être nommé au conseil de surveillance

Les syndicats sont satisfaits de ce départ

MARDI 30 SEPTEMBRE, après quinze ans de maison, Jacques Calvet a cédé son siège à Jean-Martin Folz qui, comme son prédécesseur, cumule les titres de président du directoire du groupe et de président des conseils d'administration d'Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën.

M. Calvet n'a cependant pas fait son entrée au conseil de surveillance de PSA, alors que Jean-Paul Parayre y siège depuis qu'il a quitté la direction de PSA, en 1984. Le sujet a fait l'objet de longues discussions entre la famille Peugeot et M. Calvet. *« Qui avait intérêt à ce que M. Calvet siège au conseil ? »*, se demande un proche du dossier. *« Les conseils de surveillance sous les années Calvet avaient un fonctionnement particulier. Le patron se lançait dans un long monologue qui n'était suivi d'aucun débat. M. Folz n'avait pas forcément envie d'avoir le commandeur au conseil. Et ce dernier de voir son successeur remettre en cause sa stratégie. »*

M. Calvet pourrait conserver un bureau dans les locaux du groupe, comme Raymond Lévy chez Renault. Il a quitté PSA comme s'il devait revenir le lendemain. Il est parti dans sa maison de Veulettes-sur-Mer, en Normandie, et videra la semaine prochaine son bureau, que n'occupe toujours pas M. Folz.

Aucune manifestation d'adieu n'a été organisée en son honneur. *« Il est très émotif et n'aurait supporté aucune manifestation. Les dernières semaines, dès qu'on lui parlait de son départ, son menton tremblait »*, souligne un de ses proches. *« Il était tellement vexé que les Peugeot ne modifient pas les statuts pour lui permettre de prolonger son mandat qu'il aurait été capable de refuser »*, estime un cadre dirigeant du groupe.

Mardi, les syndicats n'ont pas caché leur satisfaction de voir partir M. Calvet, dont l'ambition était pourtant de laisser une image de *« patron social »*.

Virginie Malingre

La justice disposerait de documents prouvant que le bilan d'IBSA a été maquillé en 1991

Cette ancienne filiale du Crédit lyonnais a été fondée par M. Lévêque

L'enquête menée par le juge d'instruction Eva Joly sur la banque IBSA, filiale du Crédit lyonnais de 1990 à 1995, a beaucoup progressé au cours des derniers mois. La découverte, à la suite de perquisitions, des archives personnelles du fondateur du groupe bancaire, Jean-Maxime Lévêque, aurait permis de comprendre les mécanismes de certaines opérations douteuses. Après quatre mois de détention, M. Lévêque a été remis en liberté le 26 septembre.

APRÈS QUATRE MOIS de détention provisoire, Jean-Maxime Lévêque, 73 ans, *ancien président* du CCF et du Crédit lyonnais (1986-1988) et fondateur du *groupe* bancaire IBI (International bankers SA), a été remis en liberté vendredi 26 septembre dans la soirée par le juge d'instruction Eva Joly. M. Lévêque avait été incarcéré le 27 mai et mis en examen le 29 mai (*Le Monde* du 31 mai) pour *« complicité d'abus de confiance, recel, complicité de présentation de comptes inexacts pour IBSA* [la filiale française d'IBI], *pour sa maison-mère et complicité de distribution de dividendes fictifs »*.

Jean-Maxime Lévêque, proche du RPR, a fondé son groupe bancaire en 1982 et domicilié, dans un premier temps, la holding IBI dans les Antilles néerlandaises et la banque IBSA au Luxembourg. IBSA et sa maison-mère ont été ensuite rapatriées en France et sont devenues des filiales du Crédit lyonnais en 1990 avant de se retrouver quelques années plus tard en quasi-faillite. Aujourd'hui, l'ensemble du groupe, dont les pertes se chiffrent à 8 milliards de francs, se trouve entre les mains du CDR (Consortium de réalisation), la structure chargée de vendre les actifs compromis du Crédit lyonnais. Plus d'une vingtaine de procédures ont été lancées contre IBI et IBSA depuis 1993.

Durant la détention de M. Lévêque, inhabituellement longue, des avancées importantes de l'enquête ont permis de mettre à mal une partie de la méthode de défense du banquier. M. Lévêque a toujours nié avoir eu connaissance du détail des différentes opérations douteuses menées par la banque. A la suite de plusieurs perquisitions, les enquêteurs ont pourtant mis la main sur les archives personnelles de M. Lévêque, dans une cave de sa *résidence secondaire à Chantilly*, qui tendraient à prouver le *contraire*.

Ainsi, M. Lévêque aurait joué un *rôle actif dans la confection des* comptes d'IBSA en 1991 qui se trouvent dans le collimateur de la justice. La réalisation d'une plus-value fictive de l'ordre de 100 millions de francs a permis cette année-là à IBSA d'afficher un résultat légèrement bénéficiaire au lieu d'une perte de 80 millions. Les comptes ont été « enjolivés » afin de satisfaire une partie des actionnaires et sur ordre des dirigeants.

> L'instruction s'intéresse avant tout à un certain nombre de commissions occultes versées lors de transactions immobilières réalisées à la fin des années 80

Le Crédit lyonnais, entré dans le capital d'IBSA en 1990 et devenu son actionnaire de référence (en prenant 25 % de son capital), ne voulait pas que l'établissement affiche une perte quelques mois plus tard. M. Lévêque, de plus en plus contesté par les actionnaires d'IBI, cherchait à sauver son poste. M. Lévêque a toujours nié être au courant de la *falsification volontaire* des comptes. Mais à Chantilly, le *juge a mis la main sur un texte* manuscrit de quatre pages adressé à *M. Lévêque et détaillant* les conditions dans lequelles ont été réalisées les plus-values fictives.

M. Lévêque se trouve aussi soupçonné d'abus de biens sociaux pour avoir fait réaliser, en 1990, des travaux dans son appartement parisien par l'entreprise qui a totalement rénové, au même moment, les bureaux de la financière IBI, place d'Iéna à Paris. Enfin, plus anecdotique, parmi les documents découverts par les enquêteurs figurent des dossiers personnels confidentiels établis par M. Lévêque sur chacun de ses plus proches collaborateurs.

Mais l'instruction s'intéresse avant tout à un certain nombre de commissions occultes versées lors de transactions immobilières réalisées à la fin des années 80. La vente, en 1989, du siège de France-Soir, pour 550 millions de francs, par le groupe Hersant à une société immobilière, baptisée Copra, par l'intermédiaire d'IBSA, semble exemplaire des méthodes de détournement. Copra avait déboursé en réalité 641 millions de francs. Une commission de 91 millions de francs pour le paiement d'une promesse de vente fictive s'est « évaporée » via IBSA vers la Suisse et la société de l'homme d'affaires helvétique George Ulmann.

M. Ulmann, ancien président de la Fédération suisse de l'horlogerie, a été mis en examen en 1996 par Mme Joly et placé en détention à trois reprises. Son fils, Gérard Ulmann, a été placé vendredi 26 septembre en détention provisoire et mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*.

Sur les 91 millions de francs disparus, l'enquête semble indiquer *que la famille Ulmann en aurait encaissé* 18 et aurait réparti le reste *entre différents comptes en Suisse* et au Luxembourg. Environ 55 millions *auraient été* utilisés pour le financement de partis politiques et les 18 millions restants auraient été divisés entre cinq différents intermédiaires.

Le juge soupçonne par ailleurs M. Lévêque, qui possède des comptes bancaires anonymes au Luxembourg et en Suisse, d'avoir touché directement une commission occulte dans une autre opération immobilière, menée avec le concours de la banque et par l'intermédiaire de M. Ulmann et d'un de ces représentants, aujourd'hui en fuite, Patrick Chamart. Il s'agit de la vente en 1990 par Pechiney de son siège pour 1,5 milliard de francs.

Cinq autres personnes ont déjà été mises en examen dans cette affaire : le président d'IBSA, Michel de Brem, le directeur général, Gérard Mantelet, les deux responsables des opérations immobilières, Jean de la Porte des Vaux et Pierre-Alain Fadhuile, et l'ancien avocat de la banque, Christian Pautonnier. Mis en examen et incarcéré le 28 mai, Me Pautonnier a été remis en liberté le 28 juillet. Il se serait fait cambrioler et voler des archives relatives aux opérations immobilières d'IBSA quelques jours avant une perquisition organisée à son domicile. La brigade financière a découvert ensuite une facture prouvant que le jour du cambriolage Me Pautonnier avait loué une camionnette. L'avocat a été mis en examen pour *« dissimulation de preuves »*.

Eric Leser

Le contrat US Airways d'Airbus sauvé in extremis

LA COMPAGNIE AÉRIENNE AMÉRICAINE US Airways est parvenue, mardi 30 septembre, à un accord *« préalable »* avec les syndicats de pilotes qui devait lui permettre de confirmer la commande ferme de 120 appareils, assortie de 280 options, passée le 6 novembre 1996 à Airbus, sous forme de lettre d'intention (*Le Monde* des 28 et 29 septembre).

Le constructeur européen a précisé, mercredi 1er octobre, qu'il attendait la ratification de cet accord par l'ensemble des pilotes d'US Airways pour pouvoir considérer comme ferme cette commande de 70 milliards de francs. Airbus considère toutefois que cet accord préalable suffit à proroger de quelques jours la lettre d'intention qui expirait mardi 30 septembre à minuit.

DÉPÊCHES

■ **NATEXIS : le groupe issu de la fusion du Crédit national et de la BFCE** a dû passer 646 millions de francs de provisions supplémentaires dans ses comptes du premier semestre, suite à une mission d'inspection de la Commission bancaire.

■ **SODEXHO : le groupe français fusionne ses activités nord-américaines** de restauration et de services avec celles de Marriott, pour créer Sodexho Marriott Services (24 milliards de francs de chiffre d'affaires), dont les américains détiendront 51 % et Sodexho Alliance 49 %.

■ **ITT : un tribunal américain a rejeté, le 30 septembre, le plan** d'ITT (hôtels, casinos) qui consistait à se séparer en trois entités distinctes pour contrer l'OPA de son concurrent Hilton.

■ **CASINO : le distributeur stéphanois a pris le contrôle de Mariault**, un grossiste rennais qui approvisionne plus de 600 magasins situés dans le grand Ouest sous les enseignes Spar, Vival et Coccinelle.

■ **COGEMA : Colette Lewiner a démissionné de la présidence de SGN**, la filiale d'ingénierie du groupe nucléaire. Gérard Arbola, tout en restant directeur financier de Cogema, est nommé PDG de SGN.

Contre la « privatisation » de France Télécom, les rangs étaient clairsemés

PARIS, LILLE, MARSEILLE
de nos envoyés spéciaux

REPORTAGE
Inquiétude commune aux manifestants : après la privatisation, les licenciements ?

« Si on a 15 % de grévistes au niveau national, ce serait déjà pas mal », confiait un syndicaliste qui manifestait, mardi 30 septembre, contre l'ouverture du capital de France Télécom. Bien vu. Sur les 165 000 salariés de l'entreprise publique, 16 % ont participé à la grève lancée par la CGT et SUD, selon les chiffres fournis, mardi soir, par la direction. Celle-ci ne cachait pas sa satisfaction devant ce résultat, qui ne risque pas de compromettre la mise en Bourse de 20 % à 25 % du capital de France Télécom, le 20 octobre, à Paris et à New York.

● **A Paris**, c'est un cortège plutôt clairsemé qui est parti de la place de la Bourse, dans le 2e arrondissement, quittant l'ombre grise du palais Brongniart pour gagner à pas lents le quartier de la gare de Lyon et la rue de Bercy, siège du ministère des finances, dans le 12e arrondissement. Combien sont-ils ? 1 500 ? 2 000 ? *« Nous connaissons le personnel de France Télécom et nous savons son désaccord total avec la privatisation. Mais il y a un moment, à force de ne pas être entendu, où on se décourage »*, commente prudemment la cégétiste Maryse Dumas, responsable confédérale chargée du secteur revendicatif. Alain Baron, l'un des secrétaires fédéraux de SUD, estime, quant à lui, que les salariés de France Télécom ne sont pas restés insensibles au *« vent libéral »* de ces dernières années.

« Ceux de France Télécom qui achètent des actions, moi, je ne leur jette pas la pierre », soupire Hélène, militante de Corbeil. Cette fille d'ouvriers, âgée de 46 ans, reconnaît qu'il y a *« contradiction »* au sein du personnel. *« Ces tiraillements, c'est humain,* sourit Hélène, *surtout quand on voit les conditions avantageuses qui sont offertes aux gens de France Télécom pour acheter des actions. »* Elle, *« par principe »*, n'en prendra pas. La course à l'argent, *« ça ne fait pas partie de ma façon de vivre »*, dit-elle simplement.

Des brassées de ballons multicolores tanguent au-dessus des manifestants, qui chaloupent mollement au son de la musique diffusée à plein volume par les haut-parleurs. Sur l'air de *La vie en rose*, on brocarde le premier ministre socialiste : *« Quand il me prend dans ses bras, Jospin me dit tout bas : l'changement, c'est mon affaire ! Mais il a fait comme Juppé, il a privatisé, pour nous c'est la galère. »*

● **A Lille**, où tous les syndicats de France Télécom, sauf Force ouvrière, avaient appelé à la grève, moins de deux cents personnes – sur les 2 700 agents de la direction régionale de Lille – ont participé dans la matinée à un rassemblement. Faute de combattants, la manifestaion prévue a dû être annulée. Jacques Lefèvre, responsable départemental CGT de France Télécom, tente une explication : *« Nous sommes dans un contexte politique vraiment pas évident, avec un gouvernement qui se dit de gauche et qui renie ses engagements électoraux. Les gens sont forcément inquiets et déboussolés. »*

Ce militant continue toutefois de penser que *« la privatisation n'est ni une fatalité, ni une nécessité »*, et qu'*« elle va à l'encontre de la notion de service public »*. Un militant CFDT acquiesce : *« Il faut continuer la bataille. »*

A SUD-PTT, on rappelle que dans le Nord, comme au niveau national, *« 80 % du personnel consulté s'était prononcé contre la privatisation de l'entreprise lors du référendum organisé début septembre par le syndicat. Les salariés se sont dit que cela pouvait peser dans la balance, mais le gouvernement maintient sa décision. Les gens sont déçus. »*

● **A Marseille**, 250 à 300 salariés des Bouches-du-Rhône ont manifesté. Cette faible mobilisation, parmi les 4 000 salariés du département, est due, selon un responsable de SUD, à ce que la privatisation apparaît comme un fait acquis.

Partant de la grande poste centrale, le cortège s'est arrêté devant la Bourse de commerce, dont les grilles ont été symboliquement bouclées à l'aide de câbles téléphoniques, tandis que des affichettes *« pour la défense du service public »* et *« contre la privatisation »* étaient placardées sur les façades.

Roland Piéra, technicien à France Télécom depuis 1974, avait écrit sur un petit panneau signé de son nom : *« J'ai choisi d'être technicien des PTT pour assurer un service public, engraisser des actionnaires ne m'intéresse pas. »* Pour cet homme, *« chaque nouvelle information qui arrive, c'est l'angoisse. Car on sait bien qu'après les 37 % du capital viendra le reste. Et d'ici peu les licenciements »*.

Comme pour lui faire écho, une jeune femme arbore sur sa poitrine un autocollant : *« Nous allons vous faire détester l'an 2000 »*, peut-on y lire. Pour un responsable syndical, aucun doute : *« Le plus terrible, c'est qu'on sait que la prochaine manif sera contre le premier plan social. »*

Nadia Lemaire à Lille, Michel Samson à Marseille et Catherine Simon à Paris

Les télévisions cherchent une formule pour remplacer le Sidaction

Après l'échec de l'opération en 1996, les chaînes refusent de faire une nouvelle émission commune pour collecter des fonds en faveur de la lutte contre le sida

LE SIDACTION, c'est fini. TF 1, *France 2, France 3, M 6*, La Cinquième et Canal Plus, qui étaient parvenues à s'entendre pour organiser collectivement, en avril 1994, puis en juin 1996, cinq heures d'émission continue afin de récolter des fonds pour soigner les malades du sida, ne veulent plus d'une émission unique.

Sous la pression du milieu associatif, et notamment du président de l'association Ensemble contre le sida (ECS), Pierre Bergé, seule France Télévision a donné son « *accord de principe* » pour organiser une émission selon une nouvelle formule qui pourrait être diffusée en avril 1998 sur France 2 ou France 3. Les responsables des chaînes privées freinent, quant à eux, des quatre fers : à TF 1 et M 6, comme à Canal Plus, on confie « *ne pas avoir de projet prévu pour l'instant* ». Certains n'excluent toutefois pas « *l'idée d'une émission tournante* » : chaque chaîne organiserait à tour de rôle une soirée spéciale dont elle aurait le total contrôle.

Les esprits restent marqués par les tiraillements liés à l'organisation des précédentes opérations et le résultat financier catastrophique du Sidaction 96. Bien que décrite comme « *un exemple de solidarité* », l'émission unique n'a pas échappé aux querelles de chapelles. Dans les comités de coordination – constitués autour de Dominique Cantien et de Christophe Dechavanne (TF 1) pour le Sidaction 94 et de Jean-Marie Cavada (La Cinquième) pour le Sidaction 96 – « *chaque chaîne poussait ses animateurs et la répartition des reportages faisait l'objet de longs débats* », se souvient Patrice Grellet, chargé de rechercher les malades pouvant témoigner lors des deux Sidactions. Parallèlement, les tensions entre les associations – « *qui avaient une suspicion légitime à l'égard de la télévision* » – et les « gens de télévision » étaient exacerbées par l'ampleur de l'opération : « *Les associations souhaitaient savoir avec précision qui allait dire quoi, quels étaient les témoins, comment se succéderaient les séquences, et voulaient éviter d'éventuelles récupérations politiques* », explique Patrice Grellet, qui participait, samedi 27 septembre à l'Unesco, à une réunion organisée par le CNRS sur la communication en matière de sida. Or les chaînes, soucieuses de conserver un minimum de contrôle sur leur antenne, auraient rechigné à fournir le détail du déroulement de l'émission.

> Seule France Télévision a donné son accord pour organiser une soirée en avril

Enfin, et pour couronner le tout, certains animateurs réquisitionnés par les chaînes pour les représenter n'étaient pas motivés : « *Certains ont découvert ce que l'on faisait dix jours avant l'émission* », s'indigne encore cet ancien responsable.

Au final, les réunions ont donc succédé aux réunions pour aboutir, en 1996, à un programme qui ne satisfaisait plus personne : les associations se sont senties trahies, les chaînes n'ont pu valoriser leur participation – chacune avait versé, en plus de sa contribution en hommes et en matériel, 2 millions de francs au pot commun – et les téléspectateurs, qui ne pouvaient avoir accès à d'autres programmes, se sont sentis pris en otage. Qui plus est, à la suite d'une altercation entre l'ancien président d'Act Up et le ministre de la santé de l'époque, Philippe Douste-Blazy, les appels téléphoniques ont brutalement cessé, entraînant une chute drastique des dons : en 1996, seulement 64 millions de francs ont pu être collectés, contre 300 millions en 1994.

Alain de Greef, directeur général des programmes à Canal Plus, résume l'échec d'une formule : « *L'erreur est d'avoir cru que ce qui avait marché une fois pourrait marcher une seconde fois.* »

Florence Amalou

Catherine Trautmann a plaidé la cause de la SFP à Bruxelles

LE MISTIGRI. Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication et porte-parole du gouvernement, a hérité *du délicat dossier de la Société française de* production (SFP). Selon un scénario désormais assez bien rodé par ses prédécesseurs, Alain Carignon, puis Philippe Douste-Blazy, *elle est allée, mardi matin 30 septembre*, plaider la cause de la SFP auprès de Karel Van Miert, le commissaire européen chargé de la concurrence. Cette réunion s'est tenue en deux temps, de façon informelle, puis officielle.

Le pôle public de production audiovisuelle français, qui connaît des problèmes financiers depuis 1979, est passé à la loupe par la Commission de Bruxelles qui reproche à l'Etat français de « *renflouer* » cette société en faillite virtuelle et de fausser ainsi le jeu de la concurrence. En février, Bruxelles a, en effet, ouvert une procédure à l'encontre d'une aide totale de 2,49 milliards de francs versée par l'Etat à la SFP. Un *conseil d'administration de l'entreprise* étant prévu le 21 octobre, il devenait urgent de savoir si la SFP devait ou non provisionner 1,19 milliard de francs – considérés *comme litigieux par Bruxelles* – dans ses comptes 1997, quitte à risquer un dépôt de bilan. Cette hypothèse, politiquement risquée, semble aujourd'hui écartée.

Vendredi 3 octobre, Mme Trautmann annoncera les résultats de son entretien avec M. Van Miert au PDG de l'entreprise, Jacques Bayle, et à l'intersyndicale. Elle dévoilera alors la position du gouvernement dans ce dossier.

Si l'idée d'adosser la SFP à France Télévision a été définivement écartée, il semble que l'on s'achemine vers la mise en place d'un énième plan de redressement. Le processus de privatisation en bloc de l'entreprise, déjà suspendu par la précédente *majorité, devrait être définitivement arrêté.*

SUPPRESSIONS D'EFFECTIFS

Mais l'hypothèse d'une ouverture du capital ne serait pas pour autant abandonnée, ce qui ouvrirait la voie à une recherche de partenaires pour les différentes filiales. Depuis plusieurs mois, l'idée d'une cession du pôle vidéo, SFP Vidéo, à TDF Vidéo Service (France Télécom) est à l'étude. La filiale SFP Production, qui bénéficie d'une avance d'environ 80 millions de francs au compte de soutien du Centre national du cinéma (CNC), pourrait attirer des investisseurs. En revanche, ceux-ci ne devraient guère être séduits par le pôle studio, qui reste de loin le plus déficitaire (au total la SFP a perdu 232 millions de francs en 1996 pour un chiffre d'affaires de 531 millions).

Ce plan de sauvetage de la SFP devrait *s'accompagner d'une nouvelle et sérieuse* réduction d'effectifs. De 3 000 en 1975, les employés de la SFP sont déjà passés à un millier aujourd'hui. Fin mai, Jacques Bayle avait envisagé la suppression de deux tiers des effectifs, pour conserver 360 postes. Soit un plan bien plus draconien que les propositions des repreneurs qui s'étaient manifestés dans le cadre de la privatisation avortée, Havas allié à la Générale des eaux, ainsi que le groupe LBO.

On ignore encore si le président de la SFP a l'intention de revoir à la baisse ses projets de suppressions d'effectifs dans le nouveau plan qui doit être adopté.

Nicole Vulser

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : un sondage révèle que 81 % des Français** « *reconnaissent être esclaves* » de la télévision. Réalisée pour *Télérama* (numéro daté du 4 au 10 octobre) par l'institut CSA, cette enquête révèle que seulement 32 % des Français pourraient vivre sans elle. L'hebdomadaire propose un « *week-end sans télé* » les 18 et 19 octobre.

■ **Deutsche Telekom a annoncé,** mardi 30 septembre, « *une vaste entente* » sur le procédé technique de diffusion des programmes numériques payants sur son réseau câblé, le premier d'Allemagne, avec tous les diffuseurs allemands intéressés, sauf la chaîne publique ARD qui a boudé l'accord.

■ **MULTIMÉDIA : un accord a été conclu au *Soir* de Bruxelles,** lundi 29 septembre, entre la société Rossel, éditrice du quotidien belge francophone, et les représentants des journalistes, relatif aux droits de reproduction d'articles et de photographies dans les nouveaux médias (internet, CD-ROM, etc.). Les éditeurs s'engagent à verser à deux sociétés d'auteurs, la SAJ pour les journalistes et la Sofam pour les photographes, une part du chiffre d'affaires généré par l'utilisation d'articles et de photos du journal dans ces nouveaux médias. – *(Corresp.)*

■ **PRESSE : un nouvel hebdomadaire adapte au sport le concept de *Courrier international*.** « *Le meilleur de la presse sportive internationale traduit en français* », c'est ainsi que se définit *Sport Sélection*, dont le premier numéro doit paraître en kiosques, samedi 4 octobre. Vendu *8,50* francs, il réédite en français des articles parus dans les journaux étrangers. Huit traducteurs décortiqueront sur Internet les quotidiens et hebdomadaires sportifs italiens, espagnols et portugais, ainsi que les pages sportives de la presse britannique et allemande. Le premier numéro (48 pages en quadrichromie) sera tiré à 120 000 exemplaires, avec un point d'équilibre fixé à terme à 50 000 exemplaires.

هكذا من الإهمل

■ **LA BOURSE DE TOKYO a terminé, mercredi 1er octobre, en légère baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes s'est inscrit à 17 842,16 points en clôture, un recul de 0,25 %.**

■ **LE DOLLAR s'inscrivait en baisse, mercredi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,7610 mark et 5,9130 francs.**

■ **LES COURS DU PÉTROLE se sont repliés, mardi, sur le marché de New York. Le prix du baril light sweet crude, livraison novembre, a cédé 8 centièmes à 21,18 dollars.**

■ **LES PRIX DE L'OR se sont nettement redressés, mardi, sur le marché de Londres. Le cours de l'once a gagné près de 5 dollars pour s'établir à 332,75 dollars.**

■ **LE COMITÉ de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine a laissé inchangés, mardi, ses taux directeurs. Le niveau des fonds fédéraux reste fixé à 5,50 %.**

LES PLACES BOURSIÈRES

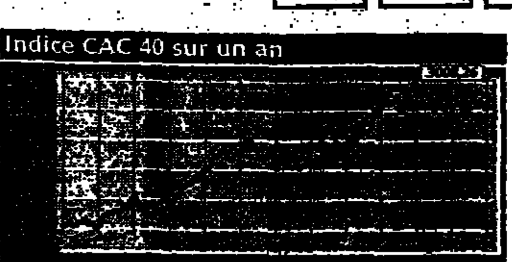
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

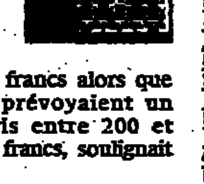
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Prises de bénéfice à Paris

APRÈS deux séances de progression mesurée, les valeurs françaises marquaient une pause, mercredi 10 octobre, à la Bourse de Paris. En repli de 0,50 % au début des transactions, l'indice CAC 40 a réduit ses pertes au fil des échanges pour progressivement repasser au-dessus du seuil des 3 000 points. Aux alentours de 12 h 30, l'indice de référence affichait un repli de 0,08 % à 3 005,92 points. Le volume de transactions représentait 2,4 milliards de francs, dont 1,7 milliard de francs sur les valeurs du CAC 40.

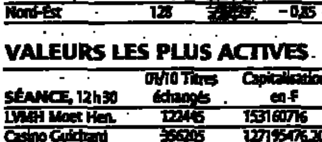
Du coté des valeurs, le titre Sodexho était en hausse de 1,32 % à 2 990 francs. L'action profitait de l'accord signé par le groupe de restauration collective avec son homologue Mariott International pour rapprocher leurs activités de restauration et de services en Amérique du Nord. Natexis enregistrait une des plus fortes baisses de la cote (-3,15 %) à 424 francs, après l'annonce dans la matinée de résultats semestriels moins élevés que prévu, en raison de provisions de un milliard de francs. Le groupe bancaire a enregistré au premier semestre 1997 un bénéfice net (part du groupe) de 177 millions de francs alors que les analystes prévoyaient un chiffre compris entre 200 et 220 millions de francs, soulignait un opérateur.





Worms et Cie, valeur du jour

APRÈS LA FLAMBÉE de vendredi, où elle avait gagné 8,1 % à 427,9 francs, l'action Worms et Cie s'est stabilisée à un cours supérieur au prix de 410 francs offert dans le cadre de l'OPA par le groupe Pinault qui vient de recevoir le visa de la COB. La valeur s'est légèrement appréciée, de 0,37 %, mardi 30 septembre, à 426,50 francs, dans un marché toujours important, de 191 788 titres, mais sans commune mesure avec les 772 000 transactions de vendredi. Les investisseurs semblent parier aujourd'hui soit sur le lancement d'une contre-offre par des alliés de la famille Worms, soit sur un relèvement à 430 francs du prix proposé par Pinault.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 01/10	Var. % 30/09	Var. % 31/12
UFB Locabail	650	[illegible]	+36,98
Sommer-Allibert	233,80	[illegible]	+58,83
Guilbert	852	[illegible]	-16,85
CS Signaux(CSEE)	233	[illegible]	-0,80
Christian Dalloz	799	[illegible]	+29,62
Rue Imperiale(Ly)	5990	[illegible]	+17,45
Intertechnique	1460	[illegible]	+88,38
Jean Lefebvre	326	[illegible]	+20,51
Imetal	788	[illegible]	+2,37
Skis Rossignol	125	[illegible]	-13,01
BAISSES, 12h30			
Metaleurop	77,50	[illegible]	+83,86
Cred.Nat.Natexis	423,90	[illegible]	+41,86
DMC (Dollfus Mi)	92	[illegible]	-26,86
Dev.R.N-P.Cal Li #	48,30	[illegible]	+11,03
Olipar	71,55	[illegible]	-13,48
Lebon	231	[illegible]	+35
GAN	137	[illegible]	+30,47
De Dietrich	255	[illegible]	+30,43
Sélectibanque	65,40	[illegible]	-10,47
Nord-Est	128	[illegible]	-0,85

VALEURS LES PLUS ACTIVES

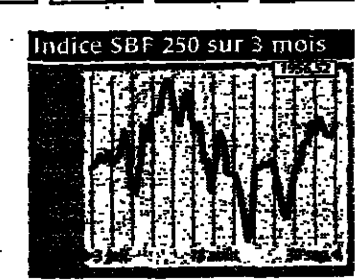
SÉANCE, 12h30	01/10 Titres échangés	Capitalisation en F
LVMH Moet Hen.	122445	153160716
Casino Guichard	356205	127195476,20
Alcatel Alsthom	150186	118134449
Elf Aquitaine	144120	113582176
Axa	255252	101380290,50
Danone	106283	99887165
Accor	89502	98413644
Eaux (Gle des)	138549	96301368
Total	125986	85544322
Carrefour	21649	80025292

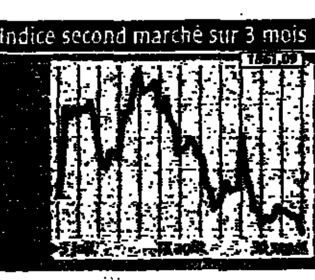
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

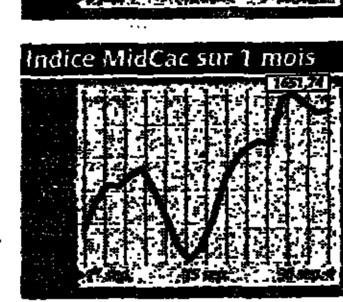
HAUSSES, 12h30	Cours au 01/10	Var. % 30/09	Var. % 31/12
HIT Ly #	530	[illegible]	+47,22
Plac. Desjoyaux #	99	[illegible]	+45,80
Info Realite #	187,50	[illegible]	-10,62
Immob.Hotel. #	25,90	[illegible]	-35,08
Signaux Girod Ly #	110	[illegible]	-11,29
BAISSES, 12h30			
Gel 2000	38	[illegible]	-44,28
Services et Trans.	362	[illegible]	+19,07
Siaco	194,80	-8,97	-11,45
M.B.Electronique	680	-4,89	+36
Bastide Conf.Med.#	257	-4,48	—

INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	30/09	29/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2048,37	[illegible]	+0,74
Ind. gén. SBF 250	1956,52	[illegible]	+0,64
Ind. Second Marché	1861,09	[illegible]	-0,41
Indice MidCac	1651,74	[illegible]	+0,04
Valeurs Indus.	2284,02	[illegible]	+0,71
1 - Energie	3005,44	[illegible]	+0,03
2 - Produits de base	2245,46	[illegible]	+1,82
3 - Construction	1966,10	[illegible]	+0,18
4 - Biens d'équip.	1669,42	[illegible]	+1,44
5 - Automobile	2426,93	[illegible]	+1,20
6 - Biens consom.	3552,02	[illegible]	+0,59
7 - Indus. agro-alim.	1608,96	[illegible]	+0,38
Services	2099,23	[illegible]	+0,84
8 - Distribution	4065,89	[illegible]	+1,28
9 - Autres services	1331,20	[illegible]	+0,52
Sociétés financières	1425,36	[illegible]	+0,21
10 - Immobilier	772,76	[illegible]	+0,38
11 - Services financ.	1441,85	[illegible]	+0,25
12 - Sociétés invest.	1831,17	[illegible]	+0,02





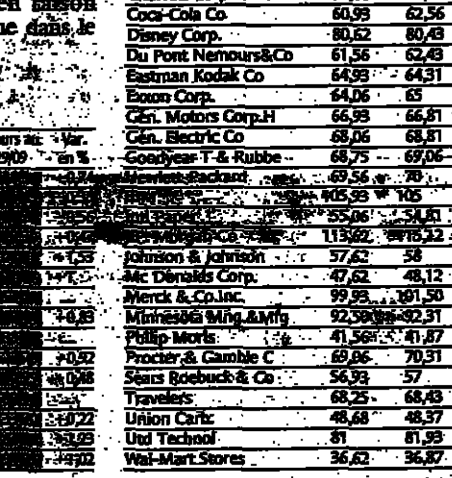


Léger reflux à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mercredi 1er octobre en légère baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes s'est inscrit à 17 842,16 points en clôture, soit un recul de 0,25 %. Les actions nippones ont résisté aux résultats décevants de l'enquête de conjoncture trimestrielle réalisée par la Banque du Japon. La veille, Wall Street avait terminé la séance en [illegible] quo monétaire. L'indice Dow Jones de la Bourse de New York avait cédé 46,17 points (-0,58 %) à 7 945,26 points.

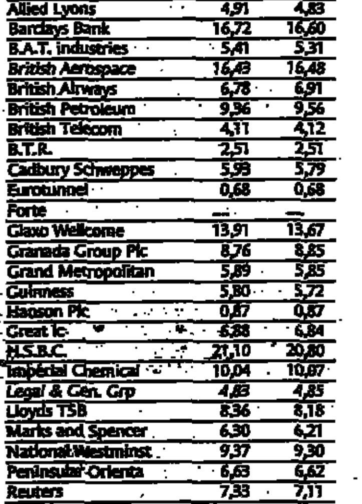
Sur le marché obligataire, le rendement moyen sur les émissions du Trésor à 30 ans, principale référence, s'était établi à 6,40 % en clôture contre 6,38 % lundi soir.

Wall Street avait souffert des inquiétudes des investisseurs sur les résultats trimestriels des entreprises américaines au troisième trimestre, surtout dans le secteur de la haute technologie. Ces craintes ont été ravivées par l'avertissement du fabricant de disques durs Western Digital, qui prévoit un bénéfice trimestriel inférieur aux attentes des analystes en raison d'une concurrence accrue dans le secteur.



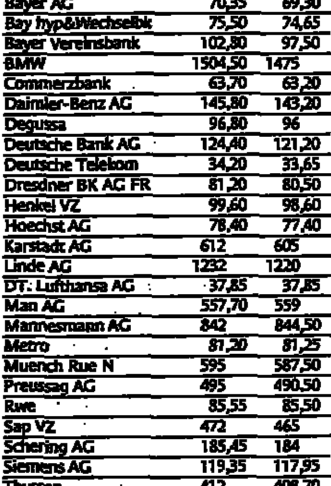
INDICES MONDIAUX

	Cours au 30/09	Cours au 29/09	Var. en %
Paris CAC 40	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tokyo/Nikkei	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Londres/FT100	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Francfort/Dax 30	4167,85	[illegible]	+1,53
Frankfort/Commer.	1385,37	[illegible]	[illegible]
Bruxelles/Bel 20	2983,79	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2437,60	[illegible]	+0,83
Milan/MIB 30	1298	[illegible]	[illegible]
Amsterdam/Gé. Cbs	628,50	[illegible]	+0,92
Madrid/Ibex 35	633,98	[illegible]	+0,48
Stockholm/Affarsal	2600,46	[illegible]	[illegible]
Londres FT30	3840,60	[illegible]	+0,22
Hong Kong/Hang S.	15049,30	[illegible]	[illegible]
Singapour/Strait t	1954,68	[illegible]	[illegible]



NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	30/09	29/09
Alcoa	82	81,87
Allied Signal	42,50	42,18
American Express	81,87	82,12
AT & T	44,31	45,18
Boeing Co	54,43	54,81
Caterpillar Inc.	53,93	54,06
Chevron Corp.	83,18	84,50
Coca-Cola Co.	60,93	62,56
Disney Corp.	80,62	80,43
Du Pont Nemours&Co	61,56	62,43
Eastman Kodak Co	64,93	64,31
Exxon Corp.	64,06	65
Gen. Motors Corp.H	66,93	66,81
Gen. Electric Co	68,06	68,81
Goodyear T & Rubbe	68,75	69,06
Hewlett-Packard	69,56	70
[illegible]	105,93	105
[illegible]	55,06	54,81
[illegible]	113,62	[illegible]
Johnson & Johnson	57,62	58
Mc Donalds Corp.	47,62	48,12
Merck & Co.Inc.	99,93	101,50
Minnesota Mng.&Mfg	92,50	92,31
Philip Moris	41,56	41,87
Procter & Gamble C	69,06	70,31
Sears Roebuck & Co	56,93	57
Travelers	68,25	68,43
Union Carb.	48,68	48,37
Utd Technol	81	81,93
Wal-Mart Stores	36,62	36,87

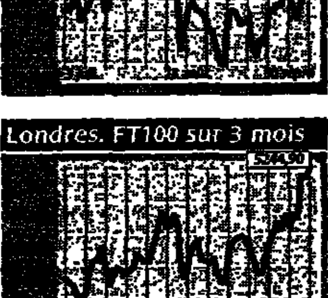


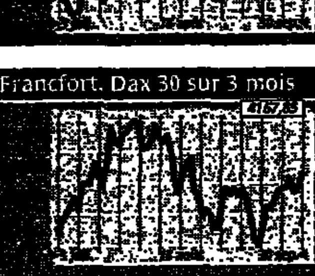
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	30/09	29/09
Allied Lyons	4,91	4,83
Barclays Bank	16,72	16,60
B.A.T. industries	5,41	5,31
British Aerospace	16,43	16,48
British Airways	6,78	6,91
British Petroleum	9,36	9,56
British Telecom	4,11	4,12
B.T.R.	2,51	2,51
Cadbury Schweppes	5,93	5,79
Eurotunnel	0,68	0,68
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,91	13,67
Granada Group Plc	8,76	8,85
Grand Metropolitan	5,89	5,85
Guinness	5,80	5,72
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,88	6,84
H.S.B.C.	21,10	20,80
Impérial Chemical	10,04	10,07
Legal & Gen. Grp	4,83	4,85
Lloyds TSB	8,36	8,18
Marks and Spencer	6,30	6,21
National Westminst	9,37	9,30
Peninsular Orienta	6,63	6,62
Reuters	7,33	7,11
Saatchi and Saatch	1,22	1,19
Shell Transport	4,56	4,55
Tate and Lyle	4,40	4,38
Univeler Ltd	18,10	17,93
Zeneca	20,20	20,16

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	30/09	29/09
Allianz Holding N	426,30	413,20
Basf AG	63,80	62,70
Bayer AG	70,35	69,30
Bay hyp&Wechselbk	75,50	74,65
Bayer Vereinsbank	102,80	97,50
BMW	1504,50	1475
Commerzbank	63,70	63,20
Daimler-Benz AG	145,80	143,20
Degussa	96,80	96
Deutsche Bank AG	124,40	121,20
Deutsche Telekom	34,20	33,65
Dresdner BK AG FR	81,20	80,50
Henkel VZ	99,60	98,60
Hoechst AG	78,40	77,40
Karstadt AG	612	605
Linde AG	1232	1220
DT. Lufthansa AG	37,85	37,85
Man AG	557,70	559
Mannesmann AG	842	844,50
Metro	81,20	81,25
Muench Rue N	595	587,50
Preussag AG	495	490,50
Rwe	85,55	85,50
Sap VZ	472	465
Schering AG	185,45	184
Siemens AG	119,35	117,95
Thyssen	412	408,70
Veba AG	103,25	101,80
Viag	790,80	779
Volkswagen VZ	917	920





Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

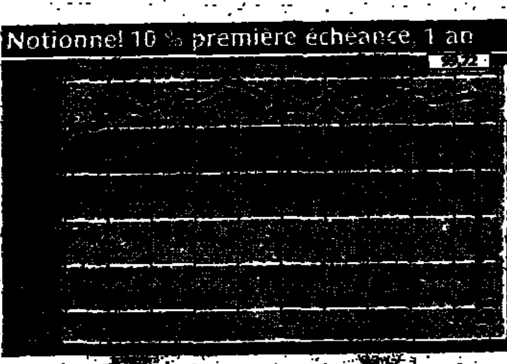
Stabilité du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert sur une note stable, mercredi 1er octobre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 2 centièmes, à 99,78 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,47 %, soit 0,02 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en légère baisse, malgré la décision de la Réserve fédérale de ne pas modifier sa politique monétaire. Le rendement de l'emprunt à 30 ans s'était inscrit à 6,40 % en clôture, contre 6,38 % lundi.

La Banque de France a laissé inchangé, mercredi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 30/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,20	[illegible]	6,15	[illegible]
Allemagne	2,95	[illegible]	6,18	[illegible]
Grande-Bretagne	7,06	[illegible]	NC	[illegible]
Italie	6,75	[illegible]	6,79	[illegible]
Japon	1,19	[illegible]	NC	[illegible]
Etats-Unis	5,72	[illegible]	6,38	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 30/09	Taux au 29/09	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	[illegible]	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	[illegible]	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	[illegible]	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	[illegible]	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	[illegible]	102,67
Obligations françaises	5,76	[illegible]	101,02
Fonds d'Etat à TME	-1,95	[illegible]	98,28
Fonds d'Etat à TRE	-2,18	[illegible]	98,86
Obligat. franç. à TME	-2,20	[illegible]	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	[illegible]	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 30/09	Vente 30/09	Achat 29/09	Vente 29/09
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,29	[illegible]	3,37
3 mois	[illegible]	3,42	[illegible]	3,42
6 mois	[illegible]	3,53	[illegible]	3,54
1 an	[illegible]	3,63	[illegible]	3,83
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 30/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 97	89327	[illegible]	99,80	[illegible]	99,56
Mars 98	104	[illegible]	99,14	[illegible]	98,90
Juin 98	2	[illegible]	98,56	[illegible]	98,56
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 97	13966	[illegible]	96,42	[illegible]	96,39
Mars 98	10656	[illegible]	96,19	[illegible]	96,16
Juin 98	5190	[illegible]	95,96	[illegible]	95,93
Sept. 98	3897	[illegible]	95,79	[illegible]	95,76
ÉCU LONG TERME					
Déc. 97	455	[illegible]	98,40	[illegible]	98,14

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 30/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 97	26836	[illegible]	3023	[illegible]	3086
Oct. 97	20576	[illegible]	3030	[illegible]	3012,50
Nov. 97	85	[illegible]	3032,50	[illegible]	3032,50
Déc. 97	1075	[illegible]	3042	[illegible]	3027

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,9931 | US/DM ↘ 1,7594 | US/¥ ↘ 120,4000 | DM/F ↗ 3,3587 | £/F ↗ 9,5760

Recul du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en baisse, mercredi 1er octobre au matin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,7610 mark et 5,9130 francs. Le billet vert était affecté par les déclarations du chef économiste de la Bundesbank, Otmar Issing. Il a affirmé que *« la tendance globale de l'inflation n'est plus correcte »* en Allemagne et que *« la politique monétaire allemande est à présent clairement accommodante »*. Ces propos ont ravivé les craintes d'une prochaine hausse des taux directeurs de la Bundesbank, qui pourrait avoir lieu, selon certains analystes, dès jeudi 2 octobre, à l'occasion du conseil bimensuel de la banque centrale.

Le franc était stable, mercredi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3585 francs pour un deutschemark. La livre sterling valait 9,56 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 30/09	% 29/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,8700	[illegible]	324	[illegible]
Ecu	6,5820	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,9331	[illegible]	5,6400	[illegible]
Belgique (100 F)	16,2750	[illegible]	15,7300	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	298,1800	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4365	[illegible]	3,2000	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,1900	[illegible]	82	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,6325	[illegible]	8,2300	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,5760	[illegible]	9,1600	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1250	[illegible]	1,9200	[illegible]
Suède (100 krs)	78,2700	[illegible]	72	[illegible]
Suisse (100 F)	408,3100	[illegible]	394	[illegible]
Norvège (100 k)	83,6500	[illegible]	77,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,7240	[illegible]	46,2500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9765	[illegible]	3,6900	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3000	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,2953	[illegible]	3,9900	[illegible]
Japon (100 yens)	4,8961	[illegible]	4,6800	[illegible]
Finlande (mark)	112,2400	[illegible]	105,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	01/10	30/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7594	[illegible]	-0,15
TOKYO : USD/Yens	120,4000	[illegible]	-0,47

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,9411	[illegible]	5,8878	[illegible]
Yen (100)	4,8956	[illegible]	4,8733	[illegible]
Deutschemark	3,3580	[illegible]	3,3580	[illegible]
Franc Suisse	4,0786	[illegible]	4,0713	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4310	[illegible]	3,4398	[illegible]
Livre sterling	9,5685	[illegible]	9,5177	[illegible]
Peseta (100)	3,9826	[illegible]	3,9818	[illegible]
Franc Belge (100)	16,270	[illegible]	16,292	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,24	[illegible]	3,50
Eurodollar	5,59	[illegible]	5,78
Eurolivre	7,07	[illegible]	7,42
Eurodeutschemark	3,13	[illegible]	3,50

L'OR

	cours 30/09	cours 29/09
Or fin (k. barre)	61900	63000
Or fin (en lingot)	62000	63150
Once d'Or Londres	326,65	—
Pièce française(20f)	358	363
Pièce suisse (20f)	360	364
Pièce Union lat(20f)	358	364
Pièce 20 dollars us	2440	2480
Pièce 10 dollars us	1340	1330
Pièce 50 pesos mex.	2315	2345

LE PÉTROLE

En dollars	cours 01/10	cours 30/09
Brent (Londres)	19,97	19,90
WTI (New York)	20,81	21,31
Light Sweet Crude	21,22	21,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	01/10	30/09
Dow-Jones comptant	139,23	[illegible]
Dow-Jones à terme	145,87	[illegible]
CRB	243,49	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2078,75	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2182,50	[illegible]
Aluminium comptant	1639,25	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1640,50	[illegible]
Plomb comptant	650,25	[illegible]
Plomb à 3 mois	647	[illegible]
Etain comptant	5607,50	[illegible]
Etain à 3 mois	5720	[illegible]
Zinc comptant	1626	[illegible]
Zinc à 3 mois	1428,50	[illegible]
Nickel comptant	6875	[illegible]
Nickel à 3 mois	7060	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	506,50	[illegible]
Platine à terme	431,20	[illegible]
Palladium	196,65	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	359	[illegible]
Maïs (Chicago)	258,75	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	627	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	209,50	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	80	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1682	[illegible]
Café (Londres)	1579	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	302,50	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	70,54	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	71,70	[illegible]



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 1er OCTOBRE
Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,10 %
CAC 40 : 3005,23

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	994	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	961	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Renault (T.P.)	1866	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	■ 2213,70	[illegible]	− 1,43	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1284,10	[illegible]	+ 4,03	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	982	[illegible]	− 4,27	[illegible]
Accor	1096	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	235	[illegible]	− 2,21	[illegible]
Air Liquide	976	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Alcatel Alsthom	789	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	642	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Axa	398	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Bail Investis	735	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Bancaire (Cie)	756	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Bazar Hot. Ville	565	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Bertrand Faure	387,90	[illegible]	− 0,56	[illegible]
BIC	439	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
BIS	493	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
B.N.P.	298,90	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Bollore Techno.	776	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Bongrain	2220	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Bouygues	557	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Bouygues Offs.	291	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Bull	62,30	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Canal +	1054	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Cap Gemini	385	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Carbone Lorraine	1700	[illegible]	—	[illegible]
Carrefour	3697	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Casino Guichard	361	[illegible]	− 1,32	[illegible]
Casino Guich.ADP	278,20	[illegible]	− 1,11	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	638	[illegible]	− 1,25	[illegible]
C.C.F.	348	[illegible]	− 0,66	[illegible]
Cegid (Ly)	640	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Cerus Europ.Reun	36	[illegible]	—	[illegible]
Cetelem	676	[illegible]	− 0,14	[illegible]
CGIP	1800	[illegible]	− 1,94	[illegible]
Chargeurs	393	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
Christian Dalloz	770	[illegible]	+ 3,76	[illegible]
Christian Dior	801	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Ciments Francais	235	[illegible]	—	[illegible]
Cipe France Ly #	268	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Clarins	650	[illegible]	+ 2,15	[illegible]
Club Mediterranee	492	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Coflexip	673	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Colas	877	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Comptoir Entrep.	12,40	[illegible]	− 1,61	[illegible]
Comptoirs Mod.	2798	[illegible]	− 0,25	[illegible]
CPR	472,80	[illegible]	− 0,59	[illegible]
Cred.Fon.France	64	[illegible]	—	[illegible]
Credit Lyonnais CI	341	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	437,80	[illegible]	− 3,17	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	224,50	[illegible]	+ 3,78	[illegible]
Damart	3600	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Danone	935	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Dassault-Aviation	1375	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Dassault Electro.	574	[illegible]	− 0,69	[illegible]
Dassault Systemes	380	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
De Dietrich	261	[illegible]	− 2,29	[illegible]
Degremont	419,20	[illegible]	—	[illegible]
Deveaux(Ly)#	641	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	49,70	[illegible]	− 2,81	[illegible]
Dexia France	562	[illegible]	− 1,42	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	94,70	[illegible]	− 2,85	[illegible]
Dynaction	155	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Eaux (Gle des)	698	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Eiffage	295	[illegible]	− 1,18	[illegible]
Elf Aquitaine	792	[illegible]	—	[illegible]
Eramet	267	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Eridania Beghin	920	[illegible]	− 1,52	[illegible]
Essilor Intl	1647	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1555	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Esso	560	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Eurafrance	2500	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Euro Disney	8,15	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1305	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Eurotunnel	6,35	[illegible]	—	[illegible]
Fimalac SA	508	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Finextel	107,50	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Fives-Lille	418	[illegible]	+ 1,67	[illegible]
Fromageries Bel	4110	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Galeries Lafayette	2930	[illegible]	− 0,85	[illegible]
GAN	140,40	[illegible]	− 2,42	[illegible]
Gascogne (B)	566	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
Gaumont #	418	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Gaz et Eaux	2430	[illegible]	− 0,04	[illegible]
Geophysique	810	[illegible]	− 0,12	[illegible]
G.F.C.	518	[illegible]	—	[illegible]
Groupe Andre S.A.	565	[illegible]	− 0,17	[illegible]
GROUPE GTM	395	[illegible]	− 1,26	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	148	[illegible]	− 1,82	[illegible]
Guilbert	820	[illegible]	+ 3,90	[illegible]
Guyenne Gascogne	2105	[illegible]	− 1,23	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1189	[illegible]	− 0,08	[illegible]
Havas	402,70	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Havas Advertising	720	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Imetal	764	[illegible]	+ 3,14	[illegible]
Immeubl.France	336,40	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Infogrames Enter.	756	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Ingenico	144	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Interbail	180	[illegible]	− 1,11	[illegible]
Intertechnique	1415	[illegible]	+ 3,18	[illegible]
Jean Lefebvre	316	[illegible]	+ 3,16	[illegible]
Klepierre	785	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Labinal	1699	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Lafarge	434,80	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Lagardere	188,30	[illegible]	− 0,69	[illegible]
Lapeyre	373,20	[illegible]	+ 1,82	[illegible]
Lebon	237	[illegible]	− 2,53	[illegible]
Legrand	1246	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Legrand ADP	815	[illegible]	—	[illegible]
Legris indust.	241	[illegible]	+ 2,48	[illegible]
Locindus	794	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
L'Oreal	2375	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1261	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Marine Wendel	640	[illegible]	− 1,09	[illegible]
Metaleurop	80,50	[illegible]	− 3,72	[illegible]
Metrologie Inter.	15,70	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Michelin	337	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Moulinex	142,50	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Nord-Est	130,90	[illegible]	− 2,21	[illegible]
Nordon (Ny)	382	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	805	[illegible]	− 0,86	[illegible]
Olipar	73,50	[illegible]	− 2,65	[illegible]
Paribas	440	[illegible]	—	[illegible]
Pathe	1199	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Pechiney	285	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
Pernod-Ricard	296	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Peugeot	782	[illegible]	− 1,27	[illegible]
Pinault-Print.Red	2783	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	580	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Primagaz	490,90	[illegible]	− 0,89	[illegible]
Promodes	2316	[illegible]	− 0,69	[illegible]
Publicis #	560	[illegible]	− 1,60	[illegible]
Remy Cointreau	115	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Renault	175,90	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Rexel	1703	[illegible]	− 1,46	[illegible]
Rhone Poulenc A	236	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Rochette (La)	30,55	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5800	[illegible]	+ 3,27	[illegible]
Sade (Ny)	186	[illegible]	1,61	[illegible]
Sagem SA	2980	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Gobain	915	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Salomon (Ly)	■ 516	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Salvepar (Ny)	435	[illegible]	—	[illegible]
Sanofi	551	[illegible]	− 0,72	[illegible]
Sat	1472	[illegible]	− 0,06	[illegible]
Saupiquet (Ns)	601	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Schneider SA	374,50	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
SCOR	256,30	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
S.E.B.	883	[illegible]	− 0,79	[illegible]
Sefimeg CA	375	[illegible]	− 0,98	[illegible]
SEITA	185	[illegible]	− 0,05	[illegible]
Selectibanque	66,90	[illegible]	− 2,24	[illegible]
SFIM	950	[illegible]	− 0,73	[illegible]
SGE	143	[illegible]	− 1,39	[illegible]
Sidel	389	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Silic CA	842	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Simco	444	[illegible]	− 0,20	[illegible]
S.I.T.A.	1180	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Skis Rossignol	121,60	[illegible]	+ 2,79	[illegible]
Societe Generale	859	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Sodexho Alliance	2951	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Sommer-Allibert	225	[illegible]	+ 3,91	[illegible]
Sophia	225,50	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Spir Communic. #	422,10	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Strafor Facom	410	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	662	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Synthelabo	702	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Technip	754	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Thomson-CSF	189,30	[illegible]	− 1,21	[illegible]
Total	679	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
UFB Locabail	620	[illegible]	+ 4,83	[illegible]
UIF	430	[illegible]	− 1,86	[illegible]
UIS	211	[illegible]	—	[illegible]
Unibail porteur	582	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Union Assur.Fdal	631	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Usinor	119,90	[illegible]	− 1,25	[illegible]
Valeo	389,60	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Vallourec	401,30	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Via Banque	181,10	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Worms & Cie	426,50	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1425	[illegible]	+ 2,03	[illegible]
Elf Gabon	1379	[illegible]	− 2,17	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	121,30	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Adecco S.A.	2360	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
Adidas AG #	766	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
American Express	487	[illegible]	− 1,08	[illegible]
Anglo American #	305	[illegible]	+ 1,77	[illegible]
Amgold #	320	[illegible]	+ 1,87	[illegible]
Arjo Wiggins App.	■ 19,75	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
A.T.T. #	269,30	[illegible]	− 2,67	[illegible]
Banco Santander #	194	[illegible]	—	[illegible]
Barrick Gold #	148,10	[illegible]	− 0,06	[illegible]
B.A.S.F. #	214,30	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Bayer #	235	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Cordiant PLC	11,50	[illegible]	+ 1,73	[illegible]
Crown Cork ord.#	278	[illegible]	− 4,85	[illegible]
Crown Cork PF CVt	268,10	[illegible]	− 0,03	[illegible]
Daimler Benz #	490	[illegible]	− 1,02	[illegible]
De Beers #	176	[illegible]	− 1,36	[illegible]
Deutsche Bank #	415,10	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Dresdner Bank	268,80	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Driefontein #	42,40	[illegible]	+ 3,30	[illegible]
Du Pont Nemours #	370	[illegible]	− 2,13	[illegible]
Eastman Kodak #	382	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
East Rand #	7,63	[illegible]	+ 3,68	[illegible]
Echo Bay Mines #	32,90	[illegible]	+ 3,95	[illegible]
Electrolux #	456	[illegible]	+ 3,09	[illegible]
Ericsson #	287	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Ford Motor #	270,70	[illegible]	—	[illegible]
Freegold #	35,30	[illegible]	+ 5,94	[illegible]
Gencor act.regr.	14	[illegible]	+ 2,85	[illegible]
General Elect. #	■ 402,80	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
General Motors #	396,60	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Gle Belgique #	560	[illegible]	—	[illegible]
Grd Metropolitan	57	[illegible]	—	[illegible]
Guinness Plc #	56	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Hanson PLC reg.	28,20	[illegible]	+ 3,01	[illegible]
Harmony Gold #	25,45	[illegible]	+ 13,16	[illegible]
Hitachi #	■ 51,65	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Hoechst #	264,90	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
I.B.M #	614	[illegible]	+ 2,28	[illegible]
I.C.I #	97	[illegible]	− 0,92	[illegible]
Ito Yokado #	314,70	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Kingfisher plc #	82,20	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Matsushita #	■ 105,20	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Mc Donald's #	285	[illegible]	− 1,36	[illegible]
Merck and Co #	593	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	■ 58,65	[illegible]	− 6,47	[illegible]
Mobil Corporat.#	439,80	[illegible]	− 1	[illegible]
Morgan J.P. #	680	[illegible]	− 1,02	[illegible]
Nestle SA Nom. #	8200	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	76,60	[illegible]	+ 5,87	[illegible]
Nokia A	560	[illegible]	—	[illegible]
Norsk Hydro #	358	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Petrofina #	2300	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
Philip Morris #	246,50	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Philips N.V #	489	[illegible]	+ 5,31	[illegible]
Placer Dome Inc #	112,20	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Procter Gamble #	418,50	[illegible]	− 2,96	[illegible]
Quilvest	328	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein #	12,70	[illegible]	+ 15,35	[illegible]
Rio Tinto PLC #	95,90	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Royal Dutch #	330,70	[illegible]	+ 2,08	[illegible]
Sega Enterprises	■ 172,40	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Helena #	23,85	[illegible]	+ 2,93	[illegible]
Schlumberger #	487	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
SGS Thomson Micro.	559	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Shell Transport #	43,50	[illegible]	+ 3,44	[illegible]
Siemens #	397,10	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Sony Corp. #	■ 557	[illegible]	+ 2,15	[illegible]
Sumitomo Bank #	■ 88,70	[illegible]	− 1,63	[illegible]
T.D.K #	■ 518	[illegible]	+ 6,75	[illegible]
Telefonica #	186,30	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Toshiba #	■ 30,40	[illegible]	− 2,13	[illegible]
Unilever #	1272	[illegible]	− 0,15	[illegible]
United Technol. #	480,10	[illegible]	− 0,02	[illegible]
Vaal Reefs #	310	[illegible]	+ 3,54	[illegible]
Volkswagen A.G #	4175	[illegible]	− 1,65	[illegible]
Volvo (act.B) #	167,70	[illegible]	− 0,41	[illegible]
Western Deep #	150	[illegible]	+ 4,66	[illegible]
Yamanouchi #	■ 143,70	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Zambia Copper	15,70	[illegible]	− 2,54	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 1er OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	108,51	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	122	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,45	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	119,80	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	105,87	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	99,90	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	116,40	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	—	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	101,67	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	125,10	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,84	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118,61	[illegible]
Finansder 9%91-06#	124,04	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,55	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,42	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	104,05	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,94	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	106,34	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	109,68	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	103,65	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	113,78	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	102,05	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	115,77	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,93	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,47	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	130,32	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	131,46	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	105,75	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	968,50	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	75	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	630	[illegible]
Bains C.Monaco	625	[illegible]
Bque Transatland.	190	[illegible]
B.N.P.Intercont.	870	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	453,20	[illegible]
Champex (Ny) ◆	29	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	425,10	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2510	[illegible]
Concorde-Ass Risq	1236	[illegible]
Continental Ass.Ly ◆	527	[illegible]
Darblay	549	[illegible]
Didot Bottin	776	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3400	[illegible]
Ecia	1015	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1350	[illegible]
Fichet Bauche ◆	59,80	[illegible]
Fidei	36	[illegible]
Finalens	300	[illegible]
F.I.P.P. ◆	349	[illegible]
Fonciere (Cie) ◆	588	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	698	[illegible]
Foncina #	450	[illegible]
Francarep	285,20	[illegible]
France S.A.	1230	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gevelot ◆	1300	[illegible]
G.T.I (Transport)	227,10	[illegible]
Immobail	149	[illegible]
Immobanque	630	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	451	[illegible]
Lucia	59	[illegible]
Monoprix	295	[illegible]
Metal Deploye ◆	400	[illegible]
Mors	6,30	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	114	[illegible]
Optorg	353,80	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	305	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	890	[illegible]
Parfinance	272	[illegible]
Paris Orleans	270	[illegible]
Promodes (CI)	1850	[illegible]
PSB Industries Ly	465	[illegible]
Rougier #	367	[illegible]
Saga	126	[illegible]
S.I.P.H.	349	[illegible]
Sofragi ◆	5000	[illegible]
Taittinger	3150	[illegible]
Tour Eiffel	281	[illegible]
Vicat	542	[illegible]
Caves Roquefort	1900	[illegible]
Elyo	324	[illegible]
Finaxa	338	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1560	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	162	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	1725	[illegible]
Hotel Lutetia	335	[illegible]
Hotels Deauville ◆	496	[illegible]
Immeubl.Lyon(Ly)	645	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	307	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 1er OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	50	[illegible]
AFE #	470	[illegible]
Aigle #	294	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	135,10	[illegible]
Altran Techno. #	1611	[illegible]
Arkopharma#	328	[illegible]
Montaignes P.Gest	2950	[illegible]
Assystem #	292	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	760	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	348,90	[illegible]
Bque Vernes	172,10	[illegible]
Beneteau #	914	[illegible]
B I M P	115	[illegible]
Boiron (Ly) #	310,50	[illegible]
Boisset (Ly) #	700	[illegible]
But S.A.	292	[illegible]
Cardif SA ◆	763	[illegible]
C.E.E #	106	[illegible]
CFPI # ◆	380	[illegible]
Change Bourse (M)	217	[illegible]
CNIM CA#	215,80	[illegible]
Codetour	359	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	391,50	[illegible]
Confiandey #	309	[illegible]
C.A. Hte Normandie	315	[illegible]
C.A. Paris IDF	755	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	301	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	288	[illegible]
C.A.Pas de Calais	546	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	535	[illegible]
C.A. Oise CCI	327	[illegible]
C.A. Somme CCI	323	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	427	[illegible]
Devanlay	565	[illegible]
Devernois (Ly)	595	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	62	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	455	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	440	[illegible]
Expand s.a	560	[illegible]
Factorem	700	[illegible]
Faiveley #	226	[illegible]
Finacor	68	[illegible]
Fininfo	724	[illegible]
Fructivie	550	[illegible]
Gautier France #	244	[illegible]
Gel 2000	40	[illegible]
GFI Industries #	1189	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	30	[illegible]
GLM S.A.	257,10	[illegible]
Grandoptic.Photo #	1080	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	229,90	[illegible]
Kindy #	178	[illegible]
Guerbet	220,10	[illegible]
Hermes internat.1 #	470	[illegible]
Hurel Dubois ◆	710	[illegible]
ICBT Groupe #	242,90	[illegible]
I.C.C.	141	[illegible]
ICOM Informatique	570	[illegible]
Idianova	70	[illegible]
Int. Computer #	73,50	[illegible]
IPBM ◆	66	[illegible]
M6-Metropole TV	600	[illegible]
Manitou #	765	[illegible]
Manutan	421	[illegible]
Marie Brizard #	616	[illegible]
Maxi-Livres/Profr#	46	[illegible]
Mecelec (Ly) ◆	59,15	[illegible]
MGI Coutier #	270	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	175	[illegible]
Naf-Naf #	86,20	[illegible]
Norbert Dentres.#	760	[illegible]
NSC Groupe Ny	836	[illegible]
Onet #	1000	[illegible]
Paul Predault #	145	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	89,60	[illegible]
Phyto-Lierac #	303,40	[illegible]
Pochet	700	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	240	[illegible]
Radiall #	670	[illegible]
Robertet #	1080	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	325	[illegible]
Securidev #	113,20	[illegible]
Smoby (Ly)#	670	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	21,95	[illegible]
Softbus ◆	250	[illegible]
Sogeparc (Fin)	368,50	[illegible]
Sopra #	599	[illegible]
Steph.Kelian #	77	[illegible]
Sylea	565	[illegible]
Teisseire-France	165	[illegible]
TFI	513	[illegible]
Thermador Hol. #	299,90	[illegible]
Trouvay Cauvin #	91,10	[illegible]
Unilog	845	[illegible]
Union Fin.France	612	[illegible]
Viel et Cie # ◆	132	[illegible]
Vilmorin et Cie #	452	[illegible]
Virbac	528	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 1er OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	38	[illegible]
Belvedere	829	[illegible]
BVRP	195	[illegible]
Coil	239	[illegible]
Electronique D2	880	[illegible]
FDM Pharma n.	227	[illegible]
Genset ◆	370	[illegible]
Guyanor action B ◆	12,80	[illegible]
High Co. ◆	131	[illegible]
Infonie	76,50	[illegible]
Joliez-Regol ◆	69,80	[illegible]
Mille Amis	57	[illegible]
Naturex	79	[illegible]
Olitec	979	[illegible]
Picogiga ◆	220	[illegible]
Proxidis	20	[illegible]
R21 Santé	410	[illegible]
Stelax	7,45	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 1er OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	751	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	9,55	[illegible]
Générale Occidentale ◆	178	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	127,10	[illegible]
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 30 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	147,05	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	124,28	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2454,77	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14298	[illegible]
Natio Epargne	2228,77	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	860,60	[illegible]
Natio Ep. Croissance	3397,46	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	146,25	[illegible]
Natio Epargne Retraite	165,56	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11314,63	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1115,18	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1024,29	[illegible]
Natio Euro Opport.	1119,04	[illegible]
Natio Inter	1105,08	[illegible]
Natio Opportunités	202,43	[illegible]
Natio Revenus	1117,66	[illegible]
Natio Sécurité	11511,14	[illegible]
Natio Valeurs	1439,02	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	93041,63	[illegible]
Oblig. ttes caté.	273,41	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D ◆	876,88	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2637,83	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◆	2492,45	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	314,51	[illegible]
Patrimoine Retraite D	304,98	[illegible]
Sicav Associations C ◆	2435,47	[illegible]
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19791,42	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19426,58	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	295,93	[illegible]
Écur. Capitalisation C	255,31	[illegible]
Écur. Expansion C	83475,41	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	3713,39	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	238,13	[illegible]
Écur. Monépremière	11407,60	[illegible]
Écur. Monétaire C	13114,16	[illegible]
Écur. Monétaire D	12489,57	[illegible]
Écur. Trésorerie C	321,95	[illegible]
Écur. Trésorerie D	309,44	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2023,34	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	193,67	[illegible]
Géoptim C	12932,64	[illegible]
Géoptim D	11879,15	[illegible]
Horizon C	2368,87	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	106,20	[illegible]
Sensipremière C	13340,91	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12078,12	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	12055,27	[illegible]
CNCA — INDOCAM		
Amplia o	120489,09	[illegible]
Atout Amérique	203,10	[illegible]
Atout Asie	107,46	[illegible]
Atout Futur C	852,73	[illegible]
Atout Futur D	802,73	[illegible]
Coexis	1964,81	[illegible]
Dieze	2218,46	[illegible]
Elicash o	956478,36	[illegible]
Epargne-Unie	219,75	[illegible]
Eurodyn	2801,98	[illegible]
Indicia ◆	1852,16	[illegible]
Moné.JC o	12026,43	[illegible]
Moné.JD o	11644,11	[illegible]
Oblifutur C	552,63	[illegible]
Oblifutur D	529,53	[illegible]
Oraction	1798,09	[illegible]
Revenu-Vert	1209,42	[illegible]
Sévéa ◆	119,26	[illegible]
Synthésis	18385,96	[illegible]
Uni Association o	121,47	[illegible]
Uni Foncier	1450,25	[illegible]
Uni France	909,27	[illegible]
Uni Garantie C	1910,20	[illegible]
Uni Garantie D	1460,99	[illegible]
Uni Régions	1787,67	[illegible]
Univar C o	311,65	[illegible]
Univar D o	298,67	[illegible]
Univers Actions	259,83	[illegible]
Univers-Obligations	252	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic ◆	777,15	[illegible]
Francic Pierre ◆	142	[illegible]
Europe Régions	2009,90	[illegible]
CIC PARIS		
Associc ◆	1127,49	[illegible]
Cicamonde ◆	1645,96	[illegible]
Converticic	412,31	[illegible]
Ecocic	1768,43	[illegible]
Mensuelcic ◆	10163,66	[illegible]
Oblicic Mondial ◆	3987,66	[illegible]
Oblicic Régions	1182,92	[illegible]
Rentacic ◆	165,35	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1394,69	[illegible]
Lion 20000 C	17265,05	[illegible]
Lion 20000 D	16561,80	[illegible]
Lion Associations C	11123,07	[illegible]
Lion Associations D	11123,07	[illegible]
Lion Court Terme C	26595,87	[illegible]
Lion Court Terme D	24115,46	[illegible]
Lion Plus C	1584,88	[illegible]
Lion Plus D	1511,82	[illegible]
Lion Trésor	2464,76	[illegible]
Oblilion	2185,78	[illegible]
Sicav 5000	773,14	[illegible]
Slivafrance	1294,59	[illegible]
Slivam	611,38	[illegible]
Slivarente	247,90	[illegible]
Slivinter	844,40	[illegible]
Trilion	5143,13	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2395,18	[illegible]
CM Option Dynamique	138,48	[illegible]
CM Option Equilibre	266,86	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	167,50	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	927,24	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	151,09	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23084,53	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1730,35	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1893,09	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1096,98	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	102,32	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ◆	818,14	[illegible]
Saint-Honoré Capital ◆	20130,04	[illegible]
St-Honoré March. Emer. ◆	930,22	[illegible]
St-Honoré Pacifique ◆	763,62	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1842,71	[illegible]
Stratégie Actions	1181,12	[illegible]
Stratégie Rendement	2000,14	[illegible]
Amplitude Amérique	121,72	[illegible]
Amplitude Europe C	174,19	[illegible]
Amplitude Europe D	171,28	[illegible]
Amplitude Monde C	1087,71	[illegible]
Amplitude Monde D	1037,69	[illegible]
Amplitude Pacifique	108,49	[illegible]
Elanciel D PEA	194,35	[illegible]
Émergence Poste D PEA	159,74	[illegible]
Géobilys C	672,82	[illegible]
Géobilys D	636,59	[illegible]
Kaleis Dynamisme	1136,34	[illegible]
Kaleis Équilibre	1090,11	[illegible]
Kaleis Sérénité	1051,86	[illegible]
Latitude C	149,42	[illegible]
Latitude D	136,12	[illegible]
Oblitys D	627,44	[illegible]
Plénitude D PEA	217,23	[illegible]
Poste Gestion C	14966,22	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5257,26	[illegible]
Solstice D	2356,98	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38238,09	[illegible]
Actimonétaire D	31136,32	[illegible]
Cadence 1 D	1075,03	[illegible]
Cadence 2 D	1065,06	[illegible]
Cadence 3 D	1052,58	[illegible]
Capimonétaire C	413,24	[illegible]
Capimonétaire D	372,87	[illegible]
Sogeoblig C/D	9338,68	[illegible]
Interoblig C	7580,90	[illegible]
Intersélection France D	761,55	[illegible]
S.G. France opport. C	2140,96	[illegible]
S.G. France opport. D	2043,81	[illegible]
Sogenfrance C	2012,92	[illegible]
Sogenfrance D	1839,91	[illegible]
Sogépargne D	315,08	[illegible]
Soginter C	2663,35	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1536,73	[illegible]
Sogeliance D	1702,08	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	226,32	[illegible]

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES *Les microprocesseurs* **ne cessent de progresser depuis trente ans de façon exponentielle. Le nombre de transistors présents dans chaque puce est ainsi passé de** *quelques milliers dans les années 70* **à près de 10 millions aujourd'hui ! ● LA GRAVURE du silicium devient en effet de plus en plus fine, ce qui permet de « dessiner » un plus** *grand nombre de transistors par* **centimètre carré. ● MAIS cette intégration croissante va bientôt se heurter à des problèmes de conduction électrique dans les inter-** *connexions entre les transistors.* **● LE CUIVRE, dont IBM maîtrise le dépôt sur le silicium, va bientôt se substituer à l'aluminium afin de tirer le maximum de profit des procédés** *de gravure à 0,18 micron.* **● LES LABORATOIRES travaillent déjà sur la lithographie à 0,1 micron, soit le millième de l'épaisseur d'un cheveu humain.**

IBM réussit le mariage du cuivre et du silicium

La miniaturisation des puces butait sur la faible conduction électrique de l'aluminium utilisé pour les connexions entre transistors. Le géant informatique américain a trouvé le moyen d'unir les deux éléments, ce qui devrait permettre d'améliorer les procédés de gravure

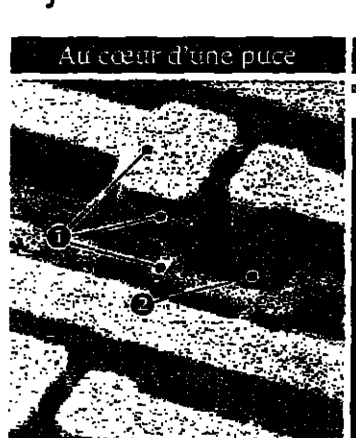
LE BON VIEUX cuivre, dépassé par la fibre optique pour la transmission d'informations, revient *en force* au cœur des puces électroniques. Là, ses excellentes qualités de conduction de l'électricité le mettent en position de force par rapport à l'aluminium, *utilisé depuis trente ans pour réaliser* les minuscules connexions entre les millions de transistors contenus par les microprocesseurs et les mémoires électroniques.

Jusqu'à présent, le cuivre se mariait mal avec les puces. Les opérations de métallisation entraînaient une pollution du silicium due à la diffusion de la couche métallique dans le substrat. Lorsqu'ils tentaient de supprimer ce phénomène, les chercheurs se heurtaient à une mauvaise adhérence du cuivre sur le silicium. Il aura fallu dix *ans de recherche pour sortir* de cette impasse. Les équipes des laboratoires d'IBM à Yorktown Heights (Etat de New-York) ont résolu le problème à l'aide d'une *couche intermédiaire qui évite le* contact direct entre les deux matériaux tout en assurant une solide adhérence. Big Blue ne dévoile pas la composition de cette couche magique, afin de conserver une avance sur ses concur*rents que certains analaystes esti*ment entre neuf et dix-huit mois.

Les effets du cuivre promettent de donner un sérieux coup de fouet aux puces. Sa conductivité est plus de deux fois supérieure à celle de l'aluminium. IBM estime que les microprocesseurs pourraient ainsi gagner environ 40 % *de puissance. Surtout* avec les prochaines générations utilisant des procédés de gravure par lithographie de plus en plus fins.

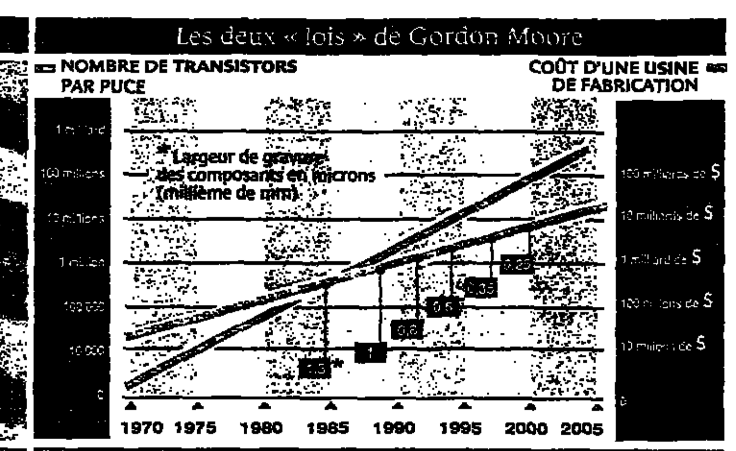
Cette technique, qui « des*sine* » la *géométrie des circuits* et des transistors sur de fines plaques de silicium, atteint aujourd'hui une largeur de trait de 0,35 micron (millième de millimètres). Les premières usines exploitant le 0,25 micron commencent à entrer en production. « *A partir de ce niveau de finesse, les effets de la résistance de l'aluminium au passage du courant électrique commencent à affecter sérieusement les performances des puces* », indique Rupert Deighton chez IBM Microelectronics. Au-delà, le passage au cuivre se révèle donc en*core plus indispensable. Avec sa* technologie CMOS 7S, IBM envisage d'intégrer 150 à 200 millions de transistors sur une même puce, alors que les plus denses ne *dépassent pas, aujourd'hui*, les 10 millions de transistors.

Outre la garantie de performances accrues malgré la miniaturisation, le cuivre apporte d'autres avantages précieux. Une tension de 1,8 volt suffit pour faire *fonctionner* les nouvelles puces, ce qui réduit la taille ou augmente la durée de vie des batteries sur les appareils portables. De plus, la moindre résistance du cuivre diminue la dissipation de


Au cœur d'une puce

Grossissement 50 000 fois. Source : IBM

❶ Connexions en cuivre
❷ Transistors dans le silicium
Le remplacement de l'aluminium par le cuivre va améliorer la conduction électrique entre les transistors.



En trente ans, le nombre de transistors gravés sur les puces électroniques a connu une croissance exponentielle. Gordon Moore, cofondateur d'Intel, l'avait remarqué dès 1965. Selon sa première « loi », le nombre de transistors double tous les 18 mois. Il a ensuite noté que le coût des usines de fabrication suit une courbe du même type en étant multiplié par 10 tous les 10 ans.

chaleur des composants. Un avantage majeur lorsque les processeurs doivent être confinés dans des espaces réduits sans *possibilité de leur adjoindre de* ventilateurs pour évacuer les calories en excès. Or les fabricants de téléphones de poche, d'assistants numériques et autres ordinateurs portables, dont les marchés se développent très *rapidement, ne cessent de récla*mer à la fois plus de puissance et moins de volume. La découverte d'IBM, qui répond exactement à ce besoin, tombe donc à point nommé.

Au cours de ses recherches, Big Blue a collaboré avec le consortium Sematech, qui rassemble dix fabricants américains de semi-*conducteurs. Ce groupement* a annoncé en août qu'il avait également réussi à métalliser des tranches (*wafers*) de silicium avec du cuivre. Mais IBM conserve une longueur d'avance confortable grâce à une collaboration *fructueuse, au cours des trois* dernières années, entre ses équipes de recherche et celles d'IBM Microelectronics, la division qui fabrique les puces. Aujourd'hui, l'entreprise dispose déjà d'une ligne pilote de fabrication des microprocesseurs au cuivre dans son usine de Fiskill (New York). Dès l'an prochain, une production *industrielle* doit démarrer dans l'unité de Burlington (Vermont). Mi-98, les premières puces bénéficiant de cette nouvelle technologie seront intégrées dans... des ordinateurs IBM, probablement des serveurs *de forte puissance.*

Grâce à cette avancée technologique importante, IBM reprend l'initiative dans un domaine largement dominé par Intel et ses microprocesseurs Pentium. Associé à Motorola, la division microélectronique de Big Blue a beaucoup investi dans la puce Power PC qui équipe, par exemple, les ordinateurs les plus récents d'Apple. Malheureusement, ce composant qui utilise une architecture (Risc) différente de celle *d'Intel n'a pas rencontré* le succès commercial escompté. Les difficultés d'Apple n'arrangent rien.

> Les effets du cuivre promettent de donner un sérieux coup de fouet aux puces. Sa conductivité est plus de deux fois supérieure à celle de l'aluminium

Néanmoins, IBM peut exploiter sa maîtrise du dépot de cuivre sur le silicium sur d'autres types de composants comme les mémoires ou les processeurs 6X86MX, concurrents des Pentium MMX, et qui doivent passer au 0,25 micron début 1998.

Michel Alberganti

De l'ultraviolet aux rayons X

***« Pour parvenir à des gravures de 0,1 micron, il faudra trouver des sources de lumière approchant les 100 nanomètres »*, note Gérard Matron, directeur des programmes de recherche de SGS-Thomson. Les lasers à 193 nanomètres de longueur d'onde permettraient d'atteindre des gravures de 0,13 micron. *« En dessous, on s'approche des rayons X »*, indique Gérard Matron. Et c'est ce que veulent éviter la plupart des fabricants de puces. Le passage de l'UV aux rayons X entraînerait, outre le coût de la source, le recours à des masques coûteux réalisés avec des matériaux opaques aux rayons X. Autre barrière technologique, la matière elle-même. A 0,35 micron, l'épaisseur de silicium faisant office d'interrupteur dans les transistors représente une centaine d'atomes et à 0,18 micron, une dizaine. En dessous, *« il risque de ne pas rester assez d'atomes pour stopper le courant électrique »*, remarque Gérard Matron. Néanmoins, les chercheurs estiment que le *« domaine de "visibilité" s'étend jusqu'à 0,07 micron »*.**

Des millions de transistors pour des milliards de dollars

LE MICRON faisait rêver les électroniciens *à la fin des années 70 qui, dans leur course à* la miniaturisation des composants, priaient pour être capables de graver des circuits de cette largeur-là. Vingt ans plus tard, ils s'apprêtent à franchir la barrière des 0,1 micron, *soit le millième de l'épaisseur d'un* cheveu humain. Une prouesse qui influence directement le nombre de transistors que peut contenir un mircoprocesseur. Or cette largeur de gravure est passée de 1,5 micron en 1985 à 0,35 micron en 1995. Soit une division par plus de quatre en dix ans. *Aujourd'hui, les usines les plus avancées* commencent à exploiter le 0,25 micron et certaines prévoient de passer à 0,18 micron dès l'an prochain. Grâce à cette miniaturisation, le nombre de transistors dans une puce sera passé de *quelques milliers dans les* années 70 à plus de 10 millions d'ici à la fin du siècle.

Jamais technologie n'a progressé aussi vite. Et elle continue. Le 11 septembre, trois des principaux fabricants américains de microprocesseurs, Intel, Motorola et AMD, annoncent leur association au sein du consortium EUV (Extreme Ultra Violet), qui va investir 250 millions de dollars (1,5 milliard de francs) sur les trois prochaines années *pour préparer le franchissement du cap des* 0,1 micron de largeur de gravure.

La microélectronique entend continuer à vérifier la célèbre loi énoncée par Gordon Moore... en 1965. Le cofondateur d'Intel avait alors remarqué qu'à l'époque le nombre de transistors dans un microprocesseur doublait tous les dix-huit mois. Trente ans plus tard, le Docteur Moore peut s'enorgueillir d'avoir toujours raison. Mieux, Intel estime aujourd'hui que la durée de vie de cette loi, purement empirique à l'origine, pourrait être *prolongée de quinze à vingt ans... Fort de ce* succès, Gordon Moore a énoncé une seconde « loi », concernant, cette fois, le coût des usines de fabrication des puces.

De fait, l'investissement nécessaire pour chaque génération de puce est passé d'environ 10 millions de dollars entre 1960 et 1970 à 100 millions de dollars au début des années 80. Le cap du milliard de dollars (environ 6 milliards de francs) a déjà été franchi et Pierre Mirjolet, responsable du marketing des processeurs pour l'Europe chez Intel, ne doute pas qu'il faudra débourser 10 milliards de dollars après l'an 2000. « *On arrive à des coûts trop élevés*, reconnaît-il. *L'ordre de grandeur approche celui du produit intérieur brut d'un petit pays...* »

A lui seul, Intel aura dépensé 2,4 milliards de dollars (14 milliards de francs) en recherche et développement en 1997, sans compter 4,5 milliards de dollars d'investissement de production. Mais, derrière cette entreprise hors norme dont les bénéfices ont dépassé les 20 milliards de dollars en 1996, l'industrie ne suit plus. D'où la création du consortium EUV (Extreme Ultra Violet), qui prend le relais du gouvernement américain, dont les subsides pour la recherche dans ce *domaine se sont taris.*

« *Les fabricants d'équipements de production des puces n'ont plus les moyens d'assumer seuls ces dépenses de recherche. Ce sont donc leurs clients qui s'associent pour les aider* », explique Pierre Mirjolet. Car le consommateur ne doit pas attendre. S'il s'arrêtait d'acheter toujours plus d'ordinateurs, cette belle mécanique risquerait de s'écrouler. Mais, même si les Occidentaux faiblissent, l'industrie informatique peut miser sur de formidables réserves de marché. Quand la Chine *s'informatisera...*

M. Al.

Microsoft met Internet au cœur des ordinateurs

EXPLORER 4.0, le navigateur de Microsoft lancé dans la nuit du *1er octobre aux Etats-Unis, marque* une étape importante dans la bataille sans merci que l'entreprise livre à Netscape, numéro un mondial dans ce domaine. Bill Gates, le *patron de Microsoft, n'aime pas les* seconds rôles. Aussi a-t-il assigné à Explorer 4 0 l'objectif de conquérir la moitié du marché mondial. Soit un bond de 20 % par rapport aux *30 % qu'il détenait au premier tri*mestre 1997.

Netscape, le pionnier des outils de navigation sur la Toile, conserve donc 70 % d'un marché dont il détenait 87 % *en juillet 1996. Pour dé*loger cet adversaire, Microsoft emploie les grands moyens. D'un côté, Explorer 4.0 rattrape l'essentiel de l'avance que Netscape avait préser*vée en lançant, il y a trois mois*, Communicator 4, un ensemble d'outils (navigateur, courrier, travail collectif...) intégrant la technologie dite « *push* », qui permet de recevoir automatiquement des informations émises par une sélection de sites Internet.

D'autre part, le nouveau logiciel franchit une étape importante vers *l'intégration des fonctions de navi*gation dans le fonctionnement de l'ordinateur. A terme, l'utilisateur se déplacera de la même façon à l'intérieur de sa machine pour y trouver les *programmes ou* les fichiers dont il a besoin sur la Toile du réseau.

Pour l'instant, le « bureau actif » (*active desktop*) proposé par Explo*rer 4.0 constitue plutôt* un environnement mixte où sont mêlés les liens avec l'intérieur de l'ordinateur et ceux qui conduisent à des sites. Ce principe d'intégration de la *Toile sur le bureau préfigure* ce qu'offrira le prochain système d'exploitation de Microsoft, Windows 98, qui doit être commercialisé en 1998.

A terme, le piège tendu à Netscape est clair. Si le système d'exploitation intègre le navigateur sur Internet, plus besoin de compliquer les choses en utilisant un logiciel séparé, donc plus besoin du Navigator de Netscape.

Cette perspective apparemment alarmante n'entame pas l'optimisme de Jim Barksdale, le dynamique PDG de Netscape. « *Nous disposons aujourd'hui de 68 millions d'utilisateurs* », déclarait-il au *Monde* le 24 septembre. « *Il faut se méfier des statistiques qui ne comptabilisent que les navigateurs installés sur les ordinateurs* », ajoute-t-il. « *Nos études portent sur les logiciels qui sont véritablement utilisés.* » Pour lui, la stratégie d'intégration dans le système d'exploitation n'est pas la panacée. « *Si j'ai un bateau et une maison, je n'ai pas forcément envie d'un bateau-maison* », lance-t-il.

Malgré ces propos, Netscape a annoncé le 29 septembre que la nouvelle version de Communicator, prévue en 1998, sera dotée d'Aurora, un composant offrant « *une interface unique pour les utilisateurs* ». Tout cela « *sans avoir recours à un coûteux changement de système d'exploitation* ». Netscape propose les fonctionnalités de Windows 98 sans Windows 98...

M. Al.

CORRESPONDANCE

UNE LETTRE DE L'INSERM

A la suite de la publication dans Le Monde *du 25 septembre d'un article intitulé* « La première thérapie génique de la chorée de Huntington expérimentée à Paris », *nous avons reçu de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) le texte suivant :*

Après l'annonce d'une mise en place d'une thérapie génique de la chorée, l'Inserm tient à préciser qu'il ne s'agit que d'un projet, actuellement en cours de préparation, qui n'a pas encore obtenu toutes les autorisations éthiques et réglementaires indispensables. L'objectif de cet essai, s'il a lieu, sera de vérifier la faisabilité d'une telle démarche.

Les chercheurs concernés par ce projet tiennent à souligner que cette information a été diffusée alors qu'ils ne le souhaitaient pas. En effet, leur crainte qui était de susciter des espoirs prématurés chez les personnes atteintes ou susceptibles de développer cette maladie s'est confirmée aujourd'hui par un afflux d'appels téléphoniques dans l'unité de recherche de l'Inserm concernée.

Les footballeurs de Strasbourg se qualifient avec brio pour les seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA

La victoire des Alsaciens en Ecosse favorise les ambitions du groupe américain McCormack

Avec cinq clubs qualifiés et deux éliminés, le bilan des équipes françaises lors du premier tour de la Coupe de l'UEFA est assez positif. Strasbourg s'est imposé en Ecosse face aux Rangers (2-1), un résultat qui satisfait le nouvel actionnaire du club le géant américain McCormack. Son responsable Patrick Proisy assure qu'il va maintenant recruter *« un joueur au profil offensif »*.

GLASGOW
de notre envoyé spécial

C'est un bel endroit pour y vivre le début d'une aventure. Dans quelques mois, tous ceux qui suivent et soutiennent le Racing Club de Strasbourg se rappelleront que c'est à Ibrox, dans ce qui est sans doute devenu le plus beau stade européen, que le club alsacien a retrouvé des motifs de fierté. Ibrox, fief des Rangers, où *l'un des clubs les plus riches* d'Europe a été battu à la régulière par une équipe française *positionnée* à l'avant-dernière place du classement de son championnat.


FOOTBALL

Les Rangers, avec leur budget colossal avoisinant les 400 millions de francs, leurs internationaux anglais, écossais, danois et suédois, leurs 40 000 *supporteurs déchaînés*, ridiculisés par une formation courageuse à défaut d'être particulièrement brillante. Des stars comme Brian Laudrup ou Paul Gascoigne d'un côté, de parfaits inconnus sur la scène internationale comme *Raphael Miceli* ou *Olivier Dacourt* de l'autre. A l'arrivée, une double victoire alsacienne (2-1 à la Meinau, 2-1 à Glasgow). A l'arrivée aussi, la confirmation que même dans la jungle capitaliste qu'est devenu le milieu du football de haut niveau, l'argent ne fait pas nécessairement le bonheur, surtout lorqu'il est mal *investi, comme cela semble le cas* depuis de longues saisons chez les Rangers, inamovibles champions d'une compétition nationale sans aucun intérêt et régulièrement éliminés prématurément lors des rencontres internationales.

Cette brillante qualification européenne marque un tournant *dans l'histoire du club alsacien*. En crise depuis le début de la saison, l'équipe dirigée par Jacky Duguéperoux se retrouve à l'avant-dernière place du classement de première division, alors que la nouvelle et ambitieuse équipe dirigeante emmenée par Patrick Proisy, l'homme d'IMG-McCormack, visait plutôt une place en haut de tableau. Les amateurs de symboles *verront peut-être cette victoire* « déclic » de Glasgow comme le premier résultat de la réelle prise en charge du club par IMG-McCormack.

Car si cela fait huit mois que le géant américain a fait connaître son intention d'investir dans le football à travers le RC Strasbourg, de multiples contretemps juridico-politiques ont empêché les nouveaux *patrons* de se *plonger* dans les affaires d'un club réputé pour son histoire tumultueuse et son environnement délicat à gérer. Depuis le 20 septembre, le statut du *Racing est celui voulu par IMG*, à savoir celui d'une Société à objet sportif, et Patrick Proisy peut enfin envisager de faire bouger les choses. Au programme des réjouissances : investir les quelques dizaines de millions disponibles grâce à IMG pour renforcer enfin une équipe en manque de grands joueurs, mais aussi investir beaucoup d'argent dans les infrastructures du club.

« Sur la pelouse de Glasgow, j'ai enfin senti une âme dans cette équipe strasbourgeoise », avouait Patrick Proisy après la rencontre. *Maintenant*, le plus dur commence pour la nouvelle équipe dirigeante au sein de laquelle deux *anciens* joueurs vont avoir un rôle important aux côtés de Proisy : Bernard Gardon, manager général, et Leonard Specht, membre du directoire. Cette qualification européenne, qui coïncide, à quelques jours près, avec *la réelle* prise de pouvoir d'IMG dans le club, permet à Patrick Proisy de *planifier* plus *clairement* ses objectifs.

UN TRAVAIL COLOSSAL

« Nous allons sans doute recruter un joker ces jours prochains, assure-t-il. *Il s'agira d'un joueur au profil offensif. En décembre, il y aura une deuxième échéance lors de la nouvelle période des transferts et nous investirons sans doute encore pour renforcer l'équipe. Il faut avoir une politique ambitieuse pour ce club et la saison prochaine pourra être considérée comme la première pendant laquelle IMG aura eu la possibilité de travailler dès le début avec le Racing. Autrement dit, ce qui est éventuellement acceptable actuellement ne le sera plus, à savoir qu'il sera interdit à Strasbourg de viser autre chose qu'une place en haut du tableau de première division. »*

Le discours « à l'américaine » du nouveau patron a le mérite de la clarté. *Des joueurs comme Pascal* Nouma et David Zitelli, auteurs la saison dernière de 33 buts à eux deux, ne donnent pas satisfaction, pour des raisons diverses, à leurs employeurs. *« Dans un groupe, on ne doit pas tolérer des attitudes qui peuvent nuire au rendement de l'équipe. Aucune exception n'est admissible ! »*, lance Proisy, *comme* pour mettre en garde ces deux joueurs, dont les qualités ne sont pas en cause, mais dont l'attitude hors des terrains (Nouma a « séché» une séance d'entraînement, Zitelli ne pense qu'à quitter le club) a été très mal perçue par les nouveaux dirigeants.

Faire du Racing Club de Strasbourg un grand club doté de structures de pointe est donc l'objectif aussi ambitieux qu'excitant de la nouvelle équipe dirigeante. La belle victoire obtenue sur la pelouse d'Ibrox vient à point nommé pour donner confiance à toutes les parties concernées, mais le travail à *réaliser* reste colossal. *Il faut* bien sûr renforcer sérieusement une équipe un peu « juste » dans toutes ses lignes, en raison d'un recrutement plutôt « bas de gamme » à l'inter-saison. Il faut ensuite régler ce qui risque de constituer un nouveau dossier brûlant, celui du stade de la Meinau. Patrick Proisy n'a pas *caché son désir de quitter* l'enceinte pour un nouveau stade, doté de tout le confort moderne et permettant au Racing de développer une vraie politique de merchandising. Mais un nouveau stade, cela coûte très cher. *« Nous verrons bien. De toutes façons, nous sommes là pour longtemps ! »*, lançait Patrick Proisy dans les couloirs d'Ibrox.

Alain Constant

Les autres résultats

- **Anderlecht (Bel.)**-Cazino Salzbourg (Aut.) 4-2 (3-4)
- Arsenal (Ang.)-**PAOK Salonique** (Grè.) 1-1 (0-1)
- **Udinese (Ita.)**-Widzew Lodz (Pol.) 3-0 (0-1)
- **Ajax Amsterdam (P-B)**-Maribor Teatanic (Slo.) 9-1 (1-1)
- **Dinamo Tbilissi (Géo.)**-MPKC Mozyr (Blr.) 1-0 (1-1)
- Skonto Riga (Let.)-**Valladolid** (Esp.) 1-0 (0-2)
- **Lazio Rome (Ita.)**-Vitoria Guimaraes (Por.) 2-1 (4-0)
- Alania Vladikavkaz (Rus.)-**MTK Budapest (Hon.)** 1-1 (0-3)
- Hajduk Split (Cro.)-**Schalke 04 (All.)** 2-3 (0-2)
- **Spartak Moscou (Rus.)**-FC Sion (Sui.) 2-2 (1-0)
- Ferencvaros (Hon.)-**OFI Crète** (Grè.) 2-1 (0-3)
- **Athletic Bilbao** (Esp.)-Sampdoria Gênes (Ita.) 2-0 (2-1)
- Fenerbahe (Tur.)-**Steaua Bucarest (Rou.)** 1-2 (0-0)
- Oerebroe (Suè.)-**Rotor Volgograd (Rus.)** 1-4 (0-2)
- **Munich 1860 (All.)**-FC Jazz Pori (Fin.) 6-1 (1-0)
- **Bochum (All.)**-Trabzonspor (Tur.) 5-3 (1-2)
- Grasshopper Zurich (Sui.)-**Croatia Zagreb (Cro.)** 0-5 (4-4)
- Hapoël Petah-Tikva (Isr.)-**Rapid Vienne (Aut.)** 1-1 (0-1)
- Neuchâtel Xamax (Sui.)-**Inter Milan (Ita.)** 0-2 (0-2)
- **Liverpool (Ang.)**-Celtic Glasgow (Eco.) 0-0 (2-2)
- Lillestroem (Nor.)-**FC Twente (PB)** 1-2 (1-0)
- **FC Bruges (Bel.)**-Beitar Jérusalem (Isr.) 3-0 (1-2)
- Leicester (Ang.)-**Atletico Madrid (Esp.)** 0-2 (1-2)
- Famagouste (Chy.)-**Karlsruhe (All.)** 1-1 (1-2)
- **Braga (Por.)**-Vitesse Arnhem (PB) 2-0 (1-2)

Les clubs dont le nom est en gras sont qualifiés pour les 16es de finale (aller le 21 octobre et retour le 4 novembre), dont le tirage au sort aura lieu vendredi 3 octobre à Zurich. Entre parenthèses, les scores des matches aller.

Cinq clubs français sur sept qualifiés

● **Aston Villa (Angl)-Bordeaux 1-0 a. p. (0-0) :** Bordeaux a succombé en prolongation face au club anglais, *plus frais physiquement dans les derniers instants* d'un 32e de finale de la Coupe à Birmingham. Les Bordelais ont raté le coche dans la première demi-heure, où ils se sont créé trois occasions. En seconde mi-temps, soit par frilosité, soit par fatigue, Bordeaux s'est retranché dans une position strictement défensive. Les Girondins, qui semblaient épuisés, ont souffert pendant la prolongation.

● **Nantes-Aarhus (Dan) 0-1 (2-2) :** incapable de marquer le moindre but, Nantes a quitté l'Europe par la petite porte, *éliminé par les opportunistes danois* d'Aarhus, vainqueurs à la Beaujoire. Les Canaris, qui disposent de la *plus mauvaise attaque du championnat* de France, *ont* été repris par leurs démons : dominer sans gagner. La première mi-temps était une succession d'occasions manquées et contre le cours du jeu, Torben Piechnik inscrivait le but de la victoire juste avant la mi-temps sur un corner.

● **Metz-Mouscron (Bel) 4-1 (2-0) :** inspiré par son buteur Bruno Rodriguez, auteur d'un doublé (4e, 25e), le FC Metz a tranquillement franchi l'obstacle du premier tour de la Coupe face aux modestes Belges de Mouscron. Les *deux autres buts lorrains ont été marqués par Sylvain* Kastendeuch (40e) et Philippe Gaillot (90e).

● **Auxerre-La Corogne (Esp) 0-0 (2-1) :** à la peine en championnat, l'AJ Auxerre s'est parfaitement ressaisi en se qualifiant aux dépens de La Corogne. Vainqueurs 2-1 en Galice, les joueurs de Guy Roux n'ont guère forcé leur talent dans ce match retour, se contentant de contenir des Espagnols bien trop maladroits pour prétendre s'imposer en Bourgogne.

● ***Bröndby (Dan)-Lyon 2-3 (4-1) :*** *l'Olympique* lyonnais a assuré sa qualification en allant battre les Danois de Bröndby sur leur terrain (3-2), redressant avec panache en seconde période une situation qui avait failli tourner au naufrage en première. C'est seulement après avoir évité in extremis un troisième but synonyme d'élimination, que l'OL a pu réduire le score à 2-1, grâce à un penalty sifflé pour une faute contestable. Puis, Bernard Lacombe a opportunément fait entrer Alain Caveglia et Cédric Bardon, *le premier étant à l'origine du but égalisateur*, le second inscrivant celui de la victoire.

● **Benfica-Bastia 0-0 (0-1) :** la défense bastiaise emmenée par son gardien Eric Durand a eu raison du Benfica Lisbonne, écarté de la Coupe, après le match nul 0-0 concédé sur son terrain. Les Corses ont été fidèles à une tactique qui s'était révélée payante au match aller. Ils sont restés implacables en défense et dangereux sur les contres. L'expulsion du défenseur et capitaine Patrick *Moreau* pour une faute sur *l'attaquant portugais* Joao Pinto (89e) n'a rien changé au cours d'une partie qui voit le club *corse renouer* avec son *passé* européen. Alors que la rencontre s'achevait, des coups de feu ont, comme le veut une tradition, salué aux quatre coins de l'île la qualification. Mais une balle perdue a atteint un vacancier qui dormait sous sa tente, dans un camping de Propriano. Blessé sans gravité, le campeur, originaire d'Annecy, a été hospitalisé à Ajaccio.

Le « père » du moteur V 10 Renault rejoint l'écurie Prost-Peugeot

Bernard Dudot va préparer la future monoplace

LE DIRECTEUR technique de Renault Sport, Bernard Dudot, rejoindra le 1er novembre l'écurie Prost Grand Prix de *formule 1. Celui qui* est considéré comme le *« père »* du moteur V 10 Renault, qui équipe actuellement les monoplaces des écuries Williams et Benetton, aura la charge de coordonner tous les aspects techniques de l'équipe d'Alain Prost, depuis le bureau d'études et la production, jusqu'au montage et à l'exploitation. Avec son appui, Loïc Bigois poursuivra, en tant que chef de projet, la conception et le développement de la future AP 01 (Alain Prost 01) à moteur Peugeot.


FORMULE 1

Bernard Dudot, cinquante-huit ans, avait commencé sa carrière chez Renault Sport en 1967. Ingénieur formé au Centre d'études supérieures de techniques industrielles, il avait participé à *la création* du service moteurs d'Alpine-Renault. Il s'était ensuite investi dans la technique de la suralimentation des moteurs, un procédé qui allait contribuer à donner à Renault sa renommée d'écurie innovante, et quelques succès : en 1978, la Renault au moteur V 6 suralimenté de Pironi et Jaussaud s'impose aux *24 Heures du Mans* ; l'année suivante, la firme au losange, *engagée depuis moins de deux ans* en formule 1, remporte le premier Grand Prix de son histoire, sur le circuit de Dijon-Prenois.

C'est le début de l'épopée des F 1 Renault à moteur turbocompressé, qui rateront de justesse, en 1983, avec Alain Prost, leur premier sacre de champion du monde des pilotes. Pendant trois saisons, de 1981 à 1983, Alain Prost et Bernard Dudot, devenu directeur technique de Renault Sport, apprendront à apprécier leurs qualités respectives : *« C'était une période très enthousiasmante, nous avons développé des relations d'amitié »*, se souvient Bernard Dudot. L'aventure Renault en F 1 sera interrompue en 1986. Le directeur technique de Renault Sport, alors à la tête d'une cellule de veille technologique, profite de cette période pour étudier un nouveau moteur atmosphérique. En 1989, le *V 10 Renault* viendra équiper les F 1 de Frank Williams, puis, à partir de 1995, les Benetton de Flavio Briatore. Cette double collaboration apportera des succès : de 1992 à 1996, les moteurs Renault empocheront cinq titres de champion du monde des constructeurs, quatre avec Williams et un avec Benetton.

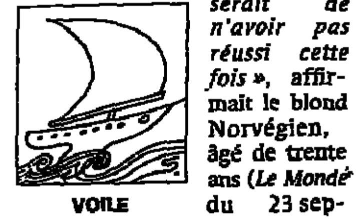
UNE ARRIVÉE ATTENDUE

Pour sa dernière année en F 1 avant son retrait « partiel » – le moteur V 10 Renault équipera toujours les Williams et les Benetton l'année prochaine, mais sous la dénomination de Mécachrome –, l'entreprise *française visait un nouveau doublé* qui reste toujours possible à deux Grands Prix de la fin de la saison : les Williams-Renault ont de fortes chances de remporter un nouveau titre de constructeur, et Jacques Villeneuve est bien placé pour empocher celui des pilotes. En vingt ans d'une carrière consacrée à la F 1, Bernard Dudot aura donc participé à 95 victoires du moteur français. Son *arrivée chez Alain Prost était* attendue. *« Grâce à sa vaste expérience de la compétition automobile, dont vingt ans de formule 1, il nous apportera une valeur ajoutée certaine. Il possède une vision globale hors pair de la course, et ses compétences ne se limitent pas aux seuls moteurs »*, assure Alain Prost, qui a *« toujours été impressionné par son talent de meneur d'hommes »*

Eric Collier

Un skipper norvégien est en tête de la Whitbread

KNUT FORSTAD faisait sourire lorsqu'il déclarait avant de prendre la mer, dimanche 21 septembre, que cette Whitbread serait sa dernière. *« La seule raison de recourir serait de n'avoir pas réussi cette fois »*, affirmait le blond Norvégien, âgé de trente ans (*Le Monde* du 23 septembre). Il participe pourtant pour la première fois à l'aventure en qualité de skipper sur le bateau norvégien *Innovation Kvaerner*.


VOILE

L'assurance qu'il affichait semble pourtant justifiée. Dès le départ de Southampton, dimanche 21 septembre, Knut Frostad a placé son navire parmi les bateaux de tête. Il ne lâche plus le commandement de la course depuis dimanche 28 septembre. Au pointage de mercredi 1er octobre, *Innovation Kvaerner* continuait d'accroître son avance sur ses poursuivants – le bateau anglais *Merit Cup* (à 41 milles), le suédois *EF Language* (à 43 milles) et l'américain *Chessie Racing* (à 85 milles) – alors qu'un vent faible ralentissait la « flotille » à environ 300 milles au nord du Cap-Vert.

Dans un message au PC course, Knut Frostad estimait *« les prochaines vingt-quatre heures essentielles »* pour trouver une bonne brise et creuser encore l'écart. Le skipper d'*EF Language*, le Franco-Américain Paul Cayard, parie pour sa première Whitbread de navigation *« à la boule de cristal »* en dépit du matériel de bord de haute technologie, de situations *« inédites »* dans cette partie du monde. Plus régatier que courreur de grand large, comme lui, Knut Frostad ne se plaint pas de la paresse des vents. Il l'a déjà vécue en s'initiant à la course océanique – après deux olympiades et 15 sélections *en championnats du monde* – grâce à sa participation à la Whitbread en 1993-1994 comme équipier sur *Intrum Justitia*, classé deuxième de l'épreuve après s'être adjugé la victoire de deux étapes.

Son charisme et sa motivation ont contribué à sa recherche de sponsors, mais on s'interrogeait sur les capacités de meneur d'hommes de Frostad dans les situations extrêmes, et sur la solidité d'un équipage relativement jeune, recruté à la fois parmi des marins comptant plusieurs Whitbread à leur actif et dans les rangs de spécialistes du *« match racing »*.

Malgré sa mince expérience de skipper – il est le plus jeune « capitaine » des dix bateaux lancés en direction de la première des neufs escales : Le Cap –, Knut Frostad semble décidé à ne pas flancher. Ne serait-ce qu'en *déléguant les* responsabilités aux marins de son bord les plus rompus au rythme de la Whitbread : comme le Français Jacques Vincent qui s'était aligné pour les éditions 1989-1990 et 1993-1994 et a réalisé trois tours du monde.

Son budget bouclé bien avant celui des autres bateaux engagés, le noyau de l'équipage de *Kvaerner Innovation* possède en outre l'avantage d'avoir pu s'entraîner depuis deux ans dans les conditions difficiles de la mer du Nord.

Le seul bateau féminin de la course, *EF Education* (325 milles), est largement *distancé alors que* les premiers ont pratiquement parcouru un tiers de la première étape.

Patricia Jolly

Babylone à pas de loup

Malgré l'embargo international, le flux touristique reprend vers l'Irak, à la faveur de manifestations comme le Festival de Babel

LES TRAINS Bagdad-Babylone sont bondés ces jours-ci de jeunes bourgeois irakiens en goguette. Le *tout récent pont Saddam à deux* étages projette au-dessus du Tigre un flot continu de bus et d'autos filant à tombeau ouvert vers l'ancienne Babel. Le Festival international de Babylone, créé il y a douze ans avec le concours technique français, interrompu après l'invasion du Koweït et ressuscité *mezza voce* l'an passé, a été inauguré, fin septembre, pour sa neuvième édition, en présence d'un millier d'artistes de quarante nations.

La seule Russie avait dépêché, sous la férule d'un général en grand uniforme blanc, rouge et bleu, qui plus est sosie de Staline, quelque deux cents danseurs et musiciens. Le Royaume-Uni, l'Italie, le Canada étaient là également mais avec une représentation beaucoup plus modeste, et aussi le Japon, la Chine, la Syrie, l'Algérie, l'Arménie, etc. La France, absente en 1996, est présente cette fois avec le trio de jazz Philippe Carment, arrivé après l'inauguration, un peu à pas de loup comme, au même moment, le représentant de telle grande marque automobile ou de telle compagnie aérienne françaises.

A Bagdad, l'ambassade de France fonctionne toujours sous pavillon roumain, mais notre pays est redevenu, sans tambour ni trompette, le premier fournisseur commercial de l'Irak. Quant aux cours de langue du Centre culturel français de la capitale, rouverts bénévolement par des profs du cru, ils refusent du monde. Aller au pays du Tigre et de l'Euphrate nécessite cependant, outre le viol des interdits moraux et politiques (*Le Monde* du 26 septembre) frappant le régime de Saddam Hussein depuis l'affaire koweïtienne, un effort physique et nerveux. Du moment que les liaisons aériennes restent interrompues – blocus oblige –, il faut franchir en voiture, par une chaleur torride, les mille kilomètres de l'ennuyeuse route désertique Amman-Bagdad, avec d'interminables formalités administratives, contrôles divers civils et militaires et prise de sang obligatoire afin de vérifier (on se demande comment dans ces baraquements au milieu des sables) que l'étranger n'est pas séropositif…

SERVIETTES USAGÉES

Depuis quelques mois se sont ajoutées, en territoire irakien, avant le franchissement de l'Euphrate, des attaques à main armée de véhicules, y compris diplomatiques par de mystérieux bandits des grands chemins. Eh bien, cela ne décourage ni les hommes d'affaires ni les touristes ou les pèlerins, y compris du troisième âge, européens, arabes et bientôt iraniens, même ceux résidant aux Etats-Unis !

On se demande parfois si ces visiteurs se rendent compte de la situation de pénurie dans laquelle vit le peuple irakien, en entendant, par exemple dans les couloirs d'un palace bagdadois défraîchi, des voyageuses françaises se gendarmant, avec l'accent de Toulouse ou de Montauban, contre l'insuffisance du papier hygiénique, les serviettes de toilette usagées ou le français approximatif de leurs guides… De vieux couples chiites libanais, arrivés fourbus en car du Liban *via* Damas et disséminés dans les pensions de famille entourant les deux saintes mosquées de Kerbela, non loin de Babylone, se montraient moins difficiles, tout heureux de pouvoir prier de nouveau autour du mausolée d'argent miraculeux du martyr Hussein, petit-fils du prophète Mahomet. Les autorités culturelles irakiennes avaient habilement convié à la séance inaugurale du Festival de Babel, dames françaises à cheveux gris, Beyrouthines voilées et même un jeune archéologue nord-américain.

Tandis que les différents ensembles musicaux donnaient aubade sous les murs de briques jaunes fraîchement relevés de Babylone, les invités se répandaient dans les immenses salles à ciel ouvert du palais de Nabuchodonosor II, souverain auquel s'identifie Saddam Hussein – et d'un certain point de vue il n'a pas tort, car la crainte qu'il inspire à ses compatriotes paraît tout à fait comparable à l'effroi quasi religieux que suscitait « Nabucho » parmi ses sujets – au point de s'être fait bâtir un énorme « *palais des hôtes* » au mitan même d'un site archéologique qui fut le siège d'une des Sept Merveilles du monde, les jardins suspendus de la reine Sémiramis.

Une autre femme, la déesse suprême de Babylonie, Ishtar, « *maîtresse du Ciel* », féminine et guerrière, a dû frémir de ce sacrilège bétonnier, elle qui règne encore sur l'univers entier à travers le sonore mot de *star* qu'elle nous a légué. Mais pour le moment Saddam est plus fort qu'elle. Néanmoins dans la mythologie mésopotamienne, c'est Ishtar qui a toujours le dernier mot lorsque, flanquée de son amant Doumouzi, de soldats aux barbes frisées, de prostitués sacrés mâles et femelles et de vestales-femmes d'affaires, elle remet ou retire leur sceptre aux maîtres du royaume des Deux-Fleuves.

Plutôt que d'évoquer la dangereuse déesse-étoile, dont le journal du Festival porte quand même le nom, les chorégraphes et compositeurs du régime irakien ont préféré cette année ouvrir la manifestation de Babel par un spectacle qui ne mange pas de pain, inspiré par le brave, l'éternel, le pratique Sindbad le Marin, mué pour l'heure en patriote irakien avant la lettre.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz



DESSIN NATALI FORTIER

Pratique

● **Visite** : le voyagiste Pro Arte international et la revue *Archeologia* proposent, « Mésopotamie, éden biblique » parmi trente-cinq destinations culturelles, toutes accompagnées de spécialistes des monuments visités. 13 950 francs par personne tout compris, pour deux semaines.
● **Lecture** : *La Mésopotamie*, de Georges Roux. Seuil, 475 p.

Appartement de caractère pour week-end parisien

Vivre à Paris en Parisien, le temps d'un long week-end, durant les fêtes de la Toussaint ou à Noël, c'est adopter l'intimité d'autrui. L'affaire consiste à s'installer dans un appartement privé loué pour l'occasion. Très courue aux Etats-Unis, cette formule demeure peu connue en France, où seul le bouche à oreille fonctionne. Marie-France Ménage-Small, qui a créé, en 1985, Paris-Séjour-Réservation (PSR, 90, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 01-53-89-10-50) et qui gère neuf cents appartements dans la capitale intra-muros, reconnait que, si la moitié de sa clientèle vient des Etats-Unis, elle signe 15 % à 20 % des contrats de location avec des Français.

● Grands-parents venant visiter les enfants, escapades en famille ou entre amis, les motifs ne manquent pas de préférer vivre dans un « chez soi » plutôt qu'à l'hôtel. Les demandes pour de vastes surfaces (trois et quatre-pièces) sont de plus en plus nombreuses, affirme-t-on chez PSR. Cette société spécialisée, qui a le statut d'agence de voyages, offre des services à la carte (réservation de places de spectacles, mise à disposition de fax ou répondeur, ménage, blanchisserie, etc.) et assure une permanence téléphonique.

● Avant de s'engager, on visite les appartements sur le site Internet de PSR (http ://www.qconline.com/parispsr). Au choix, le quartier, le budget et la taille de l'appartement. Pour chaque adresse, apparait un descriptif. Compter en moyenne 550 F par jour pour un studio (deux à quatre personnes), de 600 F à 1 300 F pour un deux-pièces et de 800 F à 1 500 F pour un trois-pièces (tarifs stables toute l'année). Les différences de prix sont dues à la surface de l'appartement et à son état. Il est conseillé d'interroger PSR sur cet aspect des choses… Par exemple, ce deux-pièces visité dans l'île Saint-Louis, associant tomettes anciennes et poutres apparentes, avec cuisine aménagée à l'américaine et cotonnades pastel, produit un bel effet. Au contraire d'un studio loué à deux pas et qui aurait besoin d'un coup de peinture et de lits neufs.

● Deux contraintes chez PSR : réservations pour une durée minimale de cinq jours et règlement par carte bancaire. Ces « meublés » ont été confiés par leurs propriétaires qui n'en avaient momentanément pas l'usage (au minimum six mois, moins pendant la Coupe du monde de football de l'été prochain). Ce qui explique la variété du parc disponible.

● A l'inverse, l'uniformisation des espaces, de la décoration, comme celle des normes de confort, est la règle d'or dans les résidences de tourisme ayant pignon sur rue à Paris (guide gratuit sur demande au 01-53-75-26-50). Au total, vingt-trois adresses affichent dans Paris plusieurs labels. Que ce soit Citadines, Orion, Pierre et Vacances, ou Vacantel-Facotel, ces « prêts-à-vivre » répondent à des standards précis. Chez Citadines, par exemple, les studios et deux-pièces couvrant de 20 à 50 mètres carrés se louent à la nuit (de 750 F à 1 300 F boulevard du Montparnasse, par exemple, en septembre-octobre). On y trouve réception et service des petits déjeuners.

Florence Evin

PARTIR

Paris à pied aux flambeaux

DEUX SENTIERS BALISÉS de grande randonnée traversent Paris : du bois de Boulogne au bois de Vincennes et de la porte de La Villette au parc Montsouris. Evitant les axes pollués, ils se faufilent dans des ruelles ignorées. Les itinéraires sont décrits et commentés dans *Paris à pied*, un topo-guide (99 F) de la Fédération française de la randonnée pédestre (FFRP). Ce week-end, pour les 50 ans de la FFRP et de la création des sentiers de grande randonnée, trois manifestations sont annoncées : samedi, une randonnée aux flambeaux (départ à 19 heures du parvis de Notre-Dame), dimanche, une randonnée en fanfare (à partir de 13 heures au pont d'Iéna) et, de vendredi à dimanche (de 9 h 30 à 22 heures), un village de la randonnée sera installé dans les jardins du Trocadéro.
★ *FFRP, 14, rue Riquet, 75019 Paris, tél. : 01-44-89-93-98.*

Pierres et foi d'Arménie

LES VOYAGES D'UNE SEMAINE organisés par l'association Solidarité protestante France-Arménie permettent aux participants à la fois de prendre contact avec une population en difficulté, de mesurer sur place l'importance des actions caritatives et de découvrir le patrimoine architectural de ce pays chrétien du Caucase. Les déplacements se font au départ d'Erevan, la capitale (séjour en hôtel confortable), en direction des églises d'Etchmiadzine (siège du catholicos des Arméniens, convertis dès le début du IVe siècle), et du monastère rupestre de Gheghard, témoignages d'un style précurseur de l'art roman d'Occident. On visite aussi le temple grec de Garni, aux limites de l'empire d'Alexandre. Le volet humanitaire et œcuménique comprend la visite d'écoles et de dispensaires aidés par l'association, notamment à Gumri, ville encore touchée par les conséquences du séisme de 1988. Des étudiants francophones assurent l'interprétariat. Départ le jeudi 23 octobre, retour le jeudi 30 au matin. Le prix par personne en chambre double (6 500 F) comprend le vol Paris-Erevan, les déplacements, le séjour à l'hôtel et les repas ainsi que la cotisation d'adhérent à l'association. Renseignements auprès du pasteur Sahagian, tél. : 01-47-35-30-23, ou par courrier au siège de SPFA : 1, rue Cabanis, 75014 Paris.

Rendez-vous à OK Corral

A L'OCCASION DE LA SORTIE de l'album *OK Corral* et des 50 ans de Lucky Luke, le voyagiste Jetset et la compagnie aérienne Northwest Airlines programment un circuit en voiture qui permet de suivre les traces du « *lonesome cowboy* » à travers l'Arizona et de découvrir la région du fameux règlement de compte. Au menu : Phoenix, Las Vegas, le Grand Canyon, Sedona, Tucson et Tombstone. Prix de l'escapade : 6 195 F par personne en chambre double (excepté les départs des 20, 21 et 22 décembre) avec le vol A/R Paris-Phoenix, 8 jours de location de voiture en kilométrage illimité avec assurance LDW et 8 nuits d'hôtel. Taxes aériennes en sus, mais pas de supplément pour les départs de province.
★ **Informations dans les agences de voyages, au 01-53-67-13-00 et sur Minitel 3615 allo USA.**

Les scènes de Vienne

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, la capitale autrichienne s'est forgé une réputation internationale dans le domaine de la mise en scène de comédies musicales. La scène du Theater an der Wien accueille de nouveau *Elisabeth*, une comédie musicale qui retrace l'histoire de Sissi, ses démêlés avec l'étiquette, son goût pour la liberté et son étrange rapport avec la mort. Evénement de la saison, *Le Bal des vampires*, comédie mise en scène par Roman Polanski, est présenté au Raimundtheater. Deux spectacles à compléter par la visite des expositions à l'affiche dans la ville : celle consacrée aux rapports de l'art et de la folie (jusqu'au 17 décembre au Kunstforum), celle consacrée aux années 50, avec la reconstitution d'un grand magasin de l'époque et d'un café qui replongera les visiteurs dans l'ambiance rock (jusqu'au 16 décembre à l'Alpenmilchzentrale), et celle consacrée au photographe américain Herb Ritts, jusqu'au 18 janvier, au Kunsthaus Wien.
★ **Pour les comédies musicales, réservations par téléphone auprès de Wien-Ticket, avec carte de crédit, tous les jours au 00-43-1-588-85.**

En famille à Divonne

SITUÉ AU PIED DU JURA, à une quinzaine de kilomètres de Genève, le domaine de Divonne ne manque pas d'atouts pour attirer les familles en quête de détente, d'air pur et de loisirs toniques. Dans un parc de 65 hectares, un hôtel et trois restaurants, et des activités pour grands et petits. Aux premiers sont proposés un golf de 18 trous, des courts de tennis, un centre de remise en forme et le premier casino de France. Aux seconds, un salon avec théâtre de marionnettes, chevaux de bois, marelles, tentes d'intérieur et jeux de construction et, à l'extérieur, cabanes, balades encadrées, VTT, tir à l'arc, randonnées à cheval, en raquettes ou en chiens de traîneau, initiation au golf et excursions à Genève. De la Toussaint (début novembre) à la Pentecôte (fin mai 1998), le forfait famille à 6 350 F par personne en chambre double comprend cinq nuits au Grand-Hôtel avec petits déjeuners et gratuité pour les moins de 12 ans partageant la chambre de leurs parents.
★ **Domaine de Divonne, tél. : 04-50-40-34-34.**

Des nuages sur la moitié nord

LES HAUTES PRESSIONS présentes sur la France vont légèrement se décaler vers l'ouest. Un front atténué va descendre, jeudi, des Iles Britanniques vers la moitié nord de la France.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages arriveront par le nord dès le début de matinée. Des brouillards se formeront près des côtes de la Manche au lever du jour. Quelques éclaircies résisteront encore sur le sud des pays de Loire. Il fera de 18 à 24 degrés.

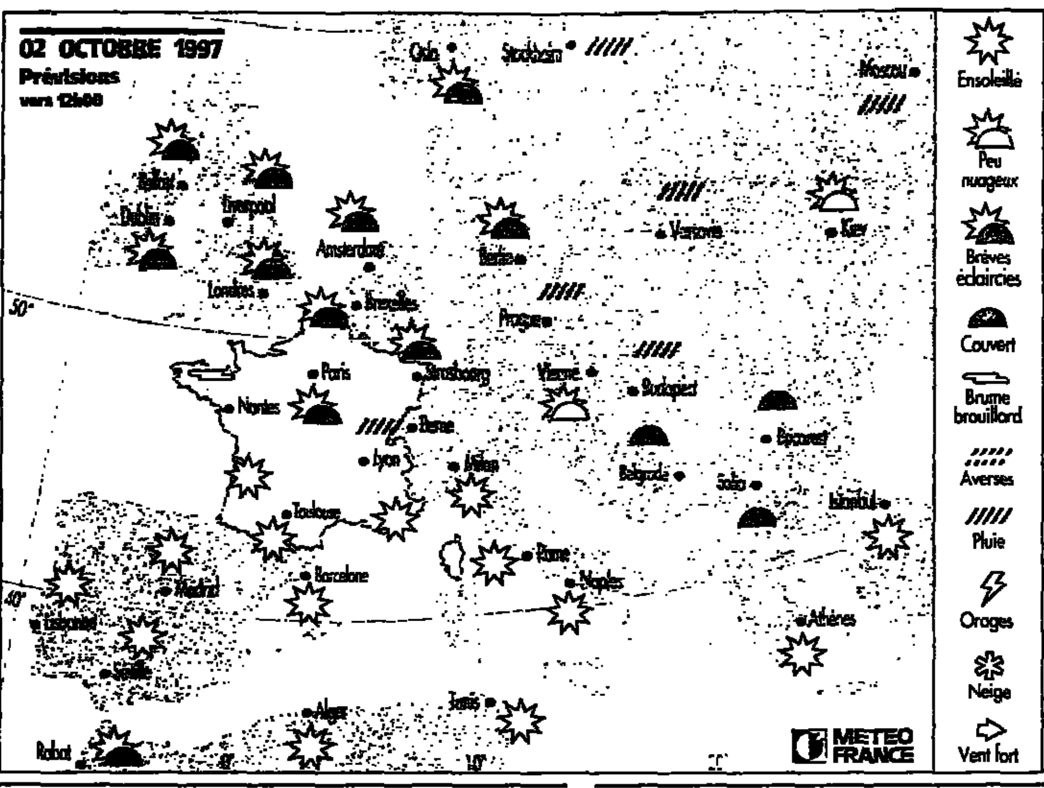
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La masse nuageuse qui affectera les régions Centre, Ile-de-France au petit matin se décalera vers le sud. Les éclaircies gagneront alors l'ensemble des régions. Il fera de 16 à 21 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – En Champagne-Ardenne, les éclaircies seront présentes. Sur la Lorraine et l'Alsace, les nuages matinaux laisseront place à des éclaircies l'après-midi. Sur la Bourgogne et la Franche-Comté, les nuages arriveront en cours de matinée. Les températures seront comprises entre 18 et 23 degrés du nord au sud.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Des brouillards se formeront au lever du jour surtout sur Aquitaine et Midi-Pyrénées. Ils se dissiperont en cours de matinée, puis le soleil dominera largement. Les températures seront comprises entre 26 et 29 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La matinée sera bien ensoleillée, mais l'après-midi les nuages arriveront par le nord. Le thermomètre atteindra 27 à 29 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil dominera cette journée. Le mistral et la tramontane souffleront modérément. Les températures seront estivales entre 27 et 30 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 02 OCTOBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville	Min/Max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	16/27	S
BIARRITZ	14/24	S
BORDEAUX	12/27	S
BOURGES	9/24	S
BREST	11/22	C
CAEN	13/17	S
CHERBOURG	12/22	S
CLERMONT-F.	11/24	N
DIJON	10/23	S
GRENOBLE	11/27	N
LILLE	9/17	S
LIMOGES	13/24	S
LYON	14/24	N
MARSEILLE	18/29	S
NANCY	12/20	S
NANTES	14/27	S
NICE	20/25	S
PARIS	11/22	S
PAU	13/26	S
PERPIGNAN	20/31	S
RENNES	11/24	C
ST-ETIENNE	13/23	N
STRASBOURG	12/21	S
TOULOUSE	13/27	S
TOURS	9/25	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/33	S
FORT-DE-FR.	24/30	S
NOUMEA	19/24	N
PAPEETE	23/28	N
POINTE-A-PIT.	26/28	N
ST-DENIS-RÉ.	20/25	S
EUROPE		
AMSTERDAM	10/14	S
ATHENES	19/26	S
BARCELONE	19/27	S
BELFAST	9/15	S
BELGRADE	10/25	C
BERLIN	8/13	S
BERNE	9/17	P
BRUXELLES	9/14	S
BUCAREST	5/21	C
BUDAPEST	10/18	P
COPENHAGUE	8/13	S
DUBLIN	10/15	S
FRANCFORT	10/16	S
GENEVE	13/20	S
HELSINKI	5/8	C
ISTANBUL	13/21	S
KIEV	4/11	N
LISBONNE	19/28	S
LIVERPOOL	13/16	S
LONDRES	12/18	S
LUXEMBOURG	9/16	S
MADRID	15/28	S
MILAN	17/28	S
MOSCOU	3/7	P
MUNICH	8/15	P
NAPLES	18/26	S
OSLO	4/10	N
PALMA DE M.	20/28	S
PRAGUE	6/13	P
ROME	17/25	S
SEVILLE	18/29	S
SOFIA	8/22	C
ST-PETERSB.	5/8	P
STOCKHOLM	5/9	P
TENERIFE	17/23	S
VARSOVIE	8/12	P
VENISE	15/24	S
VIENNE	9/19	N
AMÉRIQUES		
BRASILIA	20/29	S
BUENOS AIR.	11/19	C
CARACAS	26/30	P
CHICAGO	5/19	S
LIMA	20/24	N
LOS ANGELES	18/23	S
MEXICO	15/20	P
MONTREAL	3/9	S
NEW YORK	8/14	S
SAN FRANCIS.	13/20	S
SANTIAGO/CHI	10/16	P
TORONTO	3/13	S
WASHINGTON	6/17	S
AFRIQUE		
ALGER	18/28	S
DAKAR	27/31	S
KINSHASA	22/31	N
LE CAIRE	20/29	S
MARRAKECH	17/24	N
NAIROBI	14/25	N
PRETORIA	17/28	S
RABAT	18/25	S
TUNIS	21/27	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	26/34	N
BOMBAY	23/31	S
DJAKARTA	26/31	N
DUBAI	27/38	S
HANOI	24/29	P
HONGKONG	24/28	S
JERUSALEM	19/27	S
NEW DEHLI	23/29	P
PEKIN	16/25	S
SEOUL	15/23	S
SINGAPOUR	27/31	C
SYDNEY	15/25	N
TOKYO	16/21	C

Situation le 1er octobre à 0 heure TU

Prévisions pour le 3 octobre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ ***ÉTATS-UNIS.*** *United Airlines* donne aux passagers qui sont fidèles à la compagnie la possibilité d'acheter un billet aller-retour pour les Etats-Unis en classe économique, à un tarif promotionnel très bas (New York, 1 175 F ; Las Vegas, 2 000 F ; Hawaii, 2 900 F) et en débitant 20 000 miles de leur compte Mileage Plus (il faut 50 000 miles pour un billet gratuit vers les Etats-Unis). Cette offre est valable du 1er novembre au 10 décembre et du 10 janvier au 31 mars 1998.

■ **COLOMBIE.** Air France et Aces, deuxième compagnie aérienne colombienne, viennent de signer un accord de coopération. Il prévoit notamment le couplage des programmes de fidélisation des passagers et de meilleures correspondances à Roissy pour la France mais aussi à l'aéroport de Bogota vers les villes de Medellin, Cali et Carthagène.

PRATIQUE

Le poisson rouge est un compagnon sans problème à condition de bien le choisir

DEPUIS son introduction en Europe au début du XVIIe siècle, le *poisson rouge est vraiment un animal* familier sans problème. Pas bagarreur, jamais un mot plus haut que l'autre, il ne mange même pas ses congénères (ou alors discrètement) et se satisfait des eaux les plus médiocres... Pourtant, cette innocente bestiole serait aujourd'hui un vecteur de la virémie printanière de la carpe, redoutable maladie malgré son nom poétique, qui frappe les poissons de sa famille, les cyprinidés.

Sans doute parce qu'il est à la fois un champion de la survie, et qu'il est transporté partout par l'homme.

Le poisson rouge ou carassin doré est une race (ou sous-espèce) de carassin commun : il porte 27 à 31 écailles le long de sa ligne latérale, contre 31 à 35 pour le carassin commun. L'état sauvage, c'est un poisson au dos brun et aux flancs dorés. Les premières sélections chinoises, très anciennes, ont donné des sujets rutilants, bien connus dans le monde, et pratiquement aussi « solides » que les souches sauvages. Les sélections plus poussées, « comètes », « télescopes », « queues de voiles », et autres « têtes de lions », sont toujours *majoritairement produites en* Asie du Sud-Est. Leur exportation ne pose apparemment pas de problème. Même si une maladie se manifestait, ces poissons, devenus fragiles, ne pourraient pas la répandre en eaux libres.

> Les gros contingents vendus en France proviennent d'élevages intensifs italiens ou des ex-pays de l'Est

Il n'en va pas de même pour les poissons rouges de base, importés en masse... qui ne proviennent pas toujours d'élevages sains. Michel Hignette, le directeur de l'aquarium du MAAO de la porte Dorée, à Paris, souligne l'importance de la réglementation française qui interdit l'importation de poissons vivants, avec une dérogation sanitaire qui impose une stérilisation *de l'eau de transport et des premières* 48 heures. Cette réglementation, bien faite, ne préconisait aucune méthode, mais la direction des services vétérinaires (DSV) impose une garantie de résultat et non de méthode (UV, chlore, ozone). Même si ce système laissait passer plus de poissons qu'il n'en vérifiait, il constituait un point de départ...

Car, depuis le 1er janvier 1996 et l'ouverture des frontières européennes, il suffit de faire transiter un contingent de poissons par un pays n'appliquant pas le même type de réglementation que la France, la Hollande par exemple, pour qu'il arrive chez nous nanti du label européen... et parfois d'un bel *échantillonnage de virus.*

Cela n'est pas seulement grave pour ces poissons eux-mêmes. *L'expérience prouve en effet* qu'une proportion non négligeable de poissons rouges d'aquariums et de bassins se retrouve dans les eaux libres, où leur résistance leur permet de s'adapter sans problème... et de contaminer joyeusement d'autres cousins de la famille des cyprinidés, à commencer par les carpes. Il y a très peu de production *française. Quelques petits* pisciculteurs « produisent » des carassins dans un étang, qu'ils distribuent localement : si un problème se manifeste, on en connaît très vite l'origine. Ce sujet, Bernard Breton, ingénieur hydrobiologiste et président de la fédération de pêche du département du Val-d'Oise, apporte une précision peu connue.

Naguère, beaucoup de sociétés de pêche interdisaient localement l'emploi du carassin comme vif (appât vivant) à brochet, car il était réputé trop efficace. « *L'argument ne reposait sur rien de sérieux, mais, sans le savoir, ils limitaient l'extension des épidémies !* » Les meilleurs pisciculteurs – comme Joseph Heymann à Torcheville (Moselle) ou Paul Dannancier à Saint-Rémy, dans la Dombes (Ain) – produisent du poisson rouge de qualité surtout destiné à l'exportation vers le Luxembourg, l'Allemagne ou la Belgique, marchés très exigeants qui sont presque une garantie de salubrité. Ces poissons sont parfois réimportés en France par des marchands soucieux de qualité.

Les gros contingents de poissons rouges vendus en France proviennent d'élevages intensifs italiens ou des ex-pays de l'Est. Ce sont ces lots qui véhiculent parfois le virus ; autant d'ailleurs par l'eau du transport que par les poissons. La récente expansion des mouettes, hérons, cormorans et autres sympathiques trempeurs de pattes en eaux variées a sans doute aussi sa part de responsabilité.

L'explication est simple : un poisson rouge de qualité de 5 à 7 cm, âgé d'un an, est vendu (en nombre) à un grossiste 1 à 1,20 F. « Le même », issu d'un élevage intensif, peut être proposé à 0,20 ou 0,30 F... ce qui fait de belles différences chez le détaillant ! « *Méfiez-vous des promotions !* » conseille Michel Hignette en souriant. Et dans le doute, ne « *libérez* » jamais un poisson rouge. *Donnez-le plutôt* au chat, qui ne risque pas d'attraper la virémie de la carpe !

Marcel Donzenac

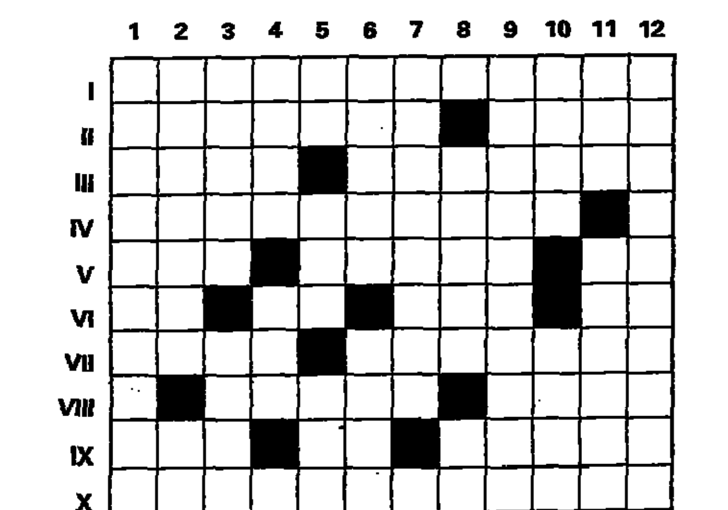
Reconnaître un poisson malade

La maladie d'un poisson n'est pas facile à reconnaître, malgré des symptômes spectaculaires... en théorie : ventre ballonné, yeux exorbités, écailles hérissées et nage anormale, sur le côté ou sur le dos. Les trois premiers symptômes peuvent se retrouver dans les sélections les plus poussées. Pour Bernard Breton, *« la nage anormale est le plus probant... Mais le poisson rouge est si résistant que la maladie se déclare très lentement. Un poisson malade peut circuler longtemps ». Il existe, comme dans toute virémie,* des porteurs sains et des malades... qui ne meurent pas à cause du virus, mais des bactéries (*Aeromonas, Pseudomonas*) qui infestent les animaux affaiblis, et se traitent par antibiotiques. *On peut tomber sur un lot de poissons* traités aux antibiotiques avant la vente. L'acquéreur, dans l'ignorance, interrompt ce traitement... et, « inexplicablement », les poissons meurent. Jusqu'à une époque récente, on parlait d'aéromonose de la carpe.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97215

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Le troisième œil des paparazzi. – II. *Manque de volonté. Un point sur* la rose. – III. Son jugement est important. De tout temps. – IV. Travaillent en communauté et font les commissions. – V. Evite le patinage. Devinette illustrée. Langue du Sud. – VI. Nouvelle mesure à Hongkong. Personnel. Un joli teint. Participe gai. – VII. Son accord fait couler beaucoup d'encre et de sang. Déséquilibrât. – VIII. Petit suceur de sang. Son charme et sa promenade viennent d'Angleterre. – IX. En ce lieu. Vient d'avoir. En panne de courant. – X. Nous mettent la larme à l'œil.

VERTICALEMENT

1. Fait de l'effet et pourtant il est d'un goût douteux. – 2. Restés sous le choc. Démonstratif. – 3. En famille avec les muscardins. Hors du clergé. – 4. *Devrait circuler prochainement.* Fils aîné d'Odin. – 5. Dans un colis. Classé quand il est grand. Homme pour homme. – 6. Boîte ou en bouteille. Cervidé. – 7. Ne devraient pas resservir. – 8. Protègent les objets. Un peu d'égards, beaucoup d'ego. – 9. Pleine de douceur et de tendresse. – 10. Soutiennent le bâtiment. Ancienne capitale chinoise. – 11. Rogne d'autrefois. Réponse divine. – 12. Complimentées pour leurs résultats.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97214

HORIZONTALEMENT

I. *Coconisation.* – II. Ebavurage. Ré. – III. Sésame. AG. Dp. – IV. Alité. Studio. – V. Remerciement. – VI. Isola. Etai. – VII. Eur (rue). *Atonals.* – VIII. Nb. Ars. Iti. – IX. Narcoses. Lie. – X. Eczémateuses.

VERTICALEMENT

1. Césarienne. – 2. Obèle. Ubac. – 3. Casimir. Rz. – 4. Ovates. Ace. – 5. Numéro. Rom. – 6. Ire. Classa. – 7. Sa. Siat (sait). Et. – 8. Agate. Oise. – 9. Tégument. – 10. Détails. – 11. Ordinal. Ie. – 12. Népotismes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

BRIDGE

PROBLÈME N° 1756

UN SQUEEZE PLACEMENT

Lors d'un match entre l'Australie et la Thaïlande, il y a plusieurs années, l'Australien Gue a gagné ce chelem. Au début, cachez les mains des adversaires en Est-Ouest.

	Nord	
	♠ – ♡ R V 7 ♢ A R D 10 7 4 3 ♣ 8 6 5	
Ouest ♠ D 8 7 4 3 2 ♡ 9 8 ♢ 5 ♣ R D 10 9	N / O E / S	**Est** ♠ 10 6 ♡ 10 6 3 ♢ V 9 8 6 2 ♣ 4 3 2
	♠ A R V 9 5 ♡ A D 5 4 2 ♢ – ♣ A V 7 **Sud**	

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	passe	1 ♣
2 ♠	3 ♢	passe	3 ♡
passe	3 ♠	passe	3 SA
passe	4 ♢	passe	4 SA
passe	6 SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé *le* Roi de Trèfle, le déclarant a pris avec l'As, puis il est monté au mort par le Valet de Cœur et a tiré As et Roi de Carreau ; mais, sur le Roi, Est n'a pas fourni... *Comment Gue, en Sud, a-t-il réussi* le PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

L'intervention d'Ouest à 2 Piques et son entame du Roi de Trèfle permettent de jouer comme si les quatre jeux étaient étalés sur la table. Il ne vous reste plus qu'à trouver la façon qui permet de faire une douzième levée. En pareil cas, la solution est un squeeze, *mais quel squeeze* quand il n'y aura plus de communication avec le mort ?

C'est évidemment *Ouest* qu'il faut squeezer, puisqu'il est seul gardé à Pique et à Trèfle. Il faudra terminer dans la position où l'on devra compter avec soin la distribution.

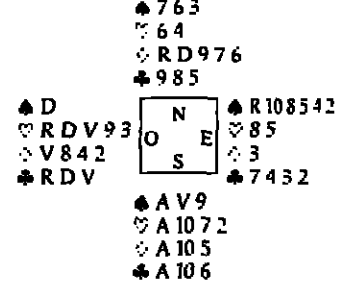
Après avoir réalisé la Dame de Carreau, *le Roi de Cœur, la Dame* de Cœur et le Roi de Pique, la situation est la suivante sur le cinquième Cœur :

♠ D 8 ♣ D 10 ————
♠ A V ♡ 5 ♣ V

Sur le 5 de Cœur, Ouest est victime d'un *squeeze placement.* S'il défausse le 8 de Pique, il libère le *Valet et, s'il jette le 10 de Trèfle, Sud* lui donne la main à Trèfle pour qu'il se jette dans la fourchette à Pique...

PRÉCAUTION ET PLACEMENT

Cette donne, publiée dans la revue de la Fédération américaine par l'Anglaise Rixi Markus, a été *jouée* par le Néo-Zélandais Bruce Bell, qui a réussi le contrat de 3 SA. Cachez les mains d'Est-Ouest.



	Nord	
	♠ 7 6 3 ♡ 6 4 ♢ R D 9 7 6 ♣ 9 8 5	
Ouest ♠ D ♡ R D V 9 3 ♢ V 8 4 2 ♣ R D V	N / O E / S	**Est** ♠ R 10 8 5 4 2 ♡ 8 5 ♢ 3 ♣ 7 4 3 2
	♠ A V 9 ♡ A 10 7 2 ♢ A 10 5 ♣ A 10 6 **Sud**	

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♡	passe	1 ♠	1 SA
passe	3 SA !	passe	passe...

Ouest a attaqué le Roi, puis la Dame de Cœur (Sud *a laissé* passer), puis il a contre-attaqué le Roi et la Dame de Trèfle sur lesquels Est a fourni le 3 et le 2. Bell, en Sud, ayant pris la Dame avec l'As de Trèfle, *quelle carte a-t-il ensuite jouée et comment a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute *défense* ?

Note sur les enchères

L'enchère de « 3 SA » en Nord est vraiment très « poussée », un soutien à « 2 SA » aurait été tout à fait suffisant...

Philippe Brugnon

MARCHÉ DE L'ART Les marchands réunis pour la Foire internationale d'art contemporain de Paris (FIAC), qui a lieu du 1er au 6 octobre, s'inquiètent de l'appétit grandissant des maisons de ventes anglo-saxonnes Christie's et Sotheby's. ● CHRISTIE'S vient de parrainer une publication de la Foire de Bâle (Tefaf), domaine jusqu'alors réservé aux marchands, et de réformer la structure de ses ventes, en donnant plus d'importance à la création depuis 1970. ● SOTHEBY'S mène une politique plus agressive encore : après avoir acquis le stock de grands marchands américains, elle s'offre des galeries encore en activité, dont celle de Jeffrey Deitch, un New-Yorkais qui travaille avec des vedettes de l'art actuel comme Jeff Koons. A terme, c'est toute la structure du marché de l'art, voire de la production artistique, qui peut s'en trouver bouleversée.

OPA de Sotheby's et Christie's sur l'art contemporain

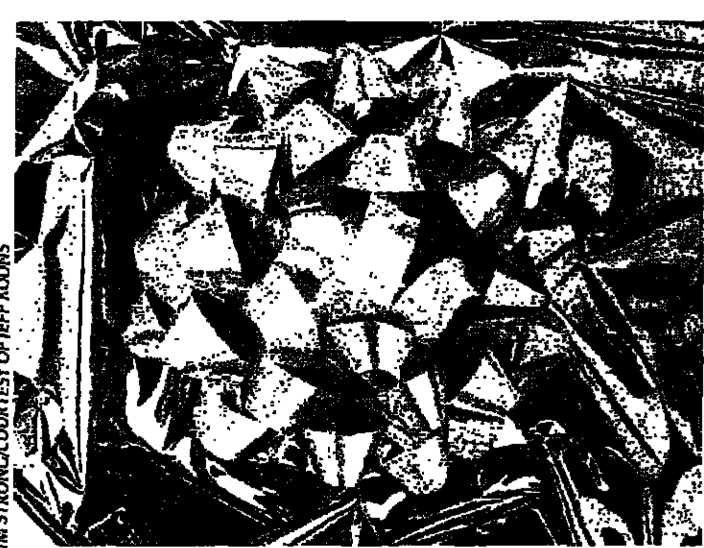
Les deux principales firmes anglo-saxonnes dominaient jusqu'alors les transactions de tableaux modernes. Désormais, elles s'orientent aussi sur la création la plus actuelle. Au grand dam des galeries, qui redoutent un bouleversement sans précédent des structures du marché

« AUJOURD'HUI, avec des concurrents pareils, je ne pourrais plus faire ce que j'ai fait. » Désabusée, la remarque a échappé à Ernst Beyeler, l'un des plus grands marchands d'art moderne du monde. Installé à Bâle, où il va inaugurer une fondation, récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur par le président de la République française, ce Suisse est la vedette de la FIAC 1997, qui ouvre le 1er octobre.

Les concurrents dont parle Ernst Beyeler, ce sont les maisons de vente anglo-saxonnes Christie's et Sotheby's. Des deux, Sotheby's est la plus agressive : après avoir engouffré, en association avec la galerie Acquavella, pour une somme estimée à 140 millions de dollars, le fonds de la galerie Pierre Matisse de New York, après avoir croqué André Emmerich (*Le Monde* du 15 juin 1996), débauché Arina Kowner, la responsable des achats d'art contemporain pour la chaîne de magasins suisse Migros (*Le Monde* du 13 juin 1997), Sotheby's vient d'avaler Jeffrey Deitch. La nouvelle ne laissera pas indifférent : Deitch est un marchand new-yorkais branché et, avec lui, Sotheby's prend pied dans le domaine de la création la plus contemporaine, jusqu'alors territoire des galeries d'art vivant.

Certes, il y a beau temps que Sotheby's et Christie's ne se contentent plus des ventes aux enchères et se comportent, lorsqu'elles y trouvent avantage, comme des marchands privés. Lesquels réagissent mal à cette concurrence qu'ils estiment, non sans raison, déloyale. Christie's a, récemment encore, causé quelque émoi en coproduisant un catalogue avec la Foire aux antiquaires de Bâle (Tefaf). *« C'est un coup d'essai,* dit-on à la maison de vente. *De toute manière, les antiquaires et nous travaillons bien ensemble. »* Mais l'organisateur de la Tefaf est aussi celui de la Foire d'art contemporain de Bâle, en juin. Et, dans ce secteur, les galeristes craignent de voir le loup entrer dans la bergerie.

Devant cet appétit grandissant, chaque nouvelle, même d'apparence anodine, est âprement commentée. Ainsi, l'annonce par Christie's de la réforme de ses genres traditionnels a-t-elle rendu les marchands nerveux. Les ventes seront désormais réparties en trois catégories : XIXe siècle, incluant les impressionnistes jusqu'à Cézanne ; art moderne, pour le XXe siècle, jusqu'en 1970 ; art contemporain au-delà.



JIM STRONG/COURTESY OF JEFF KOONS

le New-Yorkais Jeffrey Deitch, dont Sotheby's vient de s'offrir la galerie, a contribué au financement d'œuvres d'artistes : à gauche, « Pink Bow », de Jeff Koons (huile sur toile, 1995-97). A droite, « Mikono Inori », de la Japonaise Mariko Mori (extrait vidéo, 1996).

Il s'agit de s'adapter aux goûts des acheteurs, selon Hugues Joffre, le directeur de Christie's France. Mais il reconnait aussi que Christie's met ainsi en valeur ses ventes d'artistes contemporains : *« Une œuvre récente, même de grande qualité, ne peut rivaliser avec une œuvre plus ancienne d'un grand maître moderne. Alors les créations d'après 1970 étaient un peu reléguées à la fin des catalogues ou dans les ventes d'après-midi. Même les journalistes se focalisaient sur les résultats d'un de Kooning, au détriment d'un Sandro Chia. A présent, nous allons pouvoir leur rendre toute leur importance. »*

C'est cette attention portée à l'art contemporain qui, précisément, inquiète les galeries. *« Nous ne faisons pas le même métier,* plaide Hugues Joffre. *Christie's n'a pas vocation à vendre directement des œuvres confiées par un artiste ni à en faire la promotion. Nous ne vendons que des tableaux du second marché. »* Pour l'instant. Mais sur ce secteur, les *auctioneers* (maisons de ventes) sont sans pitié. Tous les marchands ou presque se sont fait souffler des clients. L'histoire est toujours la même : *« Je négociais une vente avec un amateur, l'affaire était bien engagée, et il me rappelle pour me dire que Christie's ou Sotheby's lui avait téléphoné pour lui proposer une œuvre du même artiste... »* Et si le collectionneur est pressé, et ne veut pas attendre la vente publique, le tableau fait l'objet d'une transaction privée.

Si les galeries traitant directement avec les artistes vivants ne sont donc pas concernées par le redéploiement de Christie's, celles intervenant sur des oeuvres plus anciennes, le second marché, se font quelque souci. L'inconvénient, c'est que rares sont les galeristes à pouvoir se passer de ce type de vente, à plus ou moins grande échelle.

Les œuvres anciennes financent les plus récentes. Et la grande majorité des galeries d'art contemporain équilibrent leurs comptes grâce à une ou deux locomotives dont le succès permet d'organiser des expositions d'artistes moins chanceux.

Ces jeunes galeries font un travail remarquable, tant de découverte que de promotion, et ne s'en sortent pas trop mal, comme Anne de Villepoix, qui considère que *« nous ne sommes pas aussi sinistrés qu'on veut bien le dire »* et qui préconise la constitution de réseaux à l'échelle européenne.

INSTINCTS DE FAUVE

C'est sur ce terrain encore fragile de la création actuelle que vient chasser Sotheby's, avec des instincts de fauve, en n'hésitant plus à prendre les artistes au berceau ou, plutôt, à s'offrir leur baby-sitter : Jeffrey Deitch a été critique d'art, assistant à la John Weber Gallery de New York, puis vice-président de la Citibank, en charge du département art, avant d'ouvrir sa propre société de conseil en investissement artistique, en 1988. Il a ensuite organisé des expositions dans des musées un peu partout dans le monde avant d'ouvrir sa galerie, nommée Deitch Projects, en 1996, dans le quartier de Soho à New York.

L'endroit est devenu rapidement célèbre pour des expositions parmi les plus provocantes que la Grosse Pomme, pourtant blasée, ait jamais connues. Doté d'un solide réseau, Deitch a contribué au financement d'œuvres d'artistes des plus branchés, comme Jeff Koons, dont la dernière série, *Celebration*, doit être installée au Musée Guggenheim de Bilbao. Jérôme de Noirmont, qui organise durant la FIAC une exposition de Koons, se dit inquiet, mais fait confiance à ses aînés : *« J'ai préparé l'exposition avant d'apprendre cette nouvelle. D'ailleurs, j'ai rencontré Deitch en juillet à New York, et il ne m'a rien dit de ses projets. Koons travaille aussi avec les galeries Sonnabend, à New York, et D'Offay, à Londres, et je ne pense pas qu'elles laisseront Sotheby's lui mettre la main dessus. »* Peut être résisteront-ils, mais au prix de quelle surenchère ?

Deitch travaille également avec une étoile montante de l'art contemporain, la Japonaise Mariko Mori. Laquelle collabore en Europe avec le marchand suisse Pierre Huber, un des plus farouches opposants à la présence d'*auctioneers* dans les foires d'art. Il n'est pas ravi de la nouvelle : *« Ils veulent tout le marché, et même les artistes les plus jeunes. Qui se laisseront tenter : cela coûte très cher de produire une œuvre aujourd'hui. »* Celle de Mariko Mori représentant le Japon à la Biennale de Venise aurait coûté près de 1 million de dollars.

Les galeries, qui commencent à regretter l'époque où installer une oeuvre coûtait le prix d'un clou, ne peuvent pas suivre. Les musées non plus. Sotheby's, si. C'est même son intérêt. Ses moyens colossaux lui permettent d'encourager la mégalomanie d'un certain art contemporain. Le temps n'est pas loin où cette forme d'expression nécessitera des moyens de production industriels, comme le cinéma : Sotheby's se prépare à devenir une *major company*. Les oeuvres ne seront pas diffusées dans des salles obscures, mais dans des musées, seuls lieux capables de les accueillir, et le marché privé se contentera de produits dérivés, de l'art contemporain en peluche, genre petit Mickey.

Rien ne permet de supposer que les appétits de Sotheby's vont se limiter à Deitch. Et surtout pas la Bourse de Wall Street, où l'action Sotheby's est montée de près de 6 % dans la semaine suivant l'annonce de cette nouvelle. D'autres galeries seraient dans le collimateur. *« Ça va être une guerre horrible,* confie un marchand. *Nous ne pourrons pas lutter contre Sotheby's, ses catalogues, ses fichiers ; sans compter que rien ne les empêche de manipuler les ventes pour faire évoluer la cote d'un artiste. »* Dans un sens ou dans un autre : si un artiste reste sourd aux sirènes de Sotheby's, le fera-t-il encore après avoir subi quelques bides retentissants en vente publique ? Rares sont les vedettes de l'art contemporain qui pourront résister à de telles perspectives.

Ha. B.

TROIS QUESTIONS À

MARWAN HOSS

1 Vous êtes vice-président du comité d'organisation de la FIAC et de l'Association internationale de foires d'art contemporain, l'Icafa. Pourquoi votre hostilité à la présence dans ces lieux des maisons de vente ?

Nous ne faisons pas le même métier. Bien sûr, nous sommes des marchands, mais nous nouons avec les artistes une complicité intellectuelle qui dépasse les liens d'argent. Nous sommes des chercheurs aussi, parfois très exigeants. Un Kahnweiler, un Maeght, un Berggruen, un Beyeler sont de grands marchands qui sont restés dans l'ombre, mais que seraient devenus les artistes sans eux ?

2 Que reprochez-vous aux « auctioneers » ?

Par leur agressivité commerciale, ils risquent de détruire la part du rêve qui s'attache à la création. Cette stratégie est suicidaire, car elle dénote une volonté de mettre la main sur l'organisation naturelle et humaine de la société, d'exercer un pouvoir sur quelque chose qui doit rester libre. Des artistes seront tentés, ceux que meut l'appétit de l'argent. Mais ils seront comme les salariés d'une multinationale dont ils ne connaîtront même pas les dirigeants. Je ne vois pas l'art survivre à la production industrielle que nous préparent les *auctioneers*.

3 Comment espérez-vous résister à leurs moyens ?

Grâce aux artistes. Ils sauront résister. Les marchands peuvent aussi s'organiser pour lutter. La FIAC en est un exemple. C'est un rempart, et ce sera aussi une fête pour les artistes, les collectionneurs, les visiteurs. Une fête : le contraire de la guerre commerciale que nous livrent les *auctioneers*. Et nous aurons devant nous l'exemple d'Ernst Beyeler, qui va inaugurer sa fondation à Bâle le 21 octobre. Il a utilisé des moyens financiers considérables, non pour s'enrichir, mais pour préserver la mémoire d'une époque et la grandeur de certains artistes, en créant et en protégeant la collection de ses rêves. C'est une leçon à méditer.

Propos recueillis par ***Harry Bellet***

Les habits courts et neufs de mademoiselle FIAC

La 24e Foire internationale de l'art contemporain est vivante et séduisante. Rajeunie, elle donne l'envie du nouveau et du rare

FIAC, 29-55, quai Branly, Pari- 7e. Mo Alma-Marceau. De mercredi à vendredi, de 12 heures à 20 heures ; samedi et dimanche, de 10 heures à 20 heures ; jeudi, jusqu'à 22 heures ; lundi ,de 12 heures à 18 heures. Entrée : 70 F. *Jusqu'au 6 octobre.*

Comment faire pour que ceux qui ne venaient plus reviennent – marchands et collectionneurs ? Comment faire pour ressusciter l'envie, pour vaincre la langueur qui, depuis des années, détourne les amateurs de l'art contemporain en général et de la FIAC en particulier ? Graves questions, que les organisateurs de la foire ont entrepris de résoudre depuis deux ans avec un impératif en tête : convaincre, attirer, captiver. On ne sait si c'est consciemment ou à leur insu, mais ils ont appliqué à la patiente un traitement qui ressemble à la préparation de la séductrice qui entre en campagne – de la séductrice d'aujourd'hui, qui sait les mœurs du jour et comment en jouer pour parvenir à ses fins.

Mlle Fiac, qui n'a que vingt-quatre ans, a commencé par rompre avec quelques mauvaises habitudes et fréquentations, histoire de se refaire une vertu. Les malveillants la soupçonnaient d'ouvrir sa porte à des invités de mauvaise compagnie. Pour être admis chez elle, il faut désormais *en passer par une charte*, et un collège d'experts effectue son inspection la veille de l'ouverture, afin de proscrire ce qui serait douteux. Forcée de quitter son beau Grand Palais et de se réfugier sous des tentes de plastique, elle négligeait un peu son intérieur. Elle se montre aujourd'hui ménagère accomplie, fière de sa moquette grise, de ses plinthes blanches, de ses petits salons et de ses larges couloirs.

On la disait plus sensible aux arguments de la fortune qu'à ceux de la jeunesse. Elle renouvelle son carnet d'adresses et accueille des invités plus aventureux grâce à deux mécènes, Cartier et Swatch, qui ont accepté d'aider financièrement les galeries d'art actuel, trente exactement. Pour autant, prudente femme de tête, elle ne sacrifie pas tout à la nouveauté : un jeune galeriste « expérimental » en jeans et chemisette à son bras gauche, un marchand de classe internationale avec costume bleu et cigare à son bras droit, la belle fait son chemin. Il reste cependant quelques stands inutiles, français, espagnols ou italiens. Ils *confondent exposition* de tableaux et brocante de luxe. Ils se contentent de juxtaposer des pièces ramassées aux enchères. La réforme nécessaire n'est pas encore achevée.

On disait Mlle Fiac un rien chauvine et son charme sans effet à New York, à Bâle ou à Londres. Elle se met aux langues étrangères. Elle parle anglais, et les galeristes américains la considèrent avec moins de condescendance. Ils sont plus nombreux à la fréquenter : des messieurs très bien et très riches. Pour lui complaire, ils sortent de leurs réserves des tableaux rares signés de noms illustres : De Kooning, Rothko, Warhol, Twombly. Elle parle allemand, et Ersnt Beyeler vient de Bâle, Hans Mayer de Düsseldorf, Michael Schultz de Berlin. Nombre d'entre eux négligeaient ses invitations depuis longtemps, et leur retour ressemble à une victoire. Grâce à eux, grâce à des maisons telles que Marlborough ou Waddington, la partie « historique » – celle qui attire le public – est assurée. La distribution est, comme d'ordinaire, éblouissante : Picasso, Matisse, Léger – *rétrospective aidant* –, Klee, Miro, Gonzalez, Giacometti.

CRÉER DANS LA MATIÈRE

Dans ce genre, le prix de l'élégance opulente doit être partagé entre Ernst Beyeler et Robert Mnuchin (C & M Arts) pour les chefs-d'œuvre qu'ils exposent de façon aérée, celui de l'opulence pesante à Gmurzynska pour sa présentation vraiment très vilaine des céramiques de Picasso et ses murs badigeonnés. De moindre ampleur, mais très précieux, les toiles de Marcelle Cahn chez Lahumière, les dessins de Michaux, de Bryen et de Fred Deux chez Thessa Herold sont de ceux qui retiennent l'œil – et ce n'est pas chose aisée parmi tant d'œuvres contradictoires qui cherchent à se faire remarquer.

Ce côté grande dame des beaux quartiers deviendrait pourtant ennuyeux à la longue si des signes de dévergondage ne se manifestaient un peu partout. Mlle FIAC s'habille court et ne déteste pas flatter, comme on dit, les plus bas instincts. Elle est sexy, sinon licencieuse. Le nu y triomphe, sous toutes ses formes. *Nus d'autrefois, signés Matisse et* Picasso : cent fois vus, cent fois admirés. Nus d'aujourd'hui. Ils peuvent être dessinés, très différemment, par Matta et par Martial Raysse à la Galerie de France, ou peints par Marc Desgrandchamps chez Zürcher, par Eric Fischl et Vincent Corpet chez Templon – lequel Corpet rend un hommage sensible à la princesse Diana. Ils peuvent être photographiés par Larry Clark chez Rodolphe Janssen ou numérisés et métamorphosés par Aziz + Cucher chez Yvonamor Palix. Ils peuvent se changer en volumes symboliques grâce à Anne Rochette sur le stand de Jacqueline Moussion. Peu importe : ils donnent le ton général, qui est au plaisir de créer dans la matière.

Telle est la leçon principale de la foire : contre les théoriciens fatigués qui pronostiquent rituellement la fin de la peinture en particulier et la mort de l'art en général, il n'est de réponse plus juste que celle des artistes qui travaillent dans leurs ateliers. Dans cet affrontement, les tendances, les mouvements, les catégories ne comptent pas – ni même les goûts de chacun. L'essentiel est dans le foisonnement et l'énergie dont celui-ci témoigne. Au hasard de l'accrochage, voisinent les têtes largement brossées par Yan Pei-Ming chez Durand-Dessert et les abstractions aériennes de Monique Frydman chez Jacques Elbaz, les blagues pornographiques de la collection Devautour sur le stand de Roger Pailhas et les dessins épurés de Vladimir Skoda sur celui de Marie-Hélène Montenay, les travaux récents de Noël Dolla que montre la galerie Météo et les Buraglio cézanniens que montre Marwan Hoss. Désordre ? Incohérence ? Evidemment. Mais c'est ce qui fait la séduction de cette FIAC : elle remue, elle bouge dans tous les sens. Elle est vivante.

Philippe Dagen



Les masques de la folie ordinaire sous la caméra d'Imamura

L'Anguille. Un conte moderne, Palme d'or à Cannes

Film japonais de Shohei Imamura avec Koji Yakusho, Misa Shimizu, Fujio Tsuneta. (1 h 57.)

Takuro Yamashita est un salarié ordinaire. Il reçoit un jour une lettre anonyme lui annonçant l'infidélité de sa femme. Rentré chez lui, il feint une de ces escapades nocturnes dont il est coutumier et durant lesquelles il s'adonne à son loisir préféré, la pêche à la ligne. Revenu à l'improviste, il *surprend* sa femme en plein adultère, saisit un couteau de cuisine, poignarde l'épouse volage et se livre à la police. Comme on le constate, le premier quart d'heure de *L'Anguille* se présente, de façon très ironique, comme un condensé d'éléments susceptibles d'alimenter tous les clichés sur le Japon moderne et sur son cinéma. Le héros du film est un être banal, perdu dans l'univers technocratique et anonyme d'une société capitaliste modèle dont il constitue un rouage infime. Le meurtre de sa femme, à grandes giclées de sang arrosant l'objectif de la caméra, semble signifier le surgissement désordonné de la pulsion, triomphant d'un ordre social à la violence équivalente mais ultra-policée.

Le nouveau film d'Imamura démarre sur des repères trop évidents, que le cinéaste va peu à peu brouiller. Sorti de prison huit ans après le meurtre, Takuro se retire à la campagne, dans une province brumeuse de plaines et de canaux à laquelle la mise en scène confère une réelle et inquiétante présence. Il retape une petite boutique dont il fait un salon de coiffure. Renfermé, limitant ses relations avec autrui, il préfère la compagnie d'une anguille dans un aquarium, mais devra pourtant progressivement composer avec la société des hommes : un jeune excentrique qui attend les extraterrestres ; une jeune fille qu'il a sauvée *du suicide et dont il fuit les* tentatives de séduction ; un éboueur, ex-détenu grossier qui menace de dévoiler à la petite communauté le passé de Takuro. Au silence et au calme succède le chaos, symbolisé par une empoignade burlesque dans la boutique avec des gangsters venus récupérer la jeune femme amoureuse du coiffeur taciturne.

SOUPIR DE SOULAGEMENT

Le cinéaste joue avec force sur les attentes du spectateur : l'éboueur gâchera-t-il les chances de réinsertion du personnage central ? La jeune fille réussira-t-elle à susciter son amour ? Comment *imaginer un retour à la vie où le* héros serait à la fois sauvé de sa névrose mais protégé de la violence de la société ? Le scénario semble se boucler de manière rassurante ; il ne faut rien en croire : entre apparences et illusions, tous les protagonistes s'enfoncent *dans une folie préexistante.*

Se déclarant père de l'enfant que porte la jeune suicidaire, le héros coupe court au désordre : assumant une paternité qui n'est pas la sienne, Takuro provoque un soupir de soulagement chez le spectateur. Par cette acceptation, il semble se réconcilier avec le monde, accepter l'amour rédempteur de la jeune fille et la soustraire aux griffes des yakuza qui l'exploitent. Mais le titre suggère une tout autre interprétation : par son geste, Takuro irait en réalité au bout de sa folie, de sa phobie du sexe, de sa probable impuissance. Il deviendrait comme l'anguille, dont il est dit que le mâle *ne s'accouple jamais avec une* partenaire mais féconde une femelle indifférenciée en dispersant sa semence dans l'océan.

L'Anguille, palme d'or du Festival de Cannes (récompense partagée avec *Le Goût de la cerise* d'Abbas Kiarostami), film retors et complexe, en a laissé plus d'un perplexe sur la Croisette. On a rarement vu une histoire aussi fallacieusement optimiste. Imamura, qui fut un des pionniers de la nouvelle vague japonaise, s'est fait une réputation d'entomologiste de la sexualité nippone, de peintre des pulsions en moteurs de la révolte sociale. Quatorze ans après sa première palme d'or pour *La Ballade de Narayama*, il s'impose à nouveau par une fable désespérée et sarcastique qui décrit, derrière le trompeur déroulement d'un récit rassurant, le déterminisme inquiétant de la folie.

Jean-François Rauger



D.R.

« L'Anguille », de Shohei Imamura.

Le réalisateur tourne un film longtemps attendu, « Docteur Akagi »

OKAYAMA
de notre envoyé spécial

« Yoi Haï! » Shohei Imamura donne rarement de la voix, si ce n'est pour annoncer que la caméra tourne. Dos à la mer, assis à l'ombre d'un parasol que l'on déplace à chacun de ses mouvements, rares et lents, il attend patiemment que la prise soit terminée. Les plans sont simples, l'économie de moyens dont il fait preuve reflète une concision que l'on devine polie par l'expérience. Un cinéaste en train de tourner le film qu'il souhaitait mettre en scène, quoi de plus naturel ? En réalité, cette scène a bien failli ne jamais exister, et Shohei Imamura avait presque renoncé à y croire.

Victime de la crise aiguë du cinéma au Japon, le réalisateur de *La Ballade de Narayama* avait dû, faute de financement, attendre sept ans après *Pluie noire* pour pouvoir tourner à nouveau. Encore fut-ce un film à tout petit budget (8 millions de francs), commandité par la major Shochiku : *L'Anguille*. Furieux de n'avoir pu tourner certaines scènes par manque de moyens, Imamura ne tenait d'ailleurs pas à ce que le film soit montré à Cannes en compétition... avant que l'obtention inespérée de la Palme d'or lui permette de réaliser enfin *Kanzo sensei*. Une autre major, la Toei, après avoir tergiversé pendant des années, a finalement décidé de produire le film pour un budget de 25 millions de francs, aux côtés des éditions Kadokawa, d'Imamura Production, la société du réalisateur et du Studio Canal Plus. Bien que malade, le réalisateur (aujourd'hui âgé de soixante et onze ans) a voulu commencer le tournage dès son retour de Cannes. Sous un soleil de plomb, un convoi de prisonniers occidentaux s'ébranle au bord de la mer intérieure du Japon. A l'entrée du camp, un lieutenant japonais réceptionne les captifs hagards, les dirige en hurlant vers des baraquements. Ceux d'une ancienne usine de cuivre, dont les hautes cheminées de brique rouge dominent une mer étale. Inujima, l'île du Chien, offre un improbable site de carte postale à ces scènes d'un autre temps : en cet été 1945, le Japon, à la veille de la reddition, vit ses heures les plus sombres. Dans un village de pêcheurs officie le docteur Akagi, médecin de quartier *« entêté et légèrement excentrique »*, précise le synopsis de ce film, que le réalisateur a dédié à la mémoire de son père, médecin de quartier lui aussi. Les habitants ont surnommé Akagi « Docteur le foie » (*kanzo sensei*), car il se consacre au combat contre l'hépatite, cause majeure de mortalité parmi une population épuisée.

Raillant la bêtise des militaires mais prêt à défendre son pays, Akagi soulage comme il peut les maux de sa communauté embarquée contre son gré dans une guerre qui le dépasse. Un jour, il recueille un prisonnier hollandais en fuite, qui l'aide à faire fonctionner un microscope indispensable pour l'étude du virus de l'hépatite. Repris, le fugitif sera battu à mort par un tortionnaire sadique. L'évadé est interprété par l'acteur français Jacques Gamblin (découvert dans un contexte fort différent, lorsqu'il jouait les « folles » dans *Pédale douce*). Celui-ci, qui a passé un mois avec une équipe entièrement japonaise, a eu tout loisir d'observer l'art d'Imamura, l'entomologiste : *« On répète sans indications, dans une configuration instinctive, où tout le monde trouve son compte et prend ses marques. Les acteurs japonais se donnent à fond lors des répétitions. Imamura ne dit rien, observe, puis décide de l'axe de prises de vues. Ensuite, une prise ou deux suffisent. »*

La devise du docteur Akagi affirme : *« Si le médecin se casse une jambe, il doit courir sur l'autre ; s'il se casse les deux jambes, il doit marcher sur les mains ; s'il se casse les bras et les jambes, il doit continuer avec la tête. »* Logique folle, bien dans la ligne des personnages auxquels s'attache ce réalisateur. Mais est-ce seulement l'histoire d'un médecin de l'époque de la guerre que réalise Shohei Imamura ?

Pas sûr, si on prête l'oreille à l'amertume qu'il laisse deviner. Au cours de ces deux dernières décennies, il a eu si souvent affaire à des producteurs aussi peu ouverts que les militaires du Japon de cet été 45. Lui ne parle que de son film, mais dit : *« J'ai délibérément choisi de ne pas mettre la guerre au premier plan. A travers le portrait d'Akagi, citoyen ordinaire consacrant sa vie à la médecine de quartier, mes intentions étaient seulement d'illustrer un humanisme absent du cinéma japonais ces dernières années. »*

Brice Pedroletti

LES NOUVEAUX FILMS

■ THE HOUSE
En trois films (*Trois jours, Corridor, Few of Us*), Sharunas Bartas s'est conquis une place enviable au panthéon du cinéma d'auteur. Il s'agissait désormais de ne pas s'y endormir, or c'est exactement ce que fait le jeune cinéaste lituanien qui nous gratifie en contrepartie du songe que ce sommeil d'artiste aurait engendré. L'homme a du goût, un sens certain de la durée, de la composition formelle, du spectaculaire sans vulgarité : *The House* ne manque ni de séquences étrangement belles ni de sensations stimulantes – ce n'est pas si courant. Au détour d'un couloir ou à une table de banquet, il adviendra de croiser Valéria Bruni-Tedeschi ou Alex Descas, qui sont gens de bonne compagnie mais ne paraissent pas très sûrs de ce qu'ils font là. C'est que tout cela demeure comme posé sur un présentoir, et non sans quelque prétention. Pourtant, à défaut de récit, le plan de cette *Maison* n'est pas dépourvu de projet. Celui-ci serait presque trop apparent : occuper le terrain poético-spiritualiste laissé en jachère par la disparition d'Andreï Tarkovski, dont *Le Miroir* sert ici de modèle. Mais, pour le meilleur ou pour le pire, Tarkovski était un vrai croyant, un mystique de la caméra. Alors que Bartas est un voyant. Désormais, la succession de plans oniriques à travers la grande bâtisse, sous les auspices d'une invocation du cinéaste à sa mère (poignée de phrases qui se trouvent être, paradoxe gênant, le plus réussi de ce film presque muet), dessine un territoire mental qui se voudrait un labyrinthe, et menace fort de s'avérer une impasse. *J.-M. F.*
Film lituanien de Sharunas Bartas. Avec Francisco Nascimento, Valeria Bruni-Tedeschi, Alex Descas, Leos Carax (2 heures).

■ LE MARIAGE DE MON MEILLEUR AMI
P.J. Hogan était l'auteur de *Muriel*, une première comédie estimable sur les déboires d'une jeune fille au physique ingrat qui se prenait pour une chanteuse du groupe Abba et rêvait de rencontrer l'homme idéal. Aujourd'hui, passé à Hollywood, il réussit à merveille son examen d'entrée (*Le Mariage de mon meilleur ami* a dépassé les 100 millions de dollars au box-office) mais en profite pour disparaître au passage. Il y a toujours un P.J. Hogan dans l'annuaire, mais le réalisateur insolent et pervers de *Muriel* nous a quittés. On sera bien sûr sensible à la présence de Julia Roberts, charmante en pimbêche invitée au mariage de son ex-petit ami et faisant tout pour lui mettre des bâtons dans les roues, discréditer sa fiancée, et annuler la cérémonie afin de récupérer son ancien amour. On goûtera également quelques moments décalés, qui n'ont rien à faire là, et sont le reflet d'une certaine singularité, comme cette scène où les familles des mariés se mettent à chanter en canon *I say a Little Prayer*, d'Aretha Franklin. Mais tout cela pèse peu dans un film aux gags téléphonés, baignant dans les bons sentiments, et qui se contente de faire progresser son intrigue à coups d'entretiens téléphoniques et de e-mail. *S. Bd.*
Film américain de P.J. Hogan. Avec Julia Roberts, Dermott Mulroney, Rupert Everett, Cameron Diaz (1 h 45).

■ AIR FORCE ONE
Les scénaristes hollywoodiens écrivent toujours la même histoire. *Air Force One* le rappelle une fois de plus en reprenant un schéma à succès, usé jusqu'à la corde et décliné selon toutes sortes de variations depuis *Le Piège de cristal*, de John McTiernan. Dans une situation de huis clos, un homme seul déjoue, une fois de plus, les plans de terroristes surarmés. La seule trouvaille (mais en est-ce bien une ?) des auteurs du film est de prendre comme héros le président des Etats-Unis lui-même. Celui-ci fait donc volontiers le coup de feu et le coup de poing contre d'ignobles terroristes russes qui ont détourné son avion. C'est ainsi une allégorie du bras armé de l'Amérique que représente Harrison Ford (dont l'air constipé rappelle la dignité de la fonction du personnage qu'il incarne) rétamant ses adversaires. Or on sait que l'allégorie est souvent une des dimensions de l'art pompier, catégorie à laquelle le film de Wolfgang Petersen, avec son emphase et son hystérie, appartient sans aucun doute. *J.-F. R.*
Film américain de Wolfang Petersen. Avec Harrison Ford, Glenn Close, Gary Oldman (2 h 05).

■ EL CHE
D'après le livre de Pierre Kalfon, *Che. Ernesto Guevara, une légende du siècle* (Seuil), voici donc le documentaire *El Che, Ernesto Guevara, enquête sur un homme de légende*, évoquant la vie et la mort d'Ernesto Che Guevara, révolutionnaire argentin né le 14 juin 1928, mort le 9 octobre en Bolivie... Prière de se reporter à son dictionnaire (ou, beaucoup mieux, au supplément du *Monde* à paraître prochainement), pour un synopsis plus détaillé de ce montage d'archives et d'entretiens, doté d'un commentaire pédagogique. Désespérément dépourvu de la moindre idée de cinéma quant à la manière de traiter cette figure historique, *El Che* ne parvient finalement à poser qu'une seule question digne d'intérêt : comment un personnage aussi chargé de sens et d'affect que Guevara, comment un tel héros peut-il à ce point ne pas faire le sujet d'un film ? Comment l'« icône » par excellence d'une génération peut-elle à ce point ne pas faire image ? Et de suggérer que c'est précisément cet excès qui rend le *Che* infilmable, rendu opaque par sa propre légende, dès lors que jamais le film ne se soucie non de la détruire mais de la comprendre. *J.-M. F.*
Film français de Maurice Dugowson (1 h 36).

■ *MESSIEURS LES ENFANTS*
Né d'un travail de rédaction en commun avec Daniel Pennac (qui a de son côté entrepris d'en tirer un roman du même nom, publié chez Gallimard), *Messieurs les Enfants* est une manière de conte moderne. Trois élèves y écopent, au début du film, d'un devoir consistant à imaginer qu'ils sont transformés en adultes. De fait, le lendemain matin, ils se réveillent sous cette apparence, tandis que leurs propres parents sont redevenus des enfants. Rêve ou réalité ? La question est de peu d'importance puisque le credo du film, professé par le terrible maître d'école, tient dans la formule : « L'imagination n'est pas le mensonge. » Sur le papier, cette idée un rien surréaliste a tout pour séduire, qui dote d'une âme d'enfants des corps adultes, et inversement. Mais l'affaire se complique notablement au cinéma, surtout lorsque le principe est appliqué au pied de la lettre. L'imagination au risque de la vraisemblance : c'est l'écueil que n'aura pas su éviter le film. *Jacques Mandelbaum*
Film français de Pierre Boutron. Avec Pierre Arditi, François Morel, Zinedine Soualem, Catherine Jacob, Jean-Louis Richard (1 h 40).

■ L'ANGUILLE
Lire ci-contre.

■ ESSAÏDA
Lire page 28.

■ TOUCH
Lire page 29.

■ J'IRAI AU PARADIS CAR L'ENFER EST ICI
Lire page 29.

Les étranges aventures de « Mister Prez »

« Air Force One » s'ajoute à la longue liste des apparitions du président des Etats-Unis sur grand écran

ON n'avait jamais autant vu le président des Etats-Unis au cinéma. De la sortie d'*Indépendance Day*, en septembre 1996, jusqu'à *Air Force One* qui décolle ce 1er octobre *(lire page 27)*, en passant par *Los Angeles 2013*, *Les Pleins Pouvoirs*, *Mars Attacks !*, *Meurtre à la Maison Blanche*, *Haute Trahison* et *Contact* (après le précurseur *Le Président et Miss Wade* en 1995, et en attendant l'étonnant *Second Civil War* de Joe Dante, découvert à Venise). Le plus surprenant n'est pas tant cette présence massive que le rôle qu'on fait jouer au locataire de la Maison Blanche. Soit il est le patron qui mène le pays (et le monde) *à la victoire, soit il* devient le symbole d'une Amérique qui tombe en morceaux, minée par ses divisions, ses excès et son narcissisme.

Tous ces films, destinés au plus large public, sont forcément politiques, ce à quoi Hollywood ne nous avait guère habitués. Il faut croire que la question est assez grave pour hanter les fabricants de spectacle, les spectateurs américains et ceux du reste du monde (on ne fait plus, à Hollywood, de films pour le seul marché intérieur). Cette question se résume *ainsi* : l'Amérique est-elle le leader et le bénéficiaire de la mondialisation (ce que le reste du monde dénonce volontiers), ou se sent-elle, elle aussi, menacée par ce processus ?

FIGURE UTILISABLE

Pour que l'occupant de la Maison Blanche (ne dites plus « *Monsieur le Président* », dites « *Prez* », c'est mieux pour un héros) devienne une figure utilisable par *Hollywood, il a fallu que se* combinent deux types de facteurs, politiques et techniques. Facteurs politiques : l'assassinat de Kennedy, le président beau comme une star de cinéma dont la mort signait la fin d'une époque, « l'enfance de l'Amérique » – il n'est pas fortuit que la première vague de films montrant le président date de cette période (*Tempête à Washington* d'Otto Preminger, en 1961, *Sept jours en mai* de John Frankenheimer et *Docteur Folamour* de Stanley Kubrick, en 1963). Puis, après le meurtre réel, le meurtre *symbolique de l'empeachment* de Nixon (montré par Robert Altman dans *Secret Honor*, illustré par Oliver Stone dans *Nixon*), qui acheva de mettre à portée de scénario la fonction présidentielle.

Facteur technique : la digitalisation de l'image permet l'utilisation de l'image présidentielle, devenue politiquement accessible, en modifiant les comportements sur ordinateur et en l'incorporant dans des prises de vue de fiction. Ainsi *des « vrais » présidents dans Forrest Gump*, et récemment de Bill Clinton dans *Contact* – mais Ronald Reagan fut-il un « vrai » président, ou un acteur jouant le rôle ? Dès lors, que John Travolta et Emma Thompson, et non Bill et Hillary Clinton, interprètent *Primary Colors*, tourné par Mike Nichols d'après le roman à clé homonyme sur l'ascension présidentielle, risque de sembler dater d'une ère aussi antédiluvienne que *Le Bon Plaisir*, de Francis Girod.

Sommes-nous à la veille de la *création d'un empire planétaire* dont Washington serait la capitale ? C'était ce qu'affirmait *Independance Day* quand, à l'heure du plus grand péril, le président des Etats-Unis y haranguait la planète, proclamant que si les humains l'emportaient, le 4 juillet ne serait *plus seulement le jour de la fête* nationale américaine mais celui de l'humanité tout entière. Et la planète vint écouter le discours, elle a même payé pour ça, faisant de *cette superproduction le plus gros* succès public de 1996.

L'ENNEMI EST EN NOUS

Même message (mais sans le président) dans *Men in Black*, l'un des plus gros succès 1997 : l'administration américaine tient l'univers à l'œil et saura faire face à toute menace *alien*, ce terme qui désigne à la fois, aux Etats-Unis, un immigré et un extraterrestre – la scène d'ouverture est d'ailleurs bâtie sur cette ambivalence.

Cette (ex)-position de force est à nouveau mise en imagerie par *les exploits de Harrison Ford* terrassant personnellement l'hydre terroriste tout en continuant de veiller sur le monde grâce à son téléphone portable. Heureusement qu'ils sont là, les terroristes et les extraterrestres, pour jouer le rôle du méchant depuis que les *Soviétiques ont déclaré forfait !* Puisque le problème (dramaturgique, sinon politique) en pareille affaire est bien de se trouver un adversaire à sa taille. Les terroristes *sont un peu minables, et les* E. T. volontiers grotesques, heureusement il reste l'inépuisable réponse, particulièrement tentante pour des puritains : le véritable ennemi est en nous. C'est bien ce que disent la majorité des « films avec président » : corrompu (*Los Angeles 2013*), fasciné par son reflet médiatique (*Second Civil War*), faible (*Meurtre à la Maison Blanche*), idiot (*Mars Attacks !*), malhonnête (*Los Angeles 2013*), concupiscent et meurtrier (*Les Pleins Pouvoirs*), le président des Etats-Unis, *alias* l'homme le plus puissant du monde, en prend pour son grade.

Pas de la même manière que dans les années 70, où la paranoïa anti-pouvoir central de la gauche hollywoodienne se traduisait par les *Hommes du président* et autres *Trois jours du condor*, avant d'être systématisée obsessionnellement par Oliver Stone, de *Né un 4 juillet* en *JFK*, pour tenter d'exorciser le traumatisme vietnamien. Ici, que le *président soit montré du doigt* ou qu'au contraire on lui confie la tâche de sauver le pays et le monde, c'est sous le signe d'un retour aux valeurs anciennes. Qu'ils *le disent ou non, tous ces films* laissant supposer que les Etats-Unis, pas plus qu'aucun autre pays, n'entrent pas joyeusement dans l'ère du marché mondial.

Jean-Michel Frodon

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Volte/face	3	210 069	425	-34,3 %	1 001 044
2	Contact	2	200 291	402	-45,7 %	517 812
3	Men in Black	8	148 246	499	-32,4 %	5 249 920
4	Mimic	1	127 283	331		127 283
5	Nettoyage à sec	1	88 510	118		88 510
6	L'Homme idéal	2	74 921	220	-33 %	171 714
7	Western	5	60 000	224	-38,6 %	664 240
8	Scream	11	47 206	239	-30,6 %	1 815 438
9	Volcano	5	43 031	247	-39,4 %	917 921
10	Complots	6	38 968	187	-33,3 %	1 134 722

* période du mercredi 24/9 au dimanche 28/9 inclus

La semaine enregistre une légère hausse par rapport à celle de 1996 (+2 %), qui permet à la fréquentation globale de rester en nette augmentation par rapport à 1996 (+11 %). Pourtant, cette bonne santé ne profite ni aux nouveautés ni au cinéma français. En tête du tableau, on repère les noms des deux champions du moment : **Volte/face** passe le million d'entrées dès la troisième *semaine et reprend la tête sur* **Contact**, *pas très vaillant*, tandis que **Men in Black** demeure une valeur sûre.

Néanmoins, alors que **Mimic** enregistre un score très moyen, deux phénomènes marquent le démarrage de **Nettoyage à sec**. D'une part, une bonne fréquentation par copie (745 entrées dans chaque salle où il est projeté), d'autre part, le caractère essentiellement parisien de son succès, avec un rapport très bas (2,3) entre les entrées nationales et les entrées dans la capitale et sa banlieue.

Les autres nouveautés de la semaine subissent les *effets d'un manque patent de curiosité du public, dont sont* victimes **La Femme défendue**, **12th Storeys**, **Pizzicata** et **Terre lointaine**. En revanche, bien reçu pour sa sortie la semaine dernière, **Nowhere**, de Greg Araki, continue de recueillir les suffrages du public. De là à en conclure que pour l'art et essai aussi, mieux vaut venir d'outre-Atlantique... Cette semaine, il revient à **L'Anguille**, Palme d'or à Cannes, de tenter de démontrer le contraire. *J.-M. F.*

Source : Écran total

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : pour** *la* **première fois**, la vente des droits cinématographiques d'un livre a atteint 3 millions de dollars (18 millions de francs environ). Le studio Fox 2000 *a payé ce prix après* avoir écarté aux enchères tous les autres grands studios pour *The Cobra Event*, de Richard Preston, à qui l'on devait déjà *Crisis in The Hot Zone*, qui avait inspiré *Alerte !* de Wolfgang Petersen avec Dustin Hoffman. Une fois de plus centré sur l'apparition d'un *virus*, *Cobra Event* raconte la découverte d'une maladie d'origine génétique qui menace de se propager dans Atlanta.

■ ***Le succès du Mariage de mon meilleur ami*** a complètement relancé la carrière de Rupert Everett, qui semble avoir convaincu plusieurs producteurs qu'un personnage gay pouvait exister en dehors d'un film qui n'a pas le sida ou l'homosexualité pour thème central. Everett devrait donc retrouver Julia Roberts dans une comédie, *Martha et Arthur*, et interpréter un agent secret gay dans *P. S. I Love You*.

■ **Patrick Timsit** va réaliser et interpréter son propre Quasimodo sur un scénario coécrit avec Jean-François Halin et Raffy Shart. Il s'agirait d'une version beaucoup *plus libre que les précédentes* signées par William Dieterle avec Charles Laughton, Jean Delannoy, et les studios Disney. Le film sera produit par Hachette Première *pour un budget d'environ 60 mil*lions de francs. Le tournage est prévu au printemps 1998.

■ **MUSIQUE :** vade-mecum des musiques actuelles, la 11e édition de *L'Officiel de la musique* (IRMA éditions, 772 pages, 260 F) vient de paraître. Publié par l'IRMA (Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles), ce *guide-annuaire rassemble* informations détaillées et près de vingt-cinq mille contacts (organismes, artistes, salles de concerts, médias, maisons de disques, studios d'en*registrement...) indispensables* pour percer dans le monde du rock, de la chanson, de la techno, du rap et des musiques du monde... Renseignements : IRMA, 21 *bis, rue de Paradis*, Paris-10e. Tél. : 01-44-83-10-30.

La vie de quartier

Essaïda. Un premier film tunisien à la bienfaisante vitalité

Film tunisien de Mohamed Zran. Avec Hichem Rostom, Chdli Bouzayen, Myriam Amarouchene, Abdallah Mimoun, Faouzia Badr. (1 h 40.)

Essaïda est le nom d'un faubourg misérable aux portes de Tunis. Et *Essaïda* est l'histoire de la découverte de cette zone (au *double sens* du mot) et des conditions d'existence de ses habitants, par un peintre reconnu. Celui-ci quitte les beaux quartiers, le confort, le suc*cès et une fiancée aussi bien car*rossée que sa Ferrari, pour vivre au milieu des pauvres. Un adolescent beau et sauvage a attiré l'artiste dans ce monde qu'il ignorait, il se *retrouve bientôt pris dans des* enjeux dont il ne sait plus s'échapper, et qui l'obligeront à redéfinir son art en fonction de la réalité qu'il découvre.

Mais le beau jeune homme, happé par la délinquance, connaîtra un destin tragique, qui soulèvera l'émotion collective de tout le faubourg. Voilà qui ressemble fort à un devoir trop appliqué sur les relations de l'art et du social, grand thème qu'il convient de traiter sur *sa copie lorsque la question* est posée au baccalauréat, nettement moins sur un écran de cinéma.

Mais *Essaïda* est aussi, fort heureusement, tout autre chose. Une *pétarade de notations, de séduc*tions, de lambeaux de pistes narratives abandonnées aussitôt qu'entrevues, et qui dessinent un film autrement plus intéressant que son récit. A *l'image de l'enchevêtre*ment de ruelles et de barraques qui compose le quartier auquel il emprunte son nom, le film entrelace les croquis, suggère des pulsions et *des motivations moins simples* que les explications qu'il donne. Mieux encore : il parvient à plusieurs reprises à suspendre les explications, pour laisser du temps au temps et *de la lumière à la lumière quand* besoin est.

Bref, Mohamed Zran fait l'acrobate entre les poutres de son scé*nario trop rigide, réussit un portrait* de communauté à la *Tortilla Flat* là où les descriptions des personnages menaçaient d'être tracées d'un trait trop appuyé. Ivrognes des terrasses, *petites frappes* des coins de rue, femmes des cours intérieures, conquièrent ainsi une liberté qui devient celle de ce premier film, dont le talent est d'avoir *su laisser ouvertes portes et fe*nêtres sur ce qu'on appelle la vie.

J.-M. F.

Le Christ cherche à rentrer dans le rang

Touch. Paul Schrader réalise un film qui lui ressemble et qui parle de gens qui rêvent d'ordinaire

Film américain de Paul Schrader. Avec Bridget Fonda, Christopher Walken, Skeet Ulrich, Tom Arnold. (1 h 37.)

Touch est indubitablement un film de Paul Schrader. Cette simple information suffira à faire fuir tous ceux qui considèrent *American Gigolo* comme du Bresson revu par le *Reader's Digest*, voient dans *Hardcore* une version stupide et calviniste de *La Prisonnière du désert* de John Ford, et à attirer les autres, qui ont pris l'habitude de gratter la surface de ses films et d'y percevoir autre chose qu'une dialectique de bas étage entre le bien et le mal.

Touch est une œuvre mineure dans la filmographie de Schrader. Elle est adaptée d'un roman d'Elmore Leonard, tournée en vitesse peu de temps avant *Affliction*, et présentée au dernier Festival de Venise. Absent des écrans depuis cinq ans (*Light Sleeper*, son film précédent date de 1992), on peut imaginer que Schrader a saisi l'opportunité qui lui était offerte de revenir derrière la caméra. *Touch* présente le cas exemplaire d'un metteur en scène qui arrive à plier un univers qui lui est étranger – celui d'Elmore Leonard – à ses propres exigences.

Frère Juvenal, le héros de *Touch*, fait l'expérience de tout personnage schradérien, celle de George C. Scott dans *Hardcore* (un Américain puritain est à la recherche de sa fille disparue et la retrouve dans le milieu du porno) ou de Jésus dans *La Dernière tentation du Christ* dont Schrader avait écrit le scénario (le fils de Dieu se demande s'il ne devrait pas se contenter d'être un homme comme les autres) : le chemin de la sainteté est long et tortueux, et il n'y a en général rien au bout.

Frère Juvenal (remarquable Skeet Ulrich, d'autant plus étonnant qu'il copie chacun de ses gestes sur celui d'un mannequin de mode, enlevant du coup toute solennité à son personnage) a reçu un don du ciel. Ancien moine franciscain, il accomplit chaque jour des miracles, et guérit de ses mains tous les malades et souffreteux de la terre. Les aveugles recouvrent donc la vue, les paralytiques se lèvent, les sourds entendent. Ces surprenantes performances ne manquent pas d'attirer les convoitises. Un imprésario véreux (Christopher Walken) se verrait bien prendre en main la carrière de Juvenal, son assistante (Bridget Fonda) se chargerait bien de son éducation sexuelle, alors que le dirigeant de l'« armée du Saint-Esprit », un groupuscule intégriste, fait tout pour l'enrôler dans ses rangs.

Filmé par un autre, cette fable tournerait à la farce. Mais Schrader ne pourra jamais s'empêcher de façonner des personnages à son image, qui errent dans *Touch* comme des fantômes de ses films passés. Le leader intégriste ressemble à une version à peine plus présentable du Travis Bickle gagné par un délire mystique dans *Taxi Driver*, Christopher Walken à un des maquereaux qui prennent un pourcentage sur le Richard Gere d'*American Gigolo*.

LA PART DE SEXUALITÉ

Insupportable chez un autre metteur en scène, le symbolisme de Schrader (son Juvénal à les mêmes blessures que le Christ, ses mains pissent le sang après avoir accompli un miracle) prend une signification intime, répondant à une question qui l'obsède depuis le début de sa carrière : que se passerait-il si le Christ redescendait aujourd'hui sur terre ? Rien, sans doute, nous répond-il en substance. Le Christ serait condamné à une carrière de mannequin ou de télévangéliste. Le gigolo n'est pas loin, il est vrai que Schrader filme son Juvenal comme Richard Gere dans *American Gigolo*. La part de sexualité dans la sainteté et les évolutions du corps pendant et après l'amour l'ont toujours plus intéressé que les débats théologiques.

Dans *Touch*, Schrader ne s'embarrasse pas de leçons de morale. Juvenal n'est ni un saint qui se damne, encore moins un charlatan, mais un homme qui aspire à mener une existence tranquille dans les bras de Bridget Fonda. Cette histoire n'a rien d'extraordinaire, dira-t-on, mais aujourd'hui Schrader n'en est plus à filmer les désaxés en tout genre et les personnages extraordinaires au destin encore plus extraordinaire (Patty Hearst, Mishima), il parle de gens qui rêvent d'ordinaire, avec la tranquillité et l'assurance de celui qui a compris qu'il ne sert à rien de filmer des miracles s'il n'y a personne pour les regarder.

Samuel Blumenfeld

Hollywood courtise Elmore Leonard

***Touch* est le premier roman d'Elmore Leonard adapté au cinéma depuis *Get Shorty* (publié en France aux éditions Rivages sous le titre de *Zigzag Movie*), film de Barry Sonnenfeld avec John Travolta. Le succès de ce long-métrage fait d'Elmore Leonard l'écrivain le plus prisé par Hollywood, après Stephen King, John Grisham et Michael Crichton. Les romans de Leonard ont commencé à attirer l'attention des studios dès la fin des années 50, au moment où celui-ci écrivait essentiellement des westerns étant à l'origine de *3 h 10 pour Yuma* de Delmer Daves, *L'Homme de l'Arizona* de Budd Boetticher et *Joe Kidd* de John Sturges avec Clint Eastwood. Devenu entre-temps un écrivain de roman noir, Leonard est revenu brutalement à la mode. Tarantino, qui en a fait son écrivain favori, a adapté l'un de ses romans pour *Jackie Brown*, son troisième film, qui sort en décembre aux Etats-Unis. Les prochains films des frères Coen et de Steven Soderbergh seront aussi inspirés d'Elmore Leonard.**

Les méchantes rues mènent au ciel

J'irai au paradis car l'enfer est ici. Sur les traces de Martin Scorsese

Film français de Xavier Durringer. Avec Arnaud Giovanetti, Gérald Laroche, Claire Keim, Jean Miez, Brigitte Catillon, Jean-Pierre Leonardini. (1 h 55.)

Des jeunes truands chiens fous, des affaires de filiation, d'obéissance à la loi (de la société, du milieu, de la famille) et de transgression, une totale absence de pudeur mais une certaine éthique dans la manière de montrer la violence extrême, un côté documentaire sur les pratiques ordinaires du banditisme, un système codé où les mots – retenus ou soudain en rafales –, les gestes, les vêtements, les armes font sens... Le deuxième long métrage de Xavier Durringer (surtout connu comme homme de théâtre mais dont on avait remarqué *La Nage indienne* en 1993) marche hardiment sur les traces de Martin Scorsese façon *Mean Streets*. On se trouve dès lors mis en situation de suivre son film d'un œil un peu trop distant, observant comment il se tire de cette redoutable épreuve plutôt que de participer réellement à un film qui n'échappe jamais au côté un peu gratuit de tout exercice d'imitation.

Dans les limites de ce genre « second », Durringer s'en tire plutôt bien. Le film est construit autour de la figure de François, jeune truand en revolte contre son caïd de père, mais qui recourt aux protections du clan pour assouvir ses vengeances à l'intérieur d'une guerre des gangs qui le dépasse. Le principe a beaucoup servi, mais *J'irai au paradis* sait échapper aux poncifs du polar en inventant un rythme prenant, fondé sur les changements d'intensité davantage que sur l'enchaînement des péripéties. Un peu trop sollicités (cette manie du « bon mot » !), les comédiens donnent présence et singularité à des personnages que leur nombre et la désarticulation du récit pouvaient rendre confus.

Vers le milieu de la projection, on se dit donc que le cinéaste a réussi son exercice dans le sillage de Scorsese, et que, pour n'avoir rien omis des caractéristiques de son modèle, il ne manque que la religion. A ce moment précis, la religion arrive (le héros se met à lire la bible, une main dessine des symboles chrétiens). Mais de façon si artificielle que le film en est tout refroidi.

C'est en effet d'une rédemption, découverte de l'amour et purification par la fraternité avec les pauvres, que va traiter la fin du film. On aura beau être instruit ensuite du fait que cette louable évolution correspond effectivement au parcours personnel de Jean Miez, ancien praticien du grand banditisme reconverti dans l'action sociale, coscénariste et interprète du film ; puis apprendre que le réalisateur voulait dans un premier temps filmer une vie de François d'Assise, et que le scénario en est peu ou prou la transposition contemporaine : tout cela est écrit dans le dossier de presse, pas sur l'écran. Sur l'écran, on assiste donc à la résolution « gentillette » d'un ensemble de conflits plus convaincants tant qu'ils demeuraient en suspens.

Jean-Michel Frodon

CE SOIR EN RÉGION PARISIENNE

Festival de Marne
Une cinquantaine de chanteurs francophones, célèbres ou méconnus, sont attendus lors de cette 11e édition prévue dans vingt et une villes du Val-de-Marne. Coup d'envoi mercredi 1er octobre à Chevilly-Larue avec la Franco-Algérienne Leïla Chalane, la Brésilienne Bia, la Camerounaise Sally Nyolo et l'Haïtienne Dominique Sylvain. Parmi les autres artistes présents, citons notamment Miossec (le 3 à Ivry) ; Philippe Léotard (le 3 à Orly) ; Jimmy Oihid (le 4 à Fresnes) ; No One is Innocent (le 4 à Ivry) ; William Sheller (le 4 à Villejuif) ; Sapho (le 4 à Vincennes) ; Michel Fugain (le 5 à Villiers). Neuf grandes soirées rock, rap et raï, avec quelques échappées techno ou reggae sont prévues.
Du 1er au 12 octobre. Festival de Marne à Ivry. Tél : 01 45 15 07 07. 50 F et 100 F.

Compagnie Arcor
Christine Gérard est une merveilleuse danseuse-chorégraphe, attentive à l'émotion, aux dessins du corps dans l'espace. Plutôt que de rentrer trop profondément dans le système du subventionnement et de ses contraintes, elle a préféré l'enseignement. Elle donne des cours d'improvisation au Conservatoire national de musique et de danse à La Villette et crée quand la nécessité est là. Le Dunois est un des rares lieux parisiens à suivre ses personnages secrets, discrets. Dans *Seeing Double* et *L'Ame des passages* (création), la musique est sur scène, ouvrant des espaces sonores à la danse, tandis que cette dernière tente un chemin vers des espaces « de charité, d'humilité ».
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Chevaleret. 20 h 30, les 1er, 2 et 3 octobre. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.

Tempo Slavia
Cinq musiciens et chanteurs qui partagent le même élan pour les musiques slaves du sud de la région des Alpes dinariques et balkaniques. Une tradition foisonnante, oscillant entre mélancolie sans appel et bruissante frénésie, servie ici, entre autres, par une guitare et un accordéon de bonne compagnie.
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, du 1er au 4 octobre. Tél. : 01-43-29-86-51. 60 F et 80 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Air Force One
de Wolfgang Petersen (Etats-Unis), avec Harrison Ford, Gary Oldman, Wendy Crewson, Paul Guilfoyle.
L'Anguille
de Shohei Imamura (Japon), avec Koji Yakusho, Misa Shimizu, Fujio Tsuneta.
El Che
de Maurice Dugowson (France).
Essaida
de Mohamed Zran (Tunisie), avec Hichem Rostom, Chdli Bouzayen, Myriam Amarouchene.
J'irai au paradis car l'enfer est ici (**)
de Xavier Durringer (France), avec Arnaud Giovaninetti, Gérald Laroche, Daniel Duval.
Le Mariage de mon meilleur ami
de P. J. Hogan (Etats-Unis), avec Julia Roberts, Dermot Mulroney, Cameron Diaz, Rupert Everett.
Messieurs les enfants
de Pierre Boutron (France), avec Pierre Arditi, François Morel, Catherine Jacob.
The House
de Sharunas Bartas (France-Lituanie-Portugal), avec Francisco Nascimento, Valeria Bruni-Tedeschi, Leos Carax.
The Mortal Storm (inédit)
de Frank Borzage (Etats-Unis), avec Margaret Sullavan, James Stewart, Robert Young, Robert Stack.
Touch
de Paul Schrader (Etats-Unis), avec Bridget Fonda, Christopher Walken.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Takashi Naraha, lauréat du Prix Bourdelle 1995
Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle, Paris 15e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-49-54-73-73. De 10 heures à 17 h 45. Fermé lundi et fêtes. Du 1er octobre au 28 décembre. 27 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Après la répétition
d'Ingmar Bergman, mise en scène de Louis-Do de Lencquesaing, avec Anna Karina, Bruno Cremer et Garance Clavel.
Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. A 21 heures. Tél. : 01-42-08-18-50. 100 F à 260 F.
L'Héritage
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Catherine Marnas, avec Dominique Frot, Christophe Reymond, Arnaud Simon.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. A 20 h 30. Tél. 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.
Les Nouveaux Bâtisseurs
de Mohamed Rouabhi, mise en scène de Claire Lasne, avec Georges Bigot, Monique Brun, Alain Enjary, Anne Klippstiehl.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. A 19 h 30. Tél. : 01-42-02-02-68. 65 F à 135 F.
Ballets de Monte-Carlo
Jean-Christophe Maillot : *Roméo et Juliette.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. A 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. 70 F à 350 F.
Compagnie Jérôme Thomas
Rémy Balagué, Jérôme Thomas : *Amani Ya Bnwana.*
Malakoff (92). Théâtre 71, place du 11-Novembre. Mo Malakoff-Plateau-de-Vanves. A 20 h 30. Tél. : 01-46-55-43-45. 120 F.
Glenn Ferris Trio
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. A 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. 120 F à 150 F.
Gérard Berliner
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. A 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.

ANNULATION

Ma 6T va Crack-er
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. Tél. : 01-49-25-89-99.

RÉSERVATIONS

Radiohead
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. 19 heures, le 18 octobre. Tél. : 01-42-08-60-00. 143 F.
Dee Dee Bridgewater
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. 20 h 30, les 24 et 25 octobre. Tél. : 01-49-52-50-50. 154 F à 319 F.

DERNIERS JOURS

5 octobre :
Made in France : 1947-1997, cinquante ans de création en France
Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. 38 F.
6 octobre :
Austerlitz autrement
Espace d'expositions, 41, rue Cantagrel, Paris 13e. Mo Nationale. Tél. : 01-45-86-17-67. De 13 heures à 20 heures ; samedi et dimanche de 11 heures à 20 heures. Entrée libre.
12 octobre :
Livres d'artistes
Bibliothèque nationale de France, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse. Tél. : 01-47-03-81-26. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. 35 F.
19 octobre :
César
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures a 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'a 21 h 30. Fermé lundi. 38 F.



هكذا من الإصل

EN VUE

■ Les « *kimilsungistes* » de la Corée du Nord viennent de bouleverser le calendrier qui désormais commence chez eux en 1912, l'année de la naissance de **Kim Il Sung**. Ils affirment à présent que l'annonce de l'élection, du « cher leader » **Kim Il Jong**, fils du « grand leader », à la tête du Parti des travailleurs, avant la fin de l'an 86, a provoqué la floraison hors saison d'un poirier et d'un abricotier dans un jardin de Pyongyang.

■ **Fausto Bertinotti**, jugeant irrémédiable une crise de la majorité gouvernementale, a déclaré, après l'adoption, dimanche 28 septembre, de la loi de finances pour 1998, violemment rejetée par son parti : « *Seul Dieu peut sauver le gouvernement* ». M. Bertinotti est le chef des communistes italiens.

■ Dix milles frères et sœurs se sont enthousiasmés, le 30 septembre, à l'occasion d'un happening dans la salle des audiences papales, au Vatican. Après avoir apprécié des sœurs salésiennes dansant en costume indien traditionnel, ils ont admiré la grâce d'un frère de la Passion **Maurizio de Sanctis** qui, revêtu d'un collant romantique, réussit tous ses entrechats. **Fra Giuseppe Rosati**, capucin, les a fait s'esclaffer en jouant les Paillasse, déguisé en clown. En baisser de rideau, ils ont vivement applaudi « Religious rap », exécuté à la guitare électrique par un groupe de religieux et de sœurs.

■ **Augusto Ramirez**, président du Deportes Pereira, qui a découvert, mardi 30 septembre, dans le stade de l'équipe de football de Bogota, un cadavre de poulet noir pendu à un câble électrique et trois sacs contenant de la terre du cimetière voisin, a réuni d'urgence les responsables du club et les supporteurs pour chasser les mauvais esprits. Le Deportes Pereira figure actuellement à l'avant-dernière place du championnat de Colombie.

■ L'adjoint au maire de Timisoara (Roumanie), a l'intention d'imposer sur leurs aumônes les mendiants de la ville et de soumettre l'exercice du métier à une autorisation préalable. Si le projet est approuvé par le conseil municipal, **Dan Surlanu** en détiendrait un second dans ses cartons : la fiscalisation des prostituées.

■ A la fin du mois d'octobre, le **prince Charles**, accompagné du **comte Spencer**, frère de **Diana**, emmènera son fils **Harry** à Swammari, en Afrique du Sud, sur le tournage du film *Mambo*, qui raconte une histoire d'éléphant guidant son troupeau à travers un champ de mines. Après quoi, le 1er novembre à Johannesburg, le prince assistera, en compagnie de **Nelson Mandela**, à un concert des **Spice Girls**.

Christian Colombani

Le tremblement de terre dans la région d'Assise

La presse italienne se livre à des exercices de casuistique à propos des pertes humaines et artistiques tandis que les sans-abri aimeraient bénéficier de la même attention de la part de l'opinion

EN ITALIEN, « tremblement de terre » s'écrit en un seul mot, *terremoto*. Ce qui a énormément facilité la tâche des journaux pour titrer sur le « *terremoto de polémiques* », lequel a, comme d'habitude, immédiatement pris le relais de la catastrophe naturelle. *Le séisme du 26 septembre* n'a pas échappé à la règle mais, outre les sempiternelles critiques concernant l'insuffisance des secours et l'absence de prévention, ce *terremoto* a la particularité d'avoir frappé l'un des joyaux du patrimoine artistique mondial, la basilique de Saint-François à Assise.

Onze personnes sont mortes, dont quatre dans la basilique. Qui pense à eux ? *Deux jours après le séisme*, la question était posée : « *Faut-il pleurer l'homme ou l'art ?* », se demandait Umberto Galimberti dans *La Repubblica*.

Une question qui n'était pas innocente. Au cours de l'un des premiers reportages, le soir du séisme, l'envoyée spéciale d'une télévision privée avait parlé de « *la perte de quatre vies humaines et d'un patrimoine artistique qui vaut davantage* ». Ce qui avait entraîné les excuses immédiates de la chaîne et avait marqué le coup d'envoi d'une diatribe à ce sujet. Le cardinal Ersilio Tonini, l'un des premiers à réagir, avait fait une déclaration maladroite (« *un homme vaut cent basiliques* ») qui avait fini par jeter encore plus d'huile sur le feu. Selon l'éditorialiste du quotidien romain qui renvoie dos à dos ces deux déclarations, « *il faut apprendre à pleurer et non pas à diviser nos larmes entre la vie d'un homme et la vie de l'art* », pour la simple raison que « *l'homme est homme seulement s'il peut appartenir à l'art et l'art est art seulement s'il peut compter sur un homme qui le soutienne* ». Une fois convaincus de cette étroite corrélation, continue l'éditorialiste, nous pourrons pleurer comme il faut les hommes et l'art, non pas pour sa valeur marchande, mais parce qu'en lui nous voyons le signe de l'homme, son besoin de s'exprimer au-delà de son existence biologique.

Le *Corriere della sera* se montre plus tranchant. C'est même avec un certain agacement que le quotidien milanais parle de cette « *comptabilité de la douleur* », qui, en fait, ne serait qu'« *une façon de s'approprier une tragédie pour la plier à sa propre morale et à ses propres convictions* ». Quant à *La Stampa*, cette tragédie est « *porteuse d'espoir* », puisque, selon Barbara Spinelli, « *ce tremblement de terre devrait nous aider à méditer sur notre condition d'atomes, mais des atomes qui ont donné la vie à des êtres comme Cimabue et Giotto* ». Plus concrète, l'analyse du *Messaggero* parle de soulagement pour les chefs-d'œuvre. En fin de compte, il n'a été perdu qu'un « *seul* » Cimabue et un « *seul* » Giotto.

LE BOIS CONTRE LE BÉTON

Des pertes contemplées en direct à la télévision. L'effondrement, devant la caméra d'une télévision locale d'une partie de la voûte est immédiatement devenu un autre sujet de polémiques. Cet effondrement aurait pu être évité, selon l'historien de l'art Federico Zeri, si au cours des années 50 et 60 on n'avait pas eu l'« *idée folle* » de remplacer les poutres en bois de la basilique par d'autres en béton. La riposte des partisans du béton ne s'est pas fait attendre. Le résultat de toutes ces discussions est que les sans-abri ont dénoncé à leur tour l'indifférence à leur égard d'une opinion publique seulement préoccupée par la sauvegarde des œuvres d'art.

Salvatore Aloise

DANS LA PRESSE

BFM
Philippe Alexandre
■ En décidant d'instaurer, aujourd'hui, dans l'agglomération parisienne, la circulation alternée, le gouvernement Jospin met en œuvre une mesure voulue par le gouvernement Juppé, et Mme Voynet chausse les souliers de Mme Lepage, faute de mieux. Quand elle n'était pas ministre mais militante de l'écologie, Dominique Voynet se moquait, oh ! pas méchamment, de la grande idée de Corinne Lepage : une idée qui n'est pas neuve, qui a été expérimentée dans plusieurs villes d'Europe, notamment en Italie et à Athènes, avec des résultats peu convaincants. Mais cette façon d'en appeler au civisme des Français de temps en temps, pas trop souvent pour ne pas favoriser la tricherie genre échange de plaques minéralogiques, présente un avantage incontestable : elle fait oublier qu'une véritable politique globale de lutte contre la pollution ou contre les pollutions, une action douloureuse et courageuse, n'a jamais été envisageable dans notre pays.
Ce gouvernement de gauche aurait pourtant, en s'y attelant vraiment, une occasion unique de laisser à coup sûr une trace dans l'histoire.

LIBÉRATION
Laurent Joffrin
■ Malgré tous les obstacles, en dépit de toutes les objections, face à toutes les critiques, au milieu de toutes les polémiques, contre les fausses indignations et les vrais lobbies, il faut soutenir la mesure prévue par Corinne Lepage et appliquée aujourd'hui par Dominique Voynet. Instrument de libération, destrier démocratique et carrosse pour tous, l'automobile a envahi les villes sans apprendre vraiment l'urbanité.
Il a fallu un long combat contre les préjugés et les intérêts particuliers pour limiter les pertes en vies humaines occasionnées par la vitesse. Il en va de même avec la pollution. C'est l'escalade des pics du même nom, si douloureuse aux poumons, piquante pour les yeux et dangereuse pour les personnes fragiles, qui a conduit aux mesures d'alternance. Petit à petit, l'auto se civilise. Mais il faut pour cela la surveiller et, le cas échéant, la punir.

FINANCIAL TIMES
■ Les simples travailleurs du Sud-Est asiatique doivent éprouver un étouffant sentiment d'impuissance face à la fumée qui continue de les envelopper. Ce sont les caprices du courant El Nino qui ont provoqué la sécheresse qui a attisé les feux de forêt en Indonésie. Puisque c'est le vent qui a étalé cette fumée sur la région, les populations peuvent se considérer comme les victimes d'une nature hostile. Mais cela n'est que partiellement vrai. Comme la chute des devises auparavant, cette fumée est aussi la conséquence des erreurs des gouvernements et de l'échec de la coopération internationale.

www. goinggoinggone.com

Un Français installé aux Etats-Unis vend des billets d'avion aux enchères

TRAVERSER les Etats-Unis pour 10 dollars (60 F), ou l'Atlantique pour le prix d'un Paris-Nice en train, s'offrir une croisière dans les Caraïbes pour 300 dollars (1 800 F) : telles sont les affaires proposées par le site Travel Auction Network, qui vend aux enchères les billets invendus des grands prestataires touristiques. En théorie (il est encore *trop tôt pour juger la pratique*), tout le monde y gagne.

Pour les anglophones, l'adresse du site explique tout : « *Going, Going, Gone !* » est l'équivalent de notre : « *1, 2, 3, adjugé, vendu !* ». Les mises sont de 20 dollars et chacun peut suivre l'enchaînement des offres en temps réel sur son écran. Le serveur, mis à jour toutes les cinq secondes, fait office de commissaire-priseur et arrête l'affaire automatiquement, à l'instant préalablement indiqué pour la clôture. Au bout d'un mois d'existence, et sans publicité, le site reçoit, en moyenne, 9 000 visites par jour. Pour le moment, il est surtout intéressant pour les Américains, mais à terme l'objectif est « *d'avoir des sièges au départ de toutes les destinations* », explique son créateur Jean-François Drageon, un Français installé aux Etats-Unis, patron de l'agence Calparrio qui alimente le site.

« Goinggoinggone » a vocation à vendre tout ce qui touche au voyage, y compris des chambres d'hôtel, des séjours de ski, etc. Parfois, les enchères pourraient même servir à faire monter les prix, quand il n'y a plus de place, par exemple pour les Jeux olympiques ou le championnat du monde de football. Mais Jean-François Drageon affirme que tel n'est pas son but. Il s'intéresse avant tout aux « inventaires en détresse », autrement dit les places qu'on est statistiquement certain de ne pas vendre. Le Web étant le paradis des malins, Drageon a eu l'idée de les acheter en bloc aux compagnies, puis de les revendre aux enchères.

L'initiative intéresse les compagnies aériennes de taille moyenne. En revanche, les géants américains de l'aviation hésitent, parce que le marché est encore insuffisant, et qu'elles-mêmes cèdent leurs invendus à bas prix sur Internet : sur leurs sites, les clients se contentent d'accepter l'offre de la compagnie et ne savent qu'au dernier moment s'ils ont été retenus.

Les enchères de Goingoinggone ont l'avantage de tirer parti de cette qualité première du Web qu'est l'interactivité.

Francis Pisani

SUR LA TOILE

LE MONDE ET LE PROCÈS PAPON
■ Le supplément spécial sur le procès Papon publié par *Le Monde* daté du 2 octobre est disponible gratuitement sur le site Web du journal. Le dossier en ligne comprend également une sélection d'articles publiés dans le quotidien sur ce thème depuis décembre 1995.
www. lemonde.fr

JAPON : INTERNET SANS TABAC
■ Selon l'Institut japonais du tabac, l'interdiction de la publicité pour les cigarettes qui sera mise en place à la radio et à la télévision en avril 1998 devra aussi s'appliquer aux sites Internet japonais. (Reuter.)

LA VENTE DE SPECTACLES
■ Ticketmaster, le géant américain de la vente de billets de spectacles et de matches sportifs a annoncé que son service de vente sur Internet réalisait un chiffre d'affaires de 3 millions de dollars par mois. A partir de l'année prochaine, Ticketmaster affichera sur son site Web les plans des salles de concerts et des stades pour permettre aux clients de choisir leur place. (AFP.)
www. ticketmaster. com

Une repentance expédiée *par Alain Rollat*

DE TOUTES les photos qui racontent la déchéance de l'Eglise sous le régime de Vichy, la plus parlante, souvent reproduite, est celle qui montre le maréchal Pétain arrivant à la cathédrale de Lyon en 1941. Le chef de l'Etat français est accueilli en suzerain par une assemblée de prélats aux petits soins de son képi. Le primat des Gaules, qui a l'honneur de lui serrer la main, incline filialement sa calotte devant son auguste moustache. Le photographe chargé d'immortaliser *cette cérémonie d'allégeance* cadre si bien la scène que le profil du maréchal se découpe entre deux cierges, auréolé d'un crucifix. La France de Pétain n'était plus seulement la fille aînée de l'Eglise mais sa tutrice.

De toutes les séquences d'archives qui témoignent de cette déchéance, la plus caricaturale, rediffusée la semaine dernière par « La Marche du siècle », est celle qui montre l'aumônier autoproclamé de la Légion des volontaires, Mgr Mayol de Luppé, prêchant la croisade vichyste au Vel' d'Hiv' aux côtés de Doriot. Revêtu de l'uniforme allemand, ce « prélat d'honneur » exhortait « *les bons Français* » à anéantir « *l'engeance anglo-judéo-maçonnique* » née de « *l'abjection de 1789* ». Il n'existe, apparemment, aucun enregistrement, ni filmé, ni sonore, des appels isolés à la résistance spirituelle lancés par cette poignée de prêtres dont les noms oubliés figurent sur la liste des « Justes » qui sauvèrent l'honneur de l'Eglise et son âme. Il a fallu attendre le journal de mardi soir, sur France 2, pour découvrir une photo de cet archevêque de Toulouse, Mgr Saliège, qui eut le courage de proclamer à la face des exterminateurs, dès 1942, qu'on pouvait être juif sans cesser d'être homme.

Que restera-t-il, dans la médiathèque des générations futures, de la « *déclaration de repentance* » faite le mardi 30 septembre 1997 par l'Eglise de France devant le mémorial du camp d'internement de Drancy ? Que subsistera-t-il de cet événement qualifié d'« *acte majeur* » par France 2, de « *moment historique* » par France 3, de « *tournant historique* » par TF 1 ? Pas grand-chose. Aucune retransmission en direct. Aucune émission spéciale. Aucune mobilisation des aréopages médiatiques. Six minutes d'images en vrac sur France 2. Une de plus que la séquence sur la pollution de l'air à Paris. Quatre minutes d'images champêtres sur France 3. Une de moins que le dossier sur l'air plombé de Paris. Deux minutes de PPDA sur TF 1. Huit de moins que l'enquête sur l'air vicié de Paris. Il doit y avoir un rapport de cause à effet entre la pollution de l'air parisien et l'encrassement de certaines consciences professionnelles.

MERCREDI 1er OCTOBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.10 **Stalingrad ■** De Joseph Vilsmaier (Allemagne, 1992, v.o., 110 min). Ciné Cinémas
19.20 **La Patrouille perdue ■** De John Ford (Etats-Unis, 1934, N., 70 min). Ciné Cinéfil
20.30 **L'Entreprenant Monsieur Petrov ■ ■** De Mark Sandrich (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil
21.15 ***L. 627* ■ ■** De Bertrand Tavernier (France, 1992, 145 min). RTBF 1
22.15 **Une femme sans importance ■ ■** De Hans Steinhoff (Allemagne, 1936, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil
22.15 ***L'Ombre rouge* ■** De Jean-Louis Comolli (France, 1981, 110 min). Ciné Cinémas
22.40 **Une journée en enfer ■** De John McTiernan (Etats-Unis, 1995, v.o., 125 min). Canal+
22.55 **Mes femmes américaines ■** De Gian Luigi Polidoro (France - Italie, 1965, 90 min). TMC
23.30 **Figure de proue ■** De Christian Stengel (France, 1947, N., 90 min). Ciné Cinéfil
1.00 **Enak ■** De Slawomir Idziak (France - Pologne, 1991, v.o., 85 min). Arte
1.00 **La Belle et la Bête ■ ■ ■** De Jean Cocteau (France, 1945, N., 95 min). Ciné Cinéfil
1.20 **La Môme Vert-de-Gris ■** De Bernard Borderie (France, 1952, N., 95 min). RTL 9
1.55 **Les Amants du Pont-Neuf ■ ■** De Leos Carax (France, 1991, 125 min). Canal+

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jean Reno ; Jean-Claude Kaufmann. Canal+
19.00 *De l'actualité à l'histoire.* Les mines antipersonnel. De Spoutnik à Mir. Histoire
20.00 Faut pas rêver. Afrique : Sur les traces de l'*African Queen*. Avec Jean-Laurent Cochet. TV 5
20.05 et 23.25 Courts particuliers. *Avec Olivier Dorant.* *Paris Première*
20.05 Passe-moi les jumelles. Ce fou de Töpffer. TSR
20.10 Strip-tease. Sans logis. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Opération Stern II : quand l'Allemagne de l'Est accueillait des terroristes. Arte
20.50 La Marche du siècle. Stérilisation forcée : le tabou français. France 3
21.00 Faits divers. En quête de vérité. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. La vie quotidienne en URSS. Histoire
22.35 La Vie à *l'endroit*. Jours de noces. France 2
22.35 Comment ça va ? Vie de sein. TV 5
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Avec Marc-Olivier Baruch ; Michel Winock, etc. Histoire
23.20 ▶ Un siècle d'écrivains. Mikhaïl Afanassievitch Boulgakov. France 3
23.30 Bons baisers d'Amérique. TV 5
0.05 Le Cercle des métiers. Quel avenir pour les métiers de la science ? France 2
20.35 Les Compagnons du Che. [1/2]. Retour en Bolivie. Planète
20.55 Reamker, danse avec les dieux. Téva
21.35 Des hommes dans la tourmente. [21/32]. L'Etat *versus* Walker. Planète
21.55 Portrait de Maurice Béjart. Le temps d'un ballet. Muzzik
22.00 Les Enfants de Bellini. Planète
22.55 Louis Calaferte, un îlot de résistance. Planète
23.10 Profil. *Paul Delvaux.* Arte
23.30 Les 24 heures d'une folle journée Schubert. Muzzik
23.45 La Veuve, la Terroriste et le S.A.S. TSR

DOCUMENTAIRES

20.00 Animaux en péril. [13/13]. Pétroliers, ennemis des loutres. Arte

SPORTS EN DIRECT

20.35 Football. Soirée Ligue des champions. Avec Monaco - Bayer Leverkusen, coup d'envoi 20.45. TF 1

DANSE

21.00 Dionysos, de Maurice Béjart. Ballet. Muzzik
21.50 Paysage après la bataille. Ballet. France Supervision

MUSIQUE

19.20 Carmen, de Bizet-Schedrin : Pour 60 percussions. Premier enregistrement mondial. Muzzik
21.55 Suede. Enregistré au Festival de Phoenix en 1995. Paris Première
22.55 Salad. *Enregistré à Londres en 1994.* Paris Première
0.10 La Traviata. Enregistré à Covent Garden. Téva

TÉLÉFILMS

18.25 et 22.00 Marie Curie, une femme honorable. De Michel Boisrond [2 et 3/3]. Festival
20.30 Le Cri du corbeau. De Serge Meynard. Festival
20.30 et 22.00 La Guerre des haras. De Simon Wincer. RTL 9
20.45 Les Yeux de Virgil. De Williams Crépin. M 6
21.45 *Musica : Rosamunde.* De Norbert Beilharz. Arte
23.40 Le Dixième Homme. De Jack Gold. RTL 9

SÉRIES

18.15 Friends. Celui qui gagnait au poker. France 2
20.25 Star Trek : la nouvelle génération. Nouvel échelon. Canal Jimmy
20.45 Les Anges de la ville. Trafic au Central 7. Série Club
20.55 Madame le proviseur. La bête. France 2
21.35 Nick Mancuso : Les dossiers secrets du FBI. Le suspect. Série Club
21.45 Seinfeld. Les imperméables. Canal Jimmy
22.35 Une fille à scandales. Le bal des fous (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Spin City. Les rivaux (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Bottom. Apocalypse (v.o.). Canal Jimmy
0.00 Le Saint. Le génie. Série Club
0.15 New York Police Blues. Hors limites (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **20.30 Festival**
Le Cri du corbeau
Chronique sombre des déchirements et des desordres d'une famille de l'Est, adaptée du *Pré aux corbeaux* de Jacques Mazeaud (Pocket n° 4473). Secrets, rancœurs, intrigues et mauvais calculs sur fond de sexualité brute, le tout saisi dans les rigueurs d'une nature austère. Un scénario léché, une image superbe et d'excellents comédiens servent ce téléfilm signé par Serge Meynard, auteur, entre autres réalisations de qualité, du fascinant *La Nuit du renard*, diffusé sur Arte en janvier. – ***Val. C.***

● **20.35 TMC**
Inspecteur Morse
Le Crépuscule de Dieu est un bon cru de cette série policière britannique réalisée par John Madden d'après l'œuvre de Colin Dexter (publiée en collection « 10/18 »). Comme toujours, l'affaire prend corps à Oxford, où Morse, le raffiné, et son adjoint Lewis enquêtent sur le meurtre d'un journaliste, sans doute trop compétent sur l'imbroglio immobilier qui perturbe le gratin du milieu universitaire.

● **21.45 Arte**
Musica
Ecrit par Helmina von Chezi, *Rosamunde, ce « grand drame romantique en quatre actes, avec chœur, accompagnement musical et danses »*, mis en musique par Franz Schubert n'a tenu que deux soirs à l'affiche du théâtre An der Wien, lors de sa création, en décembre 1823, mais la partition et sa célèbre ouverture sont entrées au répertoire. Tout en respectant l'esprit du drame, Norbert Beilharz en a fait une lecture originale, un film musical tourné pour l'essentiel en décors naturels.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Tous en jeu.
19.50 et 20.25 Météo.
20.00 Journal.
20.35 Football. Soirée Ligue des champions. En direct. Monaco-Bayer Leverkusen. 22.40 Les temps forts des autres rencontres.
0.20 Minuit sport.
0.50 TF 1 nuit, Météo.
1.05 Histoires naturelles.

FRANCE 2

19.20 et 1.25 C'est toujours l'heure.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 Madame le proviseur. La Bête, de José Pinheiro.
22.35 *La vie à l'endroit.* Jours de noces.
23.50 Au bout du compte.
23.55 Journal, Météo.
0.05 Le Cercle des métiers. Quel avenir pour les métiers de la science ?

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 et 22.40 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 La Marche du siècle. Stérilisations forcées : le tabou français.
22.50 Soir 3.
23.20 ▶ Un siècle d'écrivains. Mikhaïl Afanassievitch Boulgakov.
0.10 Cinéma étoiles.
0.40 Vivre avec...
1.00 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jean Reno ; Jean-Claude Kaufmann.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Les Victimes. Film de Patrice Grandperret.
22.30 Flash infos.
22.40 Une journée en enfer ■ Film de John McTiernan (v.o.).
0.45 U2 : A Year in Pop.

ARTE

19.00 The Monkees.
19.30 7 1/2. La mort de Lady Di et la presse.
20.00 Animaux en péril.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Opération Stern II : Quand l'Allemagne de l'Est accueillait des terroristes.
21.45 Musica. *Rosamunde*, de Norbert Beilharz.
23.10 Profil. Paul Delvaux.
0.05 La Lucarne : Transports téléphoniques. Film vidéo de Lynn Hershman (v.o.).
1.00 Enak ■ Film de Slawomir Idziak (v.o.).

M 6

19.00 Los Angeles Heat.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info, Elément Terre.
20.45 Les Yeux de Virgil. Téléfilm de Williams Crépin.
22.20 Belle et innocente. Téléfilm O de John Power.
0.00 Secrets de femme.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison...
20.30 Paroles sans frontières. Antipodes. 21.32 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Festival de la Radio polonaise.
21.00 Concert. 39e Automne de Varsovie.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Zanesi, Stockhausen.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Edgar Varèse.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. *Médée*, opéra de Cherubini, Maria Callas (Médée), Mirto Picchi (Jason).
22.30 Les Soirées... (suite). Hommage à Maria Callas.

JEUDI 2 OCTOBRE

FILMS DU JOUR

13.10 **Boulevard des hirondelles ■** De Josée Yanne (France, 1991, 90 min). Festival
13.30 **Femme ou démon ■ ■** De George Marshall (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
13.55 **Opera do malandro ■ ■** De Ruy Guerra (France-Brésil, 1986, 110 min). Ciné Cinémas
15.00 **Opération Crossbow ■** De Michael Anderson (Etats-Unis, 1965, 120 min). Histoire
15.00 **Amour et Compagnie ■** De Gilles Grangier (France, 1949, N., 95 min). Ciné Cinéfil
15.45 **Blanval ■** De Michel Mees (France - Belgique, 1991, 95 min). Ciné Cinémas
16.35 **La Patrouille perdue ■** De John Ford (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 70 min). Ciné Cinéfil
17.45 **Figure de proue ■** De Christian Stengel (France, 1947, N., 90 min). Ciné Cinéfil
18.50 **L'Ame des guerriers ■ ■** □ De Lee Tamahori (Nouvelle-Zélande, 1994, 100 min). Ciné Cinémas
19.15 **Une femme sans importance ■ ■** *De Hans Steinhoff (Allemagne, 1936,* N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil
20.05 **Bunker Palace Hôtel ■ ■** D'Enki Bilal (F., 1989, 90 min). TV 5
20.30 ***La Femme parfaite* ■** De Bernard Knowles (Grande-Bretagne, 1949, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
20.30 **La Princesse du Nil ■** De Harmon Jones (Etats-Unis, 1954, v.o., 70 min). Ciné Cinémas
20.35 **Le Prix de l'exploit ■** De John Badham (Etats-Unis, 1985, 115 min). Canal Jimmy
20.35 **Mélodie interrompue ■** De Curtis Bernhardt (Etats-Unis, 1955, 105 min). TMC
20.50 **Alerte à la bombe ■** De John Guillermin (Etats-Unis, 1972, 105 min). France 3
20.55 **Tina ■** O De Brian Gibson (Etats-Unis, 1993, 120 min). Téva
21.00 **Le Colonel Chabert ■** De René Le Hénaff (France, 1943, N., 120 min). Histoire
21.00 **Un tramway nommé Désir ■ ■** D'Elia Kazan (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 125 min). Paris Première
21.30 **Pinocchio ■** De Ben Sharpsteen et Hamilton Luske *(Etats-Unis, 1940, 85 min).* Disney Channel
21.40 **Fiesta ■** De Pierre Boutron (France, 1995, 110 min). Ciné Cinémas
21.55 **L'Entreprenant Monsieur Petrov ■** De Mark Sandrich (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil
22.10 **L'Amour conjugal ■** De Benoît Barbier (France, 1995, 95 min). RTBF 1
22.10 **Le flic se rebiffe ■** De Roland Kibbee et Burt Lancaster (Etats-Unis, 1973, 115 min). RTL 9
22.30 **L'Armée des ténèbres ■** Δ De Sam Raimi (Etats-Unis, 1993, 100 min). M 6
22.40 ***Le Facteur* ■** De Michaël Radford (France - Italie, 1996, v.o., 109 min). Canal+
23.05 **L'Homme à la peau de serpent ■** De Sidney Lumet (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 120 min). Paris Première
0.20 **Iracema ■** De Jorge Bodansky (Allemagne - Brésil, 1976, v.o., 90 min). Arte
0.30 **Fourbi ■** D'Alain Tanner (Suisse, 1995, 110 min). Canal+
1.00 **Vainqueur du ciel ■** De Lewis Gilbert (Grande-Bretagne, 1956, N., v.o., 135 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.00 Envoyé spécial, les années 90. Les sentinelles oubliées. Histoire
13.40 Parole d'Expert. Invitée : Monique Pivot. France 3
17.00 De l'actualité à l'histoire. Histoire
17.00 Zapping Zone. Disney Channel
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Alexandre Jardin ; David Douillet. Canal+
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Avec Marc-Olivier Baruch ; Michel Winock. Histoire
20.00 Courts particuliers. Fantastique. Invité : Jan Kounen. Paris Première
20.05 Temps présent. Voyage au cœur du pouvoir : Ruth Dreifuss. TSR
20.55 ▶ Envoyé spécial. L'or des nazis. L'homme-dauphin. France 2
22.20 Paroles de femmes. Avec Clémentine Célarié. TMC
22.20 Faxculture. TSR
23.00 *Les Dossiers de l'Histoire.* L'affaire Spaggiari. Histoire
23.10 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? France 3
0.00 Saga-Cités. Correspondants de nuit. France 3
0.15 Le Cercle du cinéma. Festival du film anglais de Dinard. France 2
20.00 Le mystère qui entoure Matthias Grünewald. Arte
20.05 Du côté de la côte. Planète
20.35 Des coups pour le dire. Planète
20.35 A propos de Celibidache. Muzzik
20.45 Sur le fleuve Amazone. Arte
21.25 Colifichets et verroteries. Arte
21.50 Harry Houdini ou la magie de l'évasion. Planète
22.20 Wayana, entre deux rives. Arte
22.50 Les Compagnons du Che. [1/2]. Retour en Bolivie. Planète
22.55 Monsieur Hergé. TV 5
23.15 Rainer Grecco. Le repentir d'un exploitant forestier. Arte
23.40 La Fibre de la forêt. Arte
23.50 Des hommes dans la tourmente. [21/32]. L'Etat versus Walker. Planète
0.00 Le Musée d'Orsay. [3/6]. L'art et la ville. Histoire

DOCUMENTAIRES

17.50 Les Singes de Zanzibar. Canal+
17.55 Patagonie : rendez-vous avec les baleines. Planète
18.30 Le Monde des animaux. La grotte aux éléphants. La Cinquième

SPORTS EN DIRECT

16.55 Basket-ball. Euroligue : Ulker Istanbul - Pau-Orthez. Eurosport
18.30 Tennis. Tournoi messieurs de Bâle (Suisse). Eurosport
20.30 Football. Coupe des coupes : Kilmarnock - Nice. Canal+
20.45 Football. Coupe des coupes : Varsovie - Vicenza. *Eurosport*

MUSIQUE

21.00 Celibidache dirige le Concerto l'Empereur de Beethoven. *Muzzik*
21.45 Celibidache dirige Mendelssohn. Muzzik
22.00 Prokofiev et Ravel, par Celibidache. Concert enregistré en 1975. Muzzik
22.40 Symphonie nº 7, de Beethoven, par Celibidache. Concert enregistré en 1975. Muzzik
23.25 L'Orchestre symphonique français. France Supervision
23.30 Celibidache dirige les Trois Nocturnes de Debussy. Concert enregistré en 1980. Muzzik
0.05 Symphonie nº 7, de Bruckner, par Celibidache. Concert enregistré en 1992. Muzzik

THÉÂTRE

20.45 Les Rustres. De Carlo Goldoni. *France Supervision*

TÉLÉFILMS

20.30 et 21.50 Bouvard et Pécuchet. De Jean-Daniel Verhaeghe [1 et 2/2]. Festival
20.30 Fatale rivale. De James Hayman. RTL 9
22.25 Meurtre en trois leçons. O De Bill Condon. TF 1

SÉRIES

18.00 Highlander. Le messager. M 6
18.00 Pour tout l'or du Transvaal. [6/6]. Histoire
18.15 Friends. Celui qui a perdu son singe. France 2
20.35 Julie Lescaut. Femmes en danger. RTBF 1
20.45 Les Cordier, juge et flic. O Le Petit Frère. TF 1
21.30 Urgences. Coup du sort. TSR
22.25 Code Quantum. Lee Harvey Oswald. Série Club
22.55 Au cœur du temps. Alamo. Disney Channel
23.15 Le Juge de la nuit. La fin justifie les moyens. TSR
0.00 Le Saint. Portrait de Brenda. Série Club
0.55 New York District. Le trompe-la-mort. France 3

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **20.40 Arte**
« Thema » Amazonie

Les enjeux d'un avenir

ON PLONGE au cœur de ce continent mythique par un documentaire didactique *(Sur le fleuve Amazone)* à faire zaper les plus écolos. Mais le reste de cette soirée est une belle réussite. En particulier grâce au choix d'éclairer l'immense forêt tropicale par le drame des hommes qui la peuplent : petits colporteurs sur l'Amazone, caboclos immigrés du Nordeste brésilien, ou encore hommes-termites dévoreurs de forêt qui, parfois, retrouvent quelque lucidité *(Rainer Grecco)*.

Sans exotisme déplacé, deux enquêtes évoquent un autre drame amazonien, *celui* des peuples amérindiens. En Equateur d'abord, avec *Colifichets et Verroteries*, où l'on assiste à l'invasion des missions évangélistes américaines qui préparent celle des grandes compagnies pétrolières comme la Shell, Texaco, Petro Canada, puis Maxus. De promesses en trahisons, en passant par la corruption de quelques caciques indiens avec des toitures en zinc et des WC en faïence blanche, la guerre est déclarée. Les tribus huaronies, concentrées dans des réserves, retrouvent leur cohésion et s'attaquent à ces conquistadores modernes qui pillent leurs richesses et empoisonnent terres et rivières. Et, dans cette lutte forcément inégale entre les lances indigènes et les pétrodollars, l'espoir surgit d'une prise de conscience de la jeune génération huaronie.

C'est le même sentiment qui ressort de *Wayana, entre deux rives*, sur le fleuve Maroni et ses affluents, *à la frontière de la Guyane* française et du Surinam. Pris en tenaille entre les chercheurs d'or brésiliens qui souillent leurs rivières et la pénétration irrépressible de la « civilisation blanche », les Wayanas semblent chercher une voie médiane qui conjugue modernité et tradition. « *On ne veut pas tomber dans l'assimilation,* affirme un jeune qui a fréquenté le collège en ville. *On est wayanas, on ne sera jamais français, même si on adopte quelques coutumes de chez vous.* » Sans bavardages, ce film rapporte les paroles des générations et des villages au fil du fleuve, dans toute leur diversité. Elles sont souvent émouvantes, parfois incohérentes, pleines d'illusions aussi sur le rôle protecteur de l'Etat français.

Vincent Tardieu

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour
14.45 Arabesque.
15.40 Côte Ouest.
16.35 TF 1 jeunesse.
17.05 21, Jump Street.
17.55 Pour être libre.
18.25 Mokshû Patamû.
19.00 Tous en jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.45 Les Cordier, juge et flic. O Le Petit Frère.
22.25 Made in America. O Meurtre en trois leçons.
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.40 TF1 nuit, Météo.
0.50 Très chasse.

FRANCE 2

13.45 Derrick.
14.40 Dans la chaleur de la nuit.
15.30 Tiercé. En direct.
15.45 La Chance aux chansons.
16.30 Des chiffres et des lettres.
17.00 Un livre, des livres.
17.05 Un poisson dans la cafetière.
17.40 Qui est qui ?
18.15 Friends.
18.45 C'est l'heure.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.35 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 Point route.
20.55 ▶ Envoyé spécial. L'or des nazis. L'homme-dauphin.
23.00 Expression directe.
23.10 Nikita. O Simone.
23.55 Au bout du compte.
0.00 Journal, Météo.
0.15 Le Cercle du cinéma. Festival du film anglais de Dinard.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.35 Retour de flammes. Téléfilm de Larry Peerce.
16.10 Evasion.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 et 22.45 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Alerte à la bombe ■ Film de John Guillermin.
22.45 Soir 3.
23.10 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.00 Saga-Cités.
0.30 Espace francophone.
0.55 New York District.

CANAL +

13.35 Retour vers le passé. Téléfilm de Tom McLoughlin.
15.05 Le Vrai Journal.
15.45 Surprises.
16.00 La Petite Star. Film de James L. Brooks.
17.50 Les Singes de Zanzibar.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Alexandre Jardin ; David Douillet.
20.15 Football. En direct. Coupe des Coupes : Kilmarnock (Ecosse)-Nice.
22.30 Flash infos.
22.40 Le Facteur ■ Film de Michaël Radford (v.o).
0.30 Fourbi ■ Film d'Alain Tanner.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 Une heure pour l'emploi.
14.00 Les Yeux de la découverte.
14.30 Arrêt sur images.
15.30 Mémoires d'Orénoque.
16.30 Le Cinéma des effets spéciaux.
16.55 Cellulo.
17.25 Allô la terre.
17.40 Histoire personnelle de la littérature.
17.50 Le Journal du temps.
17.55 Métropole.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 The Monkees.
19.30 7 1/2. La saga de la dioxine en France.
20.00 Le mystère qui entoure Matthias Grünewald.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. America Latina - Amazonie.
20.45 Sur le fleuve Amazone.
21.25 Colifichets et verroteries.
22.20 Wayana, entre deux rives.
23.05 et 0.10 Débat.
23.15 Rainer Grecco.
23.40 La Fibre de la forêt.
0.20 Iracema ■ Film de Jorge Bodansky (v.o).

M 6

13.35 Une femme pour cible. Téléfilm d'Elliot Silverstein.
15.10 Wolff, police criminelle.
16.00 et 1.05 Boulevard des clips.
17.30 Plus vite que la musique.
18.00 Highlander.
19.00 Los Angeles Heat.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Les Piégeurs.
20.35 Décrochages info, Passé simple.
20.45 Le gendarme se marie. Film de Jean Girault.
22.30 L'Armée des ténèbres ■ Film Δ de Sam Raimi.
0.10 La Maison de tous les cauchemars.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.02 Agora.
19.32 Perspectives scientifiques. Quelques éditeurs scientifiques [4/4].
20.00 Le Rythme et la Raison de... Edward Saïd [4/5].
20.30 Lieux de mémoire. La DS 19.
21.32 Fiction. *L'Invitation à la valse*, d'Alexandre Dumas.
22.40 Nuits magnétiques. Récit vendéen.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte. Musique ancienne.
19.30 Concert. En direct de Zagreb, par l'Orchestre national de France. Œuvres de Debussy, R. Schumann, Stravinsky.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Luque, Borradori, Liebermann.
23.07 En musique dans le texte. Œuvres de Loewe, R. Strauss, Hahn.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Murray Perahia, piano. Œuvres de Haendel, R. Schumann, *Mendelssohn, Chopin.*
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Magnard, Vierne, Chausson.

Le Monde

JEUDI 2 OCTOBRE 1997

Comme un pair !

par Pierre Georges

AU MOINS cela aura-t-il servi à quelque chose ! Désormais tout automobiliste francilien, aussi négligent soit-il, sait à quel sexe il appartient : pair ou impair.

Ayant vécu quelques années dans l'ignorance ou l'oubli à peu près complet du numéro d'immatriculation de ce qui nous sert de bétaillère, ce n'est pas sans une certaine émotion que, dès l'annonce de l'interdit, on s'est précipité sur la carte grise. Pour une séance d'autorégulation, comme il en est d'automédication. Z'avez vos papiers ? On avait ses papiers. Et, même chiffonnés, ils ne laissèrent pas de place au doute. Bingo ! Pair, impasse et manque ! Interdit de Paris comme de casino.

Quelle cruauté, tout de même. La mise à pieds sans préavis ni recours. A la grande loterie du dioxyde d'azote, notre compte était bon. Jour impair, numéro pair, loi adoptée sous la droite, appliquée sous la gauche, impossible d'échapper à la nasse.

Il y eut bien à l'Assemblée, ou dans ses couloirs, quelques députés de droite pour protester contre l'application impromptue d'un texte qu'ils avaient voté par étourderie. Ce qui, soit dit en passant, ne manquait pas d'air. Mais même ces alliés d'un jour ne furent pas d'un grand secours. Comment prendre au sérieux des élus qui disent l'absurdité des lois qu'ils ont prises ? Et qui volent au secours d'une ronchonnerie présumée générale.

Il fallut donc se faire une raison. Et, sauf à négocier d'urgence un numéro impair, un peu comme naguère le nanti rachetait au conscrit chanceux sa bonne fortune, admettre l'ampleur du désastre. A pied ! Un jour complet à pied. Ou à cheval, ou aux frais de la RATP, ou en taxi, ou en vélo, ou en skateboard, ou en covoiturage, forme la plus évoluée du concubinage d'infortune. A pied, minéralogiquement. Comme un pauvre pair !

Eh bien, disons-le, ce supplice conséquent fut subi sans trop de désagréments. Et même avec une certaine et légitime fierté. Le sentiment du devoir et de la dépollution accomplis. Le regard droit sur la ligne gris-bleu des Vosges banlieusardes. J'ai marché, moi, monsieur !

Enfin, on enjolive un peu, tant on se passe mal d'enjoliveurs en ces aventures picaresques et automobiles. Un camarade qui passait par là eut le bon goût d'avancer la voiture-balai. Il souffrait, lui aussi, du mal étrange et subit, l'immatriculation paire. Mais, vu qu'il prétendait disposer, depuis la plus haute Antiquité, d'une carte de presse, ce passe-droit pour franchir l'octroi et les guichets du Louvre, il fut convenu que le risque valait d'être pris. Un pair pour deux journalistes, notez le civisme tout de même, Monsieur l'agent !

Allons, ne rions pas. Qu'est-ce que c'est bien, une loi qui, en même temps, vous gêne et vous ravit ! Automobiliste-citoyen désormais. Irresponsable et responsable. Malade et médecin en même temps. Cette situation incongrue vaut d'être vécue. Et d'être prolongée en d'autres domaines. Par exemple, la télévision et cette proposition faite par *Télérama* à ses lecteurs : un week-end sans petit écran. Pourquoi tant de timidité ? Un jour par semaine ! Messieurs les députés, aidez-nous. Votez l'immatriculation obligatoire pour écrans polluants !

M. Ménage poursuivi en diffamation par « Le Monde » et Edwy Plenel

L'ex-homme de l'Elysée avait dénoncé une « stratégie de déstabilisation politique »

ROMPANT avec la tradition des affaires de diffamation, c'est la presse qui était au banc des plaignants à l'audience du mardi 30 septembre de la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde*, Jean-Marie Colombani, directeur de la publication, et la SA *Le Monde* poursuivaient Gilles Ménage, préfet hors cadre et ancien directeur du cabinet de François Mitterrand. Le propos litigieux fut prononcé sur l'antenne d'Europe 1, le 6 mai, deux jours après qu'un arrêt de la Cour de cassation eut ouvert la voie à un procès pour atteinte à l'intimité de la vie privée dans l'affaire des écoutes de l'Elysée.

Répondant à une question de Jean-Pierre Elkabbach, Gilles Ménage, mis en examen dans l'affaire des écoutes téléphoniques, déclarait : *« Je ne vous dirai pas ni pourquoi ni qui a écouté Edwy Plenel mais je vous dirai ce que j'ai lu dans la procédure judiciaire. Et qu'est-ce que j'ai lu ? Que M. Plenel est très actif au moment de l'affaire Greenpeace, qu'il s'occupe de la Nouvelle-Calédonie dans un sens qui est toujours le même, le sens de la déstabilisation systématique. »* Plus tard, il ajoutait : *« Parce qu'il a une stratégie. On verra le jour où cette affaire sera tirée au clair et si je suis délivré du secret-défense. Parce qu'il a une stratégie de déstabilisation politique. »*

Le coeur de l'affaire se trouve dans la réunion de ces trois mots : *« Stratégie de déstabilisation politique. »* Chacun a sa conception de l'Etat et du journalisme. Pour M. Ménage, le comportement d'Edwy Plenel, dans l'affaire Greenpeace, se résume en trois points puisés dans les écoutes téléphoniques de la ligne privée du journaliste : *« Atteindre le président de la République, conduire le ministre de la défense à la démission et préserver le premier ministre. »* Concernant la Nouvelle-Calédonie, il reproche notamment au journaliste d'avoir, au cours de son enquête, pris contact avec la Ligue communiste révolutionnaire, M. Ménage ajoutant cependant que celle-ci était la seule organisation politique française à *« s'occuper »* de la situation de la communauté kanak. Dans les deux cas, le haut fonctionnaire estime qu'il ne s'agit pas *« d'informer »* mais de *« déstabiliser »*, en ajoutant : *« Ce n'est pas le travail d'un journaliste. »* Sur le fond, il déclare : *« Une stratégie de déstabilisation, c'est une attitude que l'on a parfaitement le droit d'avoir mais que j'avais parfaitement le droit de critiquer. »* Edwy Plenel ne se place pas sur le même plan : *« Si, dans le jeu normal de la démocratie, un journaliste est espionné, c'est dangereux pour la démocratie. En démocratie, un journaliste répond de ce qu'il a publié. Il ne peut pas répondre de ce qu'il a dit au téléphone. »* Pour le journaliste, l'accusation d'avoir une stratégie de déstabilisation politique *« veut dire que je ne fais pas mon métier, que j'ai des intérêts cachés, secrets »*. Victime des écoutes de l'Elysée, Edwy Plenel estime que de tels propos *« portent atteinte à son honneur »* de journaliste et *« dépassent largement le droit de critique »*.

« HISTOIRES FANTASMAGORIQUES »

De la même manière, Jean-Marie Colombani s'insurge contre l'accusation que *Le Monde* ait été *« l'instrument d'un complot dirigé par je ne sais quelles mains... »* Selon lui, M. Ménage a *« trahi un peu la dignité de sa fonction »* en essayant de transformer *« la victime en coupable, avec des histoires fantasmagoriques »*. Alain Minc, président du conseil de surveillance du *Monde*, et Pierre Lescure, président de Canal Plus et membre du conseil de surveillance du *Monde*, sont venus dire le caractère *« inacceptable »* des propos de M. Ménage qui jettent *« le discrédit »* sur le journal.

Président de la société des rédacteurs du *Monde*, Gérard Courtois s'est étonné de la *« conception singulière »* que Gilles Ménage a de la presse : *« Une telle affirmation signifie que nous ne pouvons informer que si nous sommes en connivence avec les pouvoirs. C'est une conception qui n'est pas la nôtre. »* Cet argument fut plaidé par les avocats du *Monde*, Mes Christine Courrégé et Michel Laval, ce dernier s'élevant contre les justifications apportées par M. Ménage : *« Les propos que vous êtes allé prendre par effraction, pour voler leurs mots, pour prendre tout ce qu'ils pouvaient dire de maladroit ou d'excessif, c'est ça la preuve de votre affirmation ? »*

Du côté de la défense, Me Clarisse Serre a invoqué *« le droit de critique »* et Me Patrick Maisonneuve estimé que les propos litigieux ont été tenus dans *« un contexte polémique »* avant de reprocher à Edwy Plenel un comportement de *« combattant »*.

Jugement le 28 octobre.

Maurice Peyrot



La motion « majoritaire » du PS s'engage sur les 35 heures

LES DIRIGEANTS socialistes n'ont plus guère d'inquiétude sur les modalités du passage à la semaine de 35 heures. Ils sont convaincus que, lors de la Conférence nationale sur l'emploi, Lionel Jospin confirmera qu'il y aura, conformément au programme électoral du Parti socialiste, une *loi-cadre*.

Comme il l'a indiqué devant le conseil national du PS, le 27 septembre, M. Jospin a signé la motion de synthèse, en vue du congrès de Brest du 21 au 23 novembre, qui rassemble autour de François Hollande une large majorité des courants du parti. Après d'ultimes mises en forme, sous la houlette d'Alain Bergounioux, ce texte de dix-huit pages, intitulé *Réussir ensemble*, a été publié mardi 30 septembre. Sans ambiguïté, il reprend l'idée d'une *« réduction massive du temps de travail »*.

« Cette démarche avec les partenaires sociaux valide ainsi l'un de nos engagements essentiels de la campagne électorale », souligne le texte de M. Hollande signé par M. Jospin. *« Notre objectif*, est-il indiqué, *est de ramener progressivement la durée légale du travail de 39 heures à 35 heures sans diminution de salaire. Cela se fera par la négociation entre partenaires sociaux, l'Etat ayant pour rôle de donner le cap et de fixer le calendrier. Une loi-cadre qui aura également pour objet de lutter contre les horaires abusifs et les heures supplémentaires devra donner l'impulsion à ce moment historique. Faute de quoi, le patronat s'attachera à enliser les négociations. »* La motion s'abstient de préciser si cette loi-cadre devra porter sur des mécanismes d'aide, à travers des baisses de charges sociales ou d'incitations fiscales pour les entreprises.

« PRÉCAUTIONS DE LANGAGE »

Le premier ministre a expliqué sa stratégie, mardi, devant les sénateurs socialistes. Selon Claude Estier, président de leur groupe, M. Jospin a insisté *« sur le fait que, souhaitant qu'il sorte quelque chose de positif de cette conférence, il était tenu à des précautions de langage de manière à ce qu'il n'y ait pas, soit du côté des syndicats, soit du côté du patronat, une réaction brutale qui compromette même la tenue de cette conférence »*.

Pour leur part, les rocardiens signataires de la motion de M. Hollande s'en prennent aux signataires des deux autres motions, celle de la Gauche socialiste et celle de Marie-Thérèse Mutin. Selon M. Bergounioux la politique du « tout, tout de suite » sur 35 heures *« aurait à peu près l'effet du premier choc pétrolier de 1973, avec le résultat de provoquer une augmentation du chômage et de l'inflation »*.

Michel Noblecourt

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 1er octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17842,16	– 0,25	– 7,85
Honk Kong index	15049,30	+ 1,24	+ 11,88

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

17842,16
20575,26
19852,26
19129,27
18406,27
17683,27
3 juil.
19 août
1er oct.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 01/10	Var. en % 30/09	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2983,46	– 0,82	+ 28,83
Amsterdam CBS	—	—	—
Bruxelles	15518	– 2,21	+ 46,80
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3807,57	+ 0,06	+ 39,70
Londres FT 100	5255,30	+ 0,21	+ 27,60
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	23327	– 2,29	+ 48,61
Zurich SMI	5650,40	– 0,41	+ 43,33

Tirage du *Monde* daté mercredi 1er octobre : 519 873 exemplaires – 3

هكذا من الأصل

Le Monde

S U P P L E M E N T



Vivre Lille

D'autres villes sont tournées vers leur passé ou leurs querelles du moment. Lille a su engager des paris vitaux quand tout le monde la disait à terre Aujourd'hui elle ne regarde que vers l'avenir

SUR la carte IGN, c'est une évidence, Lille a très exactement la forme d'un coeur, bien dessiné au centre de l'agglomération. Un coeur desservi par de bonnes grosses artères. Un coeur sur lequel Vauban avait accroché, en haut à gauche, une forteresse qui ressemble à une grand-croix de la Légion d'honneur.

Lille n'y peut rien, elle est toujours marquée par son passé militaire et frontalier, son implantation sur la route des invasions. Ils ont conditionné ses équipements et ses infrastructures. Ils ont balayé ou contrarié ses ambitions marchandes et industrielles, au point d'échange entre l'Europe latine et l'Europe du Nord. Ils ont façonné une société où les notions de travail et de solidarité ont peut-être plus de sens que celles de race ou de nationalité. Dernière ville latine, première ville nordique, il fallait qu'elle ait le coeur bien accroché pour survivre. Il l'est.

Un coeur assez solide pour battre très fort, à un moment où les Lillois pensent pouvoir toucher les dividendes de leurs efforts et de leur patience. Ils ont su engager des paris vitaux quand tout le monde les disait à terre, organiser une métamorphose quand, de loin, on les croyait occupés à lutter pour leur survie et que l'on constatait avec condescendance qu'ils bougeaient encore.

Ils ont si bien mis en pratique l'un de leurs dictons favoris, *« grand diseu, petit faiseu »*, qu'ils ont aujourd'hui mis la vieille capitale des Flandres françaises en mesure de jouer un rôle de locomotive ou de *booster* – ils revendiquent les deux terminologies –, en tout cas de porter bien haut le flambeau de la confiance en l'avenir. Il ne s'agit pas de partir seuls dans l'aventure : cette ambition touche toute l'agglomération, y compris, au-delà des frontières, qui n'ont jamais été pour eux que des avatars administratifs.

En vingt ans de crise, Lille a réussi une prouesse unique en France : effacer avec prestance, en bonne femme d'intérieur, ses friches industrielles et ses quartiers qui avaient accueilli des générations de misère. Si le ménage n'est pas tout à fait terminé, il est clair qu'elle a su balayer le passé d'un coup de torchon et préparer l'avenir, les manches retroussées. Cette ville a peut-être de beaux restes, beaucoup de noblesse dans ses rides, beaucoup d'élégance dans sa façon de recoudre ses habits. Ce qu'elle a de plus beau, c'est le regard qu'elle porte sur l'avenir.

Photographies Gilles Favier pour *Le Monde*



Le Lillois ne se sent bien que dans les lieux publics. Il s'installe n'importe où, la conversation s'engage rapidement, entre voisins, joueurs d'échec ou badauds.



Centre d'affaire centre commercial, culturel et de loisirs, Euralille englobe aussi une école de commerce et des logements. Orgueilleux défi d'une ville face à la crise.

Un paisible géant à taille humaine

par Pierre Cherruau

MALGRÉ son passé militaire et tourmenté, cette ville n'est pas farouche, bien au contraire. Elle paraît en avoir tiré une sorte de résignation qui peut aller jusqu'au fatalisme, sans écarter l'humour. C'est ainsi que l'expression *« que malheu ! »*, quel malheur en chtimi, est encore utilisée comme une véritable ponctuation par certains vieux Lillois, mais mise à toutes les sauces.

Lille vous laissera des impressions totalement différentes selon le chemin que vous aurez choisi pour l'aborder. Car on aborde à Lille. C'est d'abord un port, ne l'oubliez pas, et la plaine du Nord vaut bien un bras de mer.

Il y a la voie la plus classique, celle des autoroutes, qui sont presque toutes gratuites dans le Nord. Là, Lille se fait longtemps désirer et attendre, cachée dans un réseau inextricable de voies rapides et de banlieues, étranglée dans des échangeurs. Même si, comme l'affirme la propagande, son beffroi est visible à 32 kilomètres à la ronde, Lille se cache dans une agglomération dix fois plus grande qu'elle. Mais passé le dernier rempart du périphérique, vous entrez de plain-pied dans la ville la plus belle et la plus calme qui soit. Là, vous pouvez laisser votre voiture. Vous entrez dans un monde à la mesure du piéton le plus moyen.

Le chemin de fer peut aussi vous déposer en plein coeur de la ville et en pleine modernité. Mais si vous êtes attendus, prenez bien soin de dire dans quelle gare vous arriverez. Votre TGV peut vous déposer à Lille-Flandre, chez une très vieille dame de plus de cent cinquante ans. Ancienne Gare du Nord de Paris, démontée en 1866, elle a été transportée pierre par pierre et remontée dans la capitale des Flandres. Cela ne l'a pas empêchée de s'adapter au TGV. Mais aujourd'hui, elle fait presque établissement de sous-préfecture en face de l'énorme masse, à quelques centaines de mètres, du centre d'affaires Euralille et de la nouvelle gare de Lille-Europe, où s'arrêtent les TGV transeuropéens.

La troisième voie est plus secrète, plus mystérieuse mais autrement parlante, car elle permet d'emprunter le chemin originel de l'eau, le plasma où grandit cette ville qui fut d'abord un port. A défaut d'un bateau – les péniches n'ont pas encore tout à fait oublié ces parages –, le chemin de halage fera l'affaire. Couleur et odeur de tourbière, les eaux de la Deûle ont assuré la défense et la fortune de Lille, à l'instar de ses grandes rivales flamandes de Bruges, de Gand ou d'Ypres. Vous arriverez à hauteur du Vieux Lille, qui ne s'est jamais employé à dépasser la hauteur des saules et des peupliers, de la citadelle à qui Vauban a fixé pour règle de vivre cachée, et du Champ de Mars, qui est le centre festif de Lille. Arrêtez-vous au bord du bassin de Wault, vous verrez bien que c'est d'un port qu'il s'agissait et qu'il n'y manque que des bateaux.

> Au fil des siècles, les Lillois ont toujours manifesté une volonté inflexible de maintenir leurs beffrois bien haut et bien droit sur le plat pays

Le port fluvial de Lille a été repoussé au sud-ouest et continue d'afficher une belle santé. Troisième port de l'intérieur français, après Paris et Strasbourg, il traite allégrement ses trois millions de tonnes de marchandise par an, expédie cinquante-cinq mille conteneurs, presque autant que Dunkerque, et affirme haut et fort que, malgré la lenteur des transports fluviaux, il peut parfaitement jouer son rôle dans la politique des flux tendus. Et il le prouve. Une barge est à vingt-quatre heures d'Anvers. Il joue un rôle-clé dans la distribution mondiale des eaux d'Evian et de certains grands de la distribution. Il se paie même le luxe d'être le seul port de France propre comme un sou neuf, débarrassé des habituels ferrailles ou morceaux de caisse et systématiquement fleuri et arboré. Il faut dire qu'il s'y tient chaque mercredi un insolite marché aux fleurs regroupant grossistes belges, néerlandais et français. Cela peut donner des idées.

La capitale des Flandres françaises n'a jamais un instant douté de son destin. Il fallait donc qu'elle se trouvât des origines dignes de l'avenir qu'elle ambitionnait. Rien de plus facile en ce pays de brumes et de légendes. Son Romulus aurait vécu au temps des rois fainéants. Un méchant seigneur de la région, le géant Phinaert, assassina un gentilhomme bourguignon qui se rendait en Angleterre. Le fils de ce dernier, Lydéric, échappa au massacre. Caché par un ermite, puis choyé par une princesse anglo-saxonne, il attendit d'avoir dix-huit ans pour revenir défier le géant et le tuer. Il aurait ensuite fait acte d'allégeance au roi des Francs qui lui donna les terres de l'assassin. La légende présente l'avantage d'accréditer les ambitions françaises sur ce pays flamand, qui n'était pas flamingant.

La suite fut affaire de travail, de batailles et de perpétuels recommencements. Au fil des siècles, les Lillois ont toujours manifesté une volonté inflexible de maintenir leurs beffrois bien haut et bien droit sur le plat pays. Les guerres, les destructions, les changements politiques et les sinistres économiques ne les ont jamais arrêtés. Ils ont été pêcheurs, bûcherons, terrassiers, mariniers, avant d'être marchands tisserands et ouvriers, puis parfois chevaliers d'industrie. Flamands partagés entre les « pays-bas » et la Picardie rurale, ils semblent bien avoir été avant tout Lillois et européens, commerçants et entrepreneurs, prenant plutôt les aléas politiques comme un pis-aller. Et quand ils ont fait preuve de loyalisme à une couronne ou à une république, il se pourrait bien que ce fut davantage par intérêt bien pesé que pour ces idées de patriotisme qui emplissent si bien les livres d'Histoire. Ils laissaient aux autres ces notions de frontière.

Dès le début du XIIe siècle, les Lillois doivent combattre les velléités de Louis VI le Gros et obtiennent leurs premières franchises communales. Ils remettent cela un siècle plus tard contre Philippe Auguste. Ce fut ensuite Bouvines et le saccage de Lille, puis l'avide main de fer de Philippe Le Bel. Il fallut un hasard de succession pour que les marchands Lillois s'éloignent de l'influence française et participent à la prospérité bourguignonne avec beaucoup plus d'enthousiasme que leurs voisins flamingants. Ils acceptèrent ensuite très volontiers l'administration impériale, servirent de rempart contre le calvinisme, mais demandèrent aux Espagnols de se rendre sans coup férir lorsque Louis XIV pointa le bout de ses canons devant leur ville.

Ils restèrent sur une prudente réserve face à l'administration royale, ne s'associèrent en aucune façon à la défense de leur ville assiégée en 1708, pendant la guerre de succession d'Espagne, par la coalition des Impériaux, des Hollandais et des Anglais. Mais après cinq ans d'occupation hollandaise et calviniste, ils acceptèrent sans barguignier les termes du traité d'Utrecht qui rendait Lille à la France. Vauban s'identifia tellement à la ville qu'il vécut vingt-trois ans dans un hôtel qui est toujours debout, près de la porte de Paris.

Dès le XVIIIe siècle, Lille commença à s'industrialiser massivement. La houille prenait peu à peu le relais de l'eau et des moulins. Les seules filatures faisaient vivre plusieurs miliers de familles d'ouvriers. Tout ce monde a vite débordé les paroisses intra-muros où les courées avaient déjà fait leur apparition. Immigration, surpopulation, travail des femmes et des enfants, la ville s'habitue très vite à une misère qui ne l'a jamais quittée. Elle lui colle toujours à la peau même s'il subsiste des îlôts de prospérité, un optimisme inébranlable et une joie de vivre qui tient peut-être au fait qu'ici on a appris plus tôt qu'ailleurs le partage.

> Survenant après des années de déclin économique, d'épidémies, de famines et même de grèves, la Révolution trouva à Lille un terrain favorable en dépit d'un catholicisme très fortement implanté

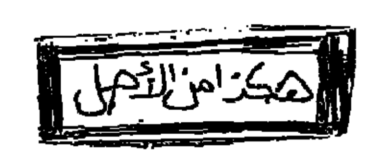
Survenant après des années de déclin économique, d'épidémies, de famines, et même de grèves, la Révolution trouva à Lille un terrain favorable en dépit d'un catholicisme très fortement implanté. Aussi, malgré un terrible bombardement, résista-t'elle courageusement aux Autrichiens en 1792. La République lui en fut reconnaissante, pas assez toutefois pour reconstruisire le quartier Saint-Sauveur qui avait été presque entièrement détruit, ou les principaux bâtiments publics endommagés. Elle débaptisa la rue Bourbon à Paris pour lui donner le nom de rue de Lille qu'elle a gardé. Les Lillois ont aussi leur rue de Paris. Elle indique seulement le chemin de la capitale.

Si elle avait gagné là son premier bon point patriotique, Lille devait trouver beaucoup d'autres occasions de souffrir et de s'illustrer, d'accumuler les ruines aussi. Pendant la première guerre mondiale, l'occupation allemande fut d'autant plus terrible que le front était proche. Neuf cents maisons détruites par les bombardements. Mais rien n'arrête la détermination Lilloise. Les bâtiments commencés avant 1914 ne sont peut être terminés qu'après 1920, voire 1930 pour la mairie, mais plus beaux, plus grands.

L'Hôtel de ville est très représentatif des ambitions de cette époque. Son beffroi (103 mètres), le plus haut de Lille, dépasse de quelques mètres celui de la chambre de Commerce et d'Industrie, mais surtout écrase de son énorme masse la Porte de Paris, construite sous Louis XIV pour symboliser le nouveau pouvoir royal. Aujourd'hui, cet arc de triomphe a l'air d'une miniature à côté d'un hôtel de ville dans le hall duquel on pourrait entasser des locomotives comme des jouets. Encore faut-il savoir que le bâtiment actuel ne représente qu'une des deux ailes prévues de chaque côté du beffroi. Les Lillois voyaient grand. Mais pas assez puisque leur conseil municipal ne dispose toujours pas d'une salle bien à lui pour siéger.

A cette époque, Lille a aussi commencé à comprendre qu'il était ridicule et malsain d'entasser ses travailleurs dans le dédale de ses vieilles rues alors qu'il y avait tant de place dans ses faubourgs, auprès des fabriques. Elle a donc essayé de se tailler un costume à sa mesure en annexant quelques villages. Les travailleurs belges et flamands ont fourni une grande partie de la main-d'œuvre que réclamaient aussi les industries nouvelles. Pour les Lillois, ce n'étaient pas des immigrés. De Pologne ou du Maghreb, d'autres vagues sont arrivées. Aussi y a-t-il peu d'endroits comme celui-là pour se sentir obligé de n'accorder qu'une importance très relative à la frontière toute proche. Peu d'endroit où le brassage se fasse aussi facilement. Ici, l'immigration et l'accueil sont des traditions séculaires, comme dans un grand port de l'intérieur. Et ce qui est vrai pour les hommes l'est évidemment pour les affaires.

C'est aussi à cette époque, à la fin du XIXe siècle, que Lille prendra sa forme actuelle, avec ses deux universités, l'une catholique dans les ensembles néogothiques du boulevard Vauban, l'autre d'Etat, entre Wazemmes et le quartier de la Gare. ■■■



هكذا من الأصل

PORTRAITS

PIERRE MAUROY, maire de Lille

La statue de Pierre

A Lille, on l'appelle *« Monsieur le maire »* ou, quand on est socialiste, Pierre tout court. Jamais *« Monsieur le premier ministre »*. Comme si on gardait quelque rancœur à Pierre Mauroy de son passage à Matignon. Et c'est avec soulagement que ses administrés ont retrouvé sa haute silhouette. Il faut dire que, depuis 1973, ils le connaissent bien, leur maire : lillois avant tout, d'accord, mais fasciné par Paris au point qu'il ne se passe pas une semaine sans qu'il délaisse, un jour ou deux, son beffroi pour la capitale. Une de ses faiblesses, tout comme sa manie d'arriver en retard (*« son standing à lui »*, commente affectueusement un de ses proches), ou cette manière de se débonder devant les journalistes, surtout quand elles sont femmes, et jolies... Car ce faux balourd est un séducteur, ce prudent un audacieux, ce notable de province un visionnaire. Toujours en avance d'une idée, dans cette mairie attentiste où la placidité passe toujours pour la vertu dominante. Quitte à reconnaître, après coup, que le *« patron »* avait raison. Avec Pierre Mauroy, il faut oublier les clichés. On s'attache à sa grande carcasse et on oublie de regarder ses mains : longues, aristocratiques, qui parlent plus vite que leur propriétaire.

Pierre Mauroy campe sur sa statue, sans doute, mais ce monument-là est loin d'être de marbre. Il est toujours, et sait le rappeler à l'occasion, le vrai patron des socialistes du Nord. C'est lui qui fera entrer la ville dans le troisième millénaire, aux commandes d'une municipalité pour laquelle il s'est déjà choisi un successeur, Martine Aubry, surprenant une fois encore ses proches qui voyaient en Bernard Roman son dauphin. C'est lui qui a su susciter l'enthousiasme autour du projet « Lille 2004 ». C'est lui enfin qui a réintroduit un débat démocratique dans une communauté urbaine abandonnée depuis des années aux foucades d'un Arthur Notebard incontrôlable. Alors, on oublie souvent des quartiers quelque peu délaissés au profit d'un centre-ville qui s'embourgeoise à la vitesse du TGV ; Euralille, qui en laisse plus d'un pour le moins perplexe ; les promesses d'implantation d'activités tertiaires, qu'on attend toujours ; la montée en flèche de la toxicomanie, ignorée ici, ou peu s'en faut il y a encore dix ans. On oublie aussi, mais on pardonne moins, la médiocrité d'une administration où la carte du PS a longtemps prévalu sur la compétence. Car Pierre Mauroy est aussi l'homme de toutes les fidélités, quitte à s'encombrer parfois de personnages inattendus, surgis de son passé.

C'est cette fidélité qui éclaire son attachement au mandat de président de l'Internationale socialiste ou son projet d'implantation à Lille – où pour la première fois on a chanté l'Internationale – d'un musée du mouvement ouvrier. Projet qui a fait long feu, au grand soulagement de ses proches, inquiets de voir la métropole réendosser les oripeaux de cette mémoire malheureuse. Pour se consoler, Pierre Mauroy a *« dealé »* avec l'État la rénovation de son musée des Beaux-Arts contre la restitution des plans-reliefs chipés lorsqu'il était premier ministre au musée des Invalides. Ainsi en va-t-il de Pierre Mauroy, prêt à s'insurger contre le pouvoir central, quand il s'agit de défendre son fief, et simultanément engoncé dans un costume de maire qu'il affectionne, mais dont l'étroitesse n'a jamais cessé de le gêner.

Portraits réalisés par Nadia Lemaire et Joëlle Stechel

Le schéma directeur de la métropole lilloise à l'horizon 2015

ÉCONOMIE

PÔLE DE DÉVELOPPEMENT
EXTENSION ÉCONOMIQUE

INFRASTRUCTURES

RING TRANSFRONTALIER
EXISTANT
PRÉVU POUR 2005 ET 2015

AUTOROUTES
EXISTANT
PRÉVU POUR 2005 ET 2015

ENVIRONNEMENT

ESPACES NATURELS ET RÉCRÉATIFS
PROTECTION DE L'ESPACE AGRICOLE
P PARCS MÉTROPOLITAINS

BELGIQUE
BELGIQUE
N58
A22
A17
A25
A24
A27
A1
A23
Comines
Porte de Flandres
Tourcoing
Roubaix
Eurozone
Roubaix-Est
Hem
Armentières
Corridor Nord-Ouest
Marcq-en-Baroeul
Wasquehal
Porte des Anglais
Lomme
LILLE
Villeneuve-d'Ascq
Euralille
La Haute-Borne
Eurasanté
Wavrin-Santes
CRT
La Bassée
Séclin
La Pélève
Dourges
5km

■■■ Elle s'étendit peu à peu jusqu'à Roubaix et Tourcoing pour former la conurbation actuelle, constituer la quatrième agglomération française. Entre mariage de raison et mariage forcé, les solutions ont été multiples. Une commune comme Hellemmes a choisi l'association. Une autre comme Villeneuve-d'Ascq a voulu préserver son indépendance dès le berceau. Si la ville centre ne compte que 172 149 habitants, elle est à la tête d'une communauté urbaine de quatre-vingt-sept communes pour 1 060 000 habitants. Après Lille, les plus importantes sont Roubaix et Tourcoing, qui frôlent le cap des cent mille. Puis Villeneuve-d'Ascq (soixante-cinq mille) et un groupe situé entre vingt et trente mille ; Armentières, La Madeleine, Lambersart, Lomme, Loos, Marcq-en-Barœul, Mons-en-Barœul. Enfin, une kyrielle de toutes petites communes. Le record revient à Escobèques avec trois cent quinze habitants. Mais l'agglomération dépasse largement les frontières de la Communauté urbaine.

Elle approche les deux millions si l'on compte le versant belge, avec Tournai, Courtrai, Comines, Mouscron et Ypres. Toutes ces cités ont développé de nombreuses collaborations. Dernière en date, le match de Coupe d'Europe de football entre Mouscron et Lens a failli se jouer sur le grand stade du Losc à Lille. C'était le vœu le plus cher des Mouscronnais et de Pierre Mauroy, maire de Lille et président de la communauté urbaine. Il n'avait qu'une réponse quand les gens lui demandaient qui il supporterait : *« Mouscron, évidemment ! »* Les dirigeants du football européen ont refusé, craignant que Metz ne soit favorisée parce que jouant en terre française. C'était bien mal connaître la géographie de ce pays-là.

Le premier paradoxe de Lille tient sans doute en une cohabitation réussie entre une agglomération qui n'est pas loin du gigantisme et un maintien constant de la taille humaine. Cette ville se pratique beaucoup mieux qu'on pourrait le penser au premier abord. Du centre de Lille, vous êtes à un quart d'heure de Roubaix ou de Tourcoing. Beaucoup l'ont compris, qui ont monté là-bas des affaires qui auraient difficilement pu voir le jour à Lille, où l'immobilier est plus cher. Malheureusement, il en faudrait beaucoup d'autres dans ces deux villes sinistrées. On peut aussi se poser la question de savoir si la revitalisation lilloise n'a pas accéléré leur déclin.

Quant à la ville centre, elle est elle-même d'un usage fort aisé, même pour le reste de l'agglomération. D'abord, parce qu'elle est petite et bien desservie. Il n'y a pratiquement pas un point que vous ne pouvez joindre en moins de dix minutes, soit à pied, soit avec la complicité des deux lignes du métro. Vous ne mettrez presque jamais plus de temps qu'avec votre voiture, si l'on tient compte de la recherche d'une place de stationnement.

La rue lilloise est paisible et riante, jamais agressive ou tonitruante

Cette médaille a son revers. Si vous êtes un inconditionnel du vélo, sachez qu'ici c'est encore *« l'enfer du Nord »*. Il vaut mieux aller pédaler ailleurs. Ici, on est très loin des aménagements mis à la disposition des deux-roues en Belgique ou dans la Hollande voisine. Vous aurez la même déconvenue en matière d'espaces verts. Ils sont souvent étriqués, réfugiés dans les délaissés des fortifications, dont la ville et les autoroutes n'ont pas trouvé l'utilité. Le célèbre bois de Boulogne, le poumon vert qui a poussé assez spontanément au bord de la citadelle, ne respire pas particulièrement la santé, et surtout ne semble guère avoir été l'objet de soins attentifs en matière de plantation. Le nouveau jardin Henri-Matisse, bien dessiné sur 8 hectares entre Euralille et le Vieux Lille, bute contre la porte de Roubaix et des bouts de remparts qui n'ont été l'objet d'aucune restauration. Aimables comme une porte de prison.

La plupart des Lillois en sont conscients. La réponse la plus fréquente : *« Moi je m'en fous, j'aime pas la campagne »*, veut dire en clair : *« Nous avions d'autres urgences. »* Ce n'est pas un point de vue officiel, mais il est très largement partagé.

Autre caractéristique de la rue lilloise, elle est paisible et riante, jamais agressive ou tonitruante. Elle est jeune, cela saute aux yeux, même en période de vacances, quand les cent mille étudiants des universités sont absents. Près du tiers de la population a moins de vingt ans. Le taux de natalité (1,40 %) est l'un des plus élevés de France. Cela se respire, cela s'entend. Partout vous trouverez des gamins qui passent comme des volées de moineaux.

Toute la ville, pas seulement dans les lieux répertoriés comme touristiques, se prête à la flânerie. Il est vrai que vous ne pouvez pas faire l'impasse de la Vieille Bourse, dont la construction fut octroyée par Philippe II d'Espagne aux commerçants lillois. Elle a été magnifiquement restaurée à partir de 1986, grâce à une opération de mécénat des principales entreprises de l'agglomération. Une initiative qui rejoignait la mobilisation des marchands de la place, deux siècles et demi plus tôt, pour l'édification de cet immeuble. Les bouquinistes ont remplacé les marchands drapiers et les financiers en ce précieux écrin.

Incontournable aussi, l'hospice Comtesse édifié au XIII[e] siècle par la comtesse Jeanne de Constantinople. Lille y a regroupé la plupart de ses trésors archéologiques. Bombardements et incendies n'ont laissé qu'un petit bout du palais Rihour, témoin de l'âge d'or bourguignon. Une chapelle, un morceau de logis, un escalier, le tout en briques merveilleusement appareillées, donnent une idée de ce que devait être la splendeur du lieu. Incontournable, enfin, le Palais des beaux-arts rénové et agrandi. Les Lillois en sont très fiers mais le trouvent trop cher et ouvert trop peu de temps (l'après-midi).

Tout cela se trouve dans un mouchoir de poche dont l'épicentre est la Grand-Place. Les Lillois n'aiment rien tant que les lieux publics. Aussi ont-ils donné toutes sortes de noms à cette Grand-Place. Place de la Déesse, à cause de la statue de bronze, une femme armée d'un boutefeu, qui célèbre en haut de sa colonne l'héroïque défense des Lillois en 1792. Elle fut rebaptisée place de Gaulle. Le général est né dans le vieux Lille, au 9, rue Princesse. Sa maison est devenue un musée. Mais les Lillois ont rechigné à ce changement de nom, qui s'est peut-être imposé sur un plan administratif, pas dans le langage courant. Vous entendrez aussi parler très souvent de la place du Furet, par allusion au Furet du Nord, la plus grande librairie de France et véritable institution lilloise. La « déesse » paraît en nourrir quelque ressentiment, car elle pointe un doigt vengeur sur le Furet.

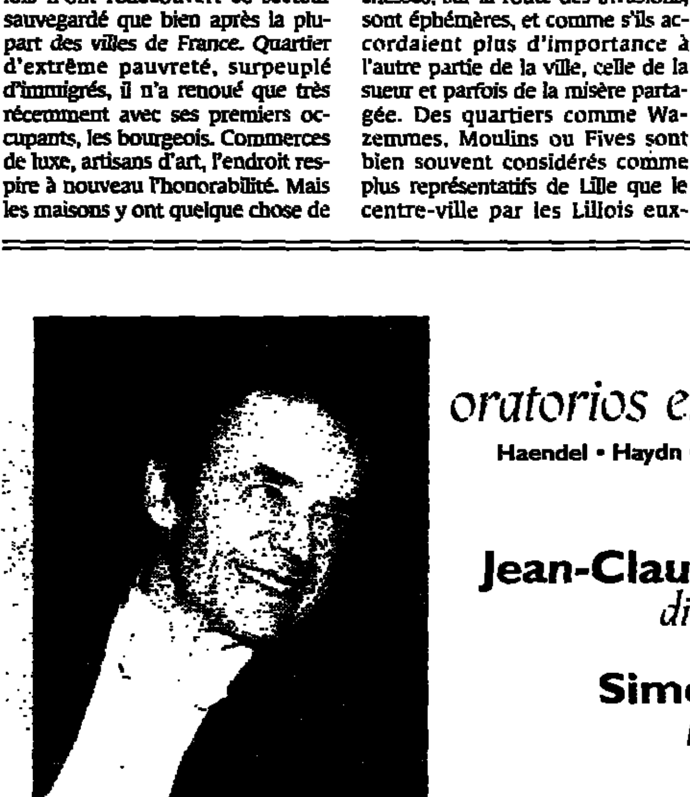
Presque totalement débarrassée de la circulation, forum, lieu de tous les rendez-vous, la place est le véritable cœur de la ville, le carrefour obligé et le point de départ du réseau piétonnier. Cette place est faite pour parler ou pour flâner, s'asseoir à une terrasse et regarder tranquillement Lille qui vit, Lille qui rit, Lille qui est fière de sa belle santé. Et, même depuis dix ans que le métro circule, c'est toujours un plaisir que de voir voler les jupes des femmes lorsqu'elles passent au-dessus des grilles d'aération. Les Lilloises se laissent parfois surprendre mais il est évident que beaucoup d'entre elles se prennent aussi pour Marilyn.

La Grand-Place vous offre quelques options : les rues piétonnes et la place Rihour, la rue Faidherbe pour la gare et une coulée irrésistible vers le Vieux Lille par la rue Esquermoise. Ne craignez pas de vous laisser entraîner sur cette pente fatale. La promenade est un enchantement et le Vieux Lille n'est pas si grand. Curieusement, les Lillois n'ont redécouvert ce secteur sauvegardé que bien après la plupart des villes de France. Quartier d'extrême pauvreté, surpeuplé d'immigrés, il n'a renoué que très récemment avec ses premiers occupants, les bourgeois. Commerces de luxe, artisans d'art, l'endroit respire à nouveau l'honorabilité. Mais les maisons y ont quelque chose de très rare. Pas une qui cherche à écraser sa voisine. Ici, pas de concours d'élégance entre hôtels particuliers. Ici, on a toujours considéré qu'il était de bon ton de ne pas se faire remarquer. De toute façon, l'espace était compté.

Curieusement, les Lillois ne s'identifient pas particulièrement à ces sites, les plus prestigieux. A la différence des habitants de beaucoup d'autres grandes villes : les Marseillais avec leur Vieux Port, les Bordelais avec leur Grand Théâtre ou les Toulousains et leur Capitole. Comme s'il était inscrit dans leur mémoire collective que ces richesses, sur la route des invasions, sont éphémères, et comme s'ils accordaient plus d'importance à l'autre partie de la ville, celle de la sueur et parfois de la misère partagée. Des quartiers comme Wazemmes, Moulins ou Fives sont bien souvent considérés comme plus représentatifs de Lille que le centre-ville par les Lillois eux-mêmes, à plus forte raison s'ils viennent de ces quartiers.

Ils ont sans doute raison, parce que partout la rue lilloise se lit comme un livre, parle, chante, hurle parfois. Partout elle a des histoires à vous raconter. D'abord il y a cette brique omniprésente comme une immense bibliothèque dans laquelle les livres seraient rangés à plat. Elle ne ment jamais, la brique. Même repeinte, sablée, vernie ou lépreuse, elle ne cache rien de l'histoire des hommes et des rues. Elle garde la trace de la maison qui l'épaulait, des conduits de cheminée tentaculaires tendus comme des bras vers le ciel. La grande bibliothèque lilloise dit cela à merveille pour qui sait flâner un peu, sortir du guide de l'office du tourisme et des circuits classiques. On n'a pas le droit de visiter cette ville sans sortir des sentiers battus. ■■■

Lire la suite page IV







LILLE

PORTRAITS

NABIL EL HAGAR, vice-président de l'université Lille I

Le parcours d'un combattant

■ La maison ouvrière que Nabil El Hagar, vice-président de l'université Lille I, achève de retaper dans la banlieue lilloise, allie la traditionnelle brique rouge du Nord à d'étonnantes colonnes mauresques qui semblent sorties tout droit de la Mezquita de Cordoue. Télescopage de deux univers, raccourci ironique d'une destinée chaotique entamée en Jordanie, dans un camp de réfugiés palestiniens.

Rien ne prédestinait le jeune étudiant, débarqué à Lille un jour de 1972, à s'établir durablement dans cette ville. Boursier du gouvernement français, *il arrive dans la capitale pour y suivre des études d'ingénieur.*

Les hasards du marché immobilier – on lui dit que les chambres sont moins chères à Lille qu'à Paris – le mènent dans ce Nord où il ne connaît personne. Il découvre une terre d'accueil qui, si elle est effectivement mère patrie pour les uns, a souvent tout de la marâtre pour les autres... Vingt-cinq ans plus tard, la silhouette s'est épaissie, le réfugié rebelle s'est métamorphosé en un très estimable vice-président d'université, et tout le monde le connaît. Mais sous les allures de notable, la pugnacité est intacte.

Parcours paradoxal que celui de Nabil El Hagar, marqué par une activité militante qui lui valut, en son temps, de sérieuses menaces d'expulsion et par la découverte, concomitante au franchissement des échelons universitaires, d'une coupure profonde entre l'univers scientifique et l'univers citoyen. *« Cette université, l'une des premières de France, était en réalité un lieu qui ne fabriquait que des diplômes et des diplômés, un lieu où l'on ne transmettait qu'une technicité performante, vide de sens, un lieu coupé du monde, alors que nous vivons, nous, chercheurs, étudiants, dans ce monde, pas dans un concours d'inventions ou de brevets... Simultanément, j'ai découvert que la pensée n'a plus sa place dans l'espace public, souf sous une forme spectaculaire. »*

C'est de ce double constat que sont nés, en 1992, « Les rendez-vous d'Archimède », initiative unique au sein de l'Université française. Une agora ouverte sur la cité où, chaque année, on met en débat des thèmes qui vont de « L'environnement » à « L'autre » en passant par « La place des femmes » ou « Le temps », dans un travail thématique lent et long auquel participent ceux que Nabil El Hagar nomme *« les chercheurs : ni Reeves, ni Comte-Sponville, ni Jaquart. On n'est pas à la télévision. Mais des philosophes comme Michel Henry ou Dominique Lecourt, des sociologues comme Robert Castel, des physiciens comme Roger Balian, des mathématiciens poètes comme Jacques Roubaud... Chaque thème est travaillé pendant deux années, non seulement sous forme de rencontres, mais aussi à travers des expositions, des livres, des films. »*

L'intérêt de cette démarche exigeante est confirmé par la présence d'un public régulier (deux cents personnes tous les mardis) où se côtoient enseignants, monde associatif et syndicats. Un public dont l'exigence est à la hauteur des propositions qui lui sont faites et dont la fidélité conforte Nabil El Hagar dans la voie qu'il s'est tracée. *« Nous ne sommes ni politiquement ni financièrement rentables, parce que nous avons choisi cette approche en profondeur, d'où l'incompréhension d'une partie des élus.... »*

Prochaine étape de ce parcours d'un combattant, l'arène politique, laissée selon lui *« aux mains de médiocres seigneurs régnant dans leurs fiefs »*. Engagement logique pour ce double exilé qui se verrait bien en mouche du coche, sur l'une ou l'autre des listes de gauche qui se partageront le scrutin des prochaines régionales.



Le taux de natalité (1,40 %) est l'un des plus élevés de France. Cela se respire, cela s'entend. Partout vous trouvez des gamins, devant le pas de la porte, qui vous saluent comme on le faisait autrefois dans les villages.

MARIE-CHRISTINE BLANDIN, présidente du conseil régional Nord-Pas-de-Calais

Une présidente citoyenne

■ Mars 1992 : Marie-Christine Blandin, nouvelle présidente (Verts) de Nord-Pas-de-Calais, doit affronter la hargne d'une droite furieuse de voir le conseil régional lui échapper. Côté PS, où l'on a dû appuyer une candidature plus qu'improbable, on ne cache pas son mépris pour cette *« petite maîtresse d'école »,* comme l'a surnommée, mauvais perdant, Michel Delebarre. Mais Pierre Mauroy, le maire de Lille, déjà affaibli en son fief par la chute du conseil général, a tranché : la région vaut bien une alliance avec ces novices, dont l'inexpérience garantit l'innocuité. La nouvelle présidente pèse à peine 5 % des voix et, handicap majeur, elle ne peut justifier d'aucun mandat, pas même communal. Cinq ans plus tard, *« la petite maîtresse d'école »* a imposé son style : ferme mais courtois, mesuré mais pugnace. Et ses idées : celles d'une démocratie directe avec la mise en discussion des politiques publiques à travers une série de débats citoyens, qui vont mo*biliser durablement tous les acteurs régionaux.*

Ses limites ? Celles d'un budget inférieur à celui du CHR de Lille (5 milliards de francs), une assemblée rétive à tout changement (*« Ils pensaient et décidaient tout seuls dans leur coin et ne comprenaient pas pourquoi on voulait bouger ça »*), une administration hostile aux méthodes de gestion des Verts. La jeune femme, entourée par une équipe aussi novice qu'elle, se tire haut la main de ces chausse-trappes. Plébiscitée par son parti, elle s'apprête à conduire la liste écologiste aux régionales de 1998, *« avec aujourd'hui une expérience du pouvoir*, sourit-elle, *et des fourmis dans les jambes, parce qu'on se dit que c'est possible et que cette fois on aura les coudées plus franches... »*

Entre-temps, les sceptiques ont été surpris, sinon conquis, la condescendance s'est muée en respect. Marie, comme l'appellent ses amis, a mené combat contre ses *« alliés »* socialistes qui ne lui ont rien épargné. Contre un Front national fort de son rôle d'arbitre dans une assemblée aux majorités difficiles. Contre une droite classique qui la diabolisait, par presse interposée, dès le lendemain de son élection. Aurait-elle pris goût au jeu politique, cette jeune mère de deux enfants, qui s'habille plutot Trois Suisses et préfère dans les manifestations officielles *« rester derrière et parler au concierge plutôt que d'affronter les éléphants qui se bousculent pour être sur la photo »* ?

Il faut, pour comprendre, remonter aux origines, à sa vie d'avant : naissance à Roubaix, où ses grands-parents sont concierges d'une usine textile. Voilà pour le social. Son père, *« sorti du rang »*, qui termine sa carrière à un poste de direction, n'a qu'un credo à transmettre à la petite Marie : *« Quand on veut on peut. »* Voilà pour la ténacité. Après des études de biologie, elle est affectée dans un collège de l'Avesnois, à Fourmies. *« Enseignante exemplaire »*, note son chef d'établissement. Voilà pour la pédagogie. Quatre années de coopération en Algérie vont la sensibiliser aux relations Nord-Sud, renforcer des convictions féministes, pacifistes et antiracistes.

Compagne de route, Marie milite dans différentes associations mais ne se lie à aucune. Jusqu'à l'émergence, en 1984, des Verts, auquel elle adhère. Son ascension, Marie Christine Blandin l'explique modestement par l'absence de *« dinosaure dans un parti un peu anémique. Ce n'était pas difficile de se faire reconnaître... »* Très rapidement, celle qui n'a rien brigué se retrouve aux avant-postes... Jusqu'à ce jour de mars 1992.

Depuis, elle n'a rien renié de tous ses engagements. On l'a vue soutenir les sans-papiers, manifester pour l'Algérie, prendre fait et cause *pour le maintien des services IVG dans les hôpitaux, livrer bataille* pour l'emploi. Il lui reste à renforcer par un nouveau scrutin son image de présidente citoyenne, quitte à revenir, si les électeurs ne la consacraient pas, à ses premières amours : ce métier d'enseignante dont l'abandon a été pour elle un *« véritable arrache-cœur »*.

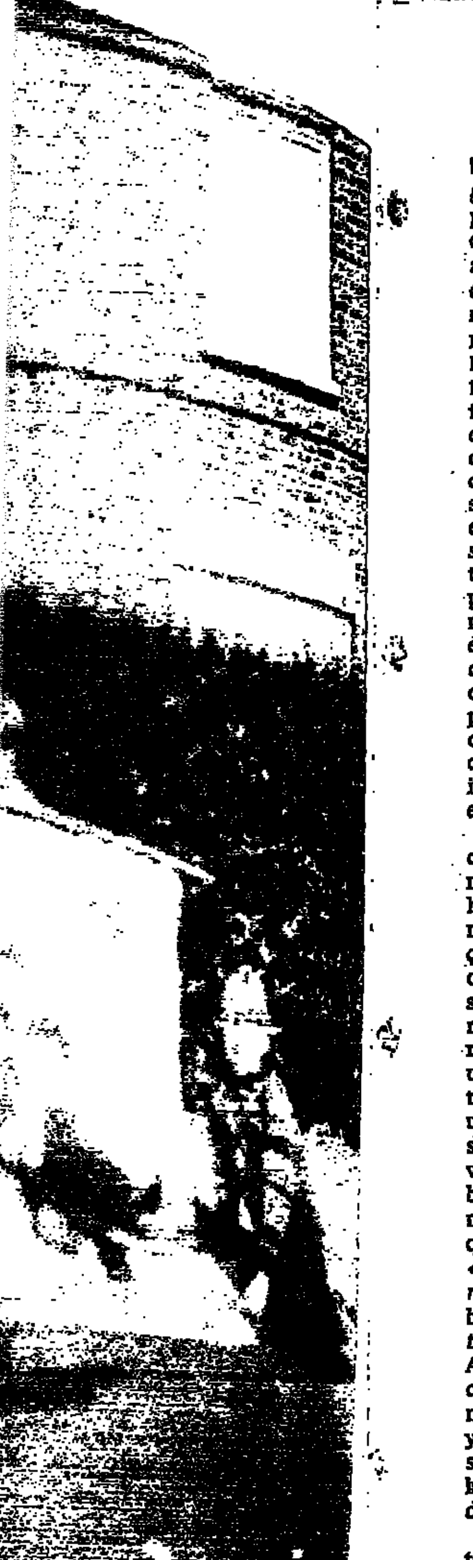
Un paisible géant à taille humaine

■ ■ ■ Il y a aussi cette déclinaison architecturale de toutes les époques et de tous les styles, de toutes les ambitions et de toutes les folies, de toutes les prospérités et de toutes les misères. Ici, vous pouvez vous croire à Birmingham. Là, dans la campagne flamande. Au coin de la rue, vous passez en Italie, du néo-gothique au néo-roman. Là, une variation sur la style flamand. *Ailleurs, un délire slavo*-byzantin. Le second empire a formidablement marqué cette ville. Vous jureriez qu'Hausmann est passé dans la rue Faidherbe, qui mène à la gare, ou que Viollet-Le-Duc et quelques élèves d'Abadie ont obtenu là quelques marchés du siècle.

Partout dans les faubourgs, des *maisons de maître qui datent* d'une époque où les patrons habitaient à l'entrée ou auprès de la fabrique. Partout, des cheminées d'usine, éteintes depuis longtemps. Elles symbolisaient souvent par leur hauteur, à l'instar des tours de certaines villes de la renaissance italienne, la puissance du maître de céans. On y rajoutait quelques *mètres comme on entre* aujourd'hui sur le second marché. Ces cheminées ponctuent le paysage lillois comme autant de monuments aux entreprises défuntes. Mais elles donnent aussi l'impression d'être maintenues là comme des totems en l'honneur d'une divinité de la prospérité, ou plus simplement du travail dont les Lillois connaissent depuis des siècles l'aspect cyclique.

Des quartiers comme Wazemmes, Fives, Saint-Maurice-des-champs, ont gardé de véritables maisons de villages fagotées comme des fermes flamandes ou des bistrots du temps de la bataille de Waterloo. D'autres sont ceintes de larges planches comme des maisons de la Nouvelle-Angleterre ou du Québec. Il ne faudrait pas croire pour autant que le paysage lillois est voué à la tristesse et à la nostalgie d'une industrie défunte ou d'un habitat qui a mal passé les épreuves du temps. ■ ■ ■





هكذا من الأصل

■■■ Bien au contraire, ça vit *bigrement*, même si c'est souvent pauvrement. Une bonne partie des courées ont été détruites. D'autres abritent des étudiants, des ateliers d'artiste ou de publicitaires. De nombreuses friches industrielles, notamment dans le quartier de Moulins, ont été réhabilitées et transformées en logements. Il ne faut pas croire que cela s'est fait facilement. Ce fut toujours un déchirement, avec des expulsions, des modernisations, qui ne paraissaient pas s'imposer aux habitants, et des symboles qui disparaissaient. A Wazemmes, des îlots entiers ont été rasés en attendant les promoteurs. Des parcs de stationnement occupent beaucoup de ces espaces. A Moulins, la faculté de droit a remplacé la dernière filature de lin. Mais, peu à peu, la greffe prend. La couleur revient aux joues des rues. Non pas comme un cache-misère mais avec vigueur, en indicateur de gaieté, d'optimisme et de santé. Cette ville est jeune.

La rue lilloise a aussi quelque chose de très exceptionnel : les maisons ne sont pas des coquilles hermétiques où chacun va s'enfermer, elles ont très souvent une façon bien à elles de faire un bonjour ou un clin d'œil au passant. Elles se servent en général des fenêtres du rez-de-chaussée. Entre la vitre et le rideau, une fleur, un objet d'art ou une composition. Dans les quartiers les plus modestes, ce peut être une fleur en papier ou une sculpture en plâtre. Rue de la Louvière, un groupe rock recherche un batteur. Une affiche le dit à la fenêtre. En face, une petite fille a plaqué son dessin et un message *« contre la pollution qui tue les animaux »*. Rue du Faubourg-de-Roubaix, une autre propose *« des chatons contre des bons soins »*. Ailleurs, on vous invite au catéchisme ou au club de judo. La rue n'est pas un lieu de solitude. Vous y trouverez même des enfants assis sur le pas de la porte, qui vous saluent comme on le faisait autrefois dans les villages.

Car le Lillois est un drôle de citoyen, qui ne sent bien que dans les lieux publics et dans un voisinage ouvert. Héritier d'une vieille civilisation urbaine, il ne veut et ne peut pas se passer de son voisin. Ecoutez bien le *« s'il vous plaît »* que l'on vous dit en vous servant ou en vous rendant la monnaie. Il n'a rien de servile ni d'obséquieux. C'est tout le contraire. Installez-vous dans n'importe quel restaurant de Wazemmes ou d'un quartier populaire, vous aurez obligatoirement engagé la conversation avec vos voisins avant la fin du repas. Entendons-nous bien, ce n'est pas vous qui aurez engagé la conversation, mais eux. Tout au moins au début. Après, cela vient tout seul. Dès lors que vous avez franchi deux fois le seuil du même établissement, on vous serre automatiquement la main. Vous êtes quelqu'un. Cela ne veut pas dire que l'on vous tape sur le ventre.

L'événement dans lequel les Lillois se reconnaissent le plus est la braderie. Elle a pris ici une dimension tout à fait exceptionnelle

C'est sans doute pour cela que l'évènement dans lequel les Lillois se reconnaissent le plus est la braderie. Cette tradition, qui remonte au Moyen Age, est présente dans d'autres villes du Nord mais a pris ici une dimension tout à fait exceptionnelle. La ville est envahie pendant le premier week-end de septembre par deux millions de visiteurs. Ce serait une grosse erreur que de croire qu'il s'agit simplement d'une immense célébration de la moules-frites et du plus grand vide-grenier du monde.

Parlons d'abord de la moules-frites. Les Lillois sont partagés entre la moule de Hollande, beaucoup plus grosse, et celle de la baie du Mont Saint-Michel, peut-être plus goûteuse. La hollandaise l'emporte nettement, sans doute parce qu'elle permet de faire des tas plus volumineux devant les restaurants. Le succès de la braderie se mesure à l'importance du tas, le dimanche soir à minuit. La frite n'est plus ce qu'elle était. Congelée, la plupart du temps, elle n'a plus rien à voir avec celle de la mythologie, dorée dans la graisse de cheval. Il n'empêche que ce menu convient parfaitement à l'un des buts essentiels de la braderie : se retrouver et parler entre amis. Une coquille vide vous sert de pince pour attraper moules et frites, et cela laisse du temps pour la conversation. C'est chaud. C'est simple. C'est lillois.

La braderie aurait d'abord été inventée à la fin du Moyen Age pour montrer, une fois l'an, que dans cette ville de négoce on n'avait pas peur d'un commerce totalement libre, ouvert même à ceux qui n'étaient ni de la profession ni de la place. Elle a pris aujourd'hui une dimension qui n'est plus seulement commerciale et festive. Quelque chose comme un carnaval de la redistribution.

Son organisation suppose le règlement d'une foule de détails. Il faut d'abord faire l'inventaire des objets que l'on peut éventuellement mettre en vente. Savoir où l'on s'installera. Connaître les tarifs les plus intéressants pour la moules-frites en fonction des lieux que l'on aime fréquenter et où l'on pourra réserver. Savoir surtout avec qui l'on partagera ce repas. Le jeu des rencontres programmées est souvent fort subtil. Enfin, il faut parfois attendre de longs quarts d'heure pour être servi après une journée épuisante.

Si chaque famille de « bradeux » se prépare longtemps à l'avance, d'autres Lillois du centre préfèrent organiser leur fuite pour ne pas vivre dans un quartier totalement interdit à la circulation automobile pendant tout un long week-end et dans lequel les piétons eux-mêmes ne peuvent se déplacer qu'avec une extrême lenteur. Aux étals des particuliers, tapis ou tréteaux sur le trottoir devant les maisons particulières, des magasins ou une maison amie – l'espace est retenu et répertorié par la mairie –, s'ajoutent une multitude de brocanteurs, d'antiquaires et de marchands ambulants. Ils sont venus de toute la France. Certains sont arrivés depuis plusieurs jours et ont, par centaines, installé leurs caravanes un peu partout sur les boulevards ou dans les communes avoisinantes. Ce sont les prémices d'un siège formidable. L'assaut est donné dans la nuit du vendredi au samedi, la veille du premier dimanche de septembre. La ville se rend au petit jour. C'est Byzance !

On peut tout acheter à la braderie. Des ordinateurs, des poupées Barbie et leurs garde-robes, du vieux Delft et du cidre breton, des lampes de mineur et des traités de médecine. Les surplus d'un adolescent gâté, la table à langer dont un jeune couple n'a plus besoin. La braderie marque souvent les grandes étapes de la vie des familles lilloises. Passage de l'enfance à l'adolescence, départ des grands enfants, déménagement. Il y a quelque chose d'émouvant dans cette pratique, car il s'agit moins de faire des affaires que d'égalité et de partage. Tout le monde se met au même niveau, celui du trottoir. Les négociations sont gentilles et souriantes. Jamais tendues. Il ne s'agit pas de discussions de marchands de tapis mais de quelque chose de beaucoup plus sérieux : ce sont des tranches de vie qui s'échangent.

Les plus étonnants sont peut-être ceux qui font « comme si », discutent le prix d'objets pour lesquels ils n'ont manifestement ni l'usage ni le premier sou. Ici, le plus pauvre des pauvres peut se croire riche collectionneur l'espace d'un week end.

Il agacera les brocanteurs professionnels, qui n'ont pas de temps à perdre. Partout ailleurs, il sera reçu comme un prince par les vrais bradeux, flattés de l'intérêt qu'on porte à leur marchandise. Car pour la braderie le Lillois met toute sa richesse, toute sa chaleur, toute sa gentillesse, mais aussi tous ses besoins sur le pas de sa porte. Tout cela a infiniment plus de prix que l'immense brocante tonitruante des professionnels qui déboulent des grands boulevards parisiens ou des marchés saisonniers des stations balnéaires.

Les Lillois commencent d'ailleurs à dire très fort que leur fête s'est un peu dévoyée avec tous ces marchands du temple. Ce succès les flatte mais rester un peu plus en famille ne serait pas pour leur déplaire. Cette année, le maire a commencé à sentir le vent et a strictement limité la manifestation dans le temps. ■■■

Lire la suite page VI

PORTRAITS

FRANÇOIS BOUCQ, dessinateur et auteur de BD

Tronches de ville

■ A force d'arpenter les rues de la ville, François Boucq s'est peu à peu imprégné de son architecture, en a fait le décor obligé de ses albums. Fils d'un plombier-zingueur du Vieux Lille, le dessinateur n'a jamais été tenté par la capitale. Ses premières caricatures politiques, pourtant, lui avaient ouvert les portes des hebdomadaires nationaux. Mais c'est dans le périmètre délimité par les eaux troubles de la Deule d'un côté, et les dernières courées de Wazemmes de l'autre, que Boucq se sent à l'aise, parmi les personnages aux invraisemblables *« tronches »* qui peuplent ses albums. Au point qu'il avoue les avoir parfois *« inventés »*… avant de les croiser sur une place de marché ou au bistrot du coin. *« Souvent, quand je les rencontre, je m'aperçois qu'ils existent mais avec des déformations tellement importantes que je n'aurais pas osé les dessiner comme ça. Ici, les gens affichent sur eux toute leur vie à travers des corps massacrés par l'ère industrielle. »*

Il a appris le métier seul, en copiant, en marge de ses cahiers d'écolier, les personnages des livres de son enfance : les Schtroumpfs, Astérix et autres Gaston Lagaffe. C'est pourtant de Raphaël et de Vinci que se réclame ce passionné d'anatomie. Grand prix de la BD à Angoulême en 1986, Boucq construit une œuvre dont il pense qu'elle est, au final, un autoportrait toujours recommencé. Agé de quarante et un ans, il vient de se lancer dans le cinéma avec la réalisation d'un court-métrage, adapté de sa *« Pédagogie du trottoir »*. Il l'a tourné dans la région, avec une équipe du coin, *« parce qu'ici, en vingt ans, les choses ont vraiment bougé. On a les structures et les moyens qui nous permettent d'avoir un développement culturel convenable. »*

FARID ZEROULOU, militant d'AC ! Lille et porte-parole d'AC ! Région

Marcher contre l'exclusion

■ Le 14 juin 1996, Farid Zeroulou n'est pas près de l'oublier : ce jour-là, quelque 50 000 personnes défilaient à Amsterdam *« contre le chômage et l'exclusion »* et *« pour une autre Europe »*. Les *« marcheurs »* chômeurs, précaires, *« exclus »*, étaient partis d'Espagne, de Finlande, de France, d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne… mais aussi de Bosnie ou du Maroc. Militant de l'association Agir ensemble contre le chômage (AC !) de Lille, porte-parole d'AC ! Nord-Pas-de-Calais et chômeur de longue durée, Farid Zeroulou fut l'un de ces *« marcheurs européens »*, parti de Tanger le 11 avril *« pour le symbole Nord-Sud, parce que l'Europe que nous voulons est ouverte, pas xénophobe »*.

Farid Zeroulou veut voir dans cette marche *« une étape vers la création d'un réseau de lutte internationale, parce que le chômage et la misère n'ont ni patrie ni frontière »*. Il en a ramené *« des tonnes de souvenirs et de réflexions »*, trente heures d'images pour un film de cinquante-deux minutes, qu'il montera dans les jours à venir, et… beaucoup de fatigue. C'est déjà à l'occasion d'une marche de chômeurs – celle qui donna naissance aux collectifs AC ! – qu'il rencontra, en 1994, les militants d'AC ! Nord - Pas-de-Calais. Lui qui, diplômé de technicien informatique industrielle en poche, n'a *« jamais réellement eu de boulot fixe »* est séduit. Il crée avec quelques copains un collectif AC ! dans sa ville de Somain. Jour après jour, il tente de mobiliser ceux qui sont encore isolés et rêvent *« même si c'est utopiste, d'un monde sans chômage où chacun aurait sa place »*.

هكذا من الإهمال

PORTRAITS

JEAN-CLAUDE CASADESUS,
directeur de l'Orchestre national de Lille

Le partage de l'émotion

■ Il est arrivé voilà plus de vingt ans dans le Nord - Pas-de-Calais avec des désirs plein la tête et des projets un peu fous... Jean-Claude Casadesus voulait qu'au pays des harmonies municipales, des chorales et des fanfares, vive un grand orchestre symphonique, un ensemble capable de s'inscrire sur l'échiquier européen et au-delà. Et comme la région le désirait tout autant que lui, cela donna naissance en 1976 à l'Orchestre national de Lille (ONL), dont il prit la direction. Depuis, *« à force d'un travail cohérent et acharné »*, l'ONL est devenu une des meilleures formations de France, un ensemble composé de cent musiciens, reconnu dans toute l'Europe, et qui a développé d'importantes synergies avec la Belgique, le Kent, la Hollande... Cet orchestre, son chef l'a emmené aux quatre coins du monde : aux Etats-Unis, au Japon, en Allemagne de l'Est et en URSS, en Afrique noire et en Amérique latine. Premier orchestre invité à Hongkong depuis la rétrocession, il a donné six concerts devant des milliers de Chinois.
Mais parallèlement, Jean-Claude Casadesus nourrissait d'autres rêves : il voulait *« ancrer cet orchestre de qualité au cœur de la région qui l'avait soutenu et qui le soutient encore aujourd'hui »*. Il fit le pari, et ce n'était pas le moins ambitieux, d'intégrer la musique dans le tissu économique et social et de *« permettre à une population d'accéder à un art majeur dont elle était exclue »*. Depuis, chaque année, l'ONL parcourt plus de sept mille kilomètres dans le Nord - Pas-de-Calais : en vingt ans, quelque cent soixante-quinze villes ont été visitées. Jean-Claude Casadesus voulait que les gens soient fiers de leur orchestre, la région a fait de lui l'un de ses ambassadeurs favoris.
Enfin, parce qu'il est de ceux qui sont persuadés que *« la mission de l'artiste, c'est le partage de l'émotion »* et que celle-ci *« est un droit pour tous »*, Jean-Claude Casadesus a entrepris *« de porter la musique partout où elle pouvait être reçue »*. Plus qu'une devise, il en fit un combat, *« une raison de vivre »*. Et l'orchestre prestigieux s'est mis à pousser les portes des écoles et des usines, le chef et ses musiciens vinrent en smoking *« transporter le choc de l'émotion dans les lieux d'enfermement et de souffrance »*, dans les prisons et les hôpitaux. En mettant toujours un point d'honneur à ce que le public reçoive la même qualité quel que soit le lieu.
Aujourd'hui, le directeur de l'ONL, qui continue sa carrière de chef d'orchestre dans le monde entier, est donc un homme heureux, au bonheur contagieux. Il s'emploie à le communiquer, tant à ses musiciens, qu'il guide tout en souplesse sur scène, qu'à son public, de plus en plus fidèle. Il *« milite pour l'abolition des complexes comme d'autres se sont battus pour l'abolition des privilèges »* et s'est juré de convaincre ceux qui se disent encore que *« tout ça, ce n'est pas pour eux »* de changer d'avis.

MICHELLE DEMESSINE,
secrétaire d'Etat au Tourisme

Femme, communiste, de terrain

■ Tous les vendredis matin et jusqu'au lundi, Michelle Demessine *« remonte »* dans le Nord. Du moins elle essaie, lorsque *les charges de* son nouvel emploi du temps le lui permettent. *« Je tiens à garder le contact physique avec les gens et les élus de ma région et surtout à ne pas renoncer à mon engagement de terrain »*, explique la secrétaire d'Etat au Tourisme.
Engagée, Michelle Demessine l'est en effet depuis de longues années. Au Parti communiste d'abord, où elle a commencé à militer à l'âge de vingt-trois ans avant de devenir membre du comité fédéral dès 1976, et à la CGT qu'elle a rejointe en 1973. Mais c'est aussi une habituée des luttes féministes et associatives : on l'a vue souvent descendre dans les rues de Lille contre la fermeture du planning familial ou en soutien aux sans-papiers... Membre du Comité économique et social de la région Nord - Pas-de-Calais de 1983 à 1995, élue sénateur en 1992 – elle était vice-présidence du groupe d'études sur la lutte contre la drogue et la toxicomanie –, conseillère municipale d'Houplines, près d'Armentières, depuis deux ans, la militante a donc décidé en juin *« une* fois la surprise passée » d'entrer dans ce gouvernement « pluriel ».
Au terme de ces premiers mois, elle ne regrette pas ses choix : *« Il y a une écoute et des choses qui avancent*, dit-elle, *même si sur certains sujets j'aurais préféré que les inflexions de gauche soient plus nettes, même si je fais partie de ceux au sein de la majorité qui auraient souhaité l'abrogation des lois Pasqua-Debré... »* Elle préfère cependant parler d'approches et de visions différentes des choses plutôt que de divergences. Solidarité gouvernementale oblige. *« On fait partie d'une équipe où on est loin d'être majoritaires, ce n'est pas toujours facile mais ça, on le savait en y allant »*, dit-elle en souriant comme ultime commentaire.
Depuis juin, elle a eu le temps de se familiariser avec ses nouveaux dossiers, à force de visites sur le terrain et de rencontres répétées avec les professionnels du tourisme, *« un milieu qu'elle ne connaissait pas et qu'elle découvre peu à peu »*.
En dépit des critiques symbolisées par l'incident du salon Top Résa, qui s'adressent *« tantôt à la communiste, tantôt à la femme du Nord »*, – *« je suis là aussi pour casser les clichés »*, dit-elle –, elle se sent à l'aise dans ce domaine qui touche à *« des problèmes fondamentaux comme l'emploi ou le droit à l'évasion et aux vacances pour tous »*. La création de vrais emplois durables plutôt que *« des petits boulots d'été »*, la relance et l'extension des chèques-vacances aux salariés des petites et moyennes entreprises, l'accès au tourisme et aux loisirs pour les chômeurs, les personnes âgées ou les personnes handicapées, font partie de ses priorités. En dépit d'un budget plutôt limité, Madame la secrétaire d'Etat voudrait pouvoir apporter *« sa petite touche de communiste »* à chacun de ses dossiers.

Un paisible géant à taille humaine

■■■ Arrêt obligatoire le dimanche, à minuit, pour permettre à la rue de retrouver avant l'aube calme et propreté, deux attributs essentiels des lundis lillois, où la ville prend un petit air de sieste ou de grasse matinée, selon la saison, par rapport au reste de la semaine. Ce jour-là, la plupart des magasins sont fermés, au moins le matin.

Il n'empêche que le cap des deux millions de visiteurs, si l'on en croit les experts, fut cette année largement dépassé. Au point que les Lillois sont bien obligés d'admettre que leur ville est devenue un centre touristique. Belges, Anglais, Néerlandais sont venus par milliers et surtout, pour la première fois, tous les hôtels de l'agglomération affichaient complet. Ce succès montre bien la vitalité et la grande force d'attraction de la métropole lilloise. Il révèle aussi des limites qui peuvent l'empêcher de toucher pleinement les dividendes de ses efforts.

Les responsables politiques et économiques savent très bien pourquoi ils sont sortis vainqueurs, face aux autres candidats français, de la compétition pour la candidature aux Jeux olympiques de 2004. Il n'y a pas eu photo avec la première capitale des Gaules grâce à des infrastructures autoroutières et ferroviaires hors pair, à des transports urbains de très grande qualité et surtout capables de passer très rapidement à une puissance supérieure. Ils ont aussi tiré la leçon de leur échec dans l'étape suivante de la compétition : la capacité hôtelière est très faible, au point de freiner leur développement. C'est ce que la braderie, cette année, semble avoir démontré. On en parle dans les milieux concernés.

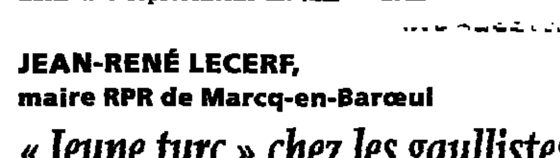
Dans les deux jours précédant cette braderie, qui compte tant dans la vie collective mais n'est quand même pas le quotidien du Lillois, se tenait au Grand Palais le Salon du textile « Tissu premier », avant-première européenne des collections de l'automne-hiver 1998-1999. Cette manifestation strictement professionnelle est tout le contraire de la braderie, mais montre bien, elle aussi, la volonté de cette ville d'être au carrefour des échanges.



Le paysage lillois n'est pas voué à la nostalgie d'une industrie défunte ou d'un habitat qui a mal passé les épreuves du temps. Il vit, il joue, même si c'est souvent pauvrement.

La région est la première en France pour le textile de l'habillement (quarante mille salariés). La seule à maîtriser tous les stades de cette filière, depuis le négoce, le peignage et la grande distribution (90 % de la laine, 98 % du lin) pour les fibres naturelles. Les fibres synthétiques et la soie restent l'affaire des Lyonnais. Elle organise d'autant plus volontiers cette grande confrontation qu'elle possède chez elle 20 % du potentiel d'achat français, grâce à la vente par correspondance et aux géants de la distribution.

Le Salon a accueilli cette année trois mille personnes en deux jours. Une bonne moitié de Français, cinq cents Belges, deux cent cinquante Hollandais, cent quarante Allemands, une centaine d'Anglais et plus d'une vingtaine de représentants d'industriels ou acheteurs venus d'autres nations. Les échanges en matière de fibres naturelles représentent 127 milliards à l'échelle planétaire, 66 milliards, dont 27 pour la France, sur le marché intraeuropéen. *« Nous sommes au cœur de ces échanges, nous devons le rester »*, plaide Xavier Wallaert, délégué général des industries texiles du Nord-Pas-de-Calais. Cette chance, les Lillois la doivent à quelques grands équipements qu'ils ont su choisir et souvent imposer, à une série de paris qui les repositionnent au centre de l'Europe beaucoup plus péremptoirement qu'ils ne s'y attendaient et peut-être mieux qu'au temps de leur plus grande splendeur. ■■■



ANNIE FAVRIE,
créatrice et gérante de la Cité de l'Initiative

Promouvoir l'économie solidaire

■ Annie Favrie a horreur de la routine. Elle a été chercheur en physique des métaux et des solides, cadre dans l'industrie, chargée de mission à la Datar. A quarante-sept ans, elle s'est lancée dans une nouvelle aventure. Voilà trois ans, elle a quitté la ruche départementale de Roubaix, une pépinière d'entreprises mise en place par le conseil général qu'elle dirigea pendant six ans et demi, pour prendre la tête de la Cité de l'Initiative, en plein cœur du quartier textile traditionnel de Roubaix. Cette structure originale – une SARL dont Annie Favrie est la créatrice et la gérante, et une association loi de 1901 – rassemble sur cinq mille mètres carrés, toute la chaîne textile. De la création jusqu'au stockage, une vingtaine de petites entreprises travaillent ensemble : *« Chacune d'elles reste autonome mais l'ensemble des outils techniques, ainsi que les services (comptabilité, aide à la gestion, halte-garderie, restaurant...) sont mutualisés »* et toutes adhèrent à *« une charte d'éthique »* s'engageant à respecter une clause de non-concurrence et à favoriser l'emploi de chômeurs de longue durée, de jeunes ou de personnes handicapées. Le chiffre d'affaires cumulé des vingt petites entreprises a atteint quarante-six millions de francs en 1996. Cent cinquante emplois ont été créés, dont cinquante d'insertion.
Annie Favrie travaille déjà à l'étude de faisabilité d'une Cité de l'imprimerie à Tourcoing, ou du textile à Cambrai. Parallèlement, la Cité s'attache à la mise en œuvre de projets transfrontaliers... *« A condition de garder l'état d'esprit de la Cité, le plat peut s'accommoder à d'autres sauces ! »*

DANIEL HOTTIN,
dépositaire de presse

En permanence sur l'actualité

■ D'emblée, il avertit : *« Je n'aime pas parler de moi. »* En revanche, la presse, *« je peux en parler des heures »*. Daniel Hottin, Ardennais d'origine, est dépositaire de presse et dirige depuis deux ans la Société d'agences et de diffusion (SAD) de Lille, filiale des NMPP, qui assure 85 % de la distribution de la presse écrite sur le territoire français. Comme toutes les agences de province – vingt SAD réparties dans les principales villes –, celle de Lille assure dans un rayon de quarante kilomètres autour de Lille, la diffusion de l'ensemble de la presse quotidienne nationale, internationale et des publications fournies par les NMPP et les Messageries lyonnaises de presse, sa principale concurrente.
« Il faut qu'au petit matin, tous les jours de l'année [seul le 1er mai est chômé], *le lecteur de Lille, Lens, Roubaix comme celui de la plus petite commune desservie puisse trouver son quotidien. Et cela quels que soient les aléas de l'actualité et du métier. »* Et des aléas, croyez-le, il y en a. Mais le rôle d'un dépositaire, insiste Daniel Hottin, c'est aussi de collecter et de répertorier les numéros invendus, lesquels font l'objet d'études statistiques qui *« permettent aux éditeurs d'avoir une connaissance rigoureuse de leurs ventes et de rechercher de meilleures assiettes de distribution »*... Car *« la véritable vocation de ce métier, c'est d'aider la presse écrite à se vendre le mieux possible »*. La SAD participe ainsi à la modernisation du réseau existant, à la création de nouveaux points de vente et joue un rôle de conseil auprès des marchands de journaux. *« On vit en permanence sur l'actualité*, souligne Daniel Hottin. *on voit chaque année naître et mourir des journaux, on est au cœur de l'évolution des comportements et des mentalités. »* Un passionné, on vous le disait.

JEAN-RENÉ LECERF,
maire RPR de Marcq-en-Barœul

« Jeune turc » chez les gaullistes

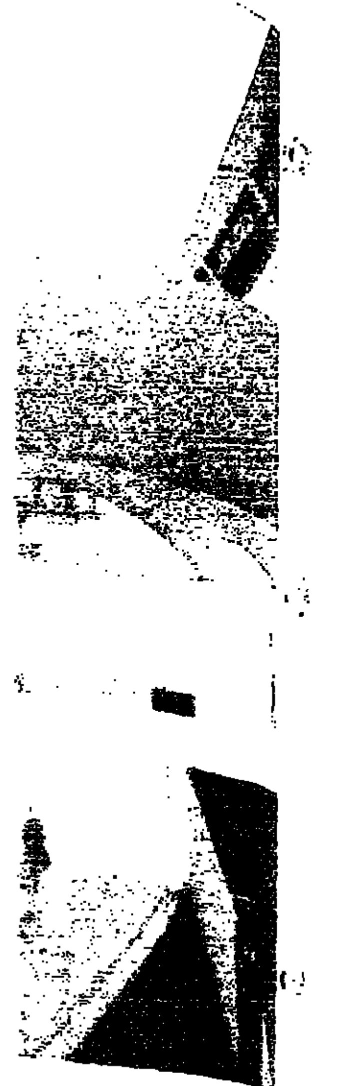
■ Il aurait pu mener sa carrière politique à Valenciennes, où il est né. Ou encore à Roubaix, puisque André Diligent, élu maire (CDS) en 1983, voulait faire de lui son directeur de cabinet. Mais Jean-René Lecerf, juriste de formation, militant RPR et *« gaulliste fervent »*, est devenu dès 1978 un proche collaborateur de Serge Charles, maire RPR de Marcq-en-Barœul pendant vingt-six ans et président de la fédération RPR du Nord. Il dirigea avec Alex Turk sa campagne pour les législatives, devint son directeur de cabinet, puis son premier adjoint, avant de lui succéder en 1994. Il a choisi de rester à Marcq-en-Barœul, sans regret. Il est *« très attaché à cette ville à la fois moyenne par sa taille – Marcq-en-Barœul compte 40 000 habitants, – mais importante, car totalement imbriquée dans l'agglomération lilloise »*.
Le maire s'attache aujourd'hui à développer des équipements de proximité, à la hauteur de la ville, tout en s'associant à une série de projets métropolitains. Marcq-en-Barœul, neuvième ville du département, dixième de la région, a connu un développement économique considérable ces quinze dernières années – *« on a assisté à un véritable Far-West tertiaire de 1983 à 1995 »*, souligne le maire – et connaît un taux de chômage inférieur à la moyenne régionale (12 % contre 16 %). Malgré tout, le maire entend porter *« une attention particulière aux quartiers défavorisés, où le chômage peut atteindre des records »*.
Quand il n'est pas dans sa commune, Jean-René Lecerf se trouve *« au département »*. Président du groupe majoritaire Union pour le Nord au conseil général, dont il est premier vice-président, il se prépare à livrer la bataille des cantonales *« pour que les gens de sa sensibilité gardent le département »*, tout en souhaitant *« un renouvellement important des élus »*. En 1992 déjà, lors des sénatoriales, il avait constitué avec certains de ses amis politiques, dont Alex Turk, une liste *« décalée pour ne pas dire dissidente »* face à la liste *« officielle »* RPR-UDF. *« Ce fut une espèce de fronde des élus moins vieux, pour ne pas dire plus jeunes, pour démontrer aux formations politiques traditionnelles qu'elles devaient se renouveler de l'intérieur.*
A la stupéfaction générale, nous avons eu deux élus contre trois pour la liste officielle », souligne-t-il. Au conseil général, certains en garderaient quelques ressentiments.

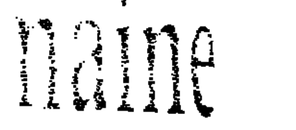
LOUISETTE FAREIGNAUX,
militante associative

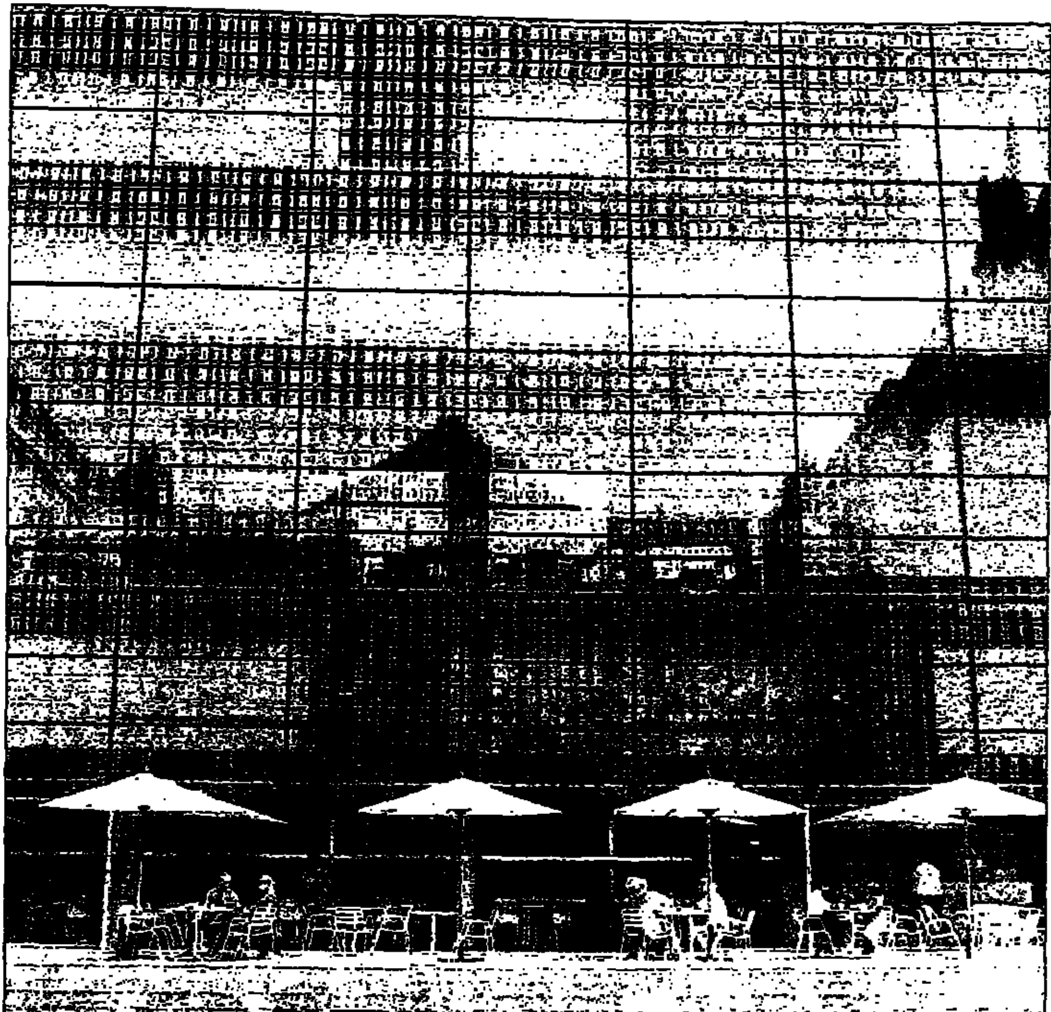
Une aventure délicate

■ Cela fait bientôt dix-huit ans que Louisette Fareignaux organise le Festival audiovisuel régional de L'Acharnière, ce qui n'est pas une mince affaire, et préside cette « Aventure délicate » – le nom de l'association présidée par cette prof de filmologie à l'université Lille-III. *« L'Acharnière*, explique Louisette Fareignaux, *c'est d'abord une bande de copains d'horizons très différents qui ont en commun une bonne dose de conviction humaniste. »* L'idée est de faire découvrir, tout au long d'un week-end (le rendez-vous est fixé du 22 au 25 janvier 1998 aux Archives du monde du travail, à Roubaix), un panorama de l'ensemble des œuvres réalisées en Nord - Pas-de-Calais.
Militante du MRAP, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, elle est aussi de toutes les luttes antiracistes. En 1986-1987, elle a suivi la longue grève menée par les mineurs marocains dans le Pas-de-Calais. Cela donna *Sur le carreau*, un documentaire primé au festival vidéo Réalités de Bruxelles. Aujourd'hui, elle monte un sujet sur la guerre du Golfe et filme la lutte des sans-papiers.

هكذا من الأصل







Le Palais des Beaux-Arts, rénové et agrandi, est désormais incontournable. Les Lillois en sont très fiers, mais le trouvent trop cher et ouvert trop peu de temps.

■■■ Si, pour les Lillois, il s'est souvent agi de lutter d'abord et essentiellement contre la fatalité, ils sont sûrs aujourd'hui d'avoir joué les bonnes cartes. Ils ne sont plus en position défensive, mais offensive. La première décision, la construction du métro VAL, remonte a plus de vingt ans et incombe à Arthur Notebart, prédécesseur de Pierre Mauroy à la présidence de la Communauté urbaine. Il n'a pas seulement doté Lille d'un équipement qui en fait l'une des métropoles les plus faciles à vivre qui soient. Il a représenté une moyenne de deux mille emplois sur plus de vingt ans. La deuxième ligne, celle qui doit atteindre Roubaix et Tourcoing, sera terminée pour la braderie de 1999. « *Les lignes 3 et 4, ce sera à nos enfants de les faire* », constate avec enthousiasme Bernard Guilleminot, directeur des services opérationnels de la Communauté urbaine.

C'est aussi une caractéristique du comportement lillois que d'avoir le sentiment de travailler pour les générations futures et de leur faire confiance pour l'achèvement du chantier.

Le VAL a surtout constitué, de la part des Lillois terrassés par les sinistres industriels, un formidable pied-de-nez à la fatalité. Ils ont en même temps vu leur image changer très vite. La France et l'Europe ont cessé de les prendre pour les habitants d'une ville fantôme perdue entre les terrils, les corons et les brumes du « plat pays ».

Il ne faut pas croire pour autant que le VAL constitue une panacée. Il connaît déjà ses premiers problèmes de développement. Après un cap de fréquentation en 1994 – cela coïncidait avec les embarras dus aux grands travaux de la gare, d'Euralille et de l'élargissement du débouché de l'autoroute A 1 –, le nombre de ses usagers baisse régulièrement. En fait, le Lillois monte de moins en moins dans les transports en commun. Même si, là comme ailleurs, l'automobile a la peau dure, beaucoup ont des reproches bien précis : trop cher, disent souvent les Lillois. Mais surtout ils avouent, nombreux, ne jamais emprunter le métro seul le soir. L'automatisme intégral est générateur de sentiments de solitude et d'angoisse. La présence très sensible de drogués, dealers, sans-logis ou plus simplement oisifs de tous poils renforce ce malaise.

La Communauté urbaine a lancé un appel d'offres pour trouver une nouvelle société gestionnaire qui prendrait mieux en compte les problèmes de sécurité dans son cahier des charges. Le coût n'en est peut-être pas facile à assumer. Toujours est-il qu'il se murmure que les différents candidats se sont entendus sur ce point et que le premier appel d'offres aurait été infructueux pour cette raison. Pierre Mauroy pense cependant que ce problème, prioritaire pour les Lillois, devrait être tranché rapidement et d'autant plus facilement que cela coïncide avec les nouvelles perspectives tracées par Martine Aubry pour lutter contre le chômage.

Lors de sa conférence de presse de rentrée, début septembre, le maire de Lille s'est plaint d'avoir perdu un « *lieutenant de choc* », et de devoir reprendre toute son organisation, mais n'a pas nié l'intérêt d'avoir récupéré un ministre de premier plan.

Autre élément structurant décisif, le TGV et la gare Lille-Europe. Le Nord déjà, inquiet du retrait de la SNCF des lignes secondaires, avait su imposer, en y mettant ses deniers, l'expérience des trains express régionaux. Savant dosage bien maîtrisé entre une solidarité vraie et un intérêt bien compris, Lille a su jouer une partie difficile mais prouver qu'elle n'était pas seulement une métropole, mais une capitale. Même le réticent département du Pas-de-Calais fut bien obligé de s'accrocher aux wagons.

L'idée fut depuis reprise par toutes les régions de France, mais les Lillois étaient déjà sur d'autres projets. Une seconde partie de bras de fer avait été engagée pour convaincre la direction de la SNCF, qui y était fort hostile, de l'intérêt d'une gare TGV en pleine ville. Aujourd'hui, les perspectives offertes sont prometteuses : « *On voit se créer un centre de gravité lillois* », constate Michel Etienne, directeur de la SNCF pour la Région Nord. « *Une heure de Paris, une de l'Angleterre, trois quarts d'heure de Bruxelles, cela a un énorme impact.* "Nord-Pas-de-Calais", *cela ne parle pas. Mais* "Lille", *ça commence a dire quelque chose. Sept à huit mille voyageurs, le double en période de pointe, transitent chaque jour par Lille-Europe, la nouvelle gare TGV. Cela n'implique pas un changement culturel pour la seule SNCF, mais aussi pour les Lillois.* »

Sept à huit mille voyageurs, le double en période de pointe, transitent chaque jour par Lille-Europe, la nouvelle gare TGV

En effet, il y a parmi ces visiteurs beaucoup de Belges et d'Anglais qui y prennent leur correspondance, avant d'aller à Lyon, sur la Côte d'Azur ou à Bordeaux, desservis en direct par l'Est de Paris. Ils peuvent très bien s'arrêter pour la journée. Ils le font de plus en plus. Beaucoup de Londoniens et de Belges viennent spécialement pour un jour ou un week-end. Cette année, ce fut amplement vérifié à l'occasion de la braderie.

Le pari réussi pour les transports de voyageurs n'a peut-être pas été tenté à temps pour les transports intermodaux. Les Lillois en accusent volontiers leurs voisins du Pas-de-Calais. Mais leur échec, en tant que métropole, comme force de conviction et d'entraînement, est peut-être contrebalancé par un succès dont on ne parle que fort peu et qui révèle un atout dont rêvent toutes les régions de France : jamais personne, même au moment des conflits les plus durs, des revendications les plus vitales, n'a pris le TGV en otage comme cela s'est passé des centaines de fois partout ailleurs en France.

Là, personne ne parle de consensus, mais il existe bel et bien. Il s'agit d'une chose naturelle. On pourrait en trouver une autre preuve dans les stations du métro. Elles ont été l'objet d'une recherche esthétique importante. « *Casse-cou* », ont crié les responsables de la RATP au moment de la mise en service. Il faut se rendre à l'évidence, ce bien commun a été fort respecté. Les stations étaient belles et le sont restées.

Même volonté de contrarier le destin avec le projet Euralille. Centre d'affaires, centre commercial, culturel et de loisir, il englobe aussi une école de commerce et des logements. Une ville dans la ville entre les deux gares. Orgueilleux défi d'une ville basse que l'on pouvait croire vaincue par la crise. Beaucoup de métropoles françaises ont ainsi essayé de se la jouer « à l'américaine » en entassant quelques tours et cubes de verre dans un espace chèrement conquis sur des quartiers à revitaliser. Lille s'est construit une sorte d'espace bien marqué, massif et aérien, bien séparé de l'agglomération sans en être distant. Affirmation réussie de l'ambition nouvelle : utiliser au mieux, par le tertiaire, les avantages que confère l'un des carrefours les mieux équipés d'Europe.

« *Ce projet n'était possible que dans une vieille culture du pari industriel et commercial. Moi, je n'aurais jamais fait Euralille sans ce substrat* », reconnaît Jean-Pierre Baïetto, directeur général du projet et aujourd'hui du site. Plus de trois mille personnes y travaillent. Deux mille dans sa périphérie. Sur les trente-six entreprises installées sur le site, vingt n'étaient pas à Lille. Seize sont étrangères et seize sont l'objet d'une implantation nouvelle. ■■■

Lire la suite page VIII

GERY TRENTESEAUX,
PDG de la Holding GTI

Le PDG aux paniers

■ De son bureau, Gery Trenteseaux a une vue directe sur le terrain de basket attenant. En fait, un morceau du parking de l'entreprise GTI, reconverti et aménagé pour les jeunes du quartier. « *Il faut les voir taper la balle, ils sont magnifiques. C'est ma récréation de les regarder...* » Raie sage et œil bleu, Gery Trenteseaux a l'allure et le physique prévisibles de ces héritiers du textile dont le pedigree figure dans le « Who's Who » régional : l'album des « *cent grandes familles du Nord* ». Lui a réussi la reconversion de l'usine familiale, passée, dans les années 60, de la laine à la fabrication de housses pour sièges d'auto. Le jeune homme a diversifié la production – meubles, luminaires... À trente-neuf ans, il dirige maintenant d'une main ferme une holding de six cents salariés et six cent cinquante millions de chiffre d'affaires.

Le social, reconnaît-il volontiers, ce n'est pas franchement sa tasse de thé. « *Un chef entreprise est fait pour faire tourner sa boîte. Pas pour se mêler de politique ni du reste...* » Sauf qu'à Roubaix la réussite la plus fabuleuse et la plus franche misère se côtoient sans pouvoir totalement s'ignorer. A l'image de nombreux autres patrons du cru, Gery Trenteseaux marie un discours ultra-libéral à des préoccupations sociales, dans le droit fil d'une tradition paternaliste demeurée vivace.

Mais n'allez pas chercher trace d'une quelconque mauvaise conscience chez ce jeune homme qui se dit fier de « *bosser et de gagner de l'argent* » et qui s'agace lorsqu'on lui parle d'entreprises citoyennes. « *Ce n'est pas sérieux. On sait très bien qu'ici, avec le faible taux de qualification, la moindre délocalisation conduit à la catastrophe. Alors les discours sur l'entreprise solidaire dans ces conditions, ça me fait rire... Ou grincer des dents.* » Lui préfère parler de la difficile cohabitation entre des sociétés prospères à l'image de la sienne, implantées en plein centre-ville, et une population en souffrance qui campe à leurs portes. « *Entre les deux, il fallait faire le lien, jeter des ponts, rétablir des relations pour apprendre aux jeunes du quartier ce que nous faisons et nous aider, nous, à nous intégrer à l'environnement.* »

C'est le ballon qui a servi de trait d'union, celui du « *Street Basket* », « *un sport d'immigrés qui collait à Roubaix, un sport populaire et spectaculaire où les stars, presque tous des Noirs américains, sont aussi issues de populations en difficulté.* » Vingt terrains ont vu le jour grâce à l'opération « *Baskets en liberté* ». Les entreprises locales ont financé leur aménagement et pris en charge les salaires des animateurs sportifs. Aujourd'hui, à Roubaix, un jeune sur quatre joue au basket. En mai, une vingtaine d'entre eux sont partis découvrir New York et rencontrer les joueurs de l'équipe américaine, là encore avec le *sponsoring* des industriels de la ville. Les adolescents en sont revenus avec le ferme espoir de créer une grande équipe roubaisienne. Gery Trenteseaux y croit. Il surveille les progrès de ses « *poulains* » des fenêtres de son bureau directorial, entre deux rendez-vous, sans perdre de vue qu'au-delà du sport le véritable problème c'est « *de leur donner du boulot plutôt que de les occuper* ».

Deux jeunes du quartier ont ainsi été embauchés par GTI, qui, traditionnellement emploie les habitants des communes rurales des environs. « *Imaginez quand un type, genre rappeur, se présente pour un travail : on n'est pas enthousiaste. Là, avec le basket, on a appris à les connaître et on s'est décrispé de part et d'autre.* » Mais le grand projet, jusqu'ici inabouti, de ce fou de voile qui a participé plusieurs fois à la course du *Figaro*, c'est la création d'une classe de mer pour les gamins de Roubaix. Un rêve qu'il poursuit en contemplant, sa journée de travail bouclée, les marines accrochées aux murs de son bureau, tandis que sous ses fenêtres résonne, tel un ressac sec et bref, le bruit des ballons tapant l'asphalte.

ARNAUD BREJON DE LAVERGNÉE,
conservateur du Musée des Beaux-Arts

Un certain bleu lapis-lazuli...

■ Son trop plein de passion pour la peinture se traduit en petits gestes saccadés, en onomatopées surprenantes, qui ponctuent le flot ininterrompu de son discours. La cinquantaine ardente, la démarche nerveuse, Arnaud Brejon de Lavergnée, entre deux coups de fil, deux instructions à sa secrétaire (« *Excusez moi, une urgence* »), pose une demi-fesse sur le rebord d'une chaise, avant de se lever précipitamment pour vous faire admirer la reproduction d'un Hemessen devant lequel, extatique, il commente le diapré des ailes, la finesse du glacis, la transparence des chairs.

Ce bouillant breton venu du Louvre, où il était chargé de la peinture italienne, s'est, un jour de 1987, retrouvé face à la monumentale morosité du musée lillois. Un mastodonte inauguré un siècle plus tôt, dont la fréquentation, bon an, mal an, stagnait autour de 80 000 visiteurs annuels.

Pour l'arracher au Louvre (« *Le plus beau musée du monde !* », s'exclame-t-il), il lui aura fallu tout le poids de Pierre Mauroy. La mariée, sous la grisaille de ses voiles, est jolie : deux mille tableaux dans les réserves, une collection exceptionnelle de dessins italiens, un département Moyen Age et Renaissance à créer... De quoi séduire un homme qui avoue, pragmatique, préférer être « *le premier à Lille que le quatrième au Louvre* ».

Dès lors, il multiplie rencontres, débats, colloques, cocktails pour convaincre sponsors, investisseurs et pouvoirs publics. Ce passionné, plus à l'aise sous ses cimaises que dans les salons, va mener son marathon, haletant, pendant six ans, bousculant au passage la proverbiale placidité lilloise. Campant dans une baraque provisoire (les bureaux, en raison des travaux, sont inutilisables), bottes au pied, casque de chantier sur la tête, alors que problèmes techniques et retards s'accumulent, il rêve déjà à l'accrochage des tableaux, son accrochage. « *J'ai promené les toiles sur les cimaises jusque dans mon sommeil. J'ai interrogé sans relâche les réserves. J'ai écouté la mélodie de la peinture. J'ai demandé à Courbet :* « Acceptes-tu de cohabiter avec les peintres de l'école de Barbizon ? », *et Courbet m'a dit oui...* »

A force de frapper aux portes, de solliciter marchands d'art et musées, il réalise des petits miracles. Ainsi du triptyque de Saint-Pierre de Vérone, de Mittendorf, dont on ne connaissait que la partie centrale et qui a retrouvé ses deux panneaux latéraux. Ou de ce diptyque de Bourdon dont les deux parties avaient été séparées, l'une exilée à Toulouse, l'autre à Lille, et qu'Arnaud Brejon a réunies. Sur les murs de son palais, il refait chanter les Rubens, les Jordaens, les Van Dyck, que les Lillois, oublieux qu'ils étaient de leurs richesses endormies, découvrent avec un regard neuf.

Dans ce Nord qu'il considère comme une « *terre de mission* », Arnaud Brejon ne fait pourtant pas toujours l'unanimité. On lui reproche une intransigeance héritée d'une éducation catholique stricte, qui le porte à ne jamais céder sur ce qu'il considère comme essentiel, « *la cause de la peinture* ». On l'a dit partant, on le voyait déjà à la direction du Petit Palais à Paris, mais c'est lui qui a ouvert à Jacques Chirac, le 8 juin, les portes d'un musée « *digne d'entrer dans le vingtième siècle* », selon les mots du président. C'est lui encore qui prépare, l'inauguration à peine terminée, les expositions temporaires, dont une rétrospective Goya en 1998 qui lui fait oublier ses fatigues : « *On aura soixante-quatre tableaux venus du monde entier, on attend 150 000 visiteurs, c'est fantastique...* »

C'est lui toujours qui veut mettre son musée à l'heure d'Internet et qui caresse le rêve secret d'enrichir une collection de peinture française du dix-huitième siècle trop pauvre à son goût. Il y réussira sans doute, tant le mot « *impossible* » est étranger au vocabulaire de cet homme pressé, qui confesse retrouver toute sa combativité les soirs de blues, en méditant seul dans son palais désert devant le bleu lapis-lazuli d'un Pieter Van Mol...

هكذا من الأصل

LILLE

PORTRAITS

RENÉ VANDIERENDONCK, maire UDF de Roubaix

A la reconquête du centre-ville

■ *« C'est, comme souvent dans la vie, une histoire de rencontre... et de coup de cœur »* : la rencontre qui a conduit René Vandierendonck (UDF-FD), fils de tisserand, à devenir maire de Roubaix, c'est, en juillet 1983, celle d'André Diligent, alors premier magistrat (UDF-CDS). *« Un sacré personnage ! Il m'a complètement emballé en parlant de sa ville ! »* Deux mois plus tard, René Vandierendonck abandonnait ses fonctions au centre régional de l'enfance et de l'adolescence maltraitée pour devenir directeur de cabinet du maire. D'emblée, Roubaix le séduit : *« C'est une ville de grands contrastes, avec un capital humain extraordinaire ; tous les défis, toutes les valeurs s'y trouvent rassemblés. »* En 1989, à la demande d'André Diligent, il devient premier adjoint dans la nouvelle équipe municipale, avant de succéder au maire en juin 1994, lorsque celui-ci démissionne.

Depuis, René Vandierendonck a été réélu aux municipales de juin 1995, *« avec quelque trois cent sept petites voix d'avance »*, commente-t-il en riant. Mais sa fierté, c'est de l'avoir emporté dans la clarté, *« c'est-à-dire sans l'appui du Front national ni de l'aile dure du RPR »*.

Car le maire a fait de la lutte contre l'extrême droite – un parti qui défend selon lui des valeurs aux antipodes de ce dont les Roubaisiens ont besoin – un combat prioritaire. Dans cette ville où le FN atteint des scores autour de 25 %, René Vandierendonck œuvre pour un large rassemblement des démocrates. Aux législatives, il n'a pas hésité à appeler à voter pour Guy Hascoët, le candidat de gauche, pour faire barrage au Front national. Si ses positions *« ne plaisent pas à tout le monde au sein de la droite, les déclarations ambiguës de quelques leaders du RPR ou les positions un peu floues de certains membres de son parti »* le mettent quant à lui franchement en colère. D'ailleurs, il sollicitera le renouvellement de son mandat de conseiller régional, mais pas sur la liste RPR-UDF. Il n'écarte plus l'idée de *« travailler avec Michel Delebarre »*.

Le second cheval de bataille du maire, c'est de contribuer à faire progresser l'idée de « Lille Métropole », pas seulement sur les grands enjeux, *« mais sur une profonde solidarité des territoires »*. Dans une ville où le taux de chômage bat des records (plus de 30 %, intra-muros), le maire veut réconcilier développement et solidarité. Son grand défi pour les années à venir : réussir le projet de reconquête du centre-ville de Roubaix, qui se meurt aujourd'hui. Ce vaste programme comprend le retour de grandes surfaces, mais aussi de petits commerces, la réhabilitation de logements, l'amélioration du cadre de vie... Le projet accompagne l'arrivée du métro, prévue en avril 1999, *« lequel va enfin replacer Roubaix entre Lille et Tourcoing »*.

JEAN-LOUIS DAUMAS, directeur de la maison d'arrêt de Loos

La confiance comme carburant

■ Jean-Louis Daumas a une excellente mémoire des dates. De celles précisément *« qui marquent l'existence, la ponctuent, la transforment parfois »*. Alors, du centre de détention de Melun, où il a appris son métier de 1986 à 1989, à la maison d'arrêt de Loos, qu'il dirige depuis trois ans, en passant par le centre de détention de jeunes détenus de Fleury-Mérogis (CJD), *« cinq ans qui ont changé sa vie »*, il garde en tête temps forts, dates-clés, visages. Le 16 septembre 1991 restera ainsi l'un des plus beaux souvenirs de sa vie. Ce jour-là, le directeur de la *« zonzon de Fleury »*, dans le cadre d'une initiative « sport et plein air », parvenait au sommet du mont Blanc, accompagné d'une dizaine de jeunes détenus. Tout un symbole pour cet ancien éducateur, chrétien de gauche convaincu – il songea, adolescent, à se faire prêtre –, devenu directeur de prison *« pour faire un métier plein d'humanité »*.

Convaincu qu'un jeune en apprend plus sur lui en cinq jours de stage à l'extérieur qu'en six mois derrière les grilles, il organisera pas moins de trente sorties, permettant à plus de trois cents détenus de pratiquer escalade, randonnée, spéléologie ou parachutisme. À Loos, il reste persuadé de la nécessité de tisser des liens entre le milieu carcéral et l'extérieur. Si, ici, *« dans cette prison particulièrement vétuste »* et l'une des *« plus surpeuplées de France »*, la priorité est de *« faire face à l'urgence »*, Jean-Louis Daumas va néanmoins, à plusieurs reprises, entrouvrir les portes : à l'Orchestre national de Lille, aux Ballets du Nord, à des étudiants férus de football, à un athlète de haut niveau.

Des souvenirs, il y en a aussi de moins bons : le suicide d'un gamin à Loos ou, l'agression, en 1991, d'un couple de retraités par deux jeunes évadés. *« Ces drames ramènent à l'humilité, ils rendent prudent à l'extrême. »* Mais ils n'ont pas réussi à entamer sa confiance et sa détermination. *« Si les gens sont en taule c'est parce qu'ils ont montré le moins bon d'eux-mêmes. Mon boulot ce n'est pas d'être Rambo ou Zorro, c'est en quelque sorte de les aider à montrer d'eux le meilleur. »* Son moteur au quotidien : considérer que rien n'est jamais fichu et que pour chacun de ces hommes incarcérés il y a une vie possible. *« Je veux parier sur leur avenir, la confiance est un bien meilleur carburant que l'inquiétude et la défiance. »*

Aujourd'hui, à trente-huit ans, ce parisien d'origine, issu d'un milieu modeste, devenu nordiste par hasard, se dit pris à Loos du même syndrome qu'à Fleury : *« Je ne veux plus partir d'ici. »* Sa plus grande fierté, ce n'est pas d'avoir été élu « homme de la région » en 1996 par un grand journal économique, mais d'avoir contribué à modifier un peu le regard sur la prison, son métier de directeur, les détenus

JULIETTE CAMPAGNE, lectrice et responsable de l'action « Lis avec moi »

L'ardent désir des enfants

■ Dans son bureau de la rue de Tournai, près de la gare de Lille, Juliette Campagne raconte le plaisir de parcourir la région pour aller lire *« partout où c'est possible »* des textes à voix haute : aux tout-petits, aux plus grands ou aux personnes âgées. Elle parle de cette conviction qui n'a cessé de se renforcer au fil des années selon laquelle, *« quel que soit le milieu d'origine, l'enfant nourrit une passion pour le livre »* et pense que celui-ci peut être un fabuleux moyen pour lutter contre les exclusions et les inégalités culturelles.

A cinquante-deux ans, riche d'un *« parcours plus militant qu'universitaire »*, elle est lectrice et responsable du projet « Lis avec moi », porté depuis 1989 par l'Association départementale du Nord pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (Andsea) et soutenu par de nombreux partenaires régionaux. *« Tout a commencé en 1981, dans une école maternelle de l'Alma-Gare, à Roubaix, avant de s'étendre à l'ensemble de ce quartier : pendant quatre ans, j'ai été chargée de créer et d'animer des lieux de lecture dans tous les endroits fréquentés par les enfants. »* Aujourd'hui, le projet a pris une dimension régionale, l'équipe s'est agrandie, avec une quinzaine de lectrices salariées, qui sillonnent pouponnières et maisons de retraite, plages et hôpitaux. De plus en plus souvent, Juliette Campagne est appelée dans d'autres régions pour y animer des formations. Récemment, elle est allée au Japon pour y recevoir un prix. De retour dans le Nord, elle reprend ses lectures, simplement, en veillant à respecter le rythme des tout-petits, les appréhensions des plus grands, les silences des aînés ; *« sans rien attendre, sans rien imposer jamais »*, parce que, comme Pennac, Juliette sait que *« le verbe lire ne supporte pas d'impératif »*.

Un paisible géant à taille humaine

■ ■ ■ De plus, cinq d'entre elles ont été l'objet d'un transfert depuis l'extérieur de la région Nord - Pas-de-Calais. La commercialisation des bureaux approche les 50 %. Vous ne trouverez que peu de gens à Lille pour considérer cela comme un échec complet. Au verre à moitié vide, la grande majorité des Lillois semblent préférer le verre à moitié plein. L'Ecole internationale, qui devait accueillir les enfants des cadres européens, ne reçoit que des mômes de Fives ou de Saint-Maurice, pas les immigrés que l'on attendait. Peu importe, ici, personne ne regarde en arrière. C'est un autre trait de Lille. Elle a bonne mémoire, mais elle ne parle guère du passé, de ses grandes heures et de ses grands hommes. Nostalgie, connais pas !

Aujourd'hui, Euralille est formidablement assimilé par l'agglomération, et notamment par les jeunes. Pour preuve, le dernier tramway du samedi soir en direction de Roubaix et Tourcoing. Le fait aussi qu'ils hésitent encore sur le surnom à donner à la tour du Crédit lyonnais. L'histoire tranchera entre « la botte » et « le flipper ». Un samedi, une journée portes ouvertes peut amener quarante mille personnes. On s'aperçoit aujourd'hui que 55 % de sa clientèle, malgré un parc de stationnement de proportions généreuses et confortables, ne vient pas en voiture. « L'aéronef », complexe de spectacle voué à la musique et à la création contemporaine, extirpé du centre-ville où il était à l'étroit, est devenu le refuge incontournable de la plupart des spectacles trop petits pour le Zénith du Grand Palais voisin. Quant aux mystérieuses vibrations de la mi-septembre, elles n'ont fait, pour le moment, qu'alimenter quelques conversations.

Comme pour le VAL, les chantiers d'Euralille et du TGV ont joué un rôle capital : casser l'esprit de résignation engendré par la crise et la perte des emplois industriels. Démontrer l'importance de l'apport du tertiaire, non plus seulement comme relais mais comme force de substitution. Ils ont aussi déclenché une formidable énergie, un esprit d'entreprendre, une fierté que l'on ne trouve que dans peu de métropoles régionales.

Il est intéressant par exemple de voir que la forte mobilisation pour la candidature lilloise aux Jeux olympiques de 2004 n'a été que prétexte à un défi commun et à un effort partagé. On peut même se demander si les Lillois et leurs associés y ont jamais cru. Et dans quelle ville, dans quelle région, cet échec annoncé, ce pari perdu d'avance, auraient-ils pu se produire sans laisser de traces ? Lille, les Lillois et le Nord ont au contraire le sentiment d'en sortir grandis, plus fort, après la défaite. Ou de s'être administré une bonne claque sur les deux joues, comme un athlète avant un saut capital. Plus étonnant encore, Pierre Mauroy, initiateur et porteur du défi, n'a pratiquement pas essuyé l'ombre d'une critique de la part de son opposition. Elle l'a suivi dans la bataille, mais il ne s'est trouvé personne, après, pour dire qu'il avait été un mauvais chef de guerre ou que l'effort fut inutile. Une telle solidarité dans la défaite eût-elle été possible à Lyon, Marseille, Toulouse ou Bordeaux ?

Comme pour le VAL, le chantier d'Euralille ont joué un rôle capital : casser l'esprit de résignation engendré par la crise

Cette formidable capacité au consensus, même pour des paris qui seraient un peu fous ailleurs, est certainement ce qu'il y a de plus surprenant à Lille. Vous la rencontrez à tous les carrefours de la politique, de l'économie ou de la vie associative. Elle va sans doute bien au-delà de la place prise par Pierre Mauroy, de son autorité dans un paysage politique qui s'est singulièrement éclairci. *« Pour la gauche, il y a sans doute trop de crocodiles dans le même marigot, mais nous, nous ne pouvons même pas y aligner deux piranhas »*, déplore un des responsables du RPR dans le département du Nord. S'il n'y avait que cette explication, le consensus ne reposerait que sur l'absence de combattants. Il va sans doute bien au-delà des liens qui ont pu se tisser entre un Parti socialiste, plus proche à l'origine de la social-démocratie à la Jaurès que du courant marxiste, et de puissants courants démocrates-chrétiens. Ici, le consensus paraît inscrit dans les gènes.

Il repose sur une indestructible volonté de reconstruire, forgée au fil des siècles. Sans doute aussi sur une immense confiance dans cette capitale, ce cœur qui continue de battre le rappel quand les autres villes donnent des signes de fatigue. Confiance doublée de révérence. Il ne faut pas faire d'ombre au beffroi de Lille, dit-on.

Cela se mesure même dans l'architecture : le conseil général loge dans une petite aile de la préfecture, palais républicain construit pour accueillir un éventuel gouvernement provisoire.

On a certes construit un bel immeuble pour les services, mais loin, à la périphérie. La communauté urbaine s'est installée aux confins de La Madeleine. L'hôtel de région occupe une sorte de palais-grotte très discret au fond de la place Rihour.

Lille est une capitale. Ici personne ne le conteste. Chacun marque sa déférence mais chacun compte sur elle. Un rang qu'il faut tenir. Des obligations difficiles à remplir. Mais Lille paraît à l'image de son beffroi et des milliers de maisons qui se pressent autour. Solide et solidaire.

Pierre Cherruau